DERNIÈRE ÉDITION

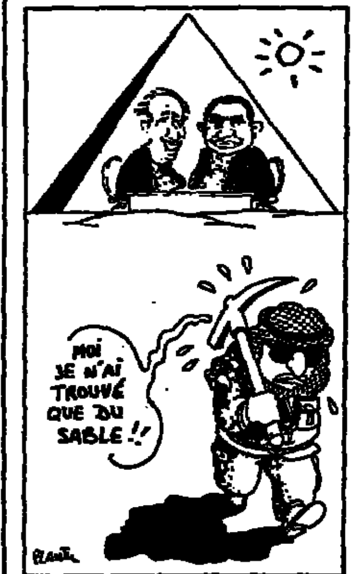
Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12946 · 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1986

Conséquence de l'accord sur Taba

Premier sommet entre M. Pérès et M. Moubarak

MM. Pérès et Moubarak se rencontrent pour la première fois le jeudi 11 septembre. Le dernier sommet israélo-égyptien avait eu lieu en 1981.



(Lire nos informations page 5.)

Le duo d'Alexandrie

Arrivé au pouvoir il y a deux ans, dans des conditions difficiles, sans véritable majorité, M. Shimon Pérès achève son mandat sur un incontestable succès diplomatique : sa rencontre, ce jeudi 11 septembre à Alexandrie, avec M. Hosni Moubarak est la première entre un premier ministre israélien et un président égyptien depuis l'assassinat de Sadate. C'est un résultat qui compte quand on connaît l'attachement des Israéliens à améliorer autant que possible leurs relations avec le seul pays arabe en paix avec eux. D'autant plus que le sommet d'Alexandrie fait suite à une série d'initiatives – retrait partiel du Liban, puis, plus récemment, rencontre d'Ifrane avec le souverain marocain et début d'ouverture vers l'URSS – qui, à tort ou à raison, ont contribué à donner d'Israël l'image d'un pays moins replié sur lui-même, moins crispé sur des positions intransigeantes.

Sur le plan intérieur, la rencontre d'Alexandrie ne peut que renforcer la popularité du chef du Parti travailliste au moment où il s'apprête à céder le pouvoir : M. Itzhak Shamir (Likoud, droite nationaliste) doit occuper le poste de premier ministre dans un mois, conformément à la « rotation » prévue en 1984. La difficulté pour M. Pérès, appelé à prendre le portefeuille des affaires étrangères, sera dorénavant de ne pas se faire oublier des électeurs...

La situation du président Moubarak est toute différente. A l'évidence, ce n'est pas de gaieté de cœur que le raïs se rend à Alexandrie. L'opposition égyptienne, toutes tendances confondues, est résolument hostile à ce projet. Elle estime que Le Caire n'a rien à y gagner, sinon un surcroît d'impopularité dans le monde arabe, d'autant que le sommet se réunit au moment où Israël menace de monter une opération de représailles à la suite du massacre d'Istanbul.

Officiellement, si cette rencontre a lieu, c'est parce que les Egyptiens ont finalement accepté de conclure avec les Israéliens un accord sur la minuscule enclave de Taba, sur la mer Rouge, qu'il se disputaient depuis l'évacuation du Sinaï. Les Etats-Unis y sont pour beaucoup, et ils ne manquaient pas d'arguments : ils sont les plus gros fournisseurs d'aide à une Egypte en proie à une grave crise économique. Le président égyptien n'a pas voulu s'aliéner la Maison Blanche, dont l'appui lui est fort nécessaire ; peut-être a-t-il obtenu quelques garanties à cet égard.

Sur le fond, la réunion devrait déboucher sur le retour d'un ambassadeur égyptien à Tel-Aviv – le poste est inoccupé depuis l'invasion israélienne du Liban en 1982. Mais on n'ira guère au-delà ; Le Caire n'est pas disposé à la « normalisation » qu'Israël appelle de ses vœux et qui se traduirait par le développement des échanges culturels, touristiques et économiques entre les deux pays. La paix de Camp David restera une « paix froide ». Une relance d'un processus de négociations au Proche-Orient n'est guère plus probable, tant paraissent inconciliables les positions des uns et des autres. Reste que le sommet a lieu en un moment où des opérations terroristes, plus meurtrières que jamais, visent clairement à empêcher toute initiative de dialogue dans la région. Il y fallait de part et d'autre du courage.

La cohabitation et le sort d'Ibrahim Abdallah

Le gouvernement affirme avoir choisi la fermeté face au terrorisme

M. Edouard Balladur a précisé, le mercredi soir 10 septembre, au cours de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 que le gouvernement avait fait le choix de la fermeté face à un terrorisme qu'il a qualifié de « mal absolu ». D'autre part, le ministre d'Etat a exclu qu'une crise politique puisse surgir entre le président de la République et le gouvernement. La question est cependant posée de savoir si le terrorisme ne va pas perturber à son tour la cohabitation.

L'emploi et la sécurité : en inaugurant, à « L'heure de vérité », son nouveau bail à l'Hôtel Matignon, M. Jacques Chirac n'avait pris, devant l'opinion, que ces deux engagements-là. « *Vous pouvez être sûr*, avait-il dit le 23 avril dernier à propos de l'insécurité, *que la situation s'améliorera très sensiblement... Vous aurez des résultats positifs, j'en suis persuadé, dès le début de l'année prochaine.* »

Chômage : M. Edouard Balladur, premier ministre en exercice, sinon en titre, a repoussé à la fin de l'année prochaine le bout du tunnel, sans craindre de contredire M. Philippe Séguin, qui parle, lui, d'un niveau de chômage incompressible.

Sécurité : le gouvernement, pourtant composé cette fois de vrais « professionnels », armés de convictions sécuritaires et non plus « laxistes », pour reprendre le langage de la campagne électorale, est à son tour pris dans la tourmente terroriste. Au doute et aux hésitations – qui continuent d'habiter certains membres du gouvernement, au nom de la tranquilité du pays et des prochaines élections – succède, apparemment, la fermeté annoncée par M. Balladur. En sachant que le pire est peut-être à venir. Cette perspective pourrait donner un tour nouveau à la cohabitation, en même temps qu'elle conduit à s'interroger sur le style de gouvernement de M. Chirac.

Au commencement était la connivence. Miracle d'une relation presque confiante entre deux hommes qui se découvraient. Contrainte exercée par une opinion surprise avant d'être conquise. On se prenait à rêver d'un partage des rôles – à l'un la sauvegarde des acquis sociaux, à l'autre la libéralisation de l'économie – qui devait faire long feu.

Car la cohabitation est devenue combat ; de résistance de la part d'un président qui a saisi la première occasion – l'ordonnance sur la privatisation – de dire non ; de grignotage de la part d'un premier ministre qui tente de se comporter autant en présidentiable qu'en président-*bis*. Au risque d'oublier que M. Mitterrand a déjà tout dit, ou presque, et notamment cette phrase : « *Je préférerais renoncer à mes fonctions qu'aux compétences de mes fonctions.* »

Tant va la cruche à l'eau... Dans l'esprit de M. Mitterrand, un président de la Ve, même amoindri, n'est pas un président de la IVe. Dans l'esprit de M. Chirac, toute parcelle de pouvoir est bonne à prendre, fût-ce en matière de défense ou de politique extérieure (pourtant définies par le chef de l'Etat comme autant de « domaines partagés »).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)

M. Edouard Balladur à « L'heure de vérité »

Le puzzle incomplet

par Bruno Dethomas

Invité d'Antenne 2 pour « l'heure de vérité », M. Edouard Balladur a confirmé le mercredi 10 septembre une baisse moyenne des impôts de 3 % pour 1987 à laquelle s'ajouteront 5 % supplémentaires en 1988.

Il y a décidément du Barre dans Edouard Balladur, jusque dans l'onction et la modestie incertaine. Même si les propos du ministre d'Etat de M. Jacques Chirac étaient souvent féroces pour l'ancien premier ministre, qu'il s'agisse d'enterrer le débat sur la cohabitation – *« débat du passé complètement dépassé »* – ou d'écarter, sans l'ombre d'un argument, l'aide fiscale à l'investissement prônée par les barristes. Et sans doute retiendra-t-on d'abord de cette première « Heure de vérité » d'une éminence grise la confiance que semble inspirer l'homme, ferme dans ses propos sur le terrorisme, sûr de lui dans ses choix, *« raisonnable »* dans son libéralisme, soucieux toujours de la paix civile et que *« la France ne se perde pas dans des luttes politiques inutiles »*.

Mais on attendait surtout, à défaut de mesures spectaculaires – tout avait été distillé par lui-même ces jours derniers, – que M. Balladur définisse l'esprit de la politique qu'il mène, les *« valeurs nouvelles »* avancées par M. Chirac. Or, à se vouloir plus pompidolien que Pompidou, plus pragmatique que théoricien, le ministre de l'économie et des finances nous a livré comme les pièces d'un puzzle sans nous donner les moyens de le reconstituer.

La baisse des impôts est évidemment pour l'occupant de la rue de Rivoli – tant pis pour le Grand Louvre – une manière de se rendre populaire. M. Balladur a donc confirmé pour 1987 une baisse moyenne de l'impôt sur le revenu de 3 %, un mouvement déjà engagé par le gouvernement Fabius.

Riches et pauvres, on le sait (*le Monde* du 10 septembre), seront les plus favorisés. Outre la suppression déjà annoncée de l'impôt sur les grandes fortunes, les Français les plus fortunés bénéficieront de la réduction de la tranche supérieure de l'impôt qui passera de 65 % à 58 %. Et d'ores et déjà est prévue une baisse *« à 55 %, voire en dessous »* pour 1988.

A l'autre bout de l'échelle, l'extension aux couples mariés du système de la *« décote »*, qui ne concernait jusqu'ici que les personnes seules, et l'augmentation de 5 000 à 10 000 F de déductions des frais de garde d'enfant de moins de cinq ans feront *« sortir »* de l'imposition 2 millions de foyers fiscaux dans un pays qui comptait déjà – avec 9,3 millions de foyers exonérés – la plus forte proportion de ménages dispensés de cette contribution nationale.

(Lire la suite page 8.)

Les films primés à Venise

La chèvre et le chou

Depuis le début, un climat de confusion régnait sur cette quarante-troisième Mostra. Avec la proclamation du palmarès, il ne s'est pas dissipé.

Le palmarès de la quarante-troisième Mostra de Venise témoigne d'une volonté de compromis sans surprise ni audace et ne saura faire oublier la faiblesse et l'incohérence de la sélection de cette année. Il est possible, du reste, que l'intérêt de cette compétition tende à s'évanouir à l'avenir au profit d'autres festivals plus incisifs et mieux organisés.

Le Lion d'or à Eric Rohmer (*le Rayon vert*), c'est la part attribuée au président Rondi, grand défenseur du cinéma d'auteur. Certes, Rohmer, soixante-six ans, est un auteur tout à fait confirmé. Tellement confirmé qu'il ne se soucie guère de ce Lion ni d'aucun prix. Mais on ne pouvait pas laisser l'importante délégation française sans médaille à ronger. Soit.

La Colombe salvatrice, de Serguei Soloviev, et *Storia d'amore*, de Francesco Maselli, Grands Prix spéciaux ex aequo, ménagent la chèvre et le chou, le chou étant plutôt du côté italien, où Valeria Golino mérite certainement son prix de la meilleure actrice, même si d'autres pouvaient également y prétendre.

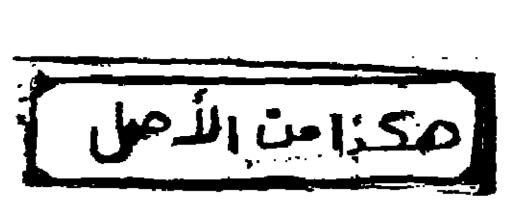
Meilleur acteur, Carlo Delle Piane dans *Regalo di Natale*? Peut-être, mais assurément dans un des plus mauvais films présentés. Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir choisi Dexter Gordon, l'extraordinaire interprète du film de Tavernier, *Autour de minuit*, qui a été visiblement mis entre parenthèses?

Se ressaisissant au moment du dessert, le jury a quand même distingué *X*, d'Oddvar Einarson, qui narre les amours d'un photographe et d'une exquise jeune femme de quatorze ans, et surtout en donnant son Lion d'argent au très brillant film argentin de Carlos Sorin, une des (rares) révélations de cette Mostra et un cinéaste furieusement doué, dont on peut tout attendre.

« Heureux les audacieux, car le royaume du cinéma leur appartient. » Cette fière devise, tout son film l'illustre avec un bonheur communicatif. *La Pelicula del rey* (le film du roi), c'est d'abord l'épopée d'un tournage en Argentine : un jeune et téméraire metteur en scène a choisi de raconter l'équipée authentique (et dont Jean Raspail tira un roman) d'Orellie Antoine de Tounens, obscur procureur de province français du milieu du dix-neuvième siècle, légèrement dérangé par la lecture excessive de récits de voyages, qui partit pour le sud de l'Argentine et réussit à se faire couronner en 1860 « roi de l'Araucanie et de la Patagonie » avant de finir aux galères. Le personnage composite de Don Quichotte et de Facteur Cheval, à la fois grandiose et dérisoire, d'une intrépidité proche du génie et de l'inconscience, s'empare peu à peu du metteur en scène.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire la suite page 20.)



Etranger

ESPAGNE

La scission au sein du Parti nationaliste basque pourrait entraîner des élections régionales anticipées

Six députés du Parlement autonome basque viennent d'annoncer qu'ils abandonnaient le Parti nationaliste basque pour rejoindre les rangs de la nouvelle formation créée la semaine dernière après une scission au sein du PNV. Parmi eux figurent le président du Parlement basque, M. Pujana.

D'autres responsables du PNV, comme le maire de Vitoria, M. Cuerda, et l'ancien porte-parole du parti au Parlement de Madrid, M. Vizcaya, ont pris la même décision. En outre, la direction provinciale du PNV de Guipuzcoa (Saint-Sébastien) a annoncé sa *« séparation organique »* du reste du parti, et devrait, elle aussi, rejoindre rapidement les rangs de la nouvelle formation.

MADRID
de notre correspondant

Quatre cents dissidents du Parti nationaliste basque (PNV), réunis le jeudi 4 septembre à Vitoria, ont décidé la création d'une nouvelle formation, appelée « Eusko abertzaleak nacionalistas vascos », dont *M. Garaikoetxea* devrait prendre la direction. Cette rupture est la plus grave de toutes celles – pourtant nombreuses ! – qu'a connues le PNV, premier parti du Pays basque, depuis sa création il y a près d'un siècle.

Le conflit remonte à 1983. M. Garaikoetxea dirigeait alors le gouvernement régional basque. Il avait tenté de se dégager de l'emprise, parfois pesante, de son parti et de conférer à l'exécutif régional une certaine autonomie à l'égard de l'appareil du parti. Après une épreuve de force avec la direction du PNV, il avait dû démissionner en décembre *1984*.

Le gouvernement socialiste de Madrid, avec qui il entretenait des relations de plus en plus difficiles, avait discrètement appuyé cette destitution. Le successeur de M. Garaikoetxea à la tête du gouvernement basque, M. José Antonio Ardanza, avait contribué au déblocage des relations avec Madrid et signé rapidement avec les socialistes un « pacte de législature ».

La lutte se poursuivait cependant dans le parti entre les deux tendances qui s'accusaient mutuellement de trahir les idéaux du PNV. La direction se livra à une épuration impitoyable des contestataires, n'hésitant pas à démanteler la structure du parti en Navarre, puis à Vitoria. De leur côté, les contestataires préconisaient l'abstention dans plusieurs régions aux élections législatives du 22 juin dernier. Le PNV perdait alors plus de quatre-vingt mille voix par rapport aux législatives de 1982.

L'origine de la crise

A l'origine de la crise, il y a d'abord la rivalité personnelle entre deux hommes, M. Arzallus, président du parti, et M. Garaikoetxea, qui se battent pour apparaître comme le véritable successeur de M. Juan Ajuriaguerra, le dernier « leader historique » du PNV, décédé en 1978 sans avoir désigné de dauphin. Idéologiquement, bien peu les sépare : M. Arzallus semble un peu plus conservateur, mais les deux hommes sont avant tout profondément nationalistes, décidés à obtenir à terme plus d'autonomie pour leur région.

L'affrontement avait cependant pris récemment une tournure plus politique. Libéré des responsabilités du pouvoir, M. Garaikoetxea a joué depuis la surenchère nationaliste, critiquant la politique d'entente avec les socialistes appliquée par son successeur. De là à remettre en cause le « pacte de législature » signé avec les socialistes, il n'y a qu'un pas que les « critiques » sont de plus en plus tentés de franchir.

M. Garaikoetxea reproche aujourd'hui au PNV « officiel » d'avoir explicitement renoncé aux grands principes qui sont la raison d'être du parti, comme la reconnaissance du droit à l'autodétermination ou la « réunification » du Pays basque, c'est-à-dire le rattachement de la Navarre et des trois provinces basques françaises. *« Nous entendons démontrer que l'on peut défendre des positions politiques proches de Herri Batasuna* [la coalition qui constitue le « bras politique » de l'ETA militaire] *sans pour autant approuver la violence »*, dit-il.

Cette scission met le PNV dans une situation difficile : les partisans de M. Garaikoetxea sont majoritaires en Navarre et au Guipuzcoa (Saint-Sébastien). Ils ont plus du tiers des députés du parti au Parlement régional et occupent plusieurs mairies importantes. Dans ces conditions, la convocation d'élections régionales anticipées paraît difficilement évitable. Pour la première fois depuis le rétablissement de la démocratie, le PNV risque de perdre la prochaine élection au Pays basque. Et l'on voit mal quelle majorité *solide pourrait se dégager* d'une nouvelle consultation.

THIERRY MALINIAK.

Indignation au Pays basque après l'assassinat d'une ancienne militante de l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Madrid. – La seule dirigeante importante de l'ETA militaire qui ait jusqu'ici accepté les mesures de « réinsertion sociale » proposées par le gouvernement, Maria Dolores Gonzales Catarain, « Yoyes », a été assassinée le mercredi 10 septembre. Yoyes, âgée de trente-deux ans, se promenait vers 18 heures avec son fils de quatre ans dans un parc de sa ville natale de Villafranca-de-Ordizia, dans la province de Guipuzcoa, lorsqu'un individu l'a abattue dans le dos avant de s'enfuir.

La jeune femme avait milité au sein de l'ETA militaire dès les années 70. Après le démantèlement d'un commando dont elle faisait partie, *elle s'était réfugiée à la fin de* 1973 au Pays basque français. Elle accéda au groupe dirigeant de l'organisation indépendantiste avec le soutien de l'un de ses principaux responsables, Jose Miguel Benaran, « Argala ». Après l'assassinat d'Argala, en 1978, l'influence considérable qu'avait acquise Yoyes commençait toutefois à décroître. En *1979, elle abandonnait la France* pour le Mexique, où elle allait enseigner la sociologie à l'Université. Après douze ans d'exil, elle avait décidé, en octobre 1985, de rentrer en Espagne en s'engageant à renoncer définitivement à la lutte armée.

Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais tout porte à croire qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire, ou à tout le moins du secteur le plus dur de l'organisation. En février 1984, déjà, l'ETA avait revendiqué l'assassinat de Mikel Solaun, un ancien membre de l'organisation qui avait refusé de collaborer à la préparation d'un nouvel attentat. L'ETA a menacé à plusieurs reprises, dans ses communiqués, ceux de ses militants qui acceptent la « réinsertion sociale » (une dizaine jusqu'ici) et qu'elle accuse de se livrer en échange à la délation.

L'assassinat de la jeune femme a provoqué une profonde indignation au Pays basque. Si la responsabilité des indépendantistes se confirme, ce meurtre sera perçu comme un signe de faiblesse de l'ETA, contrainte de recourir à ce genre de procédés pour éviter les défections dans ses rangs.

Certes, la politique de « réinsertion sociale » du gouvernement, si elle a permis en 1982 la dissolution volontaire de l'ETA « politico-militaire », n'a jusqu'ici rencontré que peu de succès au sein de la branche « militaire » de l'organisation. Mais la lassitude qui se manifeste parmi certains de ses militants, notamment ceux qui purgent une lourde peine de prison, le fait que plusieurs de ses dirigeants aient, semble-t-il, exprimé le désir de chercher une « issue honorable » permettant de mettre fin à cette interminable succession d'assassinats, donnent à penser que le camp indépendantiste est de moins en moins monolithique.

Th. M.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

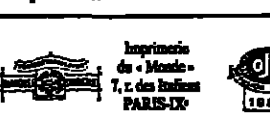
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration


Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

TURQUIE

Le dernier hommage d'Istanbul aux victimes de la synagogue

Les portraits-robots de deux hommes de type arabe, âgés d'une vingtaine d'années, réalisés à partir des restes des deux terroristes qui se sont fait sauter après le massacre de la synagogue d'Istanbul, le 6 septembre, ont été diffusés à la télévision et dans la presse, la police demandant à la population de lui communiquer tous renseignements les concernant. Deux témoins, qui auraient réussi à s'échapper de la synagogue et seraient donc les deux fuyards aperçus par des gens du quartier, ont confirmé la version du ministère de l'intérieur, selon laquelle les assaillants n'étaient pas plus de deux.

Les recherches visant à identifier l'organisation responsable sont dirigées personnellement par le ministre de l'intérieur, qui a affirmé sa volonté de collaborer avec une équipe de neuf agents du consulat israélien.

ISTANBUL
de notre correspondant

Des proches en larmes embrassent, touchent une dernière fois le cercueil de celui qu'ils ont perdu. Un jeune homme, épuisé par la douleur, se laisse tomber dans la fosse où repose son père, lorsque est jetée la première pelletée de terre. La cérémonie funèbre à la mémoire des dix-neuf victimes de la tuerie a eu lieu mercredi 10 septembre dans la synagogue martyre, sommairement remise en état. Au mur, la suie, les éclats et les taches de sang rappellent l'horreur de samedi. Dans la salle vidée de ses fauteuils, plus d'un millier de personnes ont déjà pris place lorsque arrivent les dirigeants des communautés chrétiennes d'Istanbul, suivis par les membres du corps diplomatique. La France et les Etats-Unis sont représentés par leurs ambassadeurs, MM. Louet et Strausz-Hupe. Le brouhaha tombe à l'arrivée du grand rabbin de Turquie, David Asseo, entouré des grands rabbins sépharades d'Israël, Mordekhaï Eliyau, de France, René Samuel Sirat, et de plusieurs autres pays. Le ministre de l'intérieur, M. Akbulut, le maire et le gouverneur d'Istanbul, des représentants des autorités militaires ainsi que des partis politiques prennent place au premier rang.

Dès le début de la cérémonie, M. Jak Vaissid, dirigeant de la communauté juive de Turquie, tient à souligner que les victimes étaient *« des citoyens turcs vertueux, des adeptes turcs de la religion de Moïse, attachés à leur famille, accomplissant leurs devoirs nationaux aussi bien que religieux »*. Il invite l'assistance à *« prier pour que Dieu mette fin à une telle folie, nous donne la paix chez nous comme dans le monde, suivant la maxime d'Ataturk, et rende les humains plus humains »*.

Des cris de douleur s'élèvent du bas de l'estrade, *là où sont rassemblées* les familles, lorsque, après la lecture des psaumes, le grand rabbin rappelle les noms des victimes. A l'issue d'une cérémonie qui a duré vingt-cinq minutes, le petit peuple massé dans la rue, les artisans et commerçants voisins de la synagogue qui ont déposé deux couronnes, observent un silence recueilli, tandis que s'ébranlent les fourgons mortuaires de la municipalité au son de la *Marche funèbre* de Chopin.

Le déploiement policier est impressionnant tout au long de la route qui mène au cimetière juif d'Ulus, dans les quartiers modernes de la rive européenne du Bosphore. A l'arrivée, le service d'ordre improvisé de la communauté doit former un deuxième cordon pour permettre aux familles, des gens de milieu modeste, d'accueillir leur morts, presque anonymes dans leur cercueil simple de bois teint que distingue seulement un nom sur un papier blanc. Les tombes forment un demi-cercle au centre duquel un monument commémorera la tragédie.

MICHEL FARRÈRE.

RFA : dernier discours au Bundestag

Des adieux de M. Schmidt sévères pour le chancelier Kohl

BONN
de notre correspondant

Est-ce bien un testament politique qu'a livré, le mercredi 10 septembre, M. Helmut Schmidt, dans ce qui devrait être la dernière intervention devant le Bundestag ? A soixante-sept ans, après trente-trois ans de vie parlementaire et quatre ans après la chute de son gouvernement, l'ancien chancelier social-démocrate a renoncé à briguer un nouveau mandat aux élections législatives de janvier prochain. Toujours aussi populaire, il n'en avait pas moins choisi ces dernières années de ne plus intervenir dans les débats de son propre parti, dont il n'a jamais caché qu'il ne partageait pas les évolutions récentes. Ce qui ne l'a pas empêché, dans les circonstances importantes, comme lors du congrès de Nuremberg, de réaffirmer son loyalisme.

Son intervention de mercredi ne pouvait donc pas faire totalement abstraction du calendrier politique. L'ancien chancelier s'est efforcé de démontrer que l'actuelle majorité n'avait pas su profiter de la conjoncture économique favorable. Critiquant sévèrement la ligne suivie en matière de taux d'intérêt, il a affirmé qu'en termes réels – compte tenu du niveau actuel d'inflation, – ceux-ci n'avaient jamais été aussi élevés depuis trente ans. *« J'espère beaucoup*, a-t-il dit, *que la Bundesbank décidera de donner au moins un premier signal sur la voie d'une baisse. »*

Sa principale critique, M. Schmidt l'a toutefois réservée au style de gouvernement de son successeur, M. Helmut Kohl, auquel il a, à plusieurs reprises, reproché de manquer de fermeté, que ce soit dans ses relations avec les Etats-Unis ou dans la gestion des crises. Evoquant le cafouillage qui a suivi la catastrophe de Tchernobyl, M. Schmidt s'est interrogé sur la capacité des dirigeants actuels à faire face à des situations dangereuses. Il a également reproché au chancelier d'apparaître comme un « client » plutôt que comme un partenaire de Washington, de ne pas représenter avec suffisamment de vigueur auprès de l'administration américaine les intérêts de la RFA en matière de désarmement, *« la priorité des priorités »*, selon lui, de la politique étrangère ouest-allemande. *« Nous, les Allemands, vivons sur le théâtre européen*, a-t-il dit. *Nous sommes assis sur le présentoir, et si quelqu'un doit être intéressé à un accord sur un désarmement équilibré, c'est bien nous ! Je pars du principe, monsieur le chancelier, que vous partagez cet intérêt. Pourquoi, alors, n'osez-vous pas faire du thème de l'IDS et de la limitation des armements le premier point à l'ordre du jour de l'alliance ? »*

La France et les pays de l'Est

Si le maintien de la RFA dans l'OTAN ne fait pas question pour l'ancien chancelier, celui-ci estime néanmoins que ses intérêts ne peuvent être vraiment défendus qu'à condition de renforcer une double coopération avec Paris et les pays de l'Est. Avec Paris parce que *« les intérêts légitimes de l'Allemagne doivent être reconnus par la France si l'on veut les faire valoir d'une manière effective »*. M. Schmidt regrette, avec le recul, que la proposition du général de Gaulle de faire de l'entente franco-allemande, sous la direction de la France, la clé de voûte de l'édifice européen, n'ait pas été comprise à temps. Ce qui ne l'empêche pas de reprocher à M. Mitterrand de ne pas avoir encore trouvé le moyen de jeter les bases d'une défense européenne fondée sur une étroite coopération franco-allemande.

L'approfondissement du dialogue avec l'URSS et les pays de l'Est est nécessaire compte tenu de la position géostratégique de la RFA et parce que celle-ci n'a pas d'autres choix si elle veut pouvoir un jour surmonter le problème de la division de l'Allemagne. Une division à propos de laquelle, estime-t-il, les Allemands de l'Ouest comme de l'Est sont devenus plus « réalistes », même si elle les prive, pour le moment, *« du sentiment sécurisant d'appartenir, comme les autres Européens, à une nation »*.

M. Schmidt a tracé pour finir un bilan positif de son expérience de député et d'homme d'Etat, distribuant des lauriers à tous ceux, amis et adversaires politiques, qui ont contribué pendant ces années à faire de la RFA une démocratie. Il n'a pu s'empêcher cependant de terminer sur un avertissement. *« Nous, les Allemands, restons un peuple en danger. La souffrance de la division nous expose sans cesse au danger de voir notre penchant pour les réactions émotionnelles excessives exploser dangereusement. Pour cette raison, nous avons plus que jamais besoin du contrepoids de la sagesse, de la raison politique pour contrebalancer l'anomalie de notre situation nationale. »*

HENRI DE BRESSON.

GRANDE-BRETAGNE : remaniement ministériel limité

Mme Thatcher veut améliorer l'image de l'action gouvernementale

LONDRES
de notre correspondant

Comme chaque année à la rentrée, le premier ministre britannique a procédé, le mercredi 10 septembre, au remaniement gouvernemental. Mais cette fois la réorganisation *est des plus restreintes puisqu*'elle n'affecte que les postes subalternes, ceux des *junior ministers*, dont les fonctions équivalent à peu près à celles des secrétaires d'État dans le système français. Les vingt-deux membres du cabinet (1) restent en place.

Si Mme Thatcher n'a pas davantage modifié son équipe, c'est qu'en un an elle a déjà été obligée de le faire à deux reprises : cet hiver, après les démissions de MM. Michael Heseltine et Léon Brittan, respectivement ancien ministre de la défense et ancien ministre de l'industrie et du commerce, au moment de l'affaire Westland, puis au printemps à la suite de la retraite de Sir Keith Joseph, ancien ministre de l'éducation (*le Monde* du 23 mai).

A ces occasions, et surtout dans le second cas, les changements apportés à la composition du cabinet et de l'ensemble du gouvernement avaient pour objet de répondre au vœu de nombreux députés conservateurs de plus en plus inquiets de la série de revers subis par leur parti lors d'élections locales ou législatives partielles et de la baisse constante de la cote des Tories dans les sondages d'opinion.

Le premier ministre vient donc de parachever, au deuxième échelon uniquement, le remodelage commencé il y a près de quatre mois. Cette opération limitée sera-t-elle suffisante pour redonner un nouvel élan au mouvement conservateur et redresser la cote de popularité du gouvernement ?

Les mouvements annoncés mercredi concernent trente-trois noms (le gouvernement, hormis les membres du cabinet, comptait précédemment soixante-six personnes). Dix *junior ministers* s'en vont et seulement six « nouveaux » font leur entrée. Presque tous les ministères sont affectés par les changements, mais ceux de l'éducation, de la santé et de la Sécurité sociale et de l'environnement (chargé des collectivités locales) le sont plus particulièrement. Ils intéressent en effet des domaines considérés comme les principaux points faibles de la politique gouvernementale, comme le reconnaissent d'ailleurs les conservateurs eux-mêmes. La plupart des promus ont un profil commun qui a retenu l'attention de Mme Thatcher et dicté en grande partie son choix : ils ont la réputation d'être des exécutants efficaces et surtout doués pour la « communication ». Le premier ministre est en effet convaincu qu'en général sa politique est la bonne et que, si des critiques se multiplient, c'est qu'elle est mal *« expliquée »* et *« mise en valeur »*. Autre constatation : beaucoup de personnes nouvellement affectées appartiennent à l'aile droite du Parti conservateur, celle de Mme Thatcher. La « dame de fer » répond ainsi à la demande de ses partisans les plus fidèles, qui, lors des précédents remaniements, avaient assisté à la promotion de quelques ministres connus pour leur « centrisme » ou leur modération au sein du parti.

FRANCIS CORNU.

(1) Une nette distinction est faite entre le « cabinet » et le reste du gouvernement. Seuls les membres du cabinet – qui porteraient en France le titre de ministre ou de ministre d'Etat – sont habilités à participer au « conseil » hebdomadaire présidé par le premier ministre et à prendre les décisions essentielles avec, en principe, une « responsabilité collective ».

Diplomatie

Une « solution par étapes » serait envisagée dans l'affaire Daniloff

Plusieurs signes encourageants sont apparus au cours des dernières vingt-quatre heures dans l'affaire de Nicholas Daniloff, le correspondant américain emprisonné à Moscou pour « espionnage ». Le journaliste a pu téléphoner, le mercredi 10 septembre, à sa femme à qui il a laissé entendre que sa sortie de prison et son transfert à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis en URSS pourraient être envisagés. Notre correspondant à Moscou indique, en outre, que les conditions de détention de Nicholas Daniloff se sont sensiblement améliorées.

WASHINGTON
de notre correspondant

Washington. – M. Reagan a indiqué, le mercredi 10 septembre, qu'il avait finalement reçu une réponse de M. Gorbatchev à la lettre qu'il lui avait adressée vendredi dernier pour lui demander la libération de M. Nicholas Daniloff, le correspondant de *US News and World Report* détenu depuis le 30 août à Moscou et inculpé d'espionnage.

Le président américain, qui s'entretenait brièvement avec quelques journalistes à la sortie d'un dîner officiel donné en l'honneur du président du Brésil, M. José Sarney, s'est refusé à toute précision (*« Je ne veux pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué »*), mais cette annonce est venue clore une journée marquée par une nette intensification de la recherche d'un compromis sur cette affaire. La sortie de prison du journaliste américain pourrait dans ces conditions ne plus être très lointaine.

Elément le plus visible de cette activité, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avait reçu à l'improviste dans l'après-midi l'ambassadeur d'Union soviétique à Washington, M. Doubinine. On ignore ce que se sont dit les deux hommes, mais des rumeurs concordantes laissent entrevoir la possibilité que soient parallèlement mis en liberté provisoire le correspondant d'*US News and World Report* et le fonctionnaire soviétique à l'ONU, M. Guennadi Zakharov, dont l'arrestation pour espionnage, le 22 août à New-York, avait conduit le KGB à s'assurer d'une monnaie d'échange.

Le journaliste américain et le fonctionnaire soviétique pourraient être alors confiés à la garde de leurs ambassades respectives en attendant d'être autorisés plus tard à regagner leur pays. Rien n'a encore filtré – en admettant qu'elles aient été déjà définies – sur les conditions auxquelles seraient ensuite soumis ces départs. Les autorités américaines ont, en effet, redit, mercredi, qu'elles demeurent opposées à toute formule qui mettrait sur le même plan l'« otage » qu'est, insiste-t-on à Washington, M. Daniloff et l'« espion » qu'est M. Zakharov.

Toute la difficulté paraît donc être de trouver l'artifice permettant aux deux pays de sauver la face, ce qui est tout à fait possible et deviendrait facile après l'apaisement des passions que susciterait aux Etats-Unis la levée d'écrou de M. Daniloff.

On s'acheminerait ainsi, a indiqué au *Monde* un haut fonctionnaire américain, vers une *« solution par étapes »*. Il n'est, en revanche, pas exclu que ce respect des formes et des principes demande un certain délai, car il semble que les Soviétiques exigent, de leur côté, que soit définie, dans le cadre du compromis à venir, une procédure à appliquer dans les futurs cas d'arrestation pour espionnage de fonctionnaires ne bénéficiant pas de l'immunité diplomatique. Ces cas sont régulièrement source de difficultés et de tensions puisque les inculpations entraînent systématiquement mesures et contre-mesures de représailles.

BERNARD GUETTA.

Espionnage et diplomatie

L'affaire Daniloff a-t-elle été le résultat d'une double bavure, celle des policiers du KGB soviétique, mais aussi des autorités des Etats-Unis ? C'est ce que laisse entendre un récent article du *Wall Street Journal*, confirmé de sources américaines, sur la manière dont a été traité à New-York le cas de Guennadi Zakharov, l'employé soviétique du secrétariat de l'ONU que le FBI a arrêté le 23 août dernier.

Il apparaît, en effet, que la justice américaine s'est écartée dans cette affaire d'une pratique traditionnellement suivie jusqu'alors quand des espions soviétiques non protégés par l'immunité diplomatique (c'est le cas de Zakharov) sont pris la main dans le sac : grâce à une procédure calquée sur celle de la liberté sous caution, largement employée aux Etats-Unis pour toutes sortes de criminels, l'agent est remis en liberté provisoire sous la protection de son ambassadeur, lequel se porte garant de sa présence dans le pays en attendant le procès. Or cette mise en liberté a bien été demandée pour Zakharov par son avocat américain, M. Mage, le 27 août. Mais elle a été refusée le même jour par le juge de Brooklyn qui traitait l'affaire.

Sans doute s'agit-il d'une anomalie, admet-on aujourd'hui du côté américain. Mais cette anomalie avait été précédée d'une autre, imputable celle-là à la partie soviétique : ni l'avocat, M. Mage, ni l'ambassadeur d'URSS n'avaient signalé au département d'Etat l'existence de cette requête, comme cela se fait d'ordinaire. Les autorités politiques, non alertées, n'ont donc pu appuyer la requête de Zakharov et ont laissé les « petits juges » new-yorkais prendre seuls une décision dont ils n'ont pas mesuré les possibles retombées politiques. Mais à Moscou, les chefs du KGB n'auraient retenu que le refus de mise en liberté et décidé immédiatement d'une mesure de représailles contre un ressortissant américain.

Autre anomalie, dit-on encore : Zakharov était repéré comme agent soviétique depuis des années, mais l'on ne s'attendait pas qu'il prendrait le risque d'être pris en flagrant délit et arrêté. D'ordinaire, les agents soviétiques non protégés par l'immunité diplomatique sont chargés des premiers contacts avec les informateurs potentiels, puis, une fois le recrutement confirmé, ils passent la main à des « officiers traitants » qui, eux, ont le statut diplomatique. Les dégâts sont ainsi limités en cas d'échec. En renonçant à ces précautions, le KGB aurait donc enfreint une autre tradition, ce qui témoignerait d'un « activisme » nouveau de sa part.

Les précédents des années 60

La mise en liberté provisoire de Zakharov en échange de la liberté de Nicholas Daniloff est bien envisagée par le département d'État, mais l'on y est venu tard, dans des conditions qui rendent la solution plus longue et difficile. Il aura fallu pour cela une négociation menée beaucoup plus haut et affectant l'ensemble des relations soviéto-américaines.

La démonstration est ainsi faite une nouvelle fois des inconvénients qu'il y a à mêler espionnage et diplomatie. Lorsque l'une ou l'autre des parties en cause décide d'avaler la pilule (comme l'avait fait Andropov en 1983, après l'expulsion de France de quarante-sept ressortissants soviétiques), la page est vite tournée, et les relations reprennent leur cours normal. Lorsque l'on s'entête, c'est l'escalade et parfois la rupture.

Deux cas peuvent être rappelés à cet égard : le plus grave fut l'incident de l'avion espion américain U-2 en mai 1960, intercepté et abattu au-dessus de l'Oural par une fusée soviétique. L'avion et son pilote, Francis Power, capturé vivant, furent au centre d'une énorme querelle qui finit par faire avorter la conférence au sommet des quatre grandes puissances à Paris, quelques jours plus tard : Khrouchtchev exigeait des excuses publiques auxquelles Eisenhower se refusa. Il s'agissait pourtant – et le président américain l'admettait – d'un cas incontestable d'espionnage, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui avec Daniloff (on notera à ce propos que Powers avait droit, dans sa prison, à infiniment moins de visites et de contacts qu'aujourd'hui notre confrère américain, ce qui montre que le KGB lui-même ne doit pas considérer ce dernier comme très « dangereux »).

L'autre affaire illustre davantage encore comment les activités intempestives des « services » peuvent entraver le cours de la diplomatie et nuire aux autorités politiques. En septembre 1964, le diplomate ouest-allemand Schwirkman fut piqué au gaz toxique par un inconnu dans une église de Zagorsk, près de Moscou. Or Khrouchtchev était engagé à cette époque dans une tentative de rapprochement avec Bonn. Furieux de cet incident, il présenta des excuses au chancelier Erhard, allant jusqu'à déclarer dans un message : *« Ceux qui se livrent à des actes de ce genre veulent saper les relations entre nos deux pays. »* Quelques semaines plus tard, il était limogé, et le rapprochement avec la République fédérale dut attendre des jours meilleurs.

Ce dernier exemple doit être présent à l'esprit au moment où l'affaire Daniloff pose un problème sérieux au dialogue soviéto-américain et met en danger le sommet Reagan-Gorbatchev de la fin de l'année. Sans doute le numéro un soviétique n'est-il pas, comme Khrouchtchev, du moins on l'espère pour lui, à la veille d'une destitution, et ses relations avec le KGB et son chef, M. Tchebrikov, semblent avoir été excellentes jusqu'à présent. Mais cela ne veut pas dire que l'un comme l'autre peuvent faire ce qu'ils veulent avec les « organes ».

MICHEL TATU.

La 125e session du conseil exécutif l'Unesco

Les Etats devront faire des propositions pour le poste de directeur général

La 125e session du conseil exécutif de l'UNESCO s'est ouverte le mercredi 10 septembre à Paris. Parmi les principaux points inscrits à son ordre du jour : l'étude du programme et du budget de l'organisation pour 1988 et 1989, la préparation du troisième plan à moyen terme, au-delà de 1990, les questions de personnel ainsi que l'examen, en séance privée, de la procédure de désignation du prochain directeur général.

Retour de Harare, où il fut très largement question de la *« crise du multilatéralisme »*, M. Doudou Diène, porte-parole du directeur général, a tenu, mardi 9 septembre, à la veille de l'ouverture de la session, une conférence de presse. *« Après trois ans dans l'"œil du cyclone, nous sommes en passe de sortir de la crise »*, a-t-il déclaré, avant de faire remarquer que *« de par sa mission »* l'UNESCO est logiquement le cadre de ces débats *« durs »*, *« idéologiques »* et *« politiques »*, qui, ces dernières années, ont vivement secoué l'organisation. Sur les activités *« controversées »* de l'UNESCO, le porte-parole a indiqué qu'à ses yeux il convenait de bien distinguer les aspects *« techniques »* du débat idéologique, afin d'*« agir concrètement sur les questions de fond »*.

Au chapitre de la succession, à l'automne 1987, du directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow – qui n'a pas encore indiqué s'il briguerait un troisième mandat, – son porte-parole a précisé que le processus suivant avait été mis au point : à l'issue de ce 125e conseil exécutif, il sera demandé par lettre aux Etats membres de proposer chacun un candidat dans un délai de six mois. La liste sera rendue publique au printemps prochain. Le candidat retenu par le conseil exécutif et proposé par ce dernier à la conférence générale, en octobre 1987, devrait être le futur directeur général. Si ce choix n'était pas ratifié par la conférence, un autre candidat serait alors désigné dans les quarante-huit heures.

Egalement à l'ordre du jour du présent conseil : l'examen d'un projet de réforme proposé par M. Whitlam (Australie) concernant *« l'harmonisation de la durée des mandats des directeurs généraux des institutions spécialisées »*.

Le principe est de limiter cet exercice à deux mandats. Une disposition qui, si elle était adoptée par la conférence générale, ne concernerait que... le futur directeur général de l'organisation.

La question du personnel enfin, où de sévères économies devront être faites dans le nouveau budget, va être examinée par le conseil exécutif. A ce sujet, M. Diène a assuré que les sept cents à huit cents suppressions de postes budgétaires, directement liés aux retraits américain et britannique, avaient été compensé par des *« départs volontaires »* et le *« gel de postes vacants »*, à l'exception de *« deux licenciements effectifs »* et de *« trois cas encore en suspens »*.

La visite de M. Sarney à Washington

M. Reagan exhorte le Brésil à ouvrir ses frontières

Washington *(AFP)*. – Les questions économiques et commerciales sont au centre des discussions que le président brésilien, M. José Sarney, a depuis le mardi 9 septembre à Washington avec les dirigeants américains. M. Sarney effectue une visite de cinq jours aux Etats-Unis.

Le principal différend entre les deux pays porte sur les mesures protectionnistes adoptées en 1984 par le Brésil pour protéger son marché d'ordinateurs individuels, mesures contre lesquelles le président Reagan pourrait décider de prendre des représailles. Evoquant ce sujet de friction, M. Reagan, qui recevait son hôte, mercredi, à la Maison Blanche, a insisté sur la liberté du commerce international. *« Elle est une force vitale de progrès et d'une importance primordiale pour la santé économique de nos deux pays,* a-t-il dit. *Aucune nation ne peut s'attendre à continuer à exporter librement si ses propres marchés intérieurs sont fermés à la concurrence étrangère. »*

Le Brésil se plaint, pour sa part, des difficultés opposées par les Etats-Unis à l'entrée sur leur marché de produits manufacturés et de denrées agricoles (acier, textiles, chaussures, sucre et jus d'orange) en provenance de ses propres usines. De source américaine, on indique que les échanges bilatéraux font apparaître un excédent commercial de 12 milliards de dollars en faveur du Brésil au cours des trois dernières années.

Le tête-à-tête entre MM. Reagan et Sarney a été qualifié de *« chaleureux »* mais aussi de *« franc »* par un porte-parole américain.

Amériques

CHILI : le treizième anniversaire du coup d'Etat

L'action de groupes clandestins s'ajoute à la répression officielle

Santiago-du-Chili *(AFP, AP, UPI)*. – Le gouvernement du général Augusto Pinochet s'apprêtait à célébrer, ce jeudi 11 septembre, le treizième anniverssaire du coup d'État dans un climat de « guerre » sans merci contre les « terroristes », et de répression impitoyable de toute forme de contestation. Dans l'attente de précisions concernant le référendum dont le chef de l'Etat a annoncé la tenue mardi, le régime reconduit, après l'état de siège, l'état de *« danger de trouble de la paix intérieure »* instauré en mars 1981 lors de la promulgation de l'actuelle Constitution. Les autorités ont en outre décrété un couvre-feu total dans la capitale entre 2 heures et 5 heures du matin (heure locale). En dépit de ces mesures spectaculaires, deux attentats à la bombe, qui n'ont pas fait de victime, ont été perpétrés mercredi soir dans la banlieue de Santiago contre des bâtiments municipaux.

Le gouvernement militaire a d'autre part ordonné, mercredi, à l'agence de presse italienne Ansa de suspendre ses activités. L'interdiction, présentée par deux policiers au correspondant de l'agence et signée par le chef militaire de la région métropolitaine, le général Carlos Eugenio Ojeda Vargas, indique que la mesure sera effective *« à compter de la date présente et jusqu'à nouvel ordre »*. Le document accuse l'Ansa d'avoir diffusé *« des informations tendancieuses et fausses, qui offensent les forces armées chiliennes »*. Lundi, lors de l'instauration de l'état de siège, le gouvernement avait déjà ordonné la fermeture des bureaux des agences britanniques Reuter et Latin Reuter.

Escadron de la mort

A ces décisions répressives des autorités s'ajoutent un certain nombre d'actions de groupes non identifiés. Des partisans du régime du général Pinochet ont ainsi attaqué mardi soir à Santiago la demeure du dirigeant démocrate-chrétien Andrès Zaldivar, a affirmé, mercredi, son épouse Inès Hurtado. Proférant des insultes, les agresseurs se sont attaqués à un fils de M. Zaldivar, ont forcé une porte et ont lancé des pierres contre la maison. Cette escalade de la violence sans nom, après le meurtre, mardi, de trois opposants, dont les corps ont été retrouvés criblés de balles, devient la hantise de la population de Santiago. Les opposants craignent l'apparition d'un « escadron de la mort » à la chilienne, avec droit de vie et de mort sur les opposants au régime militaire. Selon la commission des droits de l'homme, trois autres militants auraient subi mercredi le même sort. La commission procède en ce moment à une enquête sur ces nouveaux cas de répression.

Les menaces directes et intimidations à l'encontre des défenseurs de l'opposition – chez eux – leurs domiciles, par des groupes de civils puissamment armés et le visage le plus souvent dissimulé sous des cagoules sont devenues fréquentes pour certaines dirigeants de gauche, selon des témoignages directs recueillis par l'AFP. Le commandement de la cinquième division de l'armée de terre chilienne a cependant publié un communiqué *« condamnant avec force »* l'assassinat de José Carrasco Tapia, journaliste à la revue *Analisis*. Le commandement de cette division demande que les assassins soient arrêtés et châtiés avec *« toute la rigueur de la loi »*. C'est la première fois depuis le rétablissement de l'état de siège qu'une institution militaire condamne la « liquidation » sommaire d'un opposant.

Les Etat-Unis ont de même condamné l'assassinat des trois opposants. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a indiqué que les Etats-Unis attendent du gouvernement chilien qu'il mène une *« enquête complète »* et qu'il *« traduise en justice les responsables de ces crimes. »*.

L'incertitude persistait, d'autre part, encore mercredi soir, concernant le sort des trois prêtres français arrêtés lundi dans le quartier ouvrier de la Victoria, les Pères Pierre Dubois, Jacques Lancelot et Daniel Caruette. Peu après que l'archevêché de Santiago eut annoncé avoir été informé par le ministère de l'intérieur de leur prochaine expulsion, le sous-secrétaire à l'intérieur, M. Alberto Cardemil, affirmait en effet que le cas des trois religieux était encore *« à l'étude »*.

VERS L'OUEST, DU NOUVEAU: SAN FRANCISCO LET'S GO!

Air France, compagnie n°1 vers les USA, continue son effort d'expansion en proposant à ses passagers de nouvelles possibilités de voyages. San Francisco devient à partir du 28 septembre, la 7ᵉ escale d'Air France aux Etats-Unis desservie en vol direct après Washington, New York, Anchorage, Los Angeles, Chicago et Houston. Un vol par semaine, le dimanche, reliera Paris à San Francisco en Boeing 747 avec le choix de 3 classes : Air France Première, Air France Le Club, et la Classe Economique.

Fruit d'un long effort de négociations pour offrir à ses passagers de nouvelles ouvertures sur le continent Nord Américain, San Francisco et bientôt Miami sont les preuves de la volonté d'Air France d'aller toujours plus loin pour mieux satisfaire ses passagers.

HCM

AIR FRANCE 

VERS LES USA

Proche-Orient

Le sommet Moubarak-Pérès à Alexandrie

Le rôle des Etats-Unis a été déterminant

LE CAIRE
de notre correspondant

Le sommet Moubarak-Pérès aura finalement lieu, même si sa tenue a été décidée *in extremis*. Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, rencontre le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, ce jeudi 11 septembre en début d'après-midi à Alexandrie. C'est le vice-premier ministre et le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, qui a annoncé mercredi soir la tenue du sommet au terme d'une réunion extraordinaire du cabinet.

Le conseil des ministres, présidé par M. Ali Loutfi, revenu précipitamment d'une visite de travail à Londres, venait d'approuver le projet d'accord sur le recours à l'arbitrage international afin de résoudre le litige frontalier de Taba. L'accord était paraphé deux heures plus tard, à 0 heure 30, à l'Hôtel Mena House, au pied des pyramides, par MM. Nabil El Arabi, chef de la délégation égyptienne aux négociations sur Taba, Badr Hamman, membre de la délégation, Avraham Tamir, directeur du cabinet du premier ministre israélien, David Kimche, directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, et Frank Wisner, ambassadeur des Etats-Unis au Caire.

La signature de cet accord, sur la petite plage d'un kilomètre carré située au nord du golfe d'Akaba en mer Rouge, met un terme à quatre années d'âpres négociations.

Chaque détail juridique, chaque mètre carré du tracé cartographique, a été passé au peigne fin par les négociateurs au cours d'éprouvantes séances de travail. Les pourparlers ont vraiment commencé à progresser après la tournée au Proche-Orient, en août, du vice-président américain, M. George Bush.

En fait, la situation ne s'est débloquée qu'au cours des derniers jours, et notamment durant les sessions marathons du mercredi 10 septembre. La veille, les négociations avaient failli prendre fin, et la délégation israélienne était sur le point de rentrer chez elle. Le projet d'accord butait toujours sur deux points : la délimitation exacte du périmètre de l'enclave et le choix des arbitres. Nul n'était d'accord sur le lieu où devait être placée la dernière borne frontalière, devenue célèbre sous le numéro matricule 91. Par ailleurs, Egyptiens et Israéliens divergeaient sur le choix des trois personnalités indépendantes qui doivent, avec deux juristes représentant Israël et l'Egypte, former la commission d'arbitrage. Les négociateurs ne sont parvenus à surmonter ces obstacles qu'après avoir consulté à plusieurs reprises les plus hautes autorités de leurs gouvernements respectifs. La commission d'arbitrage, selon M. Meguid, doit se réunir dans un mois à Genève et dispose de dix-huit mois pour trancher le litige.

Le rôle de M. Richard Murphy a vraisemblablement été déterminant. Les Etats-Unis estiment, en effet, depuis des mois que la question de Taba *« doit être dépassée »*. Washington semble avoir donc mis tout son poids dans la balance pour forcer une conclusion. Les Etats-Unis accordent une importante aide civile et militaire – près de 6 milliards de dollars en 1986 – à Israël et à l'Egypte depuis la signature du traité de paix en mars 1979. Cette aide est irremplaçable, tant pour Le Caire que pour Tel-Aviv. La crise due à l'effondrement des prix du pétrole et à la baisse des virements des expatriés égyptiens dans le Golfe a coûté à l'Egypte plus de 2,5 milliards de dollars, ce qui ne fait qu'accroître le déficit de la balance des paiements. C'est pour combler une partie de ce déficit que Le Caire a demandé à Washington de faire passer la part de liquidités prévues au niveau de l'aide civile de 110 millions de dollars à 500 millions de dollars.

Toujours dans la même intention, les Egyptiens ont demandé une réduction des taux d'intérêt sur leur dette militaire, totalisant 4,6 millions de dollars. De plus, Le Caire a demandé à Washington d'intervenir auprès du FMI pour que ce dernier allège ses conditions en vue de lui accorder des prêts de plus de 1 milliard de dollars. Les Etats-Unis avaient, par l'entremise de M. Bush, répondu par la négative. La situation a-t-elle évolué entre-temps ? Cela reste encore difficile à dire. Les négociations actuellement en cours avec le FMI, dont une délégation se trouve en ce moment au Caire, ne sont toujours pas terminées.

En acceptant donc la tenue d'un sommet, dont il approuvait le principe mais qu'il semblait vouloir reporter aux calendes grecques, le président Moubarak a donné la priorité au danger de déstabilisation pouvant résulter de la crise économique. L'Egypte est dépendante de l'étranger pour plus de la moitié des besoins alimentaires de ses cinquante millions d'habitants. Une pénurie de pain est aux yeux du gouvernement du Caire bien plus dangereuse que les foudres d'une opposition – qu'elle soit de gauche ou islamiste – hostile à ce sommet.

Le danger que représente la montée en puissance des maximalistes musulmans ne peut, par ailleurs, être contenu que si l'armée reste loyaliste : il faut donc la choyer, grâce, notamment, aux armes et aux dollars américains. Or le Congrès se montrait de plus en plus réticent, au cours des deux dernières années, en ce qui concerne l'aide militaire à l'Egypte. Une bonne partie des sénateurs et des représentants étaient opposés à une aide militaire accrue à l'Egypte de M. Moubarak, un pays qui a gelé la normalisation des relations avec Israël et rappelé son ambassadeur à Tel-Aviv en septembre 1982.

En acceptant l'accord sur Taba, le raïs a admis ses corollaires : sommet, envoi à nouveau d'un ambassadeur à Tel-Aviv et normalisation. C'est lui-même qui a subordonné ces trois questions à la signature d'un accord sur Taba.

En ce qui concerne les relations avec les Arabes, le chef de l'Etat égyptien semble avoir cédé au désenchantement. Il n'est pas parvenu à réconcilier la Jordanie et l'OLP ou à convaincre M. Yasser Arafat d'accepter la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Soudan, qui était le principal allié de l'Egypte, se rapproche de plus en plus du colonel Kadhafi. L'Irak et les pays du Golfe n'ont toujours pas rétabli leurs relations avec l'Egypte, même si des progrès ont été réalisés. De plus, la Ligue arabe que l'Egypte cherchait à réintégrer n'a plus qu'une existence fantomatique. Quant à la Libye et à la Syrie, elles ont été classées dans la catégorie des irrécupérables.

Le risque est de voir les Etats modérés suivre Tripoli et Damas dans leur condamnation de l'Egypte. Dans ce cas, le raïs se retrouverait dans la même situation que Sadate après la signature du traité de paix. Un Sadate qui, lors de l'avant-dernier sommet avec le premier ministre israélien Menahem Begin, en 1981, avait été dans l'embarras du fait du raid contre le réacteur nucléaire irakien de Tammouz.

Le sommet d'Alexandrie marque un tournant pour la politique égyptienne en général et pour le président Moubarak en particulier. C'est non seulement la première fois que M. Moubarak rencontre un premier ministre israélien en sa qualité de chef d'Etat, mais c'est aussi la fin de l'image anti-israélienne d'un raïs qui ne s'est rendu en Israël qu'une fois, en mai 1979, pour quelques heures seulement.

Le sommet d'Alexandrie ne sera vraisemblablement qu'une prise de contact où la forme dominera le fond. Egyptiens et Israéliens divergent, en effet, sur le principal : comment résoudre la question palestinienne ? Pour l'Egypte, il faut passer par l'OLP et évacuer totalement la Cisjordanie et la bande de Gaza, alors que pour Israël il n'est pas question de reconnaître l'organisation de M. Arafat ou de faire des concessions sur les colonies déjà établies dans les territoires occupés.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Taba : « un principe »

Huit cents mètres de plage sur le golfe d'Akaba, un hôtel de luxe, quelques touristes et de nombreux militaires, le poste frontière de Taba disputé entre Israël et l'Egypte n'est qu'un territoire d'un kilomètre carré, à 8 kilomètres au sud du port israélien d'Eilat. Sur cette étroite bande de sable longeant la mer Rouge, à l'extrême sud d'Israël, un building de béton domine les quelques paillotes, palmiers et baraquements de militaires, l'hôtel *Sonesta*, qui surprend les voyageurs arrivant du désert du Sinaï.

Les Israéliens qui ont gardé le contrôle de l'enclave de Taba, après la restitution du Sinaï en avril 1982, ont commencé dès cette époque la construction de cet hôtel cinq étoiles : 352 chambres à 100 dollars la nuit, une piscine, une marina. Le *Sonesta* est devenu une sorte de symbole pour les Israéliens, de même que Taba. *« Plus qu'une plage, c'est un principe »*, déclarait en 1982 M. Shmuel Taggar, l'assistant du maire d'Eilat. – *(AFP.)*

La douzième rencontre au sommet

Le sommet d'Alexandrie sera la douzième rencontre égypto-israélienne depuis la visite historique du président Sadate à Jérusalem, en novembre 1977.

Voici la liste de ces rencontres :

– 19-21 novembre 1977 : sommet Sadate-Begin à Jérusalem ;

– 25 décembre 1977 : rencontre Sadate-Begin à Ismaïlia (140 kilomètres à l'est du Caire) ;

– 5-17 septembre 1978 : négociations tripartites de Camp David aux Etats-Unis ;

– 26 mars 1979 : signature du traité de paix israélo-égyptien à Washington ;

– 2-3 avril 1979 : visite officielle de Menahem Begin au Caire ;

– 25 mai 1979 : deuxième visite du président Sadate en Israël, à Beersheva, capitale du Neguev ;

– 10 juillet 1979 : visite de Menahem Begin au Caire.

– 5-7 septembre 1979 : troisième visite du président Sadate en Israël, à Haïfa ;

– 7-9 janvier 1980 : visite de M. Begin à Assouan, en haute Egypte ;

– 4 juin 1981 : sommet Begin-Sadate à Charm-El-Cheikh (Ophira), dans le Sinaï.

– 25-26 août : sommet Sadate-Begin à Alexandrie. – *(AFP.)*

مكبر من الاصل

La cohabitation et la lutte du gouvernement contre le terrorisme

M. Chirac ne peut ni ne veut libérer Georges Ibrahim Abdallah

Le gouvernement affirme qu'il n'est pas question de libérer Georges Ibrahim Abdallah et que la situation juridique du détenu ne permet pas au pouvoir politique de prendre une telle décision.

Un voyage en Corrèze le dimanche 7 septembre, une réunion du conseil de sécurité intérieure le lendemain à Paris, puis la visite du chancelier Kohl, le conseil des ministres du mercredi suivi d'un voyage à Caen, un déplacement à Toulouse, des réceptions de personnalités étrangères à l'hôtel Matignon, un discours prononcé à l'Institut des hautes études de défense nationale vendredi, un voyage à Alger le lendemain, enfin, dimanche 14 septembre, une participation à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » : la semaine de M. Chirac telle qu'elle était prévue sur son agenda était déjà bien remplie.

Le terrorisme a alourdi ce programme avec la visite impromptue à l'Hôtel de Ville lundi 8 septembre alors que le conseil de sécurité étudiait les mesures à prendre après l'attentat manqué du RER et avec une nouvelle réunion de cette instance mercredi après le conseil des ministres. Cela ne signifie pourtant pas que la lutte contre le terrorisme soit devenue la préoccupation exclusive du premier ministre. Il serait en effet bien maladroit de faire croire aux poseurs de bombes qu'ils réussissent à accaparer toutes les pensées et toutes les actions du gouvernement.

Le dilemme qui s'est posé aux membres du conseil de sécurité intérieure de mercredi a été cependant de choisir entre des actions secrètes à mener par les services de police et de renseignement et des mesures annoncées publiquement pour enrayer tout risque de psychose publique. La diversité des dispositions arrêtées devrait permettre de mêler ces deux solutions.

On n'exclut donc pas que les décisions prises soient perceptibles rapidement dans certains de leurs effets. M. Chirac parlera lui-même de certaines d'entre elles en une prochaine occasion. Celle-ci pourrait se situer après son retour d'Alger, où il aura, le samedi 13 septembre, la possibilité d'évoquer avec les autorités de ce pays le problème du terrorisme. L'Algérie n'a-t-elle pas déjà joué un rôle de bons offices au moment où Gilles Peyrolles, enlevé au Liban le 23 mars 1985, avait été relâché le 1er avril suivant par les FARL contre une promesse de libération de Georges Ibrahim Abdallah ?

Pour le moment, il n'est pas question, dit officiellement le gouvernement, de libérer de sa prison le chef présumé de la Fraction armée révolutionnaire libanaise. Cette éventualité a été repoussée catégoriquement par M. Balladur lors de « L'heure de vérité » lorsqu'il a dit : « *Ce serait une renonciation devant la violence et une idée chimérique qui ne nous est pas venue à l'esprit.* »

Le ministre d'Etat reflétait le sentiment prédominant à l'hôtel Matignon tel qu'il s'était manifesté le matin même au conseil de sécurité intérieure. On s'y était, dit-on, montré particulièrement irrité de certains articles de presse qui laissaient entendre que le premier ministre n'avait pas exclu l'éventualité d'une mise en liberté d'Abdallah.

Pour étayer ce démenti, on a demandé une note au ministère de la justice sur la situation judiciaire du détenu. Celle-ci démontre que le gouvernement ne peut décider lui-même la mise en liberté conditionnelle d'un condamné. Il peut simplement ne pas s'opposer à l'avis favorable pour une telle liberté. (Cet avis devrait être donné par la commission nationale spéciale prévue à cet effet, après conclusions de la commission locale statuant sur une demande du détenu.) On affirme donc à l'hôtel Matignon : « *Il ne s'agit pas d'être favorable ou défavorable : il y a ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire dans le cadre d'une procédure précise fixée par la loi.* » On ajoute rituellement : « *La justice doit suivre son cours.* » Et l'on insiste : « *Le gouvernement ne s'est jamais orienté vers la libération.* »

La solidarité de M. Mitterrand

Le rôle d'Ibrahim Abdallah dans l'action terroriste a été, en revanche, évoqué lors de la réunion du conseil de sécurité, la police possédant à son sujet des présomptions nombreuses et des suspicions convergentes. Aux ministres participant à ce conseil, comme aux convives du déjeuner des dirigeants de la majorité, la veille, M. Chirac a donné l'impression, selon l'expression de l'un d'eux, « *qu'il prenait l'affaire du terrorisme très au sérieux* ». L'attentat du bureau de poste de l'Hôtel de Ville, dans lequel il a vu une provocation directement lancée contre lui-même, a encore accru sa détermination.

On ajoute à l'hôtel Matignon que le premier ministre a apprécié la valeur du télégramme de solidarité que lui a aussitôt adressé M. Mitterrand, qui est, depuis, tenu au courant des grands axes de l'action menée par le gouvernement. Malgré les polémiques sur les responsabilités des socialistes, engagées par MM. Chalandon et Pasqua, malgré les violentes déclarations de MM. Lang et Dumas, anciens ministres socialistes, M. Chirac s'en tient à la solidarité et à l'« *esprit d'union nationale* » manifestés par les principaux dirigeants socialistes dans un premier temps.

Toutefois, M. Chirac se doute bien que cet état d'esprit, dont il se félicite, ne durera pas, et que les divergences politiques réapparaîtront vite, sur d'autres terrains, entre l'opposition et la majorité. Déjà M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, a rappelé que le problème du découpage électoral constituait toujours une pomme de discorde et il a conseillé au président de la République de ne pas signer l'ordonnance si le gouvernement ne tenait pas suffisamment compte de l'avis du Conseil d'Etat.

Du côté de la majorité, cette question est évoquée avec moins de nervosité qu'avant les attentats. Ainsi, alors que ce problème avait été l'unique objet des conversations du déjeuner de la majorité du 2 septembre, il n'y a été fait aucune allusion à celui du 9. M. Edouard Alphandery, député UDF (barriste) du Maine-et-Loire, ne cachait pas son sentiment en nous disant : « *Nous n'allons pas chipoter le gouvernement sur des limites de cantons, alors que des bombes explosent ; les gens ne comprendraient pas qu'on embête le gouvernement avec cela.* » De tels sentiments renforcent la conviction de M. Chirac en un vote favorable de sa majorité s'il devait soumettre le projet de découpage électoral au Parlement. Le premier ministre affirme qu'il ignore tout des intentions de M. Mitterrand au sujet de la signature des ordonnances et qu'il est vain de chercher à percer celles-ci. Il est en revanche persuadé que son éventuel refus ne serait pas l'occasion d'un « clash » politique de l'ampleur de celui qui a accompagné l'affaire sur la privatisation le 14 juillet.

M. Chirac considère d'ailleurs que ses relations avec M. Mitterrand « *ne vont pas mal dans l'ensemble* », hormis quelques problèmes de « préséance » en matière de politique étrangère que l'on considère à Matignon comme relativement mineurs, mais qui obligent les deux hommes à « *se surveiller du coin de l'œil* ».

ANDRÉ PASSERON.

M. Balladur : « le mal absolu ! »

A propos du terrorisme, M. Edouard Balladur a notamment déclaré, le mercredi 10 septembre, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 : « *Le terrorisme, c'est le mal absolu ! C'est aussi grave que le nazisme ! Il faut donc le combattre et le combattre par tous les moyens : par tous les moyens, cela veut dire n'en exclure aucun. Aujourd'hui même, le premier ministre a présidé une réunion consacrée à la lutte contre le terrorisme, et il tiendra sûrement lui-même à faire savoir dans les jours qui viennent les décisions qu'il a prises. Je crois que, contrairement à ce qui a été dit, le premier ministre, M. Chirac, n'a pas fait un appel à la délation, et puisqu'on cite Israël en exemple, je rappelle qu'en Israël, la population tout entière s'est associée à la lutte contre le terrorisme, et c'est cela qu'a dit le premier ministre. Il a dit que si tous les Français ne prenaient pas eux-mêmes en main ce problème pour lutter contre le terrorisme, nous n'y arriverions pas. Il ne faut pas dans cette affaire, comme dans les autres d'ailleurs, tout attendre de l'Etat, c'est l'affaire de l'ensemble des citoyens, de tous les citoyens. Et c'est aussi une affaire de coopération internationale. Je crois qu'il faut accroître la coopération entre tous les Etats d'Occident et les associer ensemble pour la lutte contre le terrorisme et ne jamais céder au terrorisme.*

» Je sais quels peuvent être la douleur, les affres, les angoisses des familles des otages, mais céder une fois au terrorisme, c'est y céder ensuite chaque fois, c'est s'affaiblir chaque fois davantage, et je crois que, pour un pays civilisé comme la France, ça serait un risque immense. Ce ne sont pas des affaires qu'on règle en vingt-quatre heures ni même en huit jours. La France a les moyens de lutter contre le terrorisme pour peu que les pouvoirs publics et le gouvernement en aient la ferme volonté. Cette ferme volonté, nous l'avons ! Ces moyens, nous les avons et nous les utiliserons ! »

Interrogé sur une mesure de grâce ou de remise de peine en faveur de terroristes emprisonnés, M. Balladur a répondu : « *Je crois que c'est une renonciation devant la violence et que, de surcroît, c'est une idée chimérique et vouée à l'inefficacité. Donc, ça n'est pas une idée qui nous est venue à l'esprit.* »

(Lire page 8 les déclarations de M. Balladur sur la situation économique.)

Le choix de la fermeté

(Suite de la première page.)

Au fur et à mesure que se rapprochait l'échéance de l'ordonnance électorale, réapparurent supputations, hypothèses et, pour certains, espoir de crise à Matignon, signes d'agacement à l'Elysée.

Est-ce l'influence modératrice de M. Balladur ? Toujours est-il que, professant, chiffres à l'appui, que le premier ministre a besoin de temps pour réussir, le « premier des ministres » a fait prévaloir l'idée qu'il faut écarter la crise. M. Chirac a donc prestement rectifié le tir : en moins de quarante-huit heures, le président s'est vu consulté avant la visite de M. Kohl (alors que M. Chirac s'était posé jusqu'alors, vis-à-vis du chancelier, en rival du président) et avant le discours sur la défense que le premier ministre doit prononcer, vendredi, à l'IHEDN. D'autres gestes de bonne volonté ont suivi.

Et les tragiques événements de ces derniers jours ont donné l'occasion au président de témoigner sa « solidarité » au gouvernement. A leur tour, les principaux responsables socialistes, notamment MM. Jospin et Mauroy, s'employèrent à créer un climat d'union nationale. quelle ne fut pas leur surprise d'avoir, pour toute réponse, les *proclamations* polémiques de MM. Chalandon, Pasqua et Peyrefitte ! Haro donc sur la gauche, par qui le terrorisme est arrivé.

Prédisposer à... la coexistence

Curieuse classe politique que la nôtre ! En bonne logique, la cohabitation devrait avoir un mérite, celui de prédisposer les uns et les autres à... la coexistence. D'autant plus que les intérêts vitaux du pays sont en jeu. C'est le contraire qui se produit. A un président qui rappelle sa présence, son pouvoir et ses convictions en adoptant une ligne de fermeté, le gouvernement ou ses porte-parole répondent par une mise en cause de « l'héritage ». En clair, le message est le suivant : si M. Dumas reconnaît qu'il a lui-même promis d'élargir Ibrahim Abdallah, nous libérerons ce terroriste, car la parole de la *France doit être respectée*.

Tant que M. Dumas se tait, nous ne pouvons rien faire. Il faut donc comprendre que, dans les deux cas, *c'est* la faute à M. Dumas ! Oui, comme chacun sait, est proche du président...

A cela, les socialistes répondront qu'au moment de cette promesse, faite en échange de la libérationd de Gilles Peyrolles, enlevé au Liban, M. Dumas ne savait pas qu'Ibrahim Abdallah était un si gros poisson. La DST n'a découvert l'ampleur des six attentats de l'intéressé qu'après la restitution de Gilles Peyrolles.

La négociation souterraine

Il y a donc d'un côté un président qui n'est peut-être pas fâché, de voir s'embourber à leur tour, aujourd'hui, ceux qui l'accusaient promptement hier de s'enliser ; et d'un autre côté, un gouvernement qui cherche à se défausser sur le gouvernement précédent. Sans doute faut-il voir là un goût prononcé pour « *les luttes politiques inutiles* », comme dit M. Balladur, plutôt que l'amour de la cohabitation. Résultat : M. Mitterrand ne peut qu'être encouragé dans l'idée qu'il lui faudra non seulement inciter le premier ministre à un autre comportement, mais aussi marquer lui-même davantage sa propre différence avec le gouvernement.

Reste l'interrogation que l'on peut nourrir sur le premier ministre lui-même. A l'égard du président, M. Chirac n'a pas choisi la meilleure façon de faire durer la cohabitation, alors même qu'il y a intérêt. Car la polémique lancée par ses amis (et alimentée par... M. Dumas lui-même !) peut signifier soit qu'il ne les « tient » pas, soit qu'il joue double jeu. Par rapport à l'opinion, M. Chirac n'est pas apparu au meilleur de lui-même. Comme s'il avait été piégé, après avoir cru pouvoir résoudre par sa seule capacité négociatrice un problème au demeurant effroyablement complexe. Il avait tiré de la libération de deux des otages français du Liban une légitime fierté, et peut-être une excessive confiance.

La voie de la négociation souterraine, par ses propres soins, lui a valu d'être lui-même pris pour cible, par Hôtel de Ville interposé.

En cette matière moins qu'en tout autre, personne ne saurait se réjouir des malheurs de nos gouvernants, qui se devraient sans doute d'être moins présomptueux.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Réunie en congrès à Anvers

L'Union internationale des syndicats de police opposée à toute libération anticipée de terroristes

ANVERS
de notre envoyé spécial

Le congrès de l'Union internationale des syndicats de police (UISP) (1), qui, après trois jours de débats à Anvers (*Belgique*), a clos ses travaux le 10 septembre, a adopté, à l'unanimité, une résolution sur le terrorisme.

Les congressistes demandent notamment qu'aucun terroriste condamné ne puisse bénéficier d'une libération anticipée dictée par des raisons d'opportunité ou consécutive à un chantage ; ils estiment également que le terrorisme ne doit pas faire l'objet d'une traitement judiciaire différent de celui qui s'applique aux autres crimes.

Ces deux points de la résolution visent le débat qui se déroule actuellement en France après les récents attentats, et le chantage qu'exerce le Comité de solidarité aux prisonniers politiques arabes (CSPPA), en exigeant la libération d'Ibrahim Abdallah, chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). C'est d'ailleurs à la demande de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) qui constituait la délégation française que l'UISP a ajouté ces précisions à son texte.

Au centre des préoccupations de la FASP figure moins le chef des FARL qu'Anis Naccache, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Chef du commando qui, *en 1980, a tenté d'assassiner dans sa* retraite de Neuilly M. Chapour Bakhtiar, Anis Naccache figure parmi les trois hommes dont le CSPPA demande régulièrement la *libération. Pour les policiers français*, celle-ci serait d'autant plus inopportune que, lors de l'attaque de Neuilly, le commando a tué l'un des fonctionnaires qui assuraient la protection de *M. Chapour Bakhtiar* tandis qu'un autre était grièvement blessé. La FASP, a précisé dans les couloirs du congrès son secrétaire général M. Bernard Deleplace, est *fermement opposée à toute* libération d'Anis Naccache.

De plus, les congressistes ont exhorté les gouvernements à harmoniser leurs législations antiterroristes de façon à disposer de textes uniques qui permettraient d'engager des poursuites judiciaires dans tous les pays européens. L'UISP demande aussi de faciliter les procédures d'extradition, de favoriser la création d'un organisme d'information et de coordination antiterrorisme et d'envisager les moyens pour que la politique des « *frontières ouvertes* » ne favorise pas avant tout les activités criminelles.

L'UISP ne se fait cependant pas trop d'illusions sur la portée de ses demandes puisque, dans le dernier point de sa déclaration, elle souligne : « *Le présent congrès remarque que si les dirigeants des gouvernements européens, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen ont fait de nombreuses déclarations exprimant leur opposition au terrorime et leur détermination de le vaincre, de telles déclarations n'ont pas été suivies d'actions significatives de la part des gouvernements des pays où des actes de terrorisme ont eu lieu.* »

GEORGES MARION.

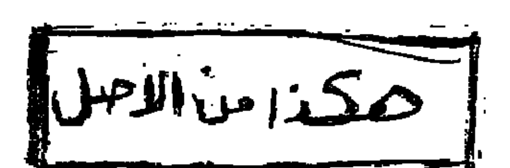
(1) L'UISP groupe environ cinq cent mille policiers de seize nations européennes.

● **La manifestation « contre les terrorismes » : précision.** — M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du Parti socialiste, qui a participé au défilé du mardi 9 septembre, à Paris, « Contre tous les terrorismes », *nous prie de préciser* qu'il figure parmi les organisateurs de cette manifestation (*le Monde* du 11 septembre).

RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 11 septembre, les propos de Me Georges Kiejman, avocat des Etats-Unis dans l'affaire Abdallah, ont été malencontreusement déformés. Il fallait lire : « *Ce n'est pas au juge d'instruction d'établir les preuves, mais les charges* [et non pas : « et les charges »], *c'est à la cour d'assises de dire un jour si ces preuves sont suffisantes.* »

● **PS : pas de polémique.** — Le *bureau exécutif du PS a déclaré, le mercredi 10 septembre : « L'heure n'est pas à la vindicte politicienne. Les difficultés que rencontre aujourd'hui la droite au pouvoir pour assurer la sécurité devraient l'inciter à plus de cohérence et de décence. Les propos de MM. Pasqua, Toubon, Peyrefitte et Chalandon sont non seulement injustifiés, mais indignes. Ils mettent en cause la cohésion de la nation au moment ou la communauté nationale doit manifester sa solidarité.*

» Le gouvernement, responsable de la sécurité publique, doit exprimer clairement sa volonté de ne pas céder au chantage sous quelque forme que ce soit. Il lui appartient de mettre en œuvre les moyens légaux dont il dispose. »


مكتبة من الاجل

Politique

M. Edouard Balladur à « L'heure de vérité »

Au cours de l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité » à laquelle il participait, le *mercredi 10 décembre*, pour la première fois, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, *a annoncé ou confirmé* un certain nombre de mesures concernant la fiscalité, les prix et le contrôle de changes.

● L'extension du système de la décote aux familles à bas revenus aura pour résultat d'exonérer complètement d'impôt sur le revenu deux millions de contribuables (portant à onze millions sur vingt-quatre millions *et demi les foyers fiscaux ne payant rien*). L'extension de ce système aura de plus pour résultat d'alléger l'impôt pour deux autres millions de contribuables. Le système de la décote était jusqu'à présent réservé aux personnes seules, sans charge de famille. Il n'était accordé qu'aux contribuables dont l'impôt est inférieur à certaines limites. Pour les revenus de 1985, celle-ci était de 4 300 F. La décote était égale à la différence entre cette limite et le montant d'impôt. Un impôt de 2 796 F par exemple était ramené à 1 292 F (4 300 – 2 796). La décote va être relevée à 4 400 F pour les revenus de 1986.

● Déduction pour frais de garde des enfants : elle est relevée de 5 000 F à 10 000 F.

● Le montant des impôts sera réduit de 3 à 4 % pour toutes les tranches du barème *en 1987 (revenus de 1986). En 1988* (revenus de 1987), le montant des impôts sera de nouveau réduit en moyenne de 5 %. Soit 8 % en deux ans.

● Le taux maximal du barème est ramené de 65 % à 58 % pour le calcul de l'impôt 1987 sur les revenus de 1986. Dans trois ans, c'est-à-dire en 1990, le taux le plus élevé sera ramené à 50 %.

● Le prélèvement fiscal de 0,4 % destiné à la Sécurité sociale sera peut-être supprimé en 1988.

● L'impôt sur les grandes fortunes est supprimé. – Pour les sociétés, les impôts sont réduits de 4 milliards (le taux de l'impôt sur les bénéfices passe de 50 % à 45 %) et pour la taxe professionnelle, de 5 milliards. Il n'y aura pas de déduction fiscale pour investissement.

● Garanties données aux contribuables : les perquisitions douanières et fiscales ne seront plus possibles que sous contrôle judiciaire. L'imposition d'office du contribuable sera supprimée, sauf si l'administration peut fournir des preuves. La taxation forfaitaire d'après les éléments du train de vie sera modifiée. Le barème sera revu, et le contribuable pourra apporter la preuve que ses revenus sont inférieurs à ceux qui ressortent de l'application du barème sur les éléments du train de vie.

● Privatisation : le recours aux « actions spécifiques » (équivalent des « golden share ») pour empêcher une entreprise étrangère de prendre le contrôle d'un groupe français sera plus fréquent qu'il n'avait d'abord été prévu. Ce système qui devait initialement s'appliquer aux entreprises privatisées à caractère stratégique (défense, énergie) pourrait être étendu à d'autres activités (santé...). L'Etat pourra ainsi contrôler le capital des entreprises dont l'activité répond à des critères d'indépendance nationale.

● Liberté des prix : totale à la fin de l'année, sauf pour les livres (régime spécifique).

● Hausse des prix du tabac (mais la fiscalité sur ce produit ne sera pas modifiée).

● Contrôle des changes : nouveau train de libération annoncé dans quinze jours.

« Nous gouvernons pour l'ensemble des Français »

Voici les principaux extraits des déclarations de M. Balladur.

« Pour la première fois depuis trente ans, les dépenses publiques, les dépenses de l'Etat, augmenteront en France moins que la hausse des prix, a indiqué d'emblée le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. *Ça ne s'était pas vu depuis trente ans. Et grâce à cet effort qui permet la baisse du déficit, qui en dix-huit mois passera de 160 milliards à 130 milliards, nous avons pu consacrer 27 milliards à des baisses d'impôts. »*

« Il y a d'abord dans les décisions que nous avons prises une mesure en faveur des revenus les plus modestes (...). Deux millions de foyers ne paieront plus d'impôt du tout (...) et deux millions en paieront moins. » M. Balladur a alors cité plusieurs exemples incorporant une *« autre règle que nous avons instituée : les déductions de revenu imposable pour frais de garde d'un enfant de moins de cinq ans passent de 5 000 à 10 000 F. « Un couple marié, avec deux enfants, et qui a un enfant avec des frais de garde : s'il a un revenu de 8 500 francs par mois, ce couple a payé en 1986 : 2 111 francs d'impôts ; en 1987, il ne paiera plus d'impôt du tout.*

» Deuxième exemple : un couple qui a un revenu de 10 000 francs par mois, et qui a toujours deux enfants dont un enfant avec frais de garde, impôt 1986 : 3 853 francs, impôt 1987 : 2 423 francs, soit 1 400 francs de moins, soit à peu près un tiers d'impôt de moins. » Pour un revenu de 15 000 francs, il y aura, selon M. Balladur, 1 000 francs d'impôts de moins, et pour un revenu de 20 000 francs, 1 700 francs d'impôts de moins.

« Cela prouve bien que notre effort concerne toutes les tranches de revenu, y compris les cadres. »

Interrogé sur le nombre croissant de Français qui ne paient pas du tout d'impôts sur le revenu, contrairement à ce qui se passe à l'étranger, M. Balladur a répondu : *« Il est tout à fait normal que le tiers des Français environ ne payant pas l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la dépense* [TVA] *d'une certaine manière rétablit l'équilibre. On me dit que ce n'est pas comme cela à l'étranger. Il est de fait qu'en Allemagne les cadres supérieurs paient sans doute moins d'impôts qu'en France, et l'ouvrier en paie d'avantage. Il est de fait qu'en Angleterre c'est sans doute aussi la même chose. Mais je me rappelle une phrase que disait souvent le président Pompidou : « Les Allemands sont des Allemands et les Français sont des Français. » Nous avons nos habitudes, nous préférons souvent ne pas accorder un place excessive à l'impôt direct, c'est la traditon française. »*

Après avoir confirmé que, pour les tranches moyennes du barème, il y aurait une baisse de 3 à 4 % de l'impôt *« à tous les niveaux »* et que, dans les trois ans, la tranche supérieure ne serait plus imposée qu'à 50 %, M. Balladur a pris certains engagements : *« L'année prochaine, nous aurons un programme d'allégement de l'impôt sur le revenu* [pour 1988] *du même montant* [qu'en 1987] *: de 10 à 12 milliards de francs (...)*

Au sujet de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, le ministre de l'économie et des finances a déclaré : *« Cet impôt sur les grandes fortunes, les gens riches ne le payaient pas en fait (...). Nous ne gouvernons pas pour un petit nombre de Français contre la grande majorité des Français. Nous gouvernons pour l'ensemble des Français. Ce que nous avons en tête, c'est de relancer l'ensemble de notre économie par deux moyens. Le premier, c'est la baisse des impôts qui sont trop lourds en France, et pour cela il faut réduire les déficits. Le second, c'est la liberté : liberté des changes, liberté des prix, liberté des entreprises, liberté dans tous les domaines possibles, liberté des travailleurs à l'intérieur des entreprises. »*

Le relèvement des cotisations sociales était-il inéluctable ? *« Il y a actuellement dix millions de personnes de plus de soixante ans en France. Dans une quinzaine d'années, il y en aura quinze millions. Comment paierons-nous les retraites ? Il faut commencer à y réfléchir mais je ne suis pas du tout partisan de mesures autoritaires en la matière. Bref, il y avait un déficit de la Sécurité sociale.*

» Que fallait-il faire ? Un déficit de 60 milliards du régime général de Sécurité sociale, c'est égal à 10 % de ses recettes, à peu près. Devait-on augmenter les cotisations ? Le gouvernement a décidé de ne pas augmenter les cotisations des entreprises pour une raison très simple. Nous avons besoin de relancer l'emploi, nos entreprises ont trop de charges. Savez-vous que pour 100 francs de salaire, on payait 65 francs de charges il y a cinq ans et qu'on en paie 75 francs aujourd'hui. C'est là la cause fondamentale de la faiblesse de notre industrie et spécialement à l'exportation. » » Les cotisations personnelles, c'était le système (...) qui avait ma préférence. Il y avait un autre système qui était de relever un impôt qui avait été institué il y a trois ans, puis abrogé, et qui était un supplément de l'impôt sur le revenu. Nous avons pris un système intermédiaire : 0,4 % au titre de l'impôt sur le revenu, 0,7 % au titre des cotisations sociales. »

Interrogé sur la réduction du nombre de fonctionnaires, notamment de ceux du fisc, M. Balladur a répondu : *Il y a quinze ans, en 1970, il y avait deux millions de fonctionnaires, il y en a deux millions et demi maintenant. Peut-on dire que la France soit mieux administrée, mieux gérée, mieux gouvernée qu'elle ne l'était il y a quinze ans ? Personne ne le soutiendrait. Je crois qu'il y a un effort à faire pour développer la productivité dans l'administration et donc pour réduire le nombre des fonctionnaires. »*

La situation économique s'améliore-t-elle ?

« Je suis confiant dans l'évolution de notre économie. Il y a parfois un sentiment de scepticisme chez les Français qui considèrent que les choses tardent à venir. Ils n'aperçoivent pas de changement assez rapide. Depuis quelques mois, la situation de notre économie va s'améliorant. Nous avions une croissance de 1 % en 1985, elle sera supérieure à 2 % en 1986.

» Pour la première fois, on aperçoit certains indices rassurants et prometteurs sur l'emploi. Pendant cinq ans, nous avons perdu 600 000 emplois. Or, pour la première fois cette année, on peut estimer que les entreprises ne perdront plus d'emplois.

» Sommes-nous condamnés pour toujours par la fatalité à avoir 2,5 millions de chômeurs, c'est-à-dire plus de 10 % de la population ? Eh bien, je ne le crois pas. Je crois que nous pouvons améliorer cette situation grâce au développement de notre économie, grâce à la croissance, grâce aux libertés qu'on donne aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers, grâce à la baisse des déficits, grâce à la baisse des charges des entreprises. Nous commencerons à sentir une amélioration dans le troisième trimestre de 1987. Je pense qu'en 1987, notre économie créera plus d'emplois qu'il n'en sera détruit. »

Interrogé sur les « petits boulots », le ministre a précisé : *« Je serai tout prêt à examiner favorablement des mesures créatrices d'emplois en même temps qu'elles auraient un but social pour les personnes handicapées (...) qui emploient une aide à domicile ou les personnes âgées qui emploient une aide à domicile. On pourrait envisager soit une incitation fiscale sous la forme de déduction de l'impôt sur le revenu, soit peut-être un allégement de charges sociales. »*

Les privatisations

Interrogé sur la privatisation, M. Balladur a déclaré : *« Elle a d'abord et avant tout pour objectif de donner à l'ensemble des Français la propriété des grandes entreprises de leur pays. Il n'y a pas en France assez d'actionnaires. Il y en a beaucoup moins qu'à l'étranger. Il faut que les Français s'intéressent à leurs entreprises. Ce que nous voulons atteindre par la privatisation c'est de diffuser la propriété entre des millions d'actionnaires. C'est pour cela que nous avons prévu que 10 % des actions seraient réservées au personnel avec des conditions préférentielles d'achat ou de prêt. »*

A la question *« Qu'est-ce qui peut juridiquement empêcher des entreprises étrangères de se porter acquéreurs des actions qui sont sur le marché et de devenir majoritaires dans les entreprises privatisées ? »*, le ministre a répondu : *« Théoriquement rien, sauf si l'on institue une action de préférence, que détiendrait l'Etat, et qui lui permettrait de contrôler l'évolution des choses. Mais ce risque existe actuellement pour l'ensemble des entreprises privées françaises et ce risque existait pour les entreprises qui étaient privées avant 1982. »*

Au sujet des « actions de préférence » qui permettraient à l'Etat de contrôler le capital d'une firme française, M. Balladur a ajouté : *« C'est une méthode peu libérale. Elle ne peut durer que cinq ans. Elle ne sera instituée que dans quelques cas où elle sera jugée nécessaire, sans doute plus nombreux que je ne le croyais au départ. »*

Parlant de l'attitude des patrons français, le ministre, après avoir déclaré : *« Ils ont beaucoup réclamé... Il m'est arrivé de m'impatienter un peu »*, a reconnu qu'il les trouvait *« trop timorés »*.

Le puzzle incomplet

(Suite de la première page.)

La cohérence incertaine économiquement – mais pas forcément politiquement – de ces mesures n'a guère été justifiée, non plus que ce particularisme français qui veut que l'impôt indirect y joue un rôle croissant. Voilà pourtant qui rendra plus difficile l'intégration européenne et qui contredit les propos souvent tenus par le gouvernement d'un rapprochement de la politique économique de la France avec celle des autres grands pays.

Pis, les prélèvements sociaux annoncés naguère par M. Séguin ont bien pour résultat – *pour les* classes moyennes de l'impôt – un maintien de la pression fiscale. Par *un trait grossier mais juste*, le budget de 1987 peut se résumer – quoi qu'en ait dit le ministre – par le fait que les cadres payeront pour les riches et pour les pauvres. Voilà pourquoi M. Balladur est contraint de s'engager – *exercice périlleux* tant est incertaine la conjoncture à venir – sur la baisse des impôts (5 % supplémentaires) de 1988. Elle seule permet de justifier la promesse passée de M. Chirac (une réduction d'impôt de 8 %) et d'avancer que *« sur deux ans »* la pression fiscale baissera. Dangereuse promesse.

D'autres s'indigneront qu'une politique plus douce pour les nantis ne s'accompagne pas de l'affirmation d'une vraie lutte contre la fraude (au moment où les contrôles fiscaux sont amoindris) ; ou souligneront les excès du jugement sur la sécurité sociale (après tout il y avait 30 milliards de francs en trésorerie fin 1985 et la retraite à soixante ans ne saurait à elle seule expliquer tous les problèmes à venir) ; voire s'étonneront des propos sur l'emploi car l'inversion de la tendance des suppressions d'emplois date de 1985 (même si c'est bien en 1986 que les créations dépassent de nouveau les destructions). En outre, cette évolution n'empêchera pas le développement du chômage compte tenu des entrées sur le marché du travail.

Plus que les noms des *« premières privatisées »* déjà largement répandus, on retiendra surtout la reconnaissance par M. Balladur qu'il est difficile *« en théorie »* de s'opposer à des prises de contrôle des groupes industriels français par des intérêts étrangers, en même temps que sa volonté d'accorder à l'Etat un droit de préférence (qui permet *« en fait »* de s'opposer à de tels mouvements) dans *« des cas plus nombreux »* qu'il ne le pensait.

Mais, au-delà de ces décisions ponctuelles et de l'incantation *« d'un changement en profondeur de la société française »*, du *« nouveau cap pris ou choisi »*, on continue de s'interroger sur la politique économique qui sous-tend l'action du gouvernement. La *« libération des forces vives de l'économie »*, pour nécessaire qu'elle soit dans de nombreux cas, repose d'abord sur un vœu pieux : que les acteurs inventent ensuite leur propre texte.

Il ne suffit pas de rêver au développement d'un capitalisme populaire pour s'assurer que les grands groupes financiers, étrangers notamment, ne reprendront pas en main les affaires privatisées. Il ne suffit pas non plus d'accorder à toutes les entreprises la plupart des mesures réclamées par le patronat pour être sûr d'une reprise plus nette de l'investissement et de l'embauche. *« L'impatience »* de M. Balladur à l'égard des chefs d'entreprise n'aurait de sens que si les taux d'intérêt réels n'étaient pas si élevés et donc dévastateurs pour l'investissement.

Bref, le libéralisme voulu par M. Balladur appelle sans doute, dans sa logique même, un souffle qui n'est visiblement pas dans la nature du ministre d'Etat.

BRUNO DETHOMAS.

Sécurité sociale : une présentation incomplète du déficit

Pour faire « passer » les décisions gouvernementales et opposer *la baisse des prélèvements* proprement fiscaux à la hausse des prélèvements sociaux – même si une partie s'effectue à travers une contribution sur les revenus – M. Balladur a dramatisé le déficit du *régime général* de sécurité sociale pour 1986 et 1987, en annonçant un chiffre de 60 milliards de francs sur les deux ans.

Ce chiffre n'est pas vraiment inexact, même s'il est un peu gonflé, *puisque* le rapport présenté en juillet à la commission des comptes de la Sécurité *sociale prévoyait 20 milliards de* francs de déficit pour l'exercice 1986 et 37 milliards pour 1987 sans les mesures de financement prises par le gouvernement (augmentation de 0,7 % de la cotisation vieillesse à compter du 1er août 1986, et contribution de 0,4 % sur les revenus de 1985 et 1986).

Mais la présentation est incomplète : elle oublie la présence d'un excédent de trésorerie de 30 *milliards* de francs, ce qui *ramène* à des dimensions moins dramatiques le besoin de *financement pour 1986 et 1987*. Du coup, les mesures prises, rapportant 20 milliards de francs sur *les deux années*, permettent de voir l'avenir avec un peu plus de sérénité.

Cette dramatisation est d'ailleurs quelque peu en contradiction avec l'optimisme professé ensuite par M. Balladur, le ministre a un effet estimé que l'on pourrait dès 1988 supprimer la contribution de 0,4 %, et même plus tard (il est vrai *que « ce n'est pas pour demain »*) programmer une baisse des cotisations sociales. *En fait, il a jeté* une pierre dans le jardin de son collègue des affaires sociales. Fidèle à l'orthodoxie budgétaire exprimée par le rapport de M. Renaud de la Genière, il souhaite que les régimes sociaux soient financés par des cotisations, il ne l'a pas caché, et a invité implicitement M. Philippe *Séguin à suivre son exemple de* réduction des déficits.

Sur les causes du déficit du régime général, M. Balladur a aussi quelque peu simplifié l'analyse en attribuant la *« cause principale »* à l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite à taux plein, *« réforme non financée »*, un argument déjà utilisé par plusieurs membres du gouvernement. Selon le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale, le « surcoût » imputable à cette réforme est évalué à 9 milliards de francs en 1985, *11,5 milliards en 1986 et* 13,5 milliards en 1987, soit la moitié du déficit prévu pour ces deux années.

En *outre*, il ne faudrait pas *oublier que l'une des raisons de* l'abaissement de l'âge de la retraite était le désir du gouvernement de gauche de supprimer la garantie de ressources qui, assurant plus de 70 % du salaire antérieur, avait rencontré un succès grandissant (le nombre d'entrées en garantie de ressources s'est élevé à 134 200 en 1982, après 117 000 en *1981) et qui, elle aussi, n'était* pas financée pour les années suivantes, puisque son déficit devait s'élever, prévoyait-on, à 10 milliards de francs en 1983 et 15 milliards en 1985, et que les partenaires sociaux, patronat compris, souhaitaient une aide de l'Etat.

Mais le gouvernement de gauche a sous-estimé le coût de la réforme (évalué à 7 ou 8 milliards de francs seulement en 1985) et négligé *l'effet de ce transfert de déficit de l'assurance-chômage sur l'assurance-vieillesse* : désormais soixante ans apparaît comme l'âge normal de cessation d'activité, et l'on incite les entreprises à « dégraisser » en se débarrassant des salariés les plus âgés.

GUY HERZLICH.

Logement : deux poids, deux mesures

Les banques devraient écouter les recommendations de leur ministre de tutelle pour alléger la charge de remboursements d'emprunts contractés pour l'achat d'un appartement à l'époque où les taux d'intérêt *étaient plus élevés* : *au coup par* coup, elles les *« convertiront »* ou les *« étaleront »* dans le temps.

Mais tout dépendra de l'obstination, des capacités de négociation et du poids financier de ces emprunteurs des années 1980 à 1984. Les banques ne sont pas prêtes enffet à se battre entre elles sur cette renégociation des emprunts immobiliers, en en faisant un argument pour s'attirer de nouveaux clients. Elles *connaissent trop le risque* qu'elles courent. Si tous les emprunteurs exigeaient, et obtenaient, un réaménagement de leur dette au taux actuel, elles connaîtraient les mêmes difficultés que les caisses d'épargne et de retraite américaines (les *savings and loans*) qui ont dû faire appel à la générosité fédérale pour ne pas mettre la clé sous le paillasson, puisque aux Etats-Unis, cette renégociation est de droit.

La nécessité de limiter ces conversions de prêts conduit inévitablement à une inégalité de *traitement* des emprunteurs, *les* meilleures conditions étant réservées aux «bons dossiers», à ceux dont *les* ressources sont suffisantes pour qu'ils soient de bons clients.

Quant aux autres, ceux qui, malgré la faiblesses de leurs *revenus*, ont décidé de faire construire leur maison, ils ne peuvent envisager de perdre *l'aide personnalisée au logement* (APL), qui est la pierre angulaire de leur montage financier. Ils *sont de plus en plus nombreux* à ne pouvoir faire face à la progressivité de leurs remboursements mensuels. On aidera au coup par coup ceux dont la situation est la plus difficile (retards de paiement, mise en vente du logement). M. Méhaignerie, le ministre du logement, l'a promis.

JOSÉE DOYÈRE.

Paiements courants : un excédent qui ne date pas d'aujourd'hui

Le ministre de l'économie a annoncé avec une certaine solennité que la balance des paiements courants avait *été excédentaire* sur les sept premiers mois de l'année de 15 milliards *de francs alors qu'elle était* déficitaire de 6 milliards en 1985 sur les mêmes sept premiers mois de l'année. S'agissait-il d'un événement ? Les paiements courants s'étaient déjà nettement redressés au deuxième trimestre 1985 (+ 10,7 milliards de francs). Sur l'ensemble de l'année 1985, l'excédent des transactions courantes a été de 3,1 milliards de francs, ce qui contrastait avec les déficits enregistrés depuis 1979.

Il reste à espérer que les excellents résultats du premier semestre se confirmeront au cours des six derniers mois de l'année. On peut espérer en effet un net redressement de la balance commerciale (dû essentiellement à la diminution de moitié de la facture pétrolière). Mais le tourisme ne procurera pas autant de devises en 1986 qu'en 1985 : avec 35,8 milliards de francs d'excédent, il avait presque compensé l'année dernière à lui seul le déficit commercial (– 41,8 milliards en termes de paiements courants).

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 10 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ADMINISTRATIONS FISCALE ET DOUANIÈRE

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administrations fiscale et douanière. Conformément aux orientations fixées lors du conseil des ministres du 23 juillet, neuf mesures concrètes, proposées par la commission pour l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administrations fiscale et douanière, seront inscrites dans la loi de finances pour 1987. Elles visent trois objectifs :

1) *Mieux garantir la liberté individuelle.* – Sauf en cas de flagrant délit, les perquisitions en matière douanière et en matière de contributions indirectes seront désormais placées sous le contrôle de l'autorité judiciaire.

2) *Supprimer ou aménager les procédures les plus contraignantes.* – La possibilité pour l'administration d'imposer d'office un contribuable sur ses dépenses personnelles sera supprimée. La taxation forfaitaire d'après certains éléments du train de vie sera désormais réservée à des cas limitativement énumérés. Le contribuable aura la possibilité d'apporter la preuve contraire.

3) *Assurer aux contribuables de meilleures garanties.* – Les mesures adoptées en ce sens, qui faciliteront les relations entre les citoyens et l'administration fiscale, sont les suivantes :

– Suppression de la rectification d'office du bénéfice ;

– Octroi automatique du sursis de paiement sous réserve de la constitution de garanties suffisantes ;

– Généralisation de la mise en demeure avant toute procédure d'office ;

– Fixation des pénalités applicables par le supérieur hiérarchique du vérificateur ;

– Elargissement des droits du contribuable devant le juge de l'impôt ;

– Attribution systématique de la charge de la preuve à l'administration en cas de litige sur la valeur vénale d'un bien soumis à la TVA ou aux droits d'enregistrement à l'occasion de sa vente.

Les autres propositions de la commission feront l'objet d'un projet de loi complétant les droits et garanties des contribuables qui sera déposé au Parlement avant la fin de l'année.

● STATISTIQUES

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres un projet de loi régissant l'utilisation de données administratives pour l'établissement de statistiques d'intérêt général. Le projet porte sur la transmission à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ou aux services statistiques ministériels d'informations nominatives recueillies par les services publics dans le cadre de leur mission. (...) Le projet ne s'applique ni aux données à caractère pénal ni aux données relatives à la santé.

● PATRIMOINE MONUMENTAL

Le « plan-patrimoine » s'ordonnera autour de deux axes : conservation et communication.

I. – **En matière de conservation, six orientations majeures ont été retenues :**

– Améliorer la connaissance du patrimoine, en donnant plus de cohérence aux interventions des services chargés de l'inventaire et de la protection juridique des monuments ;

– Choisir, en fonction des urgences, des domaines d'action prioritaire faisant l'objet de programmes pluriannuels : sites archéologiques urbains, cathédrales, jardins historiques, patrimoine rural, archives d'architecture, savoirs populaires.

– Rétablir des relations de confiance avec les partenaires de l'Etat ;

– Améliorer le fonctionnement des institutions, notamment en réexaminant la structure et la composition de la Commission supérieure des monuments historiques.

– Développer l'éveil et la formation aux disciplines du patrimoine :

– Garantir les crédits nécessaires dès le budget de 1987 ; pour les exercices ultérieurs, le principe d'une loi-programme sur les monuments historiques et les sites archéologiques a été décidé.

II. – **Un effort nouveau sera accompli pour rendre le patrimoine accessible à une majorité de Français.**

Décès de Charles Beaupetit sénateur du Loir-et-Cher

Charles Beaupetit (div. maj.), sénateur de Loir-et-Cher, est mort, le mardi 9 septembre, à la suite d'une longue maladie. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Jacques Bimbenet.

[Né le 27 avril 1921 à Sassay (Loir-et-Cher), Charles Beaupetit, géomètre-expert, était entré au conseil municipal de Montoire en 1959 et en était le maire depuis 1969. Conseiller général depuis 1965, il avait été élu pour la première fois en 1974 et réélu en 1983 au Sénat, où il était inscrit au groupe de la Gauche démocratique.]

[Agé de cinquante-huit ans, M. Jacques Bimbenet (*div. maj.*), *assureur, est* maire de Contres, sa ville natale, depuis 1971 et conseiller général depuis 1976.]

● Deux préfets en congé spécial. – Le conseil des ministres a accordé le bénéfice du « congé spécial » à MM. Jean Bereaux, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris, et Georges Fragny, préfet hors cadre. M. Jean Thieblemon, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mermaz : un pied en l'air

M. Louis Mermaz, député de l'Isère et ancien président de l'Assemblée nationale, a affirmé, le mercredi 10 septembre sur RTL, à propos du projet de découpage électoral, que *« si le dossier devait rester en l'état »*, M. Mitterrand *« ne serait pas du tout enclin à signer »* l'ordonnance. *« Si le gouvernement ne devait pas tenir compte d'éventuelles observations du Conseil d'Etat,* a ajouté M. Mermaz, *je souhaiterais pour ma part, que [le président] ne signe pas ».*

L'ancien président de l'Assemblée a estimé que M. Mitterrand sera *« probablement »* candidat à la prochaine élection présidentielle. *« Je vois mal l'actuel président de la République rester longtemps un pied en l'air. Donc je pense que, par un mouvement naturel des choses, il sera amené à être à nouveau candidat ».*

M. Barrot : dérisoire

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS et député UDF de Haute-Loire a estimé, le mercredi 10 septembre, qu'il serait *« dérisoire »* que le président de la République transforme le débat sur le découpage électoral en *« grande querelle politique »*, et que *« ce serait rendre un très mauvais service à la démocratie et au pays »* au moment où les Français doivent faire face au terrorisme comme au chômage. *« Un découpage idéal n'existe pas,* a ajouté M. Barrot. *Le gouvernement a fait un effort, il s'est imposé un certain nombre de disciplines ».*

M. Rocard : cadeaux

M. Michel Rocard affirme, dans l'édition du jeudi 11 septembre du *Courrier picard* que *« les dénationalisations sont réalisées dans les plus mauvaises conditions, au risque de fragiliser davantage notre outil économique et de faire des cadeaux royaux à nos concurrents américains et japonais. » « Pour le plaisir de l'idéologie,* ajoute M. Rocard, *mettre l'essentiel de l'encadrement du secteur public français industriel et bancaire en situation d'insécurité, faire nommer par l'Etat de nouveaux dirigeants à la tête de ces entreprises pour des raisons à dominante politique, cela n'est pas sain. »*

L'ancien ministre conclut : *« Nous sommes dans une politique réactionnaire. Personne ne peut dire ou penser qu'au bout du compte les socialistes et les chiraquiens font au gouvernement des choses assez peu différentes. »*



La préparation des élections sénatoriales

Dix départements en toute tranquillité

Dans dix départements, les élections sénatoriales du 28 septembre ne devraient être que simple formalité, compte tenu des résultats enregistrés lors des élections municipales de 1983 et des cantonales de mars 1985. Les socialistes n'auront aucune difficulté à préserver leur bastion de la Haute-Vienne. Les deux sénateurs sortants, MM. Robert Lancournet et Louis Longequeue, sont assurés de leur réélection. Dans huit autres départements, c'est la majorité qui règne en maître. Dans la Vienne, on devrait assister une nouvelle fois à la victoire du *« monorysme triomphant »*. Avec toutefois deux modifications à prévoir : M. Jean-Marie Bouloux (UDF) laisse son siège à M. Guy Robert (CDS), l'ancien suppléant de M. René Monory au Sénat, le ministre de l'éducation nationale se faisant provisoirement suppléer au palais du Luxembourg par un autre conseiller général de la Vienne, M. Jacques Grandon (CDS).

Autre changement dans les Deux-Sèvres. L'un des deux sénateurs sortants de la majorité, M. Jacques Menard, laisse son siège à un autre UDF, M. Jean Dumont (PR), maire de Thouars.

Dans l'Yonne enfin, M. Paul Guillaumot (PR) est remplacé par le conseiller général M. Henri de Raincourt (PR), qui fera équipe avec M. Jean Chamant (RPR). Dans les autres départements, aucune modification. En Seine-et-Marne, malgré les quelques velléités du RPR, les quatre sénateurs sortants se représentent et seront donc réélus : MM. Etienne Dailly (Rad.), Jacques Larché (PR), Paul Séramy (CDS), tous trois de l'UDF, et M. Philippe François (RPR).

En Haute-Saône, les deux sénateurs du groupe RI, MM. Pierre Louvot et Michel Miroudot, n'ont aucune inquiétude. Il en va de même dans les Vosges pour MM. Christian Poncelet (RPR) et Albert Voilquin (PR). Dans la Somme enfin, reconduction et réélection acquise des trois UDF, MM. Max Lejeune, Charles-Edmond Lenglet et Jacques Mossion.

La région Alsace est la seule région concernée dans sa totalité par ce renouvellement sénatorial (sept sénateurs sortants, tous de la majorité, dont six centristes). Incertitude tout de même dans le département du Haut-Rhin, où les socialistes et le RPR disputent au CDS son troisième siège.

Heureux comme centriste en Alsace

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Heureux comme centriste en Alsace ! Ce pourrait être un slogan. C'est une réalité. Le centre en Alsace vit plutôt bien. Symbole de cette prospérité, place du Temple-Neuf à Strasbourg, un grand immeuble cossu, 300 mètres carrés de bureau, siège de la fédération CDS du Bas-Rhin. La première de France.

Après avoir cassé du gaullisme depuis vingt bonnes années, profité habilement des errements de l'ancien patron du RPR alsacien, M. André Bord, tiré un maximum d'avantages de la crise existentielle et pratiquement permanente jusqu'en 1981 des socialistes du cru, les centristes n'ont jamais manqué la moindre élection pour enfouir encore un peu plus profond leurs racines dans le bon vieux terreau alsacien des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Leur patrimoine est impressionnant : cinq députés, six sénateurs tous renouvelables le 28 septembre. La présidence du conseil régional, la présidence et la majorité dans les deux conseils généraux, Strasbourg et sa communauté urbaine, Haguenau, Saverne, Colmar, Thann, la présidence des associations départementales des élus locaux. Il est difficile de faire mieux.

Comment expliquer une telle emprise ? Sans doute vaudra-t-il mieux parler des centrismes, de toutes ces strates qui à la longue auront contribué à la consolidation de la place forte d'Alsace. D'abord le centrisme historique et traditionnel, vieux de plus d'un siècle, fondé sur l'histoire d'une région qui a appris à se méfier de toutes les idéologies, de droite comme de gauche, forgé par une forte tradition religieuse et renforcé enfin par les grands mouvements syndicaux et populaires. Ce centrisme est avant tout un état d'esprit.

Depuis cinq ans, il s'est enrichi et apparenté de plus en plus à un nom : celui de M. Raymond Barre. Une vague barriste a déferlé sur l'Alsace, rejetant les gadgets giscardiens. Depuis son retrait du pouvoir (1981), l'ancien premier ministre n'a jamais laissé passer une année sans visiter cette région. Ses déboires du 16 mars dernier ne semblent guère avoir provoqué d'états d'âme chez ses partisans alsaciens. *« Son tempérament sec et carré colle parfaitement à la mentalité de l'Alsacien,* observe un responsable centriste. *Cet homme représente toutes les vertus que nous attendons traditionnellement d'un homme politique. »*

Centrisme de tradition, centrisme barriste, et d'abord centrisme de notables et de gestionnaires. *« Tout centriste alsacien sera apprenti notable, aspirant notable et notable »*, remarque un responsable du CDS. En Alsace plus qu'ailleurs, le poids des hommes a toujours été plus fort que celui des idées. Ces deux principes de base ont engendré trois inconvénients : le manque d'ardeur militante d'un CDS local qui *« préfère avoir des élus plutôt que des colleurs d'affiches »*, un problème de renouvellement des hommes. *« C'est tellement confortable d'être élu centriste,* ironise l'un d'entre eux, *que l'on n'a pas envie de quitter la place. »* Enfin, un problème de concentration des pouvoirs qui conduit à dénoncer, y compris dans les rangs centristes, *« la pratique de ces nouveaux préfets »* ou, comme l'on dit à gauche, de *« ces petits potentats »*.

« Ringard »

Discernant le risque, le remuant maire centriste de Saverne, M. Adrien Zeller, avait tenté d'inciter ses amis à être davantage présent sur le terrain des idées. Initiatives alsaciennes, son association s'était donné pour objectif d'apporter *« la matière grise à des élus mangés par la pratique du quotidien »*. Mais il semble que depuis son entrée au gouvernement, le secrétaire d'Etat aux affaires sociales ait à son tour été dévoré par le mal qu'il pressentait...

Le débat n'est pas nouveau. Mais il prend une nouvelle vigueur. Le procès de ce centrisme de notable, *« centrisme d'établissement et ringard »*, selon la gauche, est à nouveau instruit à l'occasion de la campagne pour les élections sénatoriales. Aux yeux de l'opinion, le sénateur a toujours personnalisé le notable par excellence. Que dire en Alsace, où le sénateur centriste cumule souvent et prend le pas sur ses collègues députés ? Mais ce procès-là se conduit, pourrait-on dire, à deux vitesses. Selon la valeur étalon du poids des hommes en place et de ceux qui postulent à la leur ravir.

Dans le Bas-Rhin, pas plus qu'il y a neuf ans où leur liste avait atteint une moyenne frôlant les 70 %, les quatre sénateurs sortants de la majorité n'ont guère de souci à se faire pour leur réélection. M. Daniel Hoeffel, président du conseil général, président du groupe centriste au Sénat et possible successeur de M. Alain Poher, et M. Marcel Rudloff, maire de Strasbourg, qui a encore renforcé en mars dernier sa position à la présidence du conseil régional, restent deux personnalités incontestées dans le département. M. Louis Jung, le troisième centriste, a eu le bon goût de se faire propulser au début de cette année à la présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, pour éviter tous désagréments ultérieurs, et M. Paul Kauss est un RPR plus centriste que chiraquien. Sur consigne de Paris, l'état-major local du RPR a ravalé ses exigences et, faute d'avoir des hommes suffisamment aguerris pour rivaliser avec *« cette majorité bulldozer »*, les socialistes se contenteraient de faire mieux que les 7 % de 1977 et de *« permettre à un certain nombre d'élus qui ne se déclarent pas de manifester leur sympathie pour le PS »*. *« Nous ne devons pas,* soutient leur député, Mme Catherine Trautmann, *avoir le socialisme honteux. Inutile de gommer nos étiquettes. Les Alsaciens regardent la droiture des personnes et attendent que les élus expriment leurs préoccupations. Nos sénateurs sont près des gens, mais ils manquent de perception dans les domaines économique et sociologiques. »* Bref, pour les socialistes du Bas-Rhin, des élections sénatoriales ne serviront ni plus ni moins qu'à prendre date pour l'avenir, en attendant que les hommes installés vieillissent et s'affaiblissent.

En revanche, les nerfs sont beaucoup plus tendus dans le département voisin du Haut-Rhin, où est en jeu la réélection de trois sénateurs centristes sortants, MM. Henri Goetschy, le bouillant président du conseil général, Pierre Schiele, le maire de Thann, et Charles Zwickert, le doyen d'âge. Dans ce département, le procès des notables est d'une autre ampleur.

Contestation d'abord dans leur propre camp après le refus de M. Zwickert de laisser sa place à un autre centriste, le président de la chambre d'agriculture M. Jean Steib, et le choix du suppléant de M. Goestschy contraire aux votes des militants. Contestation au sein de la majorité : le RPR, fort de sa percée des municipales de 1983 et surtout de ses résultats qui lui permirent de dépasser l'UDF aux dernières élections législatives, ne supporte plus l'hégémonie centriste. Après bien des palabres, conclus par l'impossibilité de constituer une liste commune, le RPR du Haut-Rhin a lancé la sienne, conduite par une personnalité d'envergure, M. Hubert Haenel, maire de Lapoutroie, maître de requête au Conseil d'Etat, ancien secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature, proche de M. Giscard d'Estaing et passé sur le tard au RPR. Il a désigné son adversaire : M. Goetschy : *« Je n'ai rien contre lui personnellement. C'est la façon dont il représente le département et le personnalise qui me déplaît. »*

Homme contre homme. Le jeune ancien ministre socialiste M. Jean-Marie Bockel a relevé à son tour le défi. Ses résultats aux dernières élections législatives ont confirmé son influence croissante dans le département. A la tête de la liste du PS, il veut poursuivre le travail de sape *« de cette structure vieillie »* du centrisme haut-rhinois et prouver que, à leur tour, *« les grands électeurs peuvent voter Bockel »*. *« Il y a de plus en plus, ici, de gens orphelins de leur idéal MRP. A nous de recueillir cet héritage qui est en déshérance »*, observe-t-il.

« J'ai l'espoir de faire un score », soutient M. Bockel. *« Notre liste va faire mal »*, prévient-on au RPR. De part et d'autre, le but est de ravir un siège. Poursuivant *« son travail d'auscultation »* entrepris depuis un mois auprès de chacune des trois cent trente-sept communes du Haut-Rhin, le trio sortant affecte l'insouciance. *« Un Alsacien juge sur pièce et non sur du baratin,* répond M. Goetschy. *On ne peut rien nous reprocher, nous avons travaillé et on ne voit pas qui ferait mieux... »* Leurs collègues du Bas-Rhin se montrent moins assurés. Ils se demandent si les premiers nuages au-dessus de leur oasis centriste n'arriveront pas par le sud.

DANIEL CARTON.

L'assurance socialiste en Haute-Vienne

LIMOGES
de notre correspondant

Les socialistes détiennent solidement les responsabilités-clés de la Haute-Vienne. Ils sont assurés, parmi les huit cent quatre-vingt-neuf grands électeurs, d'une large majorité. Les candidats du PS, MM. Louis Longequeue, maire de Limoges, et Robert Laucournet, maire d'Isle, sont tous deux sortants. En 1977, ils avaient été élus dès le premier tour, le premier avec 64,80 % des suffrages, le second avec 57,86 %. Cette différence de traitement avait été attribuée à la rivalité entre deux notables qui appartiennent à deux courants différents du PS. M. Longequeue se situe dans le courant dominant et M. Laucournet dans le courant Mauroy.

En 1977, M. Laucournet, alors premier secrétaire de la fédération socialiste de Haute-Vienne, avait été en désaccord avec la candidature de M. Longequeue, qui se présentait pour la première fois aux élections sénatoriales. Ce désaccord avait été sanctionné par un nombre de grands électeurs suffisant pour faire apparaître un écart de près de sept points entre les scores des deux colistiers, écart qui pourrait, semble-t-il, se répéter lors du prochain scrutin.

Le PCF présente M. Roland Mazouin, ancien député (il était le suppléant de M. Marcel Rigout, devenu ministre de M. Mauroy, maire de Saint-Junien, seconde ville de la Haute-Vienne, et par M. Bernard Ebenstein, professeur à l'UER de lettres de Limoges et conseiller municipal de cette ville. M. Mazouin a exprimé des positions vigoureusement critiques contre la politique de la direction du PCF. En 1977, les candidats communistes avaient recueilli 28,65 % des suffrages.

La majorité gouvernementale, divisée lors des dernières législatives, a conclu un pacte de réconciliation. M. Albert Brerand (RPR) aura un suppléant UDF et M. Claude Thuillier (UDF), un suppléant RPR.

G. C.

RECTIFICATIF. — Dans notre compte rendu de la campagne pour les élections sénatoriales en Haute-Savoie (*le Monde* du 11 septembre), une erreur de transmission a altéré l'orthographe du nom de deux personnalités en présence : MM. Yves Sautier (et non Santier) et Henri Briffod (et non Buffod). En outre, M. Gollet, conseiller général de Thones, se prénomme Jacques et non pas Jean.

Le découpage électoral

La commission des « sages » de nouveau saisie

Le ministre de l'intérieur a fait savoir, jeudi 11 septembre en fin de matinée, quelques heures avant la réunion de l'assemblée générale plénière du Conseil d'Etat à propos de l'ordonnance sur le découpage électoral, que la commission des « sages », qui avait en premier lieu examiné ce projet, sera de nouveau réunie.

« Le Conseil d'Etat, indique le ministère de l'intérieur, *a émis le souhait, afin d'éviter tout risque de contentieux, de voir la commission instituée par l'article 7 de la loi du 11 juillet 1986 à nouveau saisie du projet de découpage, pour les douze départements où le gouvernement, tout en respectant l'orientation indiquée par la commission, a établi un projet différent. »*

Le ministre de l'intérieur précise que, *« en conséquence* [il] *vient de demander à la commission de se réunir dans les meilleurs délais. Son avis sera rendu public dans les conditions fixées par la loi et transmis au Conseil d'Etat »*.

Les socialistes froissés par « le Pli »

L'analyse du découpage électoral faite par la lettre confidentielle *le Pli* (*le Monde* du 11 septembre), proche de M. Joxe, a été évoquée par le bureau exécutif du PS, mercredi 10 septembre, et à l'occasion de la réunion du bureau du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale. Les députés socialistes présents ont vivement critiqué les conclusions de cette publication, qui juge que le découpage n'est pas une *« tricherie »*. A ceux qui ont été froissés, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée a répondu qu'il est totalement étranger à cette analyse, et qu'elle n'engage en rien le groupe parlementaire. La ligne de critique virulente du découpage par le PS a donc été confirmée lors du bureau exécutif.

Les dirigeants du PS ont également fixé aux 13 et 14 décembre la date de la convention nationale sur l'emploi, dont le principe, sur proposition de M. Laurent Fabius, avait été arrêté, lors de la précédente convention du parti, les 28 et 29 juin. Cette convention sera préparée par un comité directeur.

● **M. Jospin abandonne son siège de conseiller de Paris.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS et tête de liste socialiste pour les élections législatives partielles du 28 septembre en Haute-Garonne, a affirmé à Toulouse : *« Selon le code électoral, le 29 septembre, je deviendrai automatiquement député de la Haute-Garonne et ne serai plus député de Paris. En ce qui concerne mon siège de conseiller de la Ville de Paris, je ne ferai pas comme M. Chirac avec la Corrèze, mais je démissionnerai le 11 octobre. »*

Le projet de loi-programme pour le développement de l'outre-mer

M. Bernard Pons se déclare assuré d'avoir les moyens de conduire une politique ambitieuse dans les DOM

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, est, actuellement, un homme heureux. Au cours de sa première visite officielle à la Réunion, du 11 au 13 septembre, il va pouvoir confirmer que son projet de loi-programme *« pour le redressement économique et social »* des DOM et des deux collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte sera assorti de décisions financières substantielles. Les arbitrages rendus par M. Jacques Chirac lui ont été favorables, contre l'avis de certains hauts fonctionnaires du ministère du budget.

Le développement économique et social de l'outre-mer fera donc partie des priorités gouvernementales. Cela ne paraissait pas acquis au début de l'été. Les services administratifs du ministère du budget rechignaient, en effet, à l'idée que l'Etat puisse contracter des engagements chiffrés pour les cinq ans à venir dans les DOM.

En outre, un point particulier posait un autre problème : le cabinet de M. Pons évaluait à environ 3 milliards de francs le coût du programme de rattrapage social inscrit au programme électoral du RPR afin d'assurer aux départements d'outre-mer « une priorité sociale globale » par rapport à la métropole (sans qu'il s'agisse toutefois d'un alignement pur et simple). Or le calcul de la direction du budget évaluait ce coût à 13 milliards de francs. Devant une telle différence d'appréciation, le premier ministre s'était refusé à trancher. Chacun avait été prié de refaire ses comptes. C'est le calcul du ministère des DOM-TOM qui a finalement été jugé correct.

A la Réunion, le ministre précisera, en tout cas, que son projet de loi comportera un montant de *« 3 milliards de mesures nouvelles »* dans le cadre d'un programme quinquennal, sans compter les sommes affectées à la recherche de la *« parité sociale globale »*.

M. Pons souhaite que ce texte soit discuté en première lecture par le Sénat au début de la session parlementaire d'automne et définitivement adopté avant la fin de l'année. Pour manifester l'intérêt personnel qu'il porte à ce plan, M. Jacques Chirac doit assister, le 23 septembre à Paris, à l'assemblée plénière du Conseil économique et social, qui examinera le projet ce jour-là. Par la même occasion, le chef du gouvernement cherchera à effacer le mécontentement qu'avaient suscité, au sein de cette assemblée, les premiers échanges intervenus entre certains de ses membres et le cabinet de M. Pons (*le Monde* du 20 juin).

Le ministre des DOM-TOM est également satisfait de la bonne tournure prise par la préparation du *« rendez-vous entre l'Europe et les DOM »*, dont il avait lancé l'idée en juillet aux Antilles. Ce sommet européen pour l'avenir communautaire de l'outre-mer français aura sans doute lieu à la fin du premier trimestre 1987.

Négocier avec le FLNKS

En marge des sujets réunionnais, l'ancien secrétaire général du RPR parlera aussi, à l'occasion de son voyage dans l'océan Indien, de l'avenir de Mayotte. Il devrait implicitement confirmer que, sur ce dossier, le point de vue de M. Chirac a évolué. Le premier ministre, confronté aux contingences de la diplomatie africaine, ne fait plus une priorité absolue de la transformation de cette collectivité territoriale en département. L'appartenance de Mayotte à la République française constituant à ses yeux un fait acquis, le chef du gouvernement ne paraît plus considérer qu'il soit urgent de consulter à nouveau la population de l'île sur ses aspirations. Il préfère insister, là encore, sur les nécessités du développement économique et social. Mais, sur ce point, M. Chirac aura l'occasion, très vite, de s'exprimer lui-même, puisqu'il envisage de se rendre à son tour en visite dans l'océan Indien lors du prochain congrès de l'assemblée des présidents de conseils généraux qui aura lieu à la Réunion du 19 au 25 octobre.

M. Pons, enfin, est satisfait de l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie. Le voyage du premier ministre dans le territoire ayant été jugé comme une réussite politique, le ministre des DOM-TOM ne regrette pas d'avoir fait preuve d'abnégation dans la préparation de celui-ci. En jouant le rôle du « méchant » par ses propos agressifs à l'encontre des indépendantistes, à la veille de l'arrivée de M. Chirac à Nouméa, il a atteint son objectif politique : faire mieux ressortir, par contraste, la volonté de conciliation du chef du gouvernement... Il peut aujourd'hui se prévaloir de la satisfaction exprimée ensuite à l'Elysée, dit-on, sur la tonalité générale du discours calédonien de M. Chirac...

Le ministre des DOM-TOM va désormais s'attacher à la préparation du référendum prévu en Nouvelle-Calédonie avant l'été 1987. Son directeur adjoint de cabinet, M. Max Aubert, retournera dès cette semaine sur le territoire pour tenter d'amorcer un processus de négociation sur la composition du corps électoral, qui sera appelé à participer à cette consultation, et sur l'élaboration du nouveau statut d'autonomie renforcée annoncé par le gouvernement. Quant à la réunion générale à Paris des maires locaux, souhaitée par le premier ministre, elle aura lieu dans la seconde quinzaine d'octobre si les intéressés sont assez nombreux à accepter l'invitation qui vient de leur être confirmée.

Pour l'instant, M. Pons tient à souligner que la volonté du gouvernement d'intensifier la coopération entre l'Etat et les communes du territoire ne procède nullement d'arrière-pensées qui viseraient à « jouer » les communes contre les régions contrôlées par les indépendantistes. Il tient visiblement à rassurer les dirigeants du FLNKS. Malgré le proche passé et les nouvelles menaces de boycottage de la future consultation référendaire émanant de l'état-major indépendantiste, M. Pons se déclare convaincu que le FLNKS pourrait accepter de participer au référendum s'il obtenait l'assurance d'un nouveau statut territorial pérennisant un équitable partage du pouvoir politique et économique. Heureux et très optimiste...

ALAIN ROLLAT.

Société

JUSTICE

La condamnation de onze Kurdes à Paris

« Il n'y a pas de terrorisme gentil »

Comment *fallait-il* la qualifier pénalement, cette équipée de onze Kurdes, *venus occuper*, le mardi 8 septembre à 17 heures, et pendant une bonne heure et demie, les locaux de l'agence de l'Iraqui Airways aux Champs-Elysées à Paris en brandissant des bougies ; que l'on prît pour des *explosifs* et des boîtes aux allures de grenades ? Assurément, tout cela devenait bien dérisoire, en regard de l'attentat qui, deux heures plus tard, ensanglantait le bureau de poste de l'Hôtel de Ville.

Séquestration ? C'était mettre l'affaire au rang d'un crime et promettre ses protagonistes à la cour d'assises. Au parquet, on prit le parti de la procédure de la comparution immédiate, sous l'inculptaion correctionnelle de violences et voies de fait à l'aide ou sous la menace d'une arme.

C'est ainsi que, mercredi 10 septembre, la 23e chambre correctionnelle se trouvait saisie de ce dossier, qui allait l'occuper plus de quatre heures.

Après quarante-huit heures passées au dépôt, les onze Kurdes se retrouvaient donc dans le box des *prévenus* et, *faute de place*, dans celui réservé à la presse. Parmi eux, deux jeunes femmes. Ils en avaient des choses à dire, les uns et les autres. D'abord, ils entendaient se défendre d'être assimilés à des terroristes et même à des violents. C'est sûr qu'ils étaient venus à Iraqui Airways et que les cinq employés de cette agence ont pu être traumatisés de leur irruption. Mais leurs intentions n'étaient point violentes. Ils voulaient seulement expliquer à des journalistes de l'AFP, d'A 2 et du *Monde*, que, le 15 août, les Turcs avaient bombardé, avec la *bénédiction* de l'Irak, des villages kurdes en territoire irakien. Informer l'opinion, voilà tout.

Huit mois de prison ferme ont été requis contre les onze Kurdes qui ont occupé le siège d'Iraqui Airways. Mais le tribunal a été plus indulgent.

Les lois de l'hospitalité

Voilà tout... Ah ! que non, s'insurgeait l'avocat d'Iraqui Airways, Me Alain Agenie, partie civile, qui aurait même voulu obtenir un renvoi, dans l'impossibilité, disait-il, où il se trouvait de connaître encore le sentiment de l'Etat irakien sur cette affaire. On lui répondit qu'on n'était *saisi d'aucune plainte de Bagdad* et que seuls pouvaient être considérés comme victimes les membres du personnel.

Cela *n'empêcha pas le président*, M. Jacques Ducos, de houspiller un peu ces jeunes gens. *Assurément*, ils sont tous en France avec des titres de séjour réguliers, *certains* même avec le statut de réfugié politique. *Mais, précisément*, cette manière de considérer comme légitime, naturelle, leur opération, de tenir pour normale cette façon d'agir, non ! *« Moi, je vous le dis tout net comme je le pense. Quand on veut manifester pour une cause juste, on va se battre sur le terrain, là où se passent les violences. On n'en prend pas à son aise avec les lois de l'hospitalité du pays qui vous a accueilli. »*

En vérité, avec M. Ducos, mieux vaut être houspillé comme cela, pour la galerie, que d'être écouté courtoisement et jugé durement. La suite allait le montrer. Car la défense, assurée par huit jeunes avocats, tous commis d'office, entendait se battre non seulement sur les faits, sur les motivations, mais aussi en droit. Mes Jean Chevais, Isabelle Gaulin, Frédérique Pons, Sylvestre Tardan de Marsac, Alex Ursulet, Marie Vicelli, Terrasson et Fischer, s'en prirent donc, avec une belle ardeur, à la qualification pénale de « violences et voies de fait à l'aide ou sous la menace d'une arme ». Où sont-elles ces armes, demandaient-ils ? Des bougies, des boîtes de Coca-Cola, ce ne sont pas des armes. L'article 102 du code pénal, qui définit ce qe l'on peut tenir pour une arme, ignore des objets aussi inoffensifs que ceux-là. L'inculpation ne tient pas. Il y a tout au plus une voie de fait bénigne, justiciable d'une contravention devant le tribunal de police.

Voilà qui irrita encore la partie civile, pour qui *« le terrorisme ne se divise pas. Il n'y a pas de terrorisme gentil. Armes véritables ou factices, le résultat pour ceux qui sont les victimes est le même : la peur ».*

« Amalgame insoutenable », répondit en chœur la défense. Ces jeunes gens sont des justes, des idéalistes, sensibles aux souffrances des leurs restés dans les provinces kurdes et qui eux-mêmes, pour certains, ont dû fuir après avoir lutté sur place et connu la prison.

Violence avec préméditation

Du siège du ministère public, M. Laurent Davenas qui, le 8 septembre, fut sur place et négocia avec les jeunes gens, apporte, avec son réquisitoire, son témoignage. *« C'était bien,* dit-il, *l'ambiance classique d'une prise d'otage. Si j'avais mesuré que les armes n'en étaient pas, j'aurais fait intervenir la police tout de suite. Si l'on devait suivre la défense, alors le tribunal devrait se déclarer incompétent, car alors pourrait être seulement retenu le crime de séquestration. »* Il demandera donc huit mois de prison ferme pour chacun. Il ne les a pas obtenus.

La défense, en effet, a gagné son combat juridique. Le tribunal admet son argumentation : la violence, sous la menace d'une arme, ne peut être retenue. Satisfaction de courte durée car le jugement trouve une autre qualification, tout aussi correctionnelle : la violence avec préméditation, qui fait encourir les mêmes peines. Pour autant, il ne suit pas les réquisitions, *« attendu,* dira-t-il, *l'absence d'armes véritables et la motivation des prévenus ».*

Ce sera pour chacun d'eux six mois de prison, dont cinq avec *sursis* ; et pour la partie civile, le franc symbolique qu'elle demandait.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS DIVERS

Drame en Seine-Maritime : cinq morts

Claude Corbin, quarante-trois ans, garagiste à Doudeville, près d'Yvetot (Seine-Maritime), a tué sa femme et ses trois enfants, à coups de carabine, avant de retourner l'arme contre lui. Il a été hospitalisé, mardi 9 septembre à Rouen, où il est mort, mercredi, de ses blessures.

Les corps de son épouse Catherine, trente et un ans, et de ses trois garçons, Nicolas, dix ans, Stéphane, six ans, et Guillaume, cinq ans, n'ont été découverts dans la maison familiale que mardi vers 9 h 45, alors que le drame a probablement eu lieu dimanche soir.

D'après plusieurs témoignages, la situation financière du garage de Claude Corbin n'était pas très bonne. Il avait déjà subi un premier échec à Yvetot, où il avait dû abandonner la station-service qu'il tenait.

RELIGIONS

Une campagne d'évangélisation au Palais omnisports

Billy Graham monte en chaire à Bercy

Le pasteur baptiste américain Billy Graham présente à la presse, le jeudi 11 septembre, les grandes lignes de sa campagne d'évangélisation qui aura lieu, du 20 au 27 septembre prochains, au Palais omnisports de Bercy, à Paris. Une liaison par satellite permettra la retransmission de ses prédications dans toute la France.

Billy Graham est de retour. Cela fait près d'un quart de siècle que le prédicateur américain, soixante-huit ans, œil toujours bleu et vif, mâchoire volontaire mais tempes blanchies, n'était venu faire campagne à Paris. En 1955, il avait fait chavirer les cœurs – et les âmes – dans le vieux Vel d'Hiv. En 1963, il avait tenu en haleine, sept soirs de suite, trente mille auditeurs sous un chapiteau, porte de Clignancourt.

Bercy : pour son retour parisien, l'ancien amateur de base-ball, devenu pasteur baptiste en Caroline du Nord et brasseur d'affaires (cinq *cents employés*), a vu grand. Il compte remplir pendant une semaine l'immense palais de béton de quinze mille places. Et comme rien ne résiste à ses ambitions médiatiques, le satellite Télécom I retransmettra en direct, dans plus de trente villes de province et sur écran géant, les torrents d'images au laser et de décibels déversés par Billy-Graham-Association et Mission-France, son sponsor français.

Le pari est audacieux. Les jeunes Français, dont le prédicateur américain connaît *« le vide spirituel et la tentation suicidaire »*, n'étaient pas nés quand il est venu pour la dernière fois à Paris. Depuis Woodstock et Bob Geldof, les nuits de SOS-Racisme ou de Prince au Zénith, plus rien ne les impressionne. Les plus religieux d'entre eux ont déjà, de Desmond Tutu à Mère Teresa, de Jean-Paul II à Lech Walesa, leur lot de leaders charismatiques, pèlerins de la paix et des droits de l'homme.

Le personnage lui-même s'est assagi. Il y a vingt ou trente ans, il était le champion d'un christianisme américain parti en croisade contre les infidèles communistes. En pleine guerre du Vietnam, le pasteur baptiste s'écriait : *« Dieu est avec Johnson, dans sa surhumaine et magnifique mission »*. Il n'est pas devenu pacifiste, mais, désavouant la course aux armements, il nous dit aujourd'hui : *« Je prie Dieu pour Reagan et pour Gorbatchev. »*

Depuis trois ou quatre ans, il arpente en tout sens les pays de l'Est : Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, URSS, à la rencontre des communautés chrétiennes officielles. Il est reçu par les autorités et bénéficie de facilités exceptionnelles pour prêcher. *« Il y a plus de liberté religieuse en Union soviétique,* dit-il, *que ne le pense l'Américain moyen. Les églises orthodoxes sont remplies le samedi soir. Pas chez moi, à Charlotte... ».*

Billy Graham a, somme toute, trouvé plus extrémiste que lui. La poussée conservatrice américaine, les progrès de la *« moral majority »* de Jerry Falwell et de l'Eglise électronique, ont, d'une certaine façon, recentré et banalisé son message. Aux Etats-Unis, parler de Jésus ou lire la Bible en public ne surprend plus personne. Vénéré hier par *Time* et *Life*, Graham est obligé aujourd'hui de payer le prix fort pour passer aux bonnes heures sur les grandes chaînes de télévision.



PANCHO.

Billy Graham

Des protestants réservés

Le prédicateur américain et ses amis français de l'Alliance évangélique – baptistes, pentecôtistes, Eglises évangéliques libres – ne méconnaissent pas les risques de cette rentrée parisienne. Billy Graham lui-même a hésité, attendant le consensus le plus large de la famille protestante. Il a fallu un coup de poing sur la table du pasteur André Thobois, chef d'une communauté baptiste en pleine expansion, pour le décider en 1984.

L'affaire était d'autant moins bien partie que la Fédération protestante de France et les grandes Eglises réformée et luthérienne, qui avaient parrainé les premières campagnes françaises de Billy Graham, ont été cette fois exclues de l'initiative. Toutes les paroisses protestantes, quelle que soit leur dénomination, ont finalement été mises dans le coup : Mission-France est constituée de délégués de cent quarante églises parisiennes et trois cents de province. Mais il reste de nombreuses réserves sur cette *« entreprise parachutée ».*

Elles portent à la fois sur les méthodes et sur le discours théologique de Billy Graham. L'évangélisation spectaculaire, *« de haute technicité et de grand prix »* (1) *« l'imagerie militaire et conquérante »* sont mises en cause, ainsi que la *« raideur pointue »* de la confession de foi qui sert de base à sa mission. Celle-ci ne reflète pas, dit le pasteur Michel Leplay, *« le pluralisme doctrinal légitime dont se réclament les Eglises issues de la Réforme ».*

Pas question pour autant de bouder l'événemnt, encore moins de mettre des bâtons dans les roues. Au contraire, les responsables réformés et luthéens iront à Bercy. C'est que, au-delà d'une annonce de Jésus-Christ facturée en dollars, des appels émotionnels à la conversion et d'une théologie plus que traditionnelle, la venue en France de Billy Graham pose la question du réveil religieux et de la capacité des Eglises officielles à se mobiliser pour y répondre. Elle relève en partie du défi.

Aussi l'intéressé, à la veille du jour J, fait-il preuve d'une tranquille assurance. *« Vos auteurs, Sartre et Camus, ont tout abandonné,* disait-il en 1963. *Le Christ vous rendra l'espoir. »* Vingt-trois ans après, il veut dire, avec d'autres termes, la même chose : *« La situation s'est aggravée et les questions de l'homme sont les mêmes : qui je suis ? d'où je viens ? où je vais ? Brigitte Bardot – et tout le monde – se pose ces questions religieuses fondamentales ! »* Après mai 68, l'ambassadeur Sargent Shriver l'appelle à Paris pour analyser la situation : pendant toute une nuit, il discute avec des contestataires. *« Leurs problèmes sont religieux »*, conclut-il.

Globe-trotter de l'Evangile, il va partout répétant le même message : le monde court à sa perte. L'aliénation est dans le cœur de l'homme, et nous devons vivre sur terre le mystère de la Croix et de la Résurrection du Christ. *« Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres. »*

Billy Graham se dit l'ami de tous les grands : il voit régulièrement le pape, et, dès son arrivée à Paris, le 9 septembre, a été reçu par François Mitterrand. L'objection majeure qui lui est faite, quand il remplit les stades et parle d'apocalypse, est de servir les pouvoirs en place et l'ordre établi. Sa réponse, depuis trente ans, est invariable : *« Jésus-Christ ne s'est jamais rebellé contre l'envahisseur romain... »*

HENRI TINCQ.

(1) Le budget officiel de la nouvelle campagne en France de Billy Graham est de 6 450 000 francs, financé par des collectes et des souscriptions dans les paroisses protestantes associées à l'action de Mission-France. Pour tous renseignements, s'adresser à Mission-France, B. P. 94122 Fontenay-sous-Bois Cedex. Tél : 48-73-77-40.

M. Jean-Michel Lambert rend sa décision sur Christine Villemin

Des charges « graves et concordantes » contre la mère de Grégory

Le juge d'instruction n'a pas, aujourd'hui, de raison évidente de prononcer un non-lieu en faveur de Christine Villemin.

ÉPINAL
de notre envoyé spécial

Me Henri-René Garraud avait eu un jour ce mot : *« Le dossier du juge Lambert me fait penser à ces autoroutes brésiliennes qui partent dans toutes les directions et qui s'arrêtent pile à la lisière de la forêt vierge. »* Le propos était féroce. Et probablement imprudent. Car le magistrat instructeur chargé, c'est bien le mot, *du dossier Villemin* n'a probablement pas toujours su où il allait. Mais il y est allé tout droit et tout seul, affublé très vite du qualificatif de *« petit juge »*. Comme pour lui faire mesurer l'ampleur de la tâche, la vanité de ses efforts et la solitude de sa fonction. Et le voici, lui et lui seul, non plus en lisière mais à la sortie de ce fait-divers plutôt amazonien, c'est-à-dire tout à fait marécageux.

Ce jeudi 11 septembre peut-être, le vendredi 12 assurément, M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, aura conclu. Soit par un non-lieu en faveur de Mme Christine Villemin, inculpée depuis le 5 juillet 1985 d'assassinat sur la personne de son fils, Grégory, *noyé le 16 octobre 1984*. Soit par la transmission de l'ensemble du dossier au parquet général de la cour d'appel de Nancy, à charge pour le procureur général de le transmettre à la chambre d'accusation. Cette juridiction du second degré tranchera à son tour, dans quelques semaines : non-lieu ou renvoi de l'inculpée devant une cour d'assises.

Une citation chasse l'autre. Dans ce fait divers passionnant, puis pesant jusqu'à l'indigestion et peut-être aujourd'hui jusqu'à l'indifférence, M. Lambert avait dit : *« Il n'y a jamais de journée inintéressante dans une telle affaire. »*

Ce serait une journée bien extraordinaire, jeudi ou vendredi, si le jeune juge d'instruction devait rendre publique une décision de non-lieu en faveur de Mme Christine Villemin. Non pas que le magistrat n'en soit pas capable. Le précédent Laroche a montré que si ce juge d'instruction pouvait s'être trompé, ou le penser, il pouvait aussi l'admettre publiquement.

Un réquisitoire sévère

Mais rien n'indique que M. Lambert soit dans les mêmes dispositions d'esprit, et à la veille d'un nouvel acte de contrition. Lui qui n'eut pas le temps, hier, d'accorder un non-lieu à Bernard Laroche, assassiné le 29 mars 1985 par Jean-Marie Villemin, *le père de Grégory, n'a pas* de raison évidente, aujourd'hui, de faire bénéficier Mme Christine Villemin d'une telle mesure. Il avait estimé suffisamment *« graves et concordantes »* les charges pesant contre la mère de Grégory pour l'inculper et, malgré l'avis contraire du parquet, pour la placer sous mandat de dépôt.

Après la mise en liberté de Mme Villemin et le supplément d'instruction ordonnés par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, le 16 juillet 1985, le travail des policiers et des experts, cette dernière année, a permis au magistrat instructeur de consolider son dossier. A partir de là, il est difficile d'imaginer que M. Lambert puisse, en septembre 1986, contredire le M. Lambert de juillet 1985.

Surtout si, cette fois, il avait l'appui du parquet. Il l'aurait, murmure Epinal, où l'on dit que le nouveau procureur de la République, M. André Simard, a, *après des mois* de patientes et prudentes études des pièces d'instruction, rendu un réquisitoire définitif *« sévère »* envers Mme Villemin.

Vrai, faux ? M. Simard n'a rien dit. Et il ne dira rien, lui qui, fait-on savoir, a horreur de la presse comme du murmure. Ce réquisitoire définitif *du procureur de la République* est sur le bureau de M. Lambert depuis lundi dernier. Voilà la seule certitude. Doublée de cet autre postulat : juridiquement, le magistrat instructeur n'est pas obligé de suivre les conclusions du procureur de la République. Mais si les conclusions du juge d'instruction et du procureur devaient aller dans le même sens, celui d'un renvoi vers la chambre d'accusation, il est évident que la situation de Mme Villemin se ferait un peu plus difficile, et la tâche de ses défenseurs un peu plus délicate.

Année sabbatique

Ce mercredi 10 septembre, ceux-ci, Mes Rigaud, Moser, Chastant et Robinet sont venus voir M. Lambert une dernière fois. Pour tenter de peser sur sa décision, pour lui rappeler leur mémoire en annulation de différents actes de l'instruction, pour connaître – ce qui leur fut refusé – le sens des réquisitions de M. Simard. Bref, pour faire leur métier.

M. lambert, lui, fait le sien. Avant, très prochainement, de ne plus le faire, provisoirement ou définitivement. Le jeune juge d'instruction a sollicité et obtenu un congé sabbatique d'un an à partir du 1er janvier 1987. Pour prendre du recul ou peut-être pour s'essayer à d'autres genres, l'écriture d'un livre ou une tentative journalistique. Dans ce dernier cas, il verra bien, lui aussi, ce que c'est que le secret de l'instruction.

PIERRE GEORGES.

EDUCATION

A Paris

Des élèves auront le choix entre plusieurs collèges

Les parents d'élèves de certains arrondissements périphériques de Paris pourront choisir, dès la rentrée de 1987, entre trois collèges situés dans un rayon de 500 mètres autour de leur domicile. Cette mesure de *« désectorisation douce »* a été annoncée, mercredi 10 septembre, par Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris : elle vise à *assouplir la règle selon laquelle* les élèves entrent en sixième dans l'établissement de leur secteur sans aucune possibilité de choix, et répond à la décision du ministre de l'éducation nationale d'ouvrir des zones *« désectorisées »* dans chaque académie à la rentrée prochaine *(le Monde* du 30 août).

A Paris, la situation est particulièrement tendue puisque de nombreuses familles indiquent une fausse adresse pour obtenir une inscription dans un établissement prestigieux, – en particulier au Quartier *latin* – ou réputé de meilleure qualité. Mais la mesure annoncée par Mme Ahrweiler *ne concerne* pas les lycées où une désectorisation risquerait de provoquer des déséquilibres particulièrement lourds entre les établissements les plus réputés et les autres. Déjà, le recteur de Paris a reconnu qu'elle recevait trois mille demandes d'intervention chaque année.

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 10 septembre a approuvé les promotions *et nominations suivantes* à la délégation *générale* pour l'armement :

Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques Soulé-Susbielles, Jean-Pierre Malardel, Bernard Chaslot et Marc Colonna ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Roland Bresson, Louis Fouesnant, *Jean Le Borhis* (nommé adjoint au chef du service technique des constructions et armes navales), Bernard Schrumpf, Bernard Retat (nommé adjoint au délégué aux relations internationales), René Julier, Jean de la Brouhé de Laborderie et Georges Vellen.

Sont nommés : sous-directeur des établissements et de la *planification* à la direction des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de première classe Serge Bindel ; chef de la mission «prix et marchés» auprès du délégué aux programmes d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Bernard Wolf ; chef du service central des affaires industrielles de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Benoît Rame ; *chargé de la sous-direction* de la coordination-évaluation à la direction des recherches, études et techniques, l'ingénieur général de deuxième classe Alain Queinec.



Le Monde DES LIVRES

Boire « le Vin de la jeunesse »

Les souvenirs de John Fante, le romancier italo-américain, ont tous les charmes d'une « écriture naturelle »

LES livres de John Fante obligent à entrer de plain-pied dans le mystère du style, dans l'énigme de l'écriture. C'est d'autant plus troublant qu'il s'agit de traductions. Il faut donc, pour commencer, rendre hommage à Brice Matthieussent, qui a traduit *le Vin de la jeunesse* avec le même talent, le même bonheur, que les trois livres précédents publiés en français.

Il suffit, en effet, de lire une seule page de Fante pour que l'évidence s'impose : cette écriture-là est l'une des plus fortes, des plus efficaces, des plus neuves aussi, qu'il ait jamais été donné de découvrir. Et peu importe que John Fante soit mort il y a trois ans, après avoir écrit ses livres les plus importants entre 1940 et 1960 : son style demeure d'une provocante nouveauté, donnant un méchant coup de vieux aux ouvrages de ses propres disciples, qu'il s'agisse de Charles Bukowski ou de Philippe Djian. Avec lui, la phrase écrite se débarrasse de la plus légère trace d'amidon, abandonne ses faux cols et ses gilets trop serrés, cesse de se regarder dans les miroirs pour vérifier avec inquiétude si elle a belle apparence, si elle est correcte, bien équilibrée, joliment attifée.

N'allez pas croire pour autant qu'elle se néglige ou se débraille, qu'elle s'affale dans des poses canailles ou qu'elle succombe à la démagogie du langage parlé : Fante méprise les incongruités, pourchasse sauvagement la vulgarité et, surtout lorsqu'il invente des dialogues, met dans la bouche de ses personnages des mots, des phrases, qui ne sonnent aussi merveilleusement juste que dans la mesure même où ils sont *écrits*.

Les impitoyables hivers du Colorado

Puisque le cinéma est devenu aujourd'hui le meilleur promoteur de la littérature et que Pagnol est redevenu à la mode, prenez donc une page du *Château de mon père*, et comparez avec *le Vin de la jeunesse*. Le rapprochement n'est pas arbitraire : John Fante, émigré italien de la deuxième génération, n'a jamais écrit autre chose que ses souvenirs de Rital : la maison de son père, le maçon, sa mère, douce et pieuse, entêtée et soumise, flétrissant sa beauté dans les soins du ménage et les soucis quotidiens de la pauvreté, ses frères, ses sœurs, ses voisins, Italiens eux aussi, et catholiques bien sûr, comme on peut l'être à Naples ou à Turin, plus difficilement dans le Nevada. Tout un monde haut en couleur et en émotions vives, prompt à s'enflammer, la larme facile, la parole superlative. Un groupe humain très proche de celui que décrit Pagnol.

Mais lorsque John Fante raconte les impitoyables hivers du Colorado, au cours desquels son père, empêché par le froid de poser ses briques, tournait dans la maison comme un ours fou dans sa cage, il n'a pas besoin de jouer avec l'accent ou avec la couleur locale, il ne fabrique pas des mots d'auteur, il ne cherche pas la petite parcelle d'émotion-farce autour de laquelle il va bâtir sa scène, il ne produit pas de la sincérité à coup de savoir-faire ; ça ne sent ni le pastis ni la lavande, mais pas davantage le valpolicella et les spaghettis ; cela sent tout simplement la vie immédiate, le souvenir cueilli à la source même de la mémoire, et cela coule comme si Fante n'écrivait pas, ou, plus exactement, comme si, d'un seul coup, il existait enfin une écriture naturelle, comme si, tout simplement, il était impossible d'écrire autrement, et qu'écrire ne soit plus un art, mais une grâce qui permet de saisir et de transmettre, sans rien en perdre, l'immédiat et le compliqué d'une émotion, la saveur retrouvée d'un souvenir, le déchirement délicieux d'un amour naissant, la profondeur d'une tendresse.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 18.)


GAGNAT.

Et si les femmes désertaient ?

Une « fable » d'Anne Bragance : trois putains deviennent les rédemptrices d'un monde abandonné par le genre féminin

LES femmes sont des « êtres de fuite », comme le faisait entendre Mme de Sévigné à propos de sa fille, la trop chère Mme de Grignan. Cela redouble leur charme à nos yeux. Elles sont absentes quand nous les croyons auprès de nous. Elles sont présentes quand nous les pensons au loin. Mais imaginez un monde où toutes les femmes aient la mauvaise idée de s'évanouir. Non pas qu'elles perdent connaissance et que nous puissions les ranimer aussitôt. Imaginez qu'elles s'évanouissent au sens de disparaître vraiment. Qu'elles fassent, en quelque sorte, une grève générale métaphysique. C'est la punition qu'inflige Anne Bragance aux lecteurs masculins de son livre.

Un jour, donc, *« toutes les femmes devinrent bleues »*. Et le lendemain, à l'aube, on s'aperçut qu'elles avaient quitté la planète. En même temps qu'elles, la lumière, le soleil s'étaient éclipsés. Les hommes, orphelins ou veufs, se retrouvaient dans la pâleur hostile des ciels nordiques les plus décourageants. Ils payaient quelque chose comme leur aveuglement. Ils avaient *« laissé vieillir l'amour »*.

Il suffit d'avoir accompli son service militaire pour savoir ce qu'est un univers privé de femmes, tout l'ennui qu'il engendre, toute la disgrâce qu'il comporte. Heureusement, une prostituée – Florence Magloire – et ses deux amies viendront atténuer, pour nous, la cruauté de cette désertion.

Le roman d'Anne Bragance renoue avec la tradition du conte philosophique, mais son originalité résulte de ce qu'il intègre le lecteur, ou plutôt la lectrice, dans son propre déroulement. En effet, dès le deuxième chapitre, ou chevalet, puisqu'ils portent tous le nom d'une œuvre de Vincent Van Gogh, Florence Magloire intervient : c'est la première lectrice du conte. Elle s'adresse au narrateur – une sorte de fou ou de sage, – elle commente l'histoire, elle essaie de démêler les sentiments que celle-ci lui inspire. Et le récit du fou, le journal intime de la lectrice ne cesseront de s'entrecouper l'un l'autre.

Cette Florence est un personnage fort singulier. Une belle invention de l'auteur, qui lui prodigue toute la bienveillance qu'un romancier doit à ses créatures. On nous la présente, d'abord, comme ayant la *« beauté machinale des femmes rompues à la séduction et qui n'écoutent pas leur cœur »*. Mais le reste du livre démentira cette apparente sécheresse du sentiment. Florence Magloire se révélera très émouvante par sa manière de considérer les choses, par son esprit et son humour, qui la défendent contre la misère de sa condition.

Une dévoreuse de romans

Elle exerce son métier de prostituée dans cette Provence où le mistral fait office de *« femme de ménage »* avec une *« méchante ardeur »*. Elle habite Arles, cette ville où Vincent Van Gogh fut tellement méconnu, tellement rejeté, sinon méprisé. Lorsqu'elle attend des clients dans sa voiture, Florence lit des ouvrages de fiction pour passer le temps. C'est peu de dire qu'elle lit : elle dévore éperdument, elle se jette comme une goulue sur les littératures les plus diverses. Et c'est faux de dire qu'elle passe le temps, puisqu'elle en sort, puisque la lecture *« l'exempte de son propre présent »*.

Lointaine cousine de *la Liseuse* du peintre, Florence rêverait de devenir un personnage de roman pour se sentir légitimée, se trouver emportée dans le cours rassurant d'une destinée qu'un autre aurait imaginée. Elle voudrait bénéficier de la sollicitude dont les écrivains font preuve à l'égard de leurs créatures. Par l'entremise de Florence, Anne Bragance fait une description très fine des rapports qu'entretient le romancier avec ses personnages.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 16.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Absence, de Jean-Denis Bredin

Morte à Venise

UN fils d'âge mûr hurle dans la nuit, se mord le poing, déchire ses draps : il voulait bien tout dans la vie, se tromper de destin, d'amour, mais que sa mère, la maman à grand chapeau des photos de vacances, perde ses cheveux, que son regard se voile, que gonfle le ventre d'où il est sorti, cette atroce grossesse à l'envers, ce compte à rebours : ça non, pas question, de tous ses nerfs il le refuse ; et, puisque l'émotion chez un écrivain finit toujours par des mots grinçants sur une page, tant pis pour la prétendue impudeur, il le pousse ce cri, et que les orphelins osent dire qu'en le lisant ils ne se sont pas mordu le poing, à leur tour...

Sur la douleur pèse le même soupçon que sur les bons sentiments. Donne-t-elle de la bonne littérature ? De la terrible, en tout cas, dès lors que l'auteur refuse la triche. On est dans l'indicible, n'est-ce pas ? La mort, déjà, se dit mal. Ici, en plus, c'est la mort de qui a donné le branle à la vie, dans des noces glaireuses. Après tout, nous partageons avec notre mère des souvenirs crus, de sanie, d'étable. Ça autorise.

C'est un sujet de conversation très actuel que de déplorer l'escamotage du trépas en Occident. Initiales d'argent, corbillards discrets comme des ambulances camouflées en gris métallisé : voilà tout ce qui transparaît d'une mort lâchement niée. Dans le même temps, nous nous offusquons chaque fois que la télévision montre des funérailles dans le tiers-monde : ces plaintes gloussées, ces bras tordus, est-ce bien digne ?

JEAN-DENIS BREDIN a mis sa dignité dans sa poche, comme tout écrivain qui se respecte, c'est-à-dire qui abdique le *faux* respect. L'érudit bien-disant de *Joseph Caillaux* (1980) et de *l'Affaire* (1983) a « craqué ». Il a bien fait. *L'Absence* est un de ces petits livres qui restent fichés dans le cœur, à force de courage devant la bête qu'est l'innommable, mais aussi de vrai talent à la toréer, cette bête, les cornes au ras de la hanche plantée.

Ce n'est pas l'orphelin Claude Hartmann qui écrit ; et pour cause, on verra qu'il a choisi de se taire, le drame une fois consommé. Son meilleur ami parle. Il a connu Claude au lycée ; un brillant sujet promis à Normale et à l'agrégation. Il l'a revu régulièrement, la cinquantaine passée. Claude est devenu éditeur faute d'écrire lui-même, sinon une *Histoire de la mort*, peu remarquée. Il flatte les auteurs pour mieux mépriser chez eux un culot qu'il n'a pas eu. Il n'a pas fondé de famille. A dates fixes, il emmène en voyage plusieurs maîtresses. C'est un jeune homme prolongé, aux frémissements intacts, mais qui n'aura pas tenu promesse ni accompli son destin.

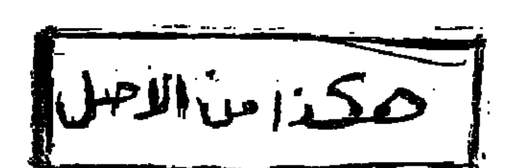
Sa sœur Thérèse, onze mois d'écart, est comme une jumelle ; presque un jumeau – elle n'a ni ventre ni seins, – un double. C'est elle qui lui annonce l'horreur : leur mère souffre d'un cancer du foie qui se généralise. Les médecins parlent de trois mois.

La nouvelle atteint Claude physiquement, comme un coup de dague. On s'en serait douté, si lui s'en étonne. Quand un homme reste aussi manifestement soudé à son adolescence et n'a pas consenti aux compromis, aux ridicules, de la maturité, c'est que le cordon n'a pas été coupé tout à fait avec la mère, que l'amour pour elle est demeuré en suspens, sans dépasser l'âge où l'éventualité de l'inceste fascine et terrorise. Moins on a vécu, plus la mort semble un arrachement.

« *EMMÈNE maman à Venise !* », a suggéré Thérèse. Claude décommande l'amante qui devait l'accompagner sur la lagune, sous prétexte d'un voyage d'affaires à New-York, et il suit le conseil de sa sœur. Sans se l'avouer, se croyant seulement le « meilleur des fils » – son rôle de toujours, – il veut, à l'évidence, vivre et faire vivre à sa mère ce qui n'a pas eu lieu entre eux, échanger ce qui ne l'a pas *été*, avant qu'il ne soit trop tard. La peur du regret l'emporte sur la crainte de la faute. Qui de nous ne s'est pas reproché son incurie, au bout d'un lit d'hôpital, quand les pâtes de fruit et les paroles, trop tard ! ne passent plus ?...

Commence, au Gritti, un séjour d'amoureux comme Claude s'entend à les ménager. Offrir dans les règles, c'est sa façon à lui de ne rien donner. Il a toujours su quelles fleurs préféraient ses amies, quels parfums, quelle musique ; comme pour mieux rester à l'écart, comme si les attentions le dispensaient d'attention. Il recommence avec sa mère, un certain tremblement en plus. Cette fois, c'est avec l'amour de sa vie qu'il a rendez-vous ; avec la mort en prime.

(Lire la suite page 17.)



A LA VITRINE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

PHILOSOPHIE

● CENTRE D'ÉTUDES DES RELIGIONS DU LIVRE : *Celui qui est.* Onze essais d'analyse des exégèses juives et chrétiennes d'*Exode* 3-14 : quel fut l'impact, philosophique et théologique, de la réflexion sur l'énigmatique nom de Dieu tel qu'il est révélé à Moïse : *« Je suis qui Je suis. »* Ces textes, qui couvrent aussi bien la pensée de Maïmonide que celle de Mᵉ Eckart, les développements du Zohar que ceux de Karl Barth, sont rassemblés par Alain de Libera et Emilie Zum Brunn. (CERF, 316 p., 142 F.)

BIOGRAPHIES

● MICHELINE DUPRAY : *Roland Dorgelès. Un siècle de littérature française.* Aujourd'hui un peu oublié, l'auteur des *Croix de bois*, mort en 1973, fut célèbre aussi bien comme écrivain de la guerre que comme chroniqueur montmartrois. L'auteur de cette biographie s'appuie sur des documents inédits. (Presses de la Renaissance, 538 p., 148 F.).

● MICHEL FABRE : *Richard Wright. La quête inachevée.* Ecrivain noir américain, engagé dans la lutte en faveur de ses frères de race, Richard Wright fut aussi un intellectuel parisien et fréquenta les milieux littéraires de l'après-guerre. La biographie de cet homme contradictoire mort à Paris en 1960 est d'abord parue aux Etats-Unis. (Lieu commun, 400 p., 120 F.).

RUSSEL MILLER : *Getty. La vie secrète de l'homme le plus riche du monde.* Les milliardaires, c'est bien connu, sont des êtres étranges, pleins de lubies et de caprices bizarres. Getty, chevalier du pétrole à la triste figure, enfermé dans sa tour d'ivoire incrustée de diamants, n'échappe pas à la règle. Traduit de l'anglais par A. Le Goyat, E. Le Maresquier, A. Portier et H. Tezenas. (Presses de la Cité, 358 p., 110 F.)

HISTOIRE

● JEAN-FRANÇOIS SIX : *1886, naissance du XXᵉ siècle en France. « Que faire de 1886 ? »* J.-F. Six scrute cette *« année éclatée »*, ce *« moment de la France instantanée »* où il voit, dans les domaines politique, scientifique et culturel, les indices du XXᵉ siècle. (Seuil, 331 p., 289 F.).

● JACQUES FENEANT : *Francs-maçons et sociétés secrètes en val de Loire.* Issu d'une thèse soutenue en 1985 à Dijon, l'ouvrage de J. Feneant étudie l'apparition de la maçonnerie dans l'Orléanais dans la première moitié du XVIIIᵉ siècle et le développement des sociétés secrètes en val de Loire jusqu'à la seconde guerre mondiale. (CLD, 42, av. des Platanes, 37170 Chambray, 332 p., 195 F.).

● CHANTAL VIEUILLE : *Histoire régionale de la littérature en France des origines à la Révolution française.* L'auteur propose un voyage littéraire et historique à travers les provinces françaises. Ce périple est aussi une étude sur la naissance des particularismes régionaux. Un second volume est annoncé, qui ira de la Révolution jusqu'à nos jours. Préface d'André Bourin. (Plon, 454 p., 140 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● KARL-PHILIPP MORITZ : *Anton Reiser.* Le grand récit autobiographique, publié en 1785 par celui que Goethe considérait comme son cadet, est, selon Michel Tournier, qui préface cette traduction, un *« roman anti-initiatique, roman de libération, mais aussi amer bilan et avertissement donné aux jeunes ».* Traduit de l'allemand par Georges Pauline. (Fayard, 413 p., 120 F.)

● CHESTER HIMES : *Faut être nègre pour faire ça...* Quinze nouvelles, dont certaines inédites, par l'ancien bagnard, maître du roman noir américain. Tripots, pénitenciers, entrepôts... forment l'univers haut en couleurs de ces textes qui raviront les amateurs du genre. Traduit de l'américain par Hélène Devaux-Minié. (Lieu commun, 224 p., 95 F.)

CORRESPONDANCE

● PIERRE TEILHARD de CHARDIN et JEAN BOUSSAC : *Lettres de guerre inédites.* Jean Boussac, professeur de géologie à l'Institut catholique de Paris, fauché à 31 ans près de Verdun en août 1916, est l'un des millions de morts de l'horrible saignée de 14-18. De l'amitié profonde qui le lia à Teilhard de Chardin, son petit-fils, François Guillaumont, livre le mince mais fervent témoignage. Au père Teilhard parlant de la *« plénitude de vie »* que les combattants devraient ressentir, J. Boussac répond par un violent réquisitoire contre la guerre où il voit *« l'esprit de folie que le démon sait insuffler au monde ».* (O.F.I.L., 12, rue du Dragon, 75006 Paris ; 141 p. ; 90 F.)

POESIE

Jacques Vaché, entre le zist et le zest

« A la désertion à l'extérieur en temps de guerre, qui gardera pour lui quelque côté pâlotin, Vaché oppose une autre forme d'insoumission, qu'on pourrait appeler la désertion à l'intérieur de soi-même », écrivait André Breton à propos de celui qu'il avait rencontré au début de l'année 1916, à Nantes (1).

André Breton allait être plus que séduit par ce jeune homme aux cheveux roux qui orthographiait *Umour* sans h, comme s'il entendait ajouter un rien de dédain à un mot dont il faisait un usage immodéré.

Nous ne connaissions, jusqu'à présent, que les lettres *« de guerre »* que Vaché adressa durant trois ans à Théodore Fraenkel, Louis Aragon, et André Breton (2). Michel Carassou, dans *Jacques Vaché et le groupe de Nantes*, nous fait découvrir les revues (*En route mauvaise troupe*, *le Canard sauvage*, etc.) que le poète publia, quand il était lycéen avec ses amis Sarment, Hublet et Bisserié.

ANTENNE 2

Au front en 1915.

La haine du « bourgeois » cimentait l'amitié de ces jeunes gens, comme plus tard elle rassemblerait, à Reims, en 1923, Roger Gilbert-Lecomte, Roger Vailland et René Daumal. Inutile de chercher dans les textes de ces revues de la « littérature » : on y trouve seulement de la colère et des sarcasmes.

Jacques Vaché, qui objectait à être tué en temps de guerre, devait mourir le 6 janvier 1919. Suicide ? Accident ? Comment savoir avec ce personnage toujours entre le zist et le zest, qui considérait la vie comme un scandale ?

PIERRE DRACHLINE.

★ JACQUES VACHÉ ET LE GROUPE DE NANTES, de Michel Carassou, bibliothèque Mélusine, éd. Jean-Michel Place, 256 p. (avec de nombreuses illustrations), 160 F.

(1) In *Anthologie de l'humour noir* (Pauvert)
(2) Breton publiera d'abord les lettres de Vaché dans *Littérature* et, ensuite en volume.

BIOGRAPHIES

Le « féminisme » de « Mademoiselle »

« Tout est fendu ! », se serait écrié avec dépit Gaston d'Orléans, qui espérait un fils, à la naissance d'Anne-Marie-Louise, la future Grande Mademoiselle. A plusieurs reprises, sa féminité n'empêchera pas celle-ci de faire preuve d'un courage dont son père était dénué totalement : lorsqu'elle marchera sur Orléans, qu'elle prend d'assaut le 27 mars 1652, ou encore, frondeuse de choc, quand elle fera donner les canons de la Bastille contre les troupes royales, sauvant ainsi l'armée de Condé.

Elle paie ces audaces d'un exil prolongé à Saint-Fargeau, qu'elle agrandit et aménage avec goût. La plus riche princesse d'Europe a un vif intérêt pour l'architecture, et toutes ses possessions, le Luxembourg, les châteaux d'Eu et de Choisy, seront embellies par les meilleurs artistes du temps : Le Vau, Le Hongre, Gabriel.

Christian Bouyer, dans cette biographie qui a le mérite d'être claire, s'agissant d'un personnage aussi effervescent que son époque, met l'accent sur le *« féminisme »* qu'on découvre dans les *Mémoires* rédigés entre 1653 et 1690, avec de longues interruptions. C'est beaucoup dire. Mais révoltée on le serait à moins. Tombée follement amoureuse, dans sa maturité, de celui qui deviendra duc de Lauzun et dont Saint-Simon, comme La Bruyère, nous ont laissé des portraits peu flatteurs, elle se vit presque mariée avec l'accord du roi puis, dans un revirement dont Mme de Sévigné nous a transmis l'écho, vouée d'une heure à l'autre au célibat, l'objet de sa passion emprisonné à Pignerol pour de longues années.

Furent-ils, beaucoup plus tard, mari et femme ? On l'a cru, mais il n'en subsiste aucune preuve. Le certain est que, réunis, ils ne tardèrent pas à se haïr, en venant aux cris et aux coups, avant une séparation définitive en 1684.

Il restait dix ans de vie à Mademoiselle. Elle s'efforça de les orienter vers l'humilité, avec l'aide de la foi. Les textes qu'elle a laissés montrent que cette grande orgueilleuse y parvint !

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA GRANDE MADEMOISELLE, de Christian Bouyer, Albin Michel, 318 p., 98 F.

ESSAIS

Laurent Dispot « l'archaïque »

Voici un livre qui se fixe de clairs objectifs : montrer que la «pensée archaïque» qu'il préconise est la seule résolument moderne. Un livre qui désigne dès la deuxième page ses cibles : Michel Rocard en tant que héraut du modernisme, et les écologistes. Côté alliés, dans l'ordre d'apparition, sont cités Brassens, Hegel, Faulkner, Heidegger, Hannah Arendt, Emmanuel Levinas, René Char, Arthur Rimbaud, Pierre Chaunu et Alexandre Dumas... Pauvre Rocard !

Quel est donc ce combat, énergiquement engagé, à grand renfort de troupes ? Il s'agit, nous dit l'auteur, d'*« élargir [...] le travail archéologique à la vie des idées, à la vie politique, à tous les aspects de la vie sociale. Considérer qu'il n'y a de progrès qu'archéologiques. »* Autrement dit, plus vulgairement, vive la culture ! Ce qui est, à tout le moins, une thèse sympathique, qu'on ne saurait qu'encourager.

A travers l'avènement de Juan Carlos ou une polémique anti-Japon assez savoureuse, on se laisse bercer par la prose emphatique de Laurent Dispot, et convaincre qu'il y a urgence sur le front de la civilisation menacée. D'autant que cette entreprise de réhabilitation de la pensée humaniste se double d'un engagement antiraciste qui ne se dément pas.

Le Manifeste archaïque est ainsi un ouvrage peuplé, ce qui nuit parfois d'ailleurs au serré de l'argumentation ; un livre nourri d'innombrables lectures, ce qui est une politesse pour le lecteur. D'où vient alors qu'on rechigne à s'enthousiasmer ?

C'est que Laurent Dispot, trop insensible aux dangers des indigestions, en rajoute sans cesse. Et que, à force de monter au créneau de justes combats, il nous donne aussi le sentiment d'enfoncer des portes ouvertes. Et puis la culture contemporaine nous a appris à nous méfier des néologismes hâtifs, et ici ils sont vraiment trop nombreux. On ne peut approuver l'avènement du Polytique annoncé par Laurent Dispot...

GENEVIÈVE BRISAC.

★ MANIFESTE ARCHAÏQUE, de Laurent Dispot, Grasset, 388 110 F.

ROMANS

L'Indochine des planteurs

A bord du paquebot qui part pour l'extrême Asie en 1925, Emma, jeune première d'une troupe en tournée, sans goût excessif pour la scène, est décidée à ne pas revenir. Ce qui l'intéresse, c'est l'Indochine — ce royaume des lianes, — où disparut jadis son père. Après une aventure romanesque avec un archéologue clandestin, agitateur du Komintern, elle épouse un riche propriétaire de plantations d'hévéas, et coulera des jours peu paisibles...

Le roman, riche en rebondissements, se lirait avec grand plaisir s'il n'était que cela. Mais Philippe Franchini, auteur de *Continental Saigon* et grand connaisseur de l'Asie, en a fait bien autre chose. C'est la recréation de l'Indochine des planteurs à la veille de la grande crise du caoutchouc, au moment où monte chez les « coolies » des plantations la révolte qui finira comme on sait. On comprend mieux à travers cette histoire d'amour et de violence comment la « colonie » a commencé à devenir *le* Vietnam. Cette jolie femme qui découvre avec nous l'Indochine profonde — sensuelle et troublée comme elle — mériterait de poursuivre sa vie dans d'autres tomes d'une saga.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ LE ROYAUME DES LIANES, de Philippe Franchini, Presses de la Cité, 288 p., 70 F.

Passage en revues

Plusieurs ensembles ou dossiers sur des auteurs du XXᵉ siècle paraissent en cette fin de l'été.

● Maurice Barrès, dont deux biographies sont annoncées pour les mois à venir — d'Yves Chiron chez Perrin et de François Broche aux Editions Lattès — fait l'objet du dernier numéro de la *Nouvelle Revue de Paris* (septembre, nᵒ 7). Ce cahier constitue une invitation à surmonter, pour un temps, les quelques sérieuses réticences que l'œuvre et la pensée de l'auteur du *Culte du moi* peuvent provoquer. Une importante *« chronologie barrésienne »*, due à F. Broche, permet de se remettre en mémoire les événements dont Barrès fut le témoin et souvent l'acteur. François Nourissier dit ce qu'il n'a jamais cessé d'aimer chez ce *« mauvais maître »* au *« dandysme exténué »* : Jean-Louis Curtis voit en Barrès un *romantique décadent, un poète de la « sensualité »* et André Fraigneau un *« professeur d'énergie »*, donneur de *« quelques leçons d'athlétisme moral ».* (Ed. du Rocher, Monaco, 58 F.)

● Poète, conteur, essayiste, traducteur, ami de Queneau et membre fondateur de l'Oulipo... Jean Queval n'est pas souvent aveuglé par les feux des projecteurs médiatiques. Pierre Ziegelmeyer, entouré de quelques amis de l'écrivain, a consacré un substantiel cahier de *Plein Chant* (nᵒ 29-30) à l'auteur d'*Etc.* (Gallimard, 1963) et de *Nestor et Agamemnon*, son dernier roman préfacé par Henri Thomas et paru cette année aux Editions Messidor/Temps actuels. (*Plein Chant*, Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente, 75 F.)

● Daniel Leuwers a composé, pour la dernière livraison d'*Europe* (août-septembre, nᵒ 688-689), un hommage à Jean Tardieu qui, enrichi de quelques inédits, apporte un utile appoint critique au recueil publié au début de cette année chez Gallimard sous le titre *Margeries* (« le Monde des livres » du 28 mars). (*Europe*, 146, rue du Fg-Poissonnière, 75010 Paris, 65 F.)

● *La Licorne* (nᵒ 11), publication de la faculté des lettres de Poitiers, reproduit les communications présentées au cours du colloque sur François Mauriac qui s'est tenu dans cette université en 1985, année du centenaire de la naissance de l'écrivain. (*La Licorne*, Faculté des lettres et des langues, 8, rue René-Descartes, 86022 Poitiers).

● Explorer *« l'immense champ des manifestations de l'homme face à la pierre »*, effectuer le *« parcours jalonné de pauses, de failles, de ruptures de banc » qui mène « du minéral au mental »...* tels sont quelques-uns des objectifs que se sont fixés Pierre Gaudin et Claire Reverchon dans leur belle revue *Lithiques*. Sous le titre *Opus incertum* qui, comme le précise P. Gaudin, désigne en maçonnerie un assemblage de moellons à joints incertains, la troisième livraison de *Lithiques* présente une brève anthologie de textes connus — Ponge, Guillevic, Giono, Caillois et Lacarrière — mais qui gagnent à être relus dans ce cadre. (Edité par l'association Creaphis, 79, rue du Fg-Saint-Martin, 75010 Paris, 75 F.)

● Signalons enfin, dans la très sérieuse revue *Poétique* (septembre, nᵒ 67) un subtil démontage des nouvelles policières de Borges et Bioy Casares par Umberto Eco. (Ed. du Seuil, 75 F.)

PATRICK KÉCHICHIAN.

VITRINE DU LIBRAIRE

Entre l'islam et l'Occident

Dans son deuxième roman, l'écrivain tunisien Abdelwahab Meddeb pose d'emblée les questions qui accablent aujourd'hui le monde arabe et islamique. Il constate d'abord que *« l'histoire n'est pas un drame moral où les héros triomphent des méchants »*. *Phantasia* rappelle combien l'actualité de l'islam est malvenue, combien elle ruine les traces de plusieurs siècles de civilisation. Mais le narrateur du livre se rend compte que la nostalgie d'un islam pur est trompeuse. Alors, il dit ses révoltes et ne ménage ni les Arabes ni les Européens : *« Entre logiciel et computer, l'islam a l'illusion de participer à la technique sans avoir à se décharger de son archaïsme. Consommateur, il s'imagine créateur. »* Quant à l'Europe, Meddeb nous dit qu'elle *« confond l'essence et l'accident, et ne voit dans l'islam qu'un péril irréconciliable »*.

Déambulant dans une ville étrange, le narrateur découvre un Paris d'apocalypse *« champ virtuel pour quelque déflagration »*. Il y promène son père venu lui rendre visite, mais contrairement à la tradition arabe, le père se confesse à son fils. Théologien, fils de théologien, le père dénoue, sur les marches de l'Opéra, un nœud coriace qui fondait cette famille dont l'histoire était inscrite dans la sainteté.

Abdelwahab Meddeb va très loin lorsqu'il dépeint cet affrontement entre un père profondément enraciné dans le dogme et un fils attaché au culte du beau. Le fait que la scène se déroule en terre étrangère accentue le conflit et facilite curieusement la liberté de parole. En cette même ville, le narrateur est possédé par l'image d'un corps de femme, Aya. Si la pensée de la mort est dans son cœur, c'est parce qu'elle voisine avec l'amour total : un érotisme violent qui se confond avec l'agonie des corps, comme chez Georges Bataille. Cette rencontre troublante avec la sexualité est évoquée dans des pages très belles, dédiées à Ibn Arabi, l'homme du soufisme, pour qui *« le coït est une réalisation spirituelle qu'incarne le plus accompli des prophètes, Mohamed, dont la sagesse s'annonce dans l'amour des femmes, exaltée entre le parfum et la prière »*. Aya, superbe apparition, provoque chez le narrateur des errances où tout se brouille sur fond de récit coranique.

De retour au pays, l'homme de l'exil volontaire arpente le sol natal avec la distance et la lucidité de celui qui donne plus d'importance à ses émotions qu'à ses pensées. Il revisite l'université de la Zitouna, et le redécouvre en Maghrébin nourri de Kandinsky, Klee, Mondrian, Malevitch. Il nous dit qu'il se repose dans la sérénité de Matisse et trouve des résonances de soufisme chez les peintres de la modernité. Mais il reste ferme quant à son rapport avec l'Europe : de culture musulmane, il refuse de verser dans la haine de soi pour être honoré par la reconnaissance européenne.

Phantasia est un livre total : les questions fondamentales qui se posent aujourd'hui à un intellectuel arabe sont tissées dans la poésie, la philosophie et la fiction. Cela donne un véritable roman avec une structure appartenant aussi bien à la tradition arabo-islamique qu'à la culture occidentale dans ce qu'elle a d'universel.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ PHANTASIA d'Abdelwahab Meddeb, Sindbad, 224 p. 98 F.

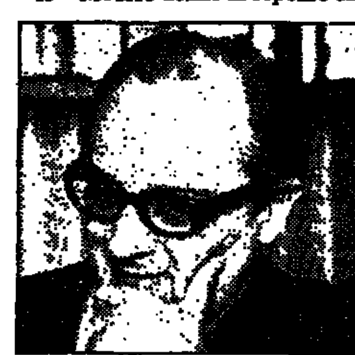
« Le » Mourre nouveau cru

EN dix ans, « le » Mourre est devenu, dans un autre domaine, aussi célèbre et indispensable que « le » Robert. Pas un historien de métier, pas un amateur d'histoire qui ne s'en serve comme instrument de travail ou de référence, et nul curieux ne devrait se priver du plaisir de fureter dans les quelque cinq mille pages de ce *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, œuvre d'un seul homme prodigieusement érudit, malheureusement foudroyé, à quarante-sept ans, en 1977, son travail tout juste achevé.

Dix ans, c'est cependant assez pour que prenne quelques rides un ouvrage de ce genre, dans un univers où l'histoire, comme le pensait Valéry, semble follement s'accélérer. Jacques Boudet, qui avait établi *la Chronologie universelle* de la précédente édition (1977), Jacques Amalric et Philippe Doray nous offrent, aujourd'hui, huit volumes méticuleusement rénovés, leur iconographie enrichie de cent vingt documents, dont les légendes, elles aussi, sont un enseignement.

De nouveaux personnages sont apparus sur la scène, tels Jean-Paul II, Lech Walesa ou Mikhaïl Gorbatchev. D'autres, comme Jimmy Carter, Raymond Barre ou Mario Soares ont vu leur situation se modifier, d'autres encore ont disparu, comme Anouar El Sadate, Marcel Boussac et Leonid Brejnev. Cent cinquante articles nouveaux et plus de deux mille autres remaniés, concernant les Etats, les régions, les villes, les faits politiques, militaires, économiques et techniques, cela représente une révision considérable, mais l'esprit du grand œuvre reste inchangé.

Comment et quand sont nés les écomusées, le mouvement écologique et Amnesty International ? Que faut-il savoir des Afrikaners et de leur langue ? Quelle est l'histoire des Tamouls ? Celle du *Canard enchaîné* ? Où se trouvent Tautavel, le Kiribati et Tuvalu ? Qu'est-ce précisément que le Mapaï, le Baas ? Imbattable, « le » Mourre donne la réponse en


Michel Mourre

quelques lignes, une demi-page, davantage si besoin, qu'il s'agisse des idées, des cultures, des faits de société, des institutions publiques et privées.

Ainsi l'histoire du monde peut-elle être envisagée non plus par rapport au seul système de référence occidental, auquel nous avons tort, nous Français, de nous restreindre, mais sous l'angle universel qui convient à notre temps de communications rapides. Un seul regret : que l'on n'ait pas rétabli l'information bibliographique donnée par Michel Mourre dans l'édition première en deux volumes (1968, aux Editions universitaires) ; elle permettait de pousser à fond les recherches dans telle ou telle direction.

G. G.-A.

★ DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE D'HISTOIRE, de Michel Mourre, 5 000 pages, 18×26 cm, 17 500 articles, 6 000 illustrations dont 600 en couleurs, huit volumes reliés skivertex sous jaquette en couleurs, 3 400 F, éditions Bordas.

• ROMANS POLICIERS

Les dernières nouvelles du crime

Le Saint Détective-Magazine : décédé. *Hitchcock-Magazine* : disparu. *Mystère-Magazine* (ancienne et nouvelle formule) : enterré. En quelques années, le monde des revues policières s'est transformé en cimetière. *Gang* n'a tenu que deux numéros, et *Polar* a fini par s'épuiser. Au point qu'en France il n'existe plus de cadre naturel pour accueillir cette forme particulière de la littérature policière qu'est la nouvelle, si vivace outre-Atlantique.

C'est de cet amer constat et de la frustration qu'il engendra qu'est né, sous la direction de Jacques Baudou, *Mystères 86*, une anthologie de nouvelles du monde entier dont son compilateur espère qu'elle sera désormais annuelle.

En tout cas, pour un premier numéro, quelle photo de famille ! Avec des textes pour la plupart inédits, voici le Hollandais van de Wetering, père du philosophe adjudant de police Gripjstra et de son fantasque adjoint De Gier, côtoyant l'une des reines du crime, Ruth Rendell, l'Anglais Peter Lovesey, les Américains Bill Pronzini, Loren D. Estleman ou Lawrence Block voisinant avec les Français — jeunes et anciens mêlés — Lebrun, Demouzon, Mazarin ou Lacaye, sous le regard bienveillant de Race Williams, le héros fétiche de l'ancêtre Caroll John Daly, roi des « pulps » (1) des années 30.

En 600 pages, c'est un étonnant kaléidoscope de toutes les tendances actuelles du polar, du mystère psychologique au suspense noir, du fait divers aux marges du fantastique. Ou comment passer, sans transition, de l'humour narquois à la perversité, du gentleman-cambrioleur à l'impitoyable tueur à gages.

Mystères 86, c'est aussi l'occasion de découvrir Robert Twohy, un auteur américain quasi inconnu ici, qui met en scène, avec une terrifiante simplicité, l'histoire de Mousie, un teen-ager au cœur pur, las des humiliations que lui vaut son air chétif.

Mystères 86, c'est encore l'occasion de vérifier qu'à travailler la pâte de la société, à mettre à nu ses tares, le roman noir peut être étrangement prémonitoire. Dans une très belle nouvelle, Jean-François Vilar montre la sanglante conclusion d'un amour né par le biais de ces messageries électroniques qui font fureur aujourd'hui. Il y a quelque temps, tous les journaux titraient sur le meurtre d'une jeune femme qui avait rencontré son assassin dans des circonstances identiques... (*Mystères 86*, Livre de poche, 29 F.)

***

Comme par un fait exprès, l'actualité éditoriale de ces derniers mois s'est heureusement chargée de tempérer un peu le pessimisme de Baudou sur l'avenir de la nouvelle policière en France. « 10/18 » vient ainsi de rééditer d'un coup — dans la présentation de qualité habituelle à cette collection — vingt nouvelles du maître Irish en quatre volumes. Et, ce mois-ci, Presses Pocket entame une énième anthologie des nouvelles de Raymond Chandler, tout en publiant, sous le titre *Histoires diaboliques*, un nouveau recueil d'Alfred Hitchcock. Au sommaire, entre autres, Ray Bradbury, Clark Howard — qu'on retrouve dans *Mystères 86*, — Ellery Queen et Fredric Brown...

Mais il y a aussi — surtout ? — les petits éditeurs. Louis Liberge et les éditions Minerve, par exemple, qui proposent *Retour de flamme*, un recueil de nouvelles de James M. Cain. L'auteur du *Facteur sonne toujours deux fois* en a peu écrit. Les voici presque toutes réunies. Et c'est un enchantement.

Car Cain y montre une variété d'inspiration qui dépasse largement sa sulfureuse réputation de peintre des amours maudites. Oh, bien sûr, de-ci, de-là, c'est Cain le dur, le cynique pour conter la cavale sanglante de deux taulards ou l'incroyable histoire du *Bébé dans le frigidaire*. Mais le voici aussi, tour à tour, picaresque, bouffon — je vous recommande l'*Intermède théologique ;* — attentif aux émois et à la rouerie d'adolescents amoureux, plein d'une tendresse bourrue pour ces paumés, ces vagabonds qui parcourent l'Amérique rurale des années 30, condamnés d'avance à la grande loterie de la vie. Avec ça, un style qui ne connaît pas l'usure du temps, un sens des dialogues ébouriffant... C'est un régal (175 p., 62 F).

Cain aurait sans doute aimé la longue nouvelle de Maurice Raphaël *les Yeux ouverts*, que publient, de leur côté, les éditions Le Dilettante. L'histoire simple et cruelle d'un jeune homme plein de vigueur, volontaire des Brigades internationales, revenu aveugle de la guerre d'Espagne, obsédé jusqu'à la folie par l'odeur des femmes qu'il ne pourra plus conquérir. Un ami d'enfance, retrouvé par hasard, tente de l'arracher à cet appartement suant la pauvreté où il se cloître entre une mère et une cousine acariâtres, mais Jésus — *quelle dérision dans ce prénom — préférera, au bout* du compte, retourner vers une hargneuse solitude. La vie est passée, qui ne reviendra plus.

Sans artifice, sans effet, Maurice Raphaël donne à ce conte noir, pétri de misère et d'amertume, une force déchirante. On songe, à Raymond Guérin ou Henri Calet plus qu'à Ange Bastiani. C'est pourtant sous ce pseudonyme que Raphaël écrira des dizaines de romans — polars, espionnage, érotiques — dont beaucoup n'étaient que des travaux alimentaires. Sous les scories, soudain, ce diamant... (Le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 56 p., 59 F.)

***

Difficile de clore ce bref panorama de la nouvelle policière sans citer ce qui restera sans doute comme le coup de folie éditorial de l'année.

Eloi Valat est un jeune graphiste. Ça marche bien pour lui, merci. Au point que la petite agence qu'il a montée dégage des bénéfices. Il aurait pu acquérir l'un de ces signes extérieurs de richesse qui font les jeunes patrons modernes. Amoureux du roman noir, il a préféré donner la parole à quelques amis écrivains — Didier Daeninckx, Jean-François Vilar, Hervé Prudon, Claude Duneton, etc. — et illustrer leurs travaux. Résultat de cette collaboration : un splendide portfolio format 30 × 42, relié en toile noire, renfermant, sous le titre générique de *Café nocturne*, huit nouvelles et six planches illustrées. *« Cela se passe au café, au bar, à la cantine, au buffet de la gare ou au wagon-restaurant, même ; tous endroits publics plus ou moins. Il y a des hommes et des femmes et des fantômes, de l'amour et de la haine, et de l'indifférence parfois. Cela se passe entre la fin du jour et le début du jour, aux heures sombres, pour des célébrations, des délires ou des cauchemars... »* Un cadeau rare. (Café nocturne, éd. Harpo, 151, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris, 300 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) Magazines populaires à bon marché.

• EN BREF

● UNE SEMAINE SUÉDOISE est organisée à Arles du 13 au 18 septembre 1986 par l'Association du Méjan, l'ambassade de Suède et le centre culturel suédois. Per *Olov Enquist*, Kjell Espmark, Torgny Lindgren et Cart-Henning Wijkmark débattront du roman avec Michel Tournier, Raymond Jean et Hubert Nyssen. D'autres manifestations auront lieu, notamment des projections de films, des concerts et des expositions. (Pour tous renseignements, *s'adresser aux* Editions Actes-Sud, au 42-74-40-86, ou au centre culturel suédois, au 42-71-82-20).

● LE FOU ET LE CRÉATEUR, œuvre audiovisuelle et poétique de Daniel Pons, sera présenté le 20 septembre à 21 heures en l'église Saint-Merri, rue Saint-Martin à Paris.

● L'Amitié CHARLES PÉGUY et l'Association des amis de JACQUES RIVIÈRE et d'ALAIN-FOURNIER organisent le 20 septembre, au Centre Charles-Péguy d'Orléans, un colloque sur le thème « Veillée d'armes et littérature, 1911-1914 ».

● PRÉCISIONS. — Dans la chronique consacrée à *l'Enchanteur*, de Vladimir Nabokov, à propos de la controverse sur le *Roman avec cocaïne*, signalons que l'ouvrage a paru aux éditions Belfond (et non Actes Sud, comme nous l'avons écrit par erreur).

Rappelons que le professeur Nikita Struve a cru reconnaître dans le mystérieux M. Agueev, auteur du *Roman avec cocaïne*, la patte et le style de Nabokov et ce contre l'opinion de Vera et Dimitri Nabokov, la veuve et le fils du romancier.

A propos de la traduction de l'œuvre poétique de Maïakovski (*le Monde* du 22 août), nous avons omis de mentionner l'édition en deux volumes d'un choix de poèmes « adaptés » par Christian David. Préface de Claude Frioux, aux éditions Le Champ du possible (1973-1977), 4, rue Crétet, Paris-9e.

LA RENTRÉE ROMANESQUE

Anthony Blunt ou l'esthétique de la trahison

A travers l'autobiographie de Jonathan Blake, Bernard Sichère réinvente Anthony Blunt, l'un des plus grands historiens d'art de sa génération, espion au service de l'Union soviétique



BERENICE CLEEVE

ANOBLI par Elisabeth II d'Angleterre, il devint Sir Anthony Blunt. Spécialiste mondial de Poussin, il était directeur de l'Institut Courtauld de Londres et des collections royales. Elégant d'allure, homosexuel raffiné, il fut l'un des plus grands historiens d'art du siècle. En 1979, le public découvrit, par une délicate attention de la distinguée Margaret Thatcher, que Blunt, jadis membre des services secrets britanniques, avait transmis des renseignements aux Soviétiques.

Il appartenait au fameux « groupe de Cambridge », dont les trois autres principaux agents s'étaient exilés en URSS dans les années 50. Blunt, lui, était resté en Grande-Bretagne. Passé aux aveux en 1964, il n'avait pas été inquiété. Les « révélations » de Mme Thatcher – quinze ans plus tard – furent donc jugées particulièrement inesthétiques. Sir Anthony Blunt était un vieux gentilhomme respecté, admiré, un esprit rare. Il perdit son titre de noblesse mais on le laissa en paix et il mourut, dans son lit, en 1983.

Le culte de la beauté

Le Jonathan Blake qui dit « je » dans le roman de Bernard Sichère *la Gloire du traître* – censé être une autobiographie – lui ressemble étrangement. A ceci près qu'il se suicide à Rome quelques jours après l'attentat contre le pape. Mort plus romanesque, mort dans la ville qui exprime son esthétique, mort point d'orgue : si Blake avait encore eu des illusions sur ses anciens « patrons » – ce qui est peu probable, – la tentative d'élimination du Saint-Père, commanditée par eux, lui eût définitivement ouvert les yeux. Au point de le faire passer à jamais « de l'autre côté » – de la vie, cette fois-ci.

Pour ce deuxième roman comme pour le premier, *Je, William Beckford* (1), Bernard Sichère ne prétend pas faire œuvre d'historien, mais construit une fiction. Blake parle à la première personne et réinvente la vie de Blunt à partir de sa trame historique : la naissance de la rébellion chez les jeunes intellectuels de Cambridge dans les années 30, qui, contre leur famille, mais surtout contre une société immobile devant la montée du nazisme, choisissent ce qui leur semble être le camp du « mouvement », l'Est.

De la guerre d'Espagne au second conflit mondial et à la guerre froide, Blake est au cœur des interrogations de ce siècle. A Londres, il croise Charles de Gaulle, *« absolument charmant, légèrement médiéval sur les bords et doté d'un flegme tout à fait britannique »* ; dans l'Egypte de l'après-guerre, Henri Curiel, *« un grand garçon maigre »* qui lui parle certes de politique, mais surtout de leur passion commune, Proust : *« Il se mit à réciter de mémoire le passage où se trouve racontée la première rencontre de Swann et d'Odette... »*

Blunt, l'esthète, était-il le modèle idéal pour retracer le parcours d'une poignée de jeunes aristocrates anglais que la révolte – au départ, ils se réclamaient de Beckford, *« l'insoumis, le rebelle infernal, l'hérétique par excellence »* – conduisit au communisme et à l'espionnage ? Sans doute, paradoxalement. Dans ce « groupe de Cambridge », Bernard Sichère a choisi sciemment de raconter celui qui, au-dessus de ses convictions politiques – s'il en eut jamais, – mettait sa croyance en l'art et la littérature, celui qui avait, avec le plus de raffinement, le culte de la beauté des corps masculins, et semblait ne faire l'amour qu'avec des nus de Michel-Ange, celui pour qui être traître était, aussi, un geste esthétique. Blake/Blunt, qui tient le plus intelligent des discours sur l'art, fait de son destin, espionnage inclus, une œuvre d'art.

Les secrets de Poussin

On peut difficilement, à travers Blunt, ne pas s'interroger de manière plus générale sur « l'intellectuel et la trahison ». Sichère le fait, mais entre les lignes, car le « je » de Blake entraîne avant tout l'adhésion. En le suivant de Paris à Rome, des secrets de Poussin à ceux de Léonard – auprès desquels sans doute les secrets d'Etat sont un peu fades, – à la fois personnage de Proust et de la Renaissance italienne, on se convainc que Blunt est au-delà de son double jeu, « ailleurs », par-delà la trahison et « l'exil ». *Moi ?* dit-il à propos de son *éventuelle* fuite à l'Est, *je pense que cet exil s'appelle la peinture, depuis longtemps. Les artistes aussi sont des traîtres, Irving. Ils ne sont plus du monde. Ils font seulement semblant. »*

Plus on avance dans la lecture de ce roman-hommage à la toute-puissance de l'art, plus la biographie imaginaire recouvre la réalité. On est totalement cerné par la figure fascinante de Blunt – toute une vie au service de l'esthétique, dont le geste politique ne fut qu'un avatar provisoire. *« Mourir aussi est peut-être une jouissance... »*, écrit-il à la dernière ligne du livre.

Blunt est devenu le somptueux Blake de Bernard Sichère, la séduction même. Il est désormais difficile de prendre du recul pour examiner son cas – l'intellectuel traître à sa patrie. Prisonnier de son « je », on veut courir sur ses traces, avec passion, rêver qu'on l'a entendu dévoiler les mystères d'une toile dans une conférence de l'Institut Courtauld ou devant un Poussin, un La Tour, un Caravage..., imaginer même qu'on l'a suivi jusqu'au bout, jusque dans les rues, pour guetter dans son regard l'éclat du désir et de la volupté lorsqu'il apercevait un garçon au corps parfait...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA GLOIRE DU TRAITRE, de Bernard Sichère, Denoël, 262 p., 88 F.**

(1) Denoël, 1984.

Et si les femmes désertaient ?

(Suite de la page 13.)

Il peut se montrer détestable avec son entourage, mais avec ses créatures imaginaires il aura toujours l'indulgence qui accompagne le souci de comprendre. Car son métier, c'est de *« délivrer et révéler les langages tapis au fond des êtres, des choses, des moments »*.

Le portrait de la putain et celui de son amie Sienne, qui pratique la même profession, nous valent une page trop exacte sur le malheur de la solitude. L'être qui vit seul a de mauvaises relations diplomatiques avec les objets. Ceux-ci deviennent les témoins inflexibles, inexorables, de sa disgrâce. Rappelons-nous qu'*inexorable* veut dire *insensible à toute prière*. Les choses n'écoutent aucune de ces prières à peine formulées qui s'effrayent du silence. Les choses se vengent d'*« être toujours touchées, rangées, déplacées par la même main »*. *« Je les voyais se dresser contre moi*, dit encore Florence, *me barrer le passage, me rendre insupportable le retour dans mon logis solitaire. Ah ! ce peuple inanimé et féroce qui rend le quotidien si redoutable ! »*

Florence fera partager sa lecture à son amie. Elles découvriront ensemble la suite du conte dans un jardin public d'Arles, où rôde la *« silhouette décharnée »* de Van Gogh. Les jeunes femmes méditent sur le récit du fou. Elles en discutent, elles en disputent même.

De l'autre côté du miroir

Et peu à peu, entre nos deux dévotes de la littérature, un malaise s'installe à la façon de ces pressentiments qui chagrinent l'esprit sans lui donner de raisons précises. C'est le même malaise que nous éprouvons en progressant dans le conte d'Anne Bragance. Elle nous entraîne au milieu d'un monde désastreux, sur lequel *ne se répand plus qu' « une clarté parcimonieuse et maladive »*.

Comme, bien souvent, les hommes délaissés se vengeront de leur malheur en l'aggravant. Ils se précipiteront dans le nihilisme, la barbarie, détruisant avec la furie du désespoir toutes les œuvres d'art du passé, toutes les marques de cette beauté qui fait se rejoindre l'infini et l'intime.

Vers la fin du roman, Madona, la troisième prostituée, la compagne de Florence et de Sienne, disparaîtra mystérieusement aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Peu après, les deux autres jeunes femmes seront assassinées par des souteneurs, et le réel se dissoudra dans la métaphore. L'histoire de Florence sera comme aspirée par le récit dont elle poursuivait la lecture. Elle passera de l'autre côté du miroir. Avec Madona et Sienne, elle sera la rédemptrice de ce monde abandonné par les femmes. Et cela s'accomplira toujours sous le signe de Van Gogh, car les artistes ont un trait commun avec les putains : ils s'abstiennent de juger, ils montrent la même tolérance.

Voilà cette belle fable, très étrange, très prenante, remuée par un lyrisme qui ne craint pas de se débrider. C'est le roman du désamour et du pardon qu'il finit par obtenir.

FRANÇOIS BOTT.

★ **BLEU INDIGO, d'Anne Bragance, Grasset, 248 p., 75 F.**

UN INÉDIT D'ANNE BRAGANCE

Van Gogh du chevalet au livre

SI les peintres ont toujours exercé une grande fascination sur les écrivains, il semble que la réciproque soit beaucoup plus rare. Simple constat, assertion qui prête sans doute à controverse et à laquelle, d'ailleurs, Vincent Van Gogh apporte à lui seul un *démenti magnifique* : il aima passionnément les livres et sut le dire.

Toute vouée qu'elle fut à la peinture, cette vie si brève (Van Gogh est mort à trente-sept ans) restait ouverte sur le monde, *en grand accueil. La* curiosité de Vincent pour tout ce qui touchait à l'humain (*« les gens sont la racine de tout »*, disait-il), sa voracité, son besoin de fraternité, le poussaient tout naturellement vers les autres. *Mais les autres souvent se* dérobent. Alors, pour les comprendre, les aimer ou, à tout le moins, s'en approcher, il y a *« le pays des tableaux »* et le pays des livres. C'est en voyageur émerveillé, dans une quête *inlassable, que Van Gogh* les explore ; et sans cesse il découvre des passages, des affinités, des correspondances entre la peinture et le littérature. *« Il y a du Rembrandt dans Shakespeare, du Corrège en Michelet et du Delacroix dans Victor Hugo »*, écrit-il à son frère en 1880. Car il a tout lu, ou presque, avec une belle boulimie : Shakespeare et Voltaire, Renan, Flaubert, Zola, Maupassant, mais aussi bien Richepin, Loti, Tourgueniev, Balzac, Dickens ou Carlyle. Et cette liste est loin d'être exhaustive.

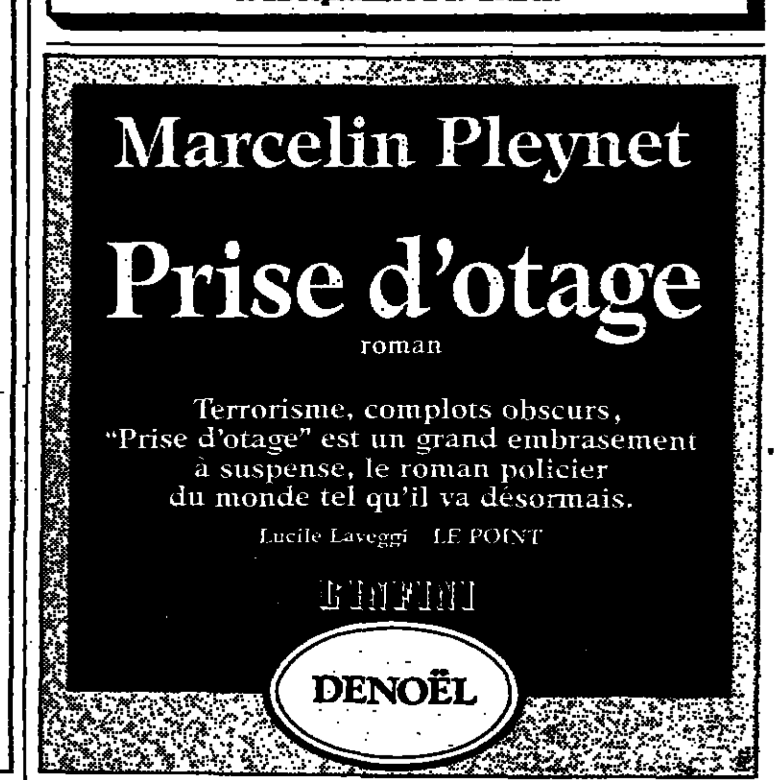
Avec les reproductions des maîtres qu'il admirait, les dessins ou les toiles, envois de ses amis, les livres composaient *tout le décor des pauvres chambres* où il vécut. Les couleurs et les livres constituaient sa dépense principale, sa nécessité première, et bien souvent il sut se contenter d'un café et d'une croûte de pain en place de repas *pour se les procurer*. Après la première crise d'Arles, il avoue que la lecture le *« guérit considérablement »*. La littérature, au même titre que la peinture, *« remue les questions éternelles »* sous ses yeux. Mais il ne se satisfait pas de lire seul, il lui faut partager : dans la plupart des lettres qu'il adresse à Théo, à ses sœurs ou à ses amis, il les exhorte à la lecture. Parfois même il recopie, il cite des passages entiers des textes qui l'ont *« frappé au cœur »*.

Outre qu'elle représente un document biographique incomparable et souvent poignant, la très volumineuse correspondance de Van Gogh témoigne continûment de ses capacités à lire – en plusieurs langues – et de la qualité de ses analyses que bien des critiques patentés pourraient lui envier. *« Puisqu'on sait lire, qu'on lise donc. »*

Dès lors, on ne s'étonne plus de la place que tiennent les livres sur ses toiles (*la Liseuse de romans, Romans parisiens*, etc.), car *« l'amour des livres est aussi sacré que celui de Rembrandt, et même les deux se complètent »*. Ainsi pensait *Vincent qui lisait comme il* regardait, comme il faut lire : de tout son être.

A. B.

HACHETTE : en raison de son désaccord avec la politique pratiquée par la direction du Groupe Livre, M. Jean-Claude Dubost quitte les fonctions de directeur d'HACHETTE-JEUNESSE qu'il occupait depuis 1982.
Entré en 1964 dans le groupe HACHETTE, il a exercé précédemment diverses fonctions éditoriales et commerciales, en particulier au Livre de poche.







LA RENTRÉE ROMANESQUE

Henri Coulonges entre les étoiles et le bourbier

Les mésaventures d'un jésuite astronome parmi les guérillas d'Amérique latine

AVIEZ-VOUS déjà entendu parler des Frères moraves, un ordre religieux mineur qui se serait fondu dans le chaos des guérillas d'Amérique centrale ? Non ? Le Père Antoine Bouchard non plus, ce jésuite de haute science, cet astrophysicien auréolé, à soixante-dix ans, de l'expectative glorieuse des futurs prix Nobel. Ainsi le dernier titre d'Henri Coulonges est-il aussi mystérieux que les précédents : *les Rives de l'Irrawaddy, l'Adieu à la femme sauvage* et *A l'approche du soir d'un monde.*

Dans les cinquante premières pages du livre, Coulonges vous en met plein la vue, plein les oreilles. C'est un final de symphonie sur thème d'orage, de cataclysme, de fin du monde. Le vieux savant, dans un véhicule tout terrain conduit par un apprenti astrologue, brave la météo et l'interdiction des responsables, pour monter encore une fois à plus de 4 000 mètres, jusqu'à la coupole de l'observatoire de Mauna-Kea, aux îles Hawaï. D'où sort ce jeune homme, ce Victor, qui surgit avec sa Jeep Laredo toute neuve, alors que tous les véhicules sont consignés ? Le Père Bouchard ne s'en inquiète pas. Têtu, il veut absolument entreprendre cette dernière montée vers la coupole, avant de repartir vers le monde de la Terre, celui des conférences, des communications et des controverses.


RINELLI JUNG

Victor, que le savant appelle *« mon petit »*, est évidemment l'envoyé du destin. Il frôle la mort, au long des précipices, avec son illustre passager. Aveuglé par une pluie torrentielle, glissant dans la boue, il se révèle invulnérable et, par là même, indispensable. Triomphant des éléments, menant le Père jusqu'au sommet, il s'impose comme l'être ambigu qui surgit dans une vie pour en changer le cours. Mieux, il représente, pour le jésuite chaste, solitaire et hautain, l'enfant, l'ange inattendu qui distille la trouble séduction de la jeunesse.

Sur ce thème éternel, la pudeur d'Henri Coulonges vous émeut, puis vous inquiète. Vous pressentez que, après ce que l'on peut appeler paradoxalement une montée vers les abîmes, l'existence du vieil homme ne sera jamais plus celle qu'il a construite à force d'étude et d'ascèse. Une belle histoire naît sous vos yeux, dans la découverte d'un héros hors du commun. Le chercheur se croyait au faîte, il lui reste à acquérir une autre grandeur en se plaçant à hauteur d'homme.

La chute d'Icare

Puis, loin de la vie et de la mort des galaxies, vous plongez dans un glauque univers de machinations, de police, de services secrets, de guérillas. C'est la chute d'Icare. Le Père Bouchard, pris dans le chantage qu'il accepte bien naïvement – mais vous le comprenez, car il a bâti sa vie à des années-lumière des contingences d'ici-bas, – n'entendra plus que les noms de Guatemala, Nicaragua, *sandinistes et Indiens Miskitos.*

Vous ne sauriez reprocher à Coulonges cette démarche, qui vous ramène aux drames d'une Amérique centrale en proie à tous les massacres, à tous les désespoirs. L'ennui est que le roman, dès lors, part un peu dans tous les sens. Parallèlement, l'auteur introduit une héroïne en second, Melissa Harper. Et, alors qu'il vous a projeté du haut des galaxies dans le bourbier des guerres civiles ou coloniales déguisées, puis fait passer du système des cieux à l'ombre rouge du KGB et au mirage ketchup de la CIA, voici qu'il vous force d'effleurer le milieu du spectacle, à Paris, ce qui n'apporte rien car le vide est toujours mal traduit par la vacuité. Vous passez vite, vous vous doutez bien que Mélissa va se retrouver, elle aussi, dans l'imbroglio des maquis d'Amérique latine, afin que son destin croise celui du Père Bouchard.

Mais pourquoi ne pas l'avoir introduit dans la continuité d'un récit déjà bien engagé, cette attachée de presse en rupture de ban ? Dérouté par cette incursion parisienne saugrenue, vous supportez mal le décalage horaire et vous peinez pour reprendre la piste des Miskitos. Vous regrettez d'autant plus le grippage, dans le fonctionnement du livre, que le thème de la femme blessée, mythomane, à la recherche d'une sœur jumelle imaginaire, eût sans doute connu, dans un autre projet de Coulonges, un meilleur sort.

D'autres défauts auraient pu être évités par un écrivain aussi solidement installé dans cette dernière décennie. Ainsi Mac Closkey, le jésuite dissident, est-il bizarrement bâclé, comme décrit à contrecœur. De même, vous supportez mal que le « dit-il » passe-partout, bien utile, soit malencontreusement remplacé par des *« je l'aurais su, s'agita le blessé »* (p. 326), *« ne craignez rien, tenta de l'apaiser le jeune homme »* (p. 87), et autres *« s'efforça-t-il de plaisanter »* (p. 42), qui seraient drôles s'ils étaient parodiques. Henri Coulonges, avec un brin d'académisme, prétend manifestement à la pensée haute, au verbe noble. Votre exigence est à la mesure de son ambition.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ LES FRÈRES MORAVES, d'Henri Coulonges, Stock, 364 p., 95 F. Les précédents romans d'Henri Coulonges sont également édités par Stock. *L'Adieu à la femme sauvage* a obtenu en 1979 le Grand Prix du roman de l'Académie française.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Morte à Venise

(Suite de la page 13.)

L'EXCELLENCE lui a toujours servi de bouclier. Sa mère ne cessait de le trouver merveilleux, doué de tous les dons. Pour elle aussi c'était *manière d'éluder la passion impossible. Le caprice lui servait à éprouver cette perfection.* Elle continue, la maladie aidant. Elle veut visiter telle église, puis non ; goûter tel plat, puis non. Claude est aux petits soins, sauf que cette fois c'est de soins intensifs que sa compagne a besoin. Il s'y ajoute une circonstance inédite : le corps maternel, jusque-là dérobé, soigneusement ignoré par le fils durant cinquante ans, impose ses chairs flétries, entre deux chemises, ses gonflements redoutables, ses abandons, ses *odeurs.*

Un médecin italien appelé au chevet de l'agonisante recommande l'hospitalisation d'urgence, le rapatriement. Mais Claude ne peut plus renoncer à la comédie somptueuse qu'il a décidé de donner, ni au rôle qu'il s'est dévolu. Il multiplie les dîners au champagne, auxquels aucun ne touche. Il loue un palais, chante *Tout va très bien, madame la Marquise.* Un même rire jaune les réunit. Tous deux savent que l'autre sait. Ainsi se déroulent *désormais les agonies, dans le mensonge* ; sans qu'on arrive à le regretter. A quoi bon la vérité si le temps, le dernier temps, passe mieux sans elle ?

On ne saura jamais si, comme le bruit en court, les mourants revoient toute leur vie d'un coup. Ce qui est sûr, c'est que les survivants, eux, récapitulent la leur. Chaque étape du séjour est l'occasion pour Claude de se remémorer la façon qu'il a toujours eue de mal dormir, de mal aimer. Parfois une scène précise perce la censure que *masquent les souvenirs d'habitudes générales.* Claude se revoit à treize ans, dans le lit de sa mère, leurs jambes prêtes à se mêler. Le soir de cette réminiscence, comme par hasard, il rôde dans les quartiers chauds de Venise et revient dormir contre la mourante.

UN autre soir, dans un bar, une certaine Paola le tente. C'est une mondaine tapageuse, aux grands gestes de bras, et qui ne se méfie pas assez des hommes en mal de consolation. Claude a la goujaterie des fils œdipiens. Il jette à Paola les injures qu'il se retient d'adresser à sa mère. *« Vos seins dégoulinent »,* lui dit-il. Insulter toutes les femmes pour mieux n'en vénérer qu'une : calcul gribouille de qui n'a pas le courage de ses désirs, depuis qu'il en a soupçonné, tardivement, l'origine.

La mère, bientôt, perd connaissance. En venant là, Claude s'est donné mission de parachever le geste meurtrier de la nature : après un ultime simulacre d'amour, il enferme le visage aimé dans une serviette, et l'asphyxie. Le rite est consommé, à défaut d'inceste. La messe abominable est dite. Le reste n'est que formalité. *Seul avec le cercueil* dans la petite église San Maria del Giglio, le fils prodige s'escrime sur l'orgue : dernière occasion d'épater une mère conquise d'avance, depuis toujours. Le cimetière San Michele plaisait à la disparue, vu du *vaporetto* : elle y reposera. Claude pique-nique et sieste sur la tombe, puis il s'évanouit dans le décor sublime, pfuitt.

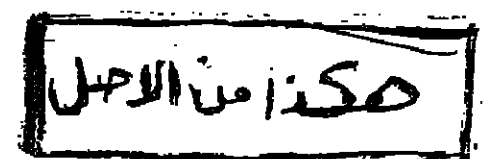
Personne ne le reverra jamais. On croira reconnaître son chapeau, sa barbe, mais non. Les proches devront attendre dix ans pour faire constater l'absence. C'est peu pour un deuil de cette violence. Claude s'est-il jeté dans le canal, un soir de lumière cuivrée ? Il s'est dissous, plus probablement. Il n'y avait pas de suite tenable à son aventure *in extremis.* L'adolescence est à consommer de suite. Plus tard, c'en est fait de toute consolation. Les autres, les gens de l'oubli, appellent cela *démence* et disent : c'est mieux ainsi, avant de sauter, allez, ouste ! dans *l'avion du retour...*

UN roman de pure émotion ? C'est vite dit. Les cris d'amateurs, on en lit beaucoup ; *ils ne valent pas tripette.* Si la souffrance de *l'Absence* passe effroyablement, c'est qu'un écrivain a recomposé le spasme. Il a organisé froidement les souvenirs, traqué *l'éloquence, aligné les petits faits* vrais de la désolation. A un moment – c'est rare, – on est sur le point de fermer le livre, de refuser l'exploit de ces seins froids se plissant sous les doigts de ce vieux fils...

Mais la littérature opère son miracle. Ce que nous ne nous sommes jamais avoué, ce que nous croyions rebelle aux mots, ce qui nous a tous submergés un jour, nous a noué la gorge, agité les mains dans le vide, eh bien, c'est là, sur du papier. Le livre de Bredin *prend place au premier plan des confidences* impossibles.

L'honnêteté et le talent payent encore. Le chiqué ambiant n'a pas gâché ça.

★ L'ABSENCE, de Jean-Denis Bredin, Gallimard, 162 p., 75 F.



● HISTOIRE

Qui a peur du nu ?

Une histoire de la pudeur du Moyen Age au vingtième siècle

« *LACHEZ LE SEIN !* » fut le cri de guerre lancé par Colette sur les planches parisiennes contre l'hypocrisie régnante. Tour à tour maudite et célébrée, honnie et divinisée, la poitrine féminine, point de mire des dévots, s'est dissimulée, victime de la cagoterie, avant de s'exhiber, triomphante. Si les poètes courtois du Moyen Age chantaient les « *mamelettes durelettes* », les bigots du siècle de Molière accusaient les « *femmes débraillées* » de non-assistance à personne en danger : « *Couvrez ce sein que je ne saurais voir.* » Même au vingtième siècle, la promesse faite par Myriam d'« *enlever le bas* » a donné des sueurs froides à la France, déjà déboussolée par l'opération *topless* lancée dans les années 70 à Saint-Tropez.

Qui a peur du nu ? Mazarin qui châtrait les sculptures de son palais ? Louis XIII, dit Louis le Chaste, dont la seule obsession était de « caleçonner » les statues indécentes ? Le ciel de la pudeur est parsemé de ces anecdotes.

A chaque siècle, dans la vie quotidienne comme dans sa représentation, les pères fouettards font le guet pour protéger la civilisation. Historien avisé, Jean-Claude Bologne n'a pas quitté d'une semelle ces cerbères du royaume de la chasteté, de l'honnêteté et de la retenue : désormais, l'histoire de la pudeur a levé son voile. Jean-Claude Bologne a réussi une gageure : joindre l'utile à l'agréable, allier la rigueur d'une étude érudite et le piquant de petits faits polissons.

Rue Villersexuel

Pudeur des sentiments ou pudeur corporelle ? Pudeur naturelle ou conventionnelle ? Pline l'Ancien « *constatait* » que le corps d'une noyée dérive la tête en bas pour cacher ses « *parties honteuses* », tandis que celui d'un noyé flotte sur le dos. Pudeur masculine ou féminine ? « *Nous sommes restés tributaires, dans le dévoilement progressif du corps, d'une histoire qui a petit à petit centré la pudeur sur l'organe génital* », note Jean-Claude Bologne. Religieuse au Moyen Age, la pudeur devint sociale au dix-septième siècle, avant que le mythe du bon sauvage n'apporte avec lui la nostalgie de l'innocence primitive. Le dix-neuvième siècle vit l'ascension de magistrats et de médecins qui décrétèrent la tristesse de la chair, en attendant les dadaïstes, pour qui la morale n'est que « *la blennorragie d'un soleil putride sorti des usines de la pensée philosophique* ».

Alors que les libertins du siècle des Lumières glorifiaient la chair, les jeunes conventines quittaient leur pension avec, dans leur trousseau, une « *chemise conjugale* », une chemise ample percée d'ouvertures permettant aux époux d'accomplir leur devoir sans rougir. Les pertuis, nommés « *trous du bonheur* », étaient ornés de broderies accompagnées de pensées telles que « *Dieu le veut* ». Au dix-neuvième siècle, le sénateur Béranger, qui créa la Ligue contre la licence des rues, se crut obligé de déménager de la rue Villersexel parce qu'un correspondant mal intentionné avait adressé une lettre à « *Monsieur Béranger, demeurant rue Villersexuel* »...

Non contents de sévir dans la vie quotidienne, les censeurs s'attaquaient aussi aux œuvres d'art jugées trop libres. Les feuilles de vigne fleurirent sur les statues. Quelle ne fut pas la stupéfaction de Flaubert, de passage au musée de Nantes, devant des sculptures affligées de « *feuilles de vigne en fer-blanc, qui* [avaient] *l'air d'appareils contre l'onanisme* » !

Encore au début du vingtième siècle, le moindre éloge de la nudité suscitait l'indignation, et parfois le chauvinisme s'en mêlait, comme dans cette lettre anonyme, dont l'auteur se targue de connaître la Gaule : « *En Amérique, pour se baigner nous mettons un maillot... mais en France, dont le peuple est un peu fou et composé de 90 % de pédérastes et de putains, on va toujours à l'extrême. Cela tient à ce que presque tous vos compatriotes ont la vérole...* »

Qui a peur du nu ? Pendant que les tableaux de Modigliani, jugés obscènes, étaient enlevés par la police, Marinetti, dans son manifeste futuriste de 1911, sommait les peintres d'abandonner le nu, « *aussi nauséeux et assommant que l'adultère en littérature* ».

ROLAND JACCARD.

★ **HISTOIRE DE LA PUDEUR, de Jean-Claude Bologne, éd. Olivier Orban, 375 p., 125 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Sur l'île d'Arturo, le prix Elsa Morante

Lauréat : Stéfano d'Arrigo pour Femme par magie

DANS le « jardin enchanté » d'Arturo, la tendre et sauvage *Procida*, la plus belle île de l'archipel napolitain, qui se découpe entre ciel et mer comme un crabe vert piqué sur son dos de bouquets de citrons géants, le 6 septembre a été décerné, pour la première fois, le prix Isola di Arturo-Elsa Morante. Le jury, reçu avec munificence par les autorité de l'île, était composé, entre autres, de l'écrivain *Paolo Volponi*, des poètes *Dario* Bellezza et Gabriella Sica, du critique Walter Pedullà ; il a choisi, au premier tour et à l'unanimité, de couronner l'écrivain sicilien Stefano D'Arrigo pour son roman *Femme par magie* (à paraître, début octobre, aux éditions Denoël, dans la traduction de René de Ceccatty).

Mais, sur l'île où la Morante était revenue quatre ans avant sa mort, on avait le sentiment que c'étaient toutes les femmes, toutes les Nunziatella, Maria, Graziella, au ventre rond, puissant, fécond, se rappelant la magicienne Elsa qui, par ses histoires, tenait sous le charme des troupes d'enfants à demi nus, surgis des mille grottes en forme de vulves dorées que caresse la mer, on avait l'impression que c'étaient elles qui avaient élu le livre dont le *héros nourricier est le placenta*. Si aucun journal féminin, aucune revue féminine n'a voulu parler de son roman en Italie, « *c'est, comme me le dit D'Arrigo, que la femme refuse de regarder ce qui l'a fait souffrir* » ; alors, où mieux que dans l'île placentaire d'Arturo, généreux royaume des femmes pleines de courage, fêter l'audacieux roman de nos origines viscérales ?

Splendeur et misères du placenta

Femme par magie, qui *commence par une opération délicate* ultramoderne, scientifiquement décrite dans ses moindres détails — l'implantation d'un néo-vagin à la princesse Amina, jeune hermaphrodite, — et nous entraîne, fœtalité, fatalité, d'une clinique de Stockholm à l'Egypte de trois mille cinq cents ans avant notre ère — l'image du placenta du pharaon Namer portée en processions triomphales, — est une quête désespérée de notre identité que ni l'aide de la science, ni la légende des quatre rabbi, ni *l'histoire de l'humanité ne parviennent à sauver du néant*. Splendeurs et misères du placenta. Et D'Arrigo, en un style


Elsa Morante

marmoréen, nous le raconte en tendant au lecteur le plus trou*blant, le plus tragique des miroirs*, ce placenta qui nous appelle à la vie et nous indique le chemin de la mort.

Stefano D'Arrigo, né près de Messine le 15 octobre (« *comme Virgile* ») 1919, et dont *Femme par magie* est le deuxième roman, *par magie* est le deuxième roman, est célèbre, en Italie, pour un énorme ouvrage, une gigantesque épopée, une odyssée de 1 257 pages grand format, papier bible, que l'éditeur Mondadori a publié en 1975, *Horcynus Orca*. Claquemuré, volets clos, pendant vingt ans, D'Arrigo a écrit ce moderne *Moby Dick* où Joyce aurait prêté main forte. L'histoire du soldat 'Ndrja Cambria, qui, en 1943, descend les côtes de Calabre pour rejoindre la Sicile, son placenta triangulaire, et qui meurt d'une balle en plein front, entre Charybde et Scylla, racontée en une langue totalement recréée, musicale, sensuelle, est un des chefs-d'œuvre de notre temps, elle a le souffle d'un « rhapsode homérique ». Ce roman doit bientôt paraître en Amérique, dans la traduction de Bill Weaver. En France, les Editions du Seuil, qui avaient acheté les droits de traduction, ont, aux dernières nouvelles (que D'Arrigo m'a confirmées), abandonné. Quel éditeur français aura le courage d'affronter le monstre pour nous donner à lire l'un des plus grands romans de ce siècle ?

JEAN-NOËL SCHIFANO.

Boire « le Vin de la jeunesse »

(Suite de la page 13.)

C'est, bien entendu, une illusion : il n'y a pas une de ces phrases toutes simples, pas une de ces lignes à la fois si fermes et si transparentes, pas un de ces textes semblables à des blocs aux arêtes vives détachés de la mémoire, qui ne soit du travail d'écriture ; mais le travail, ici, a consisté à traquer et à éliminer sans la moindre faiblesse tout ce qui pouvait faire penser à de la littérature. Le livre tout entier est semblable à un vêtement dont la fonction ne serait pas d'habiller un corps, mais d'être tissé si finement et de manière tellement ajustée qu'il révélerait l'existence de ce corps, condamné sans lui à n'être jamais qu'un fantôme, qu'une nostalgie sirupeuse, ou que les balbutiements d'un homme ivre perché sur un tabouret de bar et débitant des confidences qui n'intéressent personne.

La genèse du rire et des larmes

Car John Fante ne dit rien que nous ne sachions déjà ; ni sur l'âme humaine ni sur la condition des immigrés italiens aux Etats-Unis dans les années 30. Les psychologues et les sociologues n'en feront pas leurs choux gras. Mais tous ceux qui aiment que les romans, plutôt que des concepts et des systèmes, transportent et transmettent la fleur même de l'émotion, la moelle de la vie, la genèse du rire et des larmes, ceux-là, s'ils ne l'ont pas encore fait, liront les trois précédents livres de Fante traduits en français : *Bandini, Demande à la poussière* et *Rêves de Bunker Hill*, se verseront en rasades *le Vin de la jeunesse*, et supplieront Brice Matthieussent et Christian Bourgois de traduire et de publier au plus vite des deux ouvrages de John Fante qu'ils nous promettent : *The Road to Los Angeles* et *1933 was a bad Year*.

Il sera alors temps de remettre les pendules à l'heure et John Fante à sa place : au tout premier rang des écrivains de la « génération perdue ».

PIERRE LEPAPE.

★ **LE VIN DE LA JEUNESSE, de John Fante, traduit de l'américain par Brice Matthieussent, Christian Bourgois, 332 p., 100 F.**

D'AUTRES MONDES

Babur, le roi de Kaboul

★ LE LIVRE DE BABUR. Mémoires du premier Grand Moghol des Indes (1494-1529). Présenté et traduit du turc Tchaghatay par Jean-Louis Bacqué-Grammont. Format 21 × 29, 7 cm, 85 ill. couleurs, miniatures mogholes du 16e siècle, photographies de R. et S. Michaud, 4 cartes. Index. Imprimerie nationale, 380 p., 650 F. (Département des ventes, 27-29, rue de la Convention, 75732 Paris Cedex 15.)

★ HISTOIRE DES GRANDS MOGHOLS. BABUR, par Jean-Paul Roux. Fayard, 422 p., 120 F.

LA fin du quinzième siècle évoque en général des dates-phares de notre Histoire : la découverte de l'Amérique, la reconquête de l'Espagne par les rois catholiques, la chute de Byzance, la fin de la guerre de Cent Ans, l'épanouissement du Quattrocento... Mais on connaît moins la grandeur des dynasties afghanes, la Renaissance timouride, ou bien l'avènement, sur le trône d'une infime principauté d'Asie centrale, d'un enfant de douze ans qui allait jeter les fondements d'un des plus beaux empires du monde : l'Empire des Grands Moghols — de l'Amou-Daria, l'Oxus des Anciens — jusqu'au Bengale.

Ce petit prince au destin fabuleux, c'est pourtant l'un des hommes les plus étonnants, les plus complets, les plus complexes de l'histoire. Il s'appelait Babur (1). Originaire du Ferghana, un petit pays de 300 kilomètres de long sur 70 kilomètres de large, sur le haut cours du Syr-Daria, « à la limite des terres habitées » — aujourd'hui divisé entre les républiques soviétiques d'Ouzbékistan, du Tadjikistan et de Kirghizie, — Babur naît le 14 février 1483, issu des deux plus grands conquérants de l'Asie médiévale : par sa mère, il descend de Gengis Khan ; par son père, il est le petit-fils, à la cinquième génération, de Tamerlan, alias Timour Leng, Timour le Boiteux. Mais il n'aurait pas été ce qu'il fut — en tout cas, nous n'en aurions rien su, — s'il n'avait écrit ses mémoires, une autobiographie prodigieuse, *le Livre de Babur (« Babur-Nama »)*, qui se lit comme une épopée, un roman, un ouvrage d'histoire, un livre d'aventures. Un journal à demi-millénaire venu des steppes de l'Asie centrale...

Un extraordinaire « voyage en Orient », un Orient sans frontières (dans des régions où les voyageurs recensés par Jean-Claude Berchet n'avaient pas pénétré (coll. « Bouquins », 1984), et qui nous est rendu accessible grâce à une double parution, l'une complétant l'autre : une superbe édition des *Mémoires du premier Grand Moghol des Indes* dans la traduction limpide et érudite de Jean-Louis Bacqué-Grammont (2), dans la « Collection orientale » de l'Imprimerie nationale, et une *biographie* passionnée due à l'historien Jean-Paul Roux, auteur notamment d'une *Histoire des Turcs*, chez Fayard.

Le Livre de Babur se présente donc comme une considérable autobiographie qui couvre à peu près trente-cinq années de l'existence de son auteur : de juin 1494 (899 de l'hégire), lorsqu'il est fait roi du pays de Ferghana, jusqu'en 1529, année qui précède sa mort, le 26 décembre 1530 (937 de l'hégire). Entre-temps, il est devenu un des plus grands souverains de son temps, dans un monde qui ressentait encore les bouleversements et les blessures laissées par Tamerlan, l'arrière-grand-père qui avait rêvé de reconstituer l'empire de Gengis Khan. Tamerlan, monstre aussi légendaire que sanguinaire, qui n'avait laissé que des ruines, mais qui avait construit Samarcande, *« la plus belle cité de l'univers »*. *« Il n'y a pas de ville au monde qui soit aussi charmante que Samarcande..., la bien gardée, l'opulente »*, chante Babur.

Il a quatorze ans en 1497, Babur, quand il entre avec son armée dans Samarcande, qu'il devra abandonner cent jours plus tard, pour se réfugier à Khodjend (auj. Leninabad). Par trois fois (1497, 1500, 1511), il occupera Samarcande et, trois fois, en sera chassé ! Entre-temps, en 1504, loin de la Transoxiane, il aura pris Kaboul, *« où l'on parle douze ou treize langues »*, et qui devient la capitale de son royaume. Puis, franchissant avec ses troupes la Passe de Peshawar et l'Indus, il entreprend de se rendre maître de l'Inde, au cours de cinq campagnes qui l'amèneront à vaincre le sultan de Delhi (1526), son immense armée et ses éléphants de guerre. Il parviendra au-delà de Bénarès, devenant le premier des dix-sept Grands Moghols qui régneront sur l'Empire des Indes...

Dans ses *Mémoires*, il raconte, sur un mode précis et direct, toujours empreint d'humour, la grande et la petite histoire de son temps, dans une région qui est alors le



Le dôme du mausolée des Tumourides à Samarcande.

centre du monde (islamique) : les querelles innombrables et interminables entre les divers souverains des pays des steppes, les princes musulmans désunis, les rivalités entre les tribus turques et afghanes, les coups d'Etat, les rebellions, les querelles de famille des Timourides, les guerres de religion entre sunnites et chiites, entre Turcs et Iraniens, les pères assassinés par leur propre fils — tel Ulu Beg, — les trônes usurpés, les amours hétéro et homosexuelles, les ivresses et les drogues, la passion de la poésie. Une trame shakespearienne au pays des Mille et Une Nuits...

LA CHRONIQUE DE NICOLE ZAND

BABUR le conquérant est-il *« chef de bande »* comme le qualifie le Mourre (3) ou soldat-fondateur d'une dynastie ? La distinction est peut-être difficile à faire, car conquête et razzia sont intimement liées, même si, comme le souligne J.-P. Roux, *« ses qualités le prédisposaient plutôt à devenir un brillant souverain qu'un brillant conquérant »*.

« Il avait un charme fou et une formidable force de séduction, mais qui étaient étouffés par sa timidité ; et il fallait le bien connaître pour le bien aimer », écrit encore J.-P. Roux, qui ne cache pas *« l'amour »* qu'il éprouve par l'objet de son étude (*« Je crois que l'écrivain ne peut pas consacrer plusieurs années de sa vie à un être vers lequel il ne se sent pas fortement attiré,* prévient-il dans son introduction. *Ou alors, il faut être inspiré par la haine ! La tiédeur ne convient pas à l'historien : la belle neutralité n'est en définitive qu'indifférence et l'indifférence ne permet pas de comprendre. »*

Il est vrai que, paradoxalement, le livre de l'historien nous apparaît plus su 'ectif que celui du mémorialiste ; si son inte ›rétation chaleureuse nous est souvent ›récieuse pour mieux comprendre la psychologie du personnage, finalement c'est Babur lui-même qui est génial et la lecture du texte original est d'une extraordinaire saveur.

Le *« livre »* commence par une série de portraits de sa famille, ses ancêtres, ses parents, d'une grande drôlerie et sans mâcher ses mots ; on les voit, on les comprend, comme s'ils étaient nos contemporains, ces émirs, ces begs, ces khans, que l'imagerie persane a édulcorés. Par exemple, Babur écrit à propos d'un de ses officiers : *« C'était un homme courageux. Il excellait au tir à l'arc, au polo et au jeu de saute-mouton (4). C'était un esprit étroit, peu intelligent et quelque peu trublion »*. Ou bien, à propos d'un émir : *« Ses avis et ses conseils étaient très bons. Il était très facétieux et, bien qu'ignorant, il faisait des plaisanteries divertissantes. »* D'un autre qui avait exercé la profession d'écorcheur et qui, après avoir été porte-aiguière, avait accédé à un grade militaire, Babur conclut : *« Il montra beaucoup d'application dans le travail jusqu'à ce qu'il fût arrivé à un poste important. Quand il y fut parvenu, il se laissa aller à l'incurie et à la prévarication. Il parlait beaucoup et à tort et à travers, et il est certain que celui qui parle beaucoup parle toujours à tort et à travers. »*

Babur a le sens de la formule et du détail, si bien que ses personnages sont comme photographiés, ainsi son père Umar Chaykh Mirza : *« corpulent et de petite taille, il portait sa tunique si serrée que, pour en nouer les cordons, il contractait son ventre, et quand il lui rendait sa liberté, il arrivait très souvent qu'ils se rompissent »*.

D'une culture immense, poète doué, il ne se prive pas de critiquer les poèmes de ses contemporains (*« son œuvre est très faible et très plate »*, écrit-il de quelque poète ou bien *« sa réputation est plus grande que son charme »*, à propos d'un autre).

C'EST toute une vie d'homme — le guerrier, l'amoureux, le croyant, l'artiste, le père, le souverain — qui apparaît de façon si réaliste que, après l'avoir bien lu, on s'imagine l'avoir connu, partagé son amour des jardins, son goût *pour cette architecture mongole (dont* Malraux écrit dans les *Antimémoires* qu'elle *« tient à la fois de l'épopée et de la sucrerie »)*, sa gourmandise, notamment pour les melons et les fruits de Transoxiane. Il attache de l'importance au style : *« Tu m'as écrit, comme je te l'avais demandé, mais tu n'as point relu ta lettre,* écrit-il à son fils Humayun, qui lui succédera. *Car si tu avais eu l'idée de le faire, tu n'y serais pas parvenu et y aurais certainement apporté des modifications. Outre qu'on la lit avec difficulté, elle est extrêmement abstruse. Ton orthographe n'est pas mauvaise, bien que pas très correcte (...) Dorénavant, écris sans affectation, avec des mots simples et clairs. La peine en sera d'autant moins grande pour toi et pour le lecteur. »*...

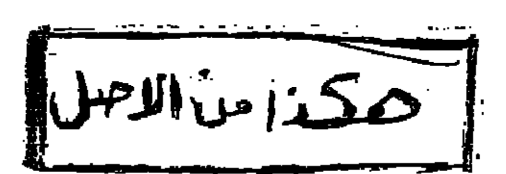
Après sa mort à Agra, capitale du nouveau royaume, son épouse afghane fera transporter ses restes à Kabul, dans un des jardins qu'il avait créés, sur les pentes de la colline qui domine le fleuve, parmi les arbres de Judée et les lilas.

(1) Ou Baber. Ou Zahier al-Din Mugammad Babur. De même qu'on écrit Mongol, moghol, mogol, mogul ; ou Samarkand, Samarcande... Disons tout de suite que nous n'entrerons pas dans les querelles sur les différentes transcriptions et que nous utiliserons celle qui nous paraît la plus usuelle.

(2) Rappelons que cette traduction avait paru d'abord en 1980 aux Publications orientalistes de France, dans la collection UNESCO d'œuvres représentatives. Dans la nouvelle édition, infiniment plus luxueuse — et onéreuse, — le travail a été complété avec des notes en regard du texte, des photos, des reproductions de miniatures et des cartes, ainsi qu'avec une mise en page claire, et des intertitres qui agrémentent la lecture. Voilà un superbe livre d'images qui est aussi, et surtout, un livre à lire. Une réussite.

(3) Dictionnaire encyclopédique d'histoire de Michel Mourre, 8 vol. Nouvelle édition Bordas, 1986.

(4) On peut se demander si la notation de cette aptitude farfelue ne contient pas une nuance péjorative.



Culture

EXPOSITION

« Futurisme et Futurismes » à Venise

Rendre à César

Les futuristes sont à Venise dans les salles rénovées du palais Grassi, en une grande manifestation conçue par Pontus Hulten.

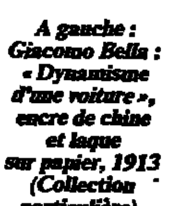
En France, d'ordinaire, on est encore très ignorant de ce qui a trait au futurisme, *le mouvement de* Marinetti, pourtant lancé de Paris par un manifeste guerrier mémorable publié à la une du *Figaro* le 20 février 1909. C'est un peu comme la cuisine italienne, à laquelle on refuserait volontiers *richesse, invention* et grandeur : nous avons la nôtre – la meilleure, il va de soi : nous avons le cubisme, et cela nous suffirait presque à expliquer les avant-gardes du vingtième siècle, même avec le recul du temps, et alors que les études sur le futurisme depuis *vingt* ans se sont multipliées (y compris en français, *via* Giovanni Lista), explicitant sa place et son rôle parmi les classiques de la modernité.

Rapport à cette ignorance, on ne saurait trop recommander *(le Monde* du 8 mai 1986) de faire un saut à l'exposition du palais Grassi à Venise : *Futurisme et futurismes* (jusqu'au 12 octobre), qui, par la magie du grand mécenat industriel (FIAT), rassemble quelque deux mille peintures, sculptures, dessins, objets et *documents venus* d'Amérique, d'Union soviétique et d'ailleurs pour enrichir l'apport des collections italiennes publiques et privées.

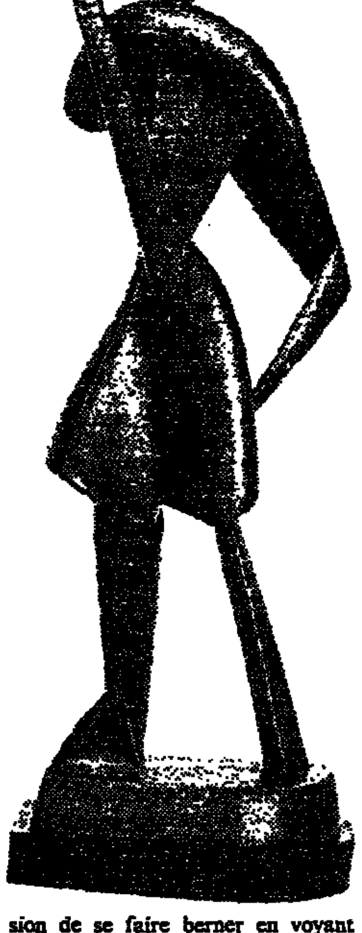
On peut prendre l'exemple des *Etats d'âme* (sur un quai de gare) de Boccioni, dont on peut confronter (ce n'est *pas rien : la* rétrospective du peintre à Milan en 1982 n'offrait pas cette possibilité) les deux versions des trois volets *(les Adieux, Ceux qui partent, ceux qui restent)*. Celle de Milan montre une des premières tentatives de l'artiste pour traduire à la fois des sentiments et un mouvement de foule. La seconde, celle du MOMA, insère dans une sorte de continuum atmosphérique des plans fragmentés et des lignes géométriques qui procèdent du cubisme. Les six peintures (1911), complétées par des dessins préparatoires, les études pour *la Ville qui monte* (1910), avec pour la symboliser un cheval lancé au galop qui piétine un ouvrier sur fond d'immeu*bles en construction*, toutes les peintures essentielles qui amalgament ville, rues et figures, qui lient le mouvement des corps éclatés au psychique, les recherches de dynamisme, d'élasticité, d'expression de forces à travers l'œuvre sculpté, donnent là plus qu'un aperçu de la ful*gurante création de l'artiste entre* 1910 et 1916, date de sa mort, un grand peintre et sculpteur.

Sans lui, le futurisme n'inspirerait sûrement pas autant de respect, dans le domaine des arts plastiques tout au moins (en littérature, c'est autre chose). Malgré Balla le Romain, Carra le Milanais, Severini le Florentin de Paris, et Russolo, aussi intéressantes que soient leurs *recherches. Leur présentation* au premier étage du palais Grassi offre un panorama complet de la thématique futuriste et de son programme d'art-vie-action jusqu'en 1918 : des foules en révolte (*les Funérailles de l'anarchiste Galli*, de Carra) et des décompositions du mouvement de la marche (*Fillette courant sur un balcon*, de Balla) aux compositions *houleuses exprimant* la vitesse d'une automobile (Balla), un rythme de danse (Severini, le plus tempéré de tous), mêlant sons et lumières pour un spectacle total, à l'image de la civilisation montante et des grandes métropoles dessinées par Chiattone et Sant'Elia.

Finalement, cela fait beaucoup d'agitation, de violence expressive et d'emphase, voisines parfois de grandes délicatesses (Balla et ses *Compénétrations* de formes, orchestrées comme de *la musique* de chambre – qui font de lui un des premiers peintres abstraits) et de gentillesses plaisantes (les costumes de scène, les affiches hautes en couleur de Depero). Et, si l'on s'ennuie parfois, dans l'enfilade des salles qui *réunissent bien d'autres peintures* de figures moins connues (Sironi, Rosai, Soffici, Prampolini, Dudreville), c'est que l'on ne peut pas toujours très bien voir ce qui est accroché aux murs, pourtant tout frais, du palais restauré et aménagé (par Gae Aulenti) ; notamment quand les trop grosses locomotives, *usées* d'avoir trop servi, occultent des petites choses plus incertaines, moins spectaculaires, comme les photographies de Braglaglia ou les collages typographiques de Carra.



A gauche : Giacomo Balla : « Dynamisme d'une voiture », encre de chine et laque sur papier, 1913 (Collection particulière).



A droite : Alexandre Archipenko : « Gondolier », bronze, 1914 (Musée d'art moderne de New-York).

Evidemment, on aimerait bien en apprendre plus sur les développements du futurisme, qui (comme le surréalisme en France) n'a cessé d'exister et de paraître qu'avec la mort de son pape en 1944. Et voir un peu ce qu'il a donné dans l'Italie fasciste, mais l'exposition, pudiquement, ne joue guère les prolongations, *préférant envisager des suites* plus gratifiantes pour l'image du mouvement : sa diffusion à travers le monde et son impact sur nombre de groupes et de groupuscules d'avant-garde.

Pour cela, il faut grimper au deuxième étage du palais, où, dans une certaine pagaille ambiante, on a trop souvent la désagréable impression de se faire berner en voyant sous la bannière du futurisme, *même si celui-ci* est pluriel, des œuvres qui à l'évidence ne doivent pas grand chose à Marinetti et à ses amis. On peut citer deux ou trois exemples notoires : de la tête de *Fernande*, de Picasso, à la *Cathédrale*, de Kupka.

Des stimulateurs

Sans doute pouvait-on « montrer » beaucoup de ce qui est montré des Anglais, des Russes, des Américains, des Français, etc. – dans les *milieux avant-gardistes* des années 10, peu d'artistes ont complètement ignoré les propos futuristes, largement divulgués à coups de manifestes, de conférences, d'expositions et d'interventions spectaculaires, – *mais* à condition *toutefois* de souligner d'une manière ou d'une *autre* la difficulté qu'il y a, dans les meilleurs des cas, à doser la part italienne par rapport à celle de Paris, ou de Munich, au moins dans le catalogue qui ne brille guère par les explications et les mises en perspective. Peut-être même aurait-il fallu, pour *éviter de telles confusions*, exposer les situations des groupes et des individus une par une, au lieu de mettre sur le même plan ce qui révèle une influence directe sans le moindre recul, ce qui, à un moment donné, a pu servir de détonateur pour des recherches déjà bien amorcées, ou encore ce qui relève de la *concordance* d'idées, sans plus.

Que les futuristes aient joué un grand rôle *de stimulateurs* pour des artistes cherchant au-delà de la révolution picturale tranquille du cubisme, dont ils prenaient connaissance à peu près en même temps, plus personne ne le nie vraiment. Marinetti et ses amis proposaient quelque chose de plus grandiose : une révolution culturelle, un dyna*misme, un optimisme* et des modèles de comportement qui ont inspiré, – quitte à ce que ce soit nié vertement, quitte à ce qu'on accueille le poète italien à coups d'œufs pourris, – comme Larionov voulait le faire à Moscou dès 1914. Rendre à César ce qui lui appartient, c'est *juste*, mais verser dans tant de générosité, comme le fait l'exposition vénitienne c'est trop, et un peu n'importe quoi. De quoi mécontenter en tout cas les gens particulièrement soucieux d'établir une vérité historique. Ce qu'aucune grande manifestation de ce genre familier à Pontus Hulten ne peut faire. Tant pis. En attendant, on a là un formidable rassemblement d'œuvres souvent inédites, et ce n'est déjà pas si mal.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Palais Grassi, Venise, jusqu'au* 12 octobre. Catalogue en italien, anglais, français présenté par Pontus Hulten.

CINÉMA

Les films primés à la Mostra

La chèvre et le chou

(Suite de la première page.)

Monter un film ou conquérir la Patagonie, c'est tout comme. Les difficultés s'accumulent, le principal actionnaire de la production se retire avec ses billes, les acteurs s'éparpillent, il faut en recruter d'autres dans la rue, construire des mannequins, des silhouettes d'oripeaux, et le metteur en scène finit par jouer lui-même le roi. On l'arrête à cause d'un incendie, il est libéré à condition de vider ces lieux pourtant déjà déserts. Et dans le train du retour vers Buenos-Aires, il conçoit un nouveau *film sur un autre imposteur* de taille, Pedro Bohorquez, qui se proclama « inca » au dix-septième *siècle*.

Le cinéma comme apothéose de l'imposture et l'imposture comme épreuve dynamique. Le thème du chemin de croix, celui de l'œuvre dans l'œuvre ne sont pas nouveaux, mais Sorin, réalisateur de films publicitaires dont c'est le premier long métrage de fiction, le défend avec un humour, une allégresse, une virtuosité, qui témoignent, outre de son invention propre, de la vigueur du nouveau cinéma argentin. Les Européens présents à Venise auraient été bien inspirés de lui emprunter un peu de sa verve et de sa liberté.

MICHEL BRAUDEAU.

Le palmarès

- La Lion d'or de la quarante-troisième Mostra de Venise a été attribué au *Rayon vert* d'Eric Rohmer.
- *Grand Prix spécial du jury ex aequo :*
  la Colombe sauvage de Serguei Soloviev (URSS) ; *Storia d'amore* de Francesco Maselli (Italie).
- Meilleure actrice :
  Valeria Golino (*Storia d'amore*).
- Meilleur acteur :
  Carlo Delle Piane (*Regalo di natale* de Pupi Avati, Italie).
- Lion d'argent pour la meilleure première œuvre :
  la Pelicula del rey de Carlos Sorin (Argentine).
- Prix spécial :
  X d'Oddvar Einarson (Norvège).
- *Prix de la critique internationale :*
  Pour la sélection officielle :
  le Rayon vert.

Mention spéciale à l'unanimité à *Actas de Chile* de Miguel Littin (Cuba).

Pour la Semaine *internationale* de la critique : *Désordre* d'Olivier Assayas (France).

● **Renouveau lyrique à Troyes.** – Pour présenter sa saison, l'association Renouveau lyrique de Troyes organise, le 5 octobre, au profit de Médecins du monde et *sous la présidence* de M. Bernard Kouchner, un spectacle « pot- pourri » composé d'extraits des opérettes et des opéras qui seront ensuite donnés, jusqu'au 12 avril 1987, au Théâtre de Champagne et au Théâtre de la Madeleine : *la Fille du tambour major*, d'Offenbach, *l'Opéra d'Aran*, de Bécaud, *Mam'zelle Nitouche* d'Hervé, *Phi-phi*, de Christiné, *Madame Butterfly*, de Puccini, *la Veuve joyeuse*, de Lehar, *le Chanteur de Mexico*, de Lopez.

★ Renseignements : 43-41-95-03.

Au Festival de Deauville

« Je hais les acteurs », de Gérard Krawczyk

Hollywood-Billancourt

Entre les Marx Brothers et Woody Allen cette adaptation française d'un roman de Ben Hecht touche, dans un fou rire perpétuel le fond de l'absurdité.

Ben Hecht naît à New-York en 1894. Il y meurt en 1964. Il avait du *génie. D'abord journaliste*, il *triomphe* dans la littérature. Une pièce sur la presse, *The Front Page (Spéciale dernière)* l'a rendu célèbre en 1928. Cette pièce a plusieurs fois été *adaptée au cinéma*. Ben Hecht a écrit aussi des nouvelles et des romans, tel *Un juif amoureux*, paru en 1931, une des plus grandes œuvres de la littérature américaine à cette époque. Il fut aussi, et on le connaît bien par cette activité, un très grand scénariste *(les Nuits de Chicago, Scarface, Ville sans loi, Sérénade à trois, Gunga Din, les Enchaînés)*, le cinéma américain des années 30-40 lui doit beaucoup. Il fut même réalisateur.

L'expérience qu'avait Ben Hecht d'Hollywood l'amena à écrire, avec son goût de la dérision, son ironie iconoclaste, *Je hais les acteurs*, *roman à prétexte policier mettant en* pièces allègrement la faune de l'« usine à rêves ». L'extravagance des situations et des dialogues y est digne des Marx Brothers et, par cer*tains côtés, Ben Hecht apparaît* comme un précurseur de Woody Allen. On peut attribuer cela au fonds commun de l'humour juif. La lecture de *Je hais les acteurs*, outre qu'elle suscite le fou rire, plonge dans une véritable extase. On touche le fond de l'absurdité.

« Je hais les acteurs » est la phrase favorite d'Orlando Higgens, impresario habile à piquer l'argent de ses clients et qui se prend les pieds dans ses propres coups fourrés. *En 1942*, Orlando s'est mêlé de la distribution d'un film produit par J.B. Cobb, le « pharaon » d'une grande compagnie. La vedette est assassinée. Début d'une série de crimes pour lesquels Orlando, à cause de ses combines et de ses mensonges, fait un coupable tout désigné. Ce n'est pas lui, bien sûr, et le mystère s'épaissait au point de rendre tout le monde cinglé.

A l'époque, il s'agissait plus ou moins d'un roman à clé dont le narrateur-scénariste était évidemment Ben Hecht lui-même. On ne s'y retrouve plus du tout aujourd'hui, encore que J.B. Cobb apparaisse comme un combiné de *Louis B. Mayer, patron de la MGM*, et de Harry Cohn, patron de la Columbia. Cela n'a plus grande importance, puisqu'un film français, présenté comme un gag au Festival du cinéma américain de Deauville le jour de sa sortie parisienne, donne de *Je hais les acteurs*, une vision conforme.

Scénariste, dialoguiste et réalisateur, Gérard Krawczyk a réussi à trouver des interprètes collant bien aux personnages du roman : Jean Poiret en Orlando, Bernard Blier en J.B. Cobb, Pauline Lafont en Elvina, Michel Blanc en fakir (anglais) guérissant les maux de tête, un régal ! Comme Wojtek Pszoniak, Michel Galabru, Dominique Lavanant, Sophie Duez, Guy Marchand, Jean-François Stevenin, Mike Marshall, etc. Patrick Floersheim joue Dan Korman, le scénariste. Dommage qu'on ait fondu son *personnage avec (en partie) celui de* Gilbert, le père loufoque et mythomane d'Orlando.

Krawczyk encadre son adaptation d'un prologue et d'un épilogue (en *couleurs) désopilants*, situés en 1981, où Orlando est toujours en activité avec un « poulain » bien particulier. Pour le reste, il a filmé en noir et blanc une manière de *série B américaine* des années 40. L'Hollywood de Ben Hecht est reconstitué aux studios de Billancourt, pas seulement par les décors, mais par les éclairages, les mouve*ments de caméra et le montage. Le* rythme est assez rapide pour que cela ne sente pas l'application. Quelle tête vont faire les Américains ?

Gérard Krawczyk s'est payé un *private joke* en transformant le producteur Alexandre Mnouchkine en Zupelman hollywoodien plus vrai que nature. Et Ben Hecht aurait *sûrement été ravi* d'une des inventions de Krawczyk : le serveur chinois qui croit parler anglais... parce qu'il a une parfaite connaissance du yiddish.

JACQUES SICLIER.

Quand le personnage sauve l'histoire

Les cinglés du cinéma

Comiques ou dramatiques, les excentriques compensent souvent les faiblesses des scénarios.

Au cinéma, les rues des villes ne sont pas ternes. Y déambulent nombre d'excentriques, de cinglés hauts en couleur, fauteurs de troubles et générateurs de gags ou de massacres, selon les films. *Parfois, ils sont* au centre de l'histoire comme dans *Ratboy*, de Sondra Locke, où l'enfant à tête de rat paraît à peine plus étrange que les stressés à visage humain qui crapahutent autour de lui. L'affaire, il est vrai, *se passe à Hollywood*...

A New-York, la population est plus mélangée. D'où l'inévitable et étonnante rencontre entre bourgeois de la haute ville et artistes de Soho, base de la comédie « yupie ». Quand sur cette base Susan Seidelman donne *Recherche Suzanne désespérément* ou Martin Scorcese *Afters Hours*, c'est une merveille. Ce n'est pas le cas avec Ivan Reidman. Dans *son film l'Affaire Chelsea Teardon*, la cinglée est une blonde très jeune, très belle (Daryl Hannah), menteuse et complètement inexpressive. Elle a des excuses. Le jour même de ses huit ans, elle a échappé de justesse à l'incendie dans lequel est mort son père, un peintre, et qui a détruit son atelier et ses tableaux. Ceux qui restent valent à *présent* une fortune, mais ne lui appartiennent pas. Elle en vole un, et c'est ainsi que par l'intermédiaire de son avocate (Debra Winger), elle rencontre le très séduisant bourgeois de la haute ville, substitut du procureur, Robert Redford.

Tout les oppose. Elle fait tout pour se rapprocher, en particulier une démonstration d'art événementiel qui le laisse pantois. Par la suite, elle utilise une stratégie plus conforme et efficace qui entraîne le beau *Redford dans de terribles* ennuis. Il lui préfère l'avocate énergique et convenable. L'ordre règne dans cette comédie mal bâtie, sans intérêt pour les spectateurs et pour les acteurs, qui font consciencieusement leur travail, pas davantage. Mais le travail est si consciencieux qu'on ne s'ennuie pas tout à fait. Et il y a deux scènes de comédie réussies, qui pourraient d'ailleurs être présentées séparément, deux sortes d'intermèdes : la démonstration d'art événementiel et la double insomnie où l'on voit parallèlement Debra Winger bâfrer dans son lit et Robert Redford faire des claquettes dans la salle de bains. N'importe quoi pour sombrer dans le sommeil.

Les petites villes aussi engendrent le stress. Alan Rudolph en invente une, vrai nid de cinglés, de paumés, réunis autour d'un bistrot sordide tenu par Geneviève Bujold. La distribution est celle que l'on attend d'un tel *film, indépendant*, ambitieux, et qui a un souci d'originalité : Divine dans un rôle d'homme, gangster sybarite qui vit au milieu de peintures modernes et morbides et qu'un violoniste suit comme son ombre.

Keith Carradine est un jeune époux et un jeune père tenté par la marginalité et qui, peu à peu, se peinturlure en punk provincial. Sa jeune *femme, un ange, Lori* Singer. Le flic boiteux qui a fait huit ans de prison pour avoir abattu l'incarnation du mal, c'est Kris Kristofferson avec sa belle voix grave, mais il ne chante pas. La chanson du générique est interprétée par Mariane *Faithful, alors*, d'abord, on espère. Mais on comprend vite qu'il s'agit du bien, du mal, de toutes ces grandes choses dont les acteurs, roulant des yeux, prenant des temps pour dire des formules définitives, ont bien du mal à se dépêtrer.

Trouble in Mind est une fable où les symboles, les métaphores, la *dérision sont utilisés avec* une lourdeur satisfaite. Lumières dorées, ciels brumeux, rues suintantes, mauvais lieux, c'est le réalisme urbain poussé à l'extrême, dit Alan Rudolph, et on chercherait en vain le cliché manquant.

COLETTE GODARD.

CHINE
THÉÂTRE MOGADOR. 18-22 SEPTEMBRE.
OPÉRA KUNQU
LE PAVILLON DES PIVOINES
COMPAGNIE DE LA PROVINCE DE JIANGSU, NANKIN.

CHINE
THÉÂTRE MOGADOR. 25-29 SEPTEMBRE.
OPÉRA YUEJU
LE RÊVE DANS LE PAVILLON ROUGE
COMPAGNIE DE SHANGHAI.

CHINE
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT. GRAND FOYER. 2-26 OCTOBRE
SPECTACLES DANS UNE MAISON DE THÉ
DEUX SPECTACLES D'UNE HEURE ENVIRON, CHAQUE JOUR, EN ALTERNANCE

CHINE
BOUFFES DU NORD. 13-26 OCTOBRE
DIXI.
THÉÂTRE MASQUÉ.
TROUPE DU VILLAGE DE CAI GUAN (PROVINCE DU GUIZHOU).
"FAN LI HUA PAR TROIS FOIS CAPTURE ET LIBÈRE XUE DINGSHAN"

CHINE
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT 24 OCTOBRE – 7 NOVEMBRE
MARIONNETTES DE XIAN.
(PROVINCE DU SHAANXI).
"LE ROI DES SINGES PAR TROIS FOIS S'ATTAQUE AU SQUELETTE BLANC"

CHINE
MUSÉE KWOK ON.
23 SEPTEMBRE-1er NOVEMBRE.
EXPOSITION DE 250 MASQUES DE THÉÂTRE DIXI.

EXPOSITION
CHAPELLE DE LA SALPÊTRIÈRE.
1er OCTOBRE – 9 NOVEMBRE.
MONUMENTS
LEÇONS DE TÉNÈBRES
CHRISTIAN BOLTANSKI

CINÉMA
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE.
23 ET 24 OCTOBRE.
L'INHUMAINE
MARCEL L'HERBIER

CINÉMA
CINÉMA FESTIVAL D'AUTOMNE.
5 – 18 NOVEMBRE.
JEAN EUSTACHE
DUOS ET COUPLES
LA SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA.

THÉÂTRE
COMÉDIE FRANÇAISE.
16 SEPTEMBRE – 8 NOVEMBRE.
KLAUS MICHAEL GRÜBER
BÉRÉNICE
DE JEAN RACINE.

THÉÂTRE
MC 93 BOBIGNY.
18 SEPTEMBRE – 28 SEPTEMBRE.
ROBERT WILSON
ALCESTIS
D'APRÈS EURIPIDE

THÉÂTRE
THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD.
19 SEPTEMBRE – 12 OCTOBRE.
VALÈRE NOVARINA
"LE DISCOURS AUX ANIMAUX"
PAR ANDRÉ MARCON

THÉÂTRE
THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE.
16 OCTOBRE – 15 NOVEMBRE.
PHILIPPE ADRIEN
"DES AVEUGLES"
DE HERVÉ GUIBERT

THÉÂTRE
CENTRE GEORGES POMPIDOU.
23 OCTOBRE – 2 NOVEMBRE.
RICHARD FOREMAN
"AFRICANIS INSTRUCTUS"
DE STANLEY SILVERMAN

THÉÂTRE
THÉÂTRE DES AMANDIERS NANTERRE.
4 – 23 NOVEMBRE.
VALÈRE NOVARINA
"LE DRAME DE LA VIE"

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS 47 03 37 91 — LOCATION FNAC MONTPARNASSE 45 44 21 36

Festival d'automne à Paris 1986

ASSOCIATION SUBVENTIONNÉE PAR
LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
LA VILLE DE PARIS

THÉÂTRE
THÉÂTRE DE LA BASTILLE.
20, 21, 22 SEPTEMBRE.
JEAN-MARIE PATTE
"DEUX DERNIERS SOIRS D'ÉTÉ, SUIVIS D'UN AUTRE SOIR"

THÉÂTRE
THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD.
5 – 30 NOVEMBRE.
JÉRÔME DESCHAMPS
LES PETITS PAS

THÉÂTRE
STUDIO THÉÂTRE DE VITRY.
25 SEPTEMBRE – 25 OCTOBRE.
ALAIN OLLIVIER
"LA MÉTAPHYSIQUE D'UN VEAU À DEUX TÊTES"
DE STANISLAW I. WITKIEWICZ.

THÉÂTRE
CENTRE GEORGES POMPIDOU.
24 – 30 NOVEMBRE.
JOZEF VAN DEN BERG
"LES AMANTS"

THÉÂTRE
THÉÂTRE PARIS VILLETTE
8 – 30 OCTOBRE.
NATHALIE SARRAUTE
"ELLE EST LÀ"

THÉÂTRE
BOUFFES DU NORD.
5 DÉCEMBRE – 10 JANVIER.
KLAUS MICHAEL GRÜBER
"LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE"
AVEC JEANNE MOREAU.

TRANSEUROPÉENNES DE LITTÉRATURE
THÉÂTRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT.
27 OCTOBRE – 10 NOVEMBRE.
CENTRE CULTUREL SUISSE
30 OCTOBRE – 16 NOVEMBRE
FRITZ ZORN
"MARS"

DANSE
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT.
23-28 SEPTEMBRE.
TWYLA THARP

DANSE
CENTRE GEORGES POMPIDOU.
24, 25, 26, 27 SEPTEMBRE.
EARL LLOYD HEPBURN
IMAGES DANCE COMPANY

DANSE
CENTRE GEORGES POMPIDOU.
29 SEPTEMBRE – 5 OCTOBRE.
THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS.
28 29, 31, OCTOBRE.
DOUGLAS DUNN

DANSE
MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL.
30 SEPTEMBRE – 16 OCTOBRE
COMPAGNIE BAGOUET

DANSE
MC 93 BOBIGNY. 6 – 11 OCTOBRE.
KAROLE ARMITAGE

MUSIQUE
SALLE PLEYEL. 15, 16, 17 OCTOBRE.
IANNIS XENAKIS
EN ASSOCIATION AVEC L'ORCHESTRE DE PARIS.
THÉÂTRE DU ROND-POINT.
15 DÉCEMBRE.
QUATUOR ARDITTI.
CLAUDE HELFFER, PIANO.
GROUPE VOCAL DE FRANCE.
(DIRECTION: MICHEL TRANCHANT)

MUSIQUE
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(GRANDE SALLE).
19, 20, 21 NOVEMBRE 1986
JEAN-CLAUDE ELOY
"ANÂHATA"
CRÉATION.

MUSIQUE
THÉÂTRE DES AMANDIERS-NANTERRE.
25, 26 NOVEMBRE.
STEVE REICH
BBC SINGERS
(DIRECTION: SIMON JOLY).
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN.
DIRECTION. PETER EÖTVÖS.
RÉGIE DU SON. STEVE REICH.

MUSIQUE
SALLE PLEYEL. 14 DÉCEMBRE.
ORCHESTRE DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DE PARIS.
DIRECTION.
PIERRE BOULEZ

CE PROGRAMME A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE:
L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ACTION ARTISTIQUE. AIR-FRANCE. AMERICAN REPERTORY THEATER. LES AMIS DE L'ORIENT. LES AMITIÉS FRANCO-CHINOISES. A.R.R.T./PHILIPPE ADRIEN. AVENIR. BANQUE FRANÇAISE. LA BARONNIE. LA BOÎTE À IMAGES. BRITISH COUNCIL. CENTRE GEORGES POMPIDOU. CENTRE NATIONAL DU CINÉMA. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. COMÉDIE FRANÇAISE. COMPAGNIE LE JARDIN. COMPAGNIE O.H. CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DE PARIS. ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN. FESTIVAL D'AVIGNON. FESTIVAL DE BARCELONE. FESTIVAL 13. FONDATION DE FRANCE. FONDATION GUGGENHEIM. FONDATION SACEM. GALERIE DE FRANCE. GRANDE HALLE DE LA VILLETTE. MAISON DE LA CULTURE DE RENNES. MASSACHUSETTS COUNCIL ON THE ARTS ET HUMANITIES. MIDLAND BANK. MONTAIGNE DIFFUSION LACOSTE. MUSÉE KWOK ON. KENNETH NOLAND. L'ORÉAL. LE PRINTEMPS. RADIO-FRANCE. RENCONTRES INTERNATIONALES DE METZ. S.A.C.D. S.A.C.E.M. SALLE PATINO/GENÈVE. SERVICE DES ARCHIVES DU FILM. SIGMA/BORDEAUX. STEDELIJK VAN ABBE MUSEUM/EINDHOVEN. STUDIO-THÉÂTRE DE VITRY. THÉÂTRE DES AMANDIERS. THÉÂTRE DE LA BASTILLE. THÉÂTRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE. THÉÂTRE MOGADOR. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT. THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE/VILLEURBANNE. THÉÂTRE DE LA SALAMANDRE. U.S. NATIONAL ENDOWMENT FOR THE ARTS. VILLE DE NÎMES.

هكذا من الأصل

Culture

Deux disparitions

La pianiste Magda Tagliaferro

Pari sur l'intrépidité

Célèbre pour ses tenues excentriques et son jeu peu banal, Magda Tagliaferro est morte le 9 septembre à Rio-de-Janeiro (nos dernières éditions du 11 septembre). Figure extrêmement pittoresque, elle était aussi la pianiste française la plus connue dans certaines parties du monde, l'Amérique du Sud en particulier.

Elle avait été enfant prodige. D'une certaine façon, elle l'était restée. Née au Brésil, à Pétropolis, voici quatre-vingt-douze ans, elle avait étudié le piano avec Marmontel au Conservatoire de Paris. C'est salle Erard, en 1908, qu'elle devait donner son premier concert et connaître son premier triomphe, avant d'entrer dans la classe la plus glorieuse de l'époque, celle d'Alfred Cortot. Ainsi devint-elle, comme elle devait le dire plus tard, élève du maître *« jusqu'au restant de ses jours »*.

Le style Cortot – vélocité, clarté, – elle allait le perpétuer à sa façon : avec intrépidité. Quelques fausses notes dans les traits ne lui faisaient pas peur. Et elle avait, pour dissimuler ses absences de mémoire, une ingéniosité particulière. Ces peccadilles ne ternissaient pas une belle technique, une sensibilité malicieuse, parfois délicieuse, comme en témoigne son enregistrement, sous la direction de l'auteur, du *Concerto pour piano*, de Reynaldo Hahn (un document très prochainement réenregistré par « la Voix de son maître », dans la collection « Références »).

Car l'auteur des *Chansons grises* l'avait adoptée. Comme devaient la prendre sous leur aile Gabriel Fauré (avec laquel elle partit en tournée), Pablo Casals, Jacques Thibaud, le Quatuor Capet. En 1940, le gouvernement français l'envoie en mission de charme aux Etats-Unis, puis au Brésil, où elle passe les années de guerre et où elle devient l'ambassadrice attitrée du répertoire pianistique français. Une virtuose brésilienne, aujourd'hui trop oubliée mais qui fit dans son pays une carrière fulgurante, Guiomar Novaes, l'éclipsa quelque peu dans les années 50 et 60.

Mais la vraie vocation de Magda Tagliaferro était ailleurs : comme Marguerite Long, comme Yvonne Lefébure, l'enseignement lui fut une sorte de maternité. Elle donna des cours publics aux quatre coins du monde, et à Paris, salle Cortot : elle mit au point une méthode d'enseignement dont profita un nombre considérable de jeunes pianistes ; elle fonda en 1957, un concours de piano qui porte son nom. Elle enregistra, en compagnie de l'un de ses disciples (sans doute le plus célèbre à nos jours, et pas pour les meilleures raisons, Daniel Varsano), une *Ballade* de Fauré, dans la version *pour deux pianos*, qui constitue peut-être sa plus belle apparition au disque.

Magda Tagliaferro, ces dernières années, annulait souvent ses concerts, mais ses décolletés étaient toujours aussi plongeants, son maquillage aussi coloré. Elle à qui plusieurs compositeurs (Villa Lobos, Migot) avaient dédié des partitions, comptait parmi les musiciens les plus décorés. Commandeur de la Légion d'honneur en France, officier du Mérite au Brésil, elle fut finalement beaucoup plus que « l'élève de Cortot ».

ANNE REY.

Le saxophoniste Pepper Adams

Un baryton de bonne compagnie

Le saxophoniste de jazz Pepper Adams est mort le 10 septembre à New-York. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

C'est à Detroit (Michigan) que Pepper Adams avait troqué son ténor et sa clarinette pour un baryton. Les musiciens de Detroit, comme Kenny Burrell, Donald Bird, Tommy Flanagan et Lucky Thompson, avec qui Pepper Adams a joué, forment une communauté singulière, soudée parce qu'elle est éloignée des centres nerveux du jazz.

Park, dit « Pepper » Adams, qui était né le 8 octobre 1930 à Highland-Park, dans l'Illinois, a commencé sa carrière semi-professionnelle dans l'orchestre de Lucky Thompson en 1947. Après deux années en Corée, pendant la guerre (1951-1953), il revient à Detroit, accompagne, au Bluebird, les vedettes de passage et débarque à New York City en 1956.

Musicien-type de Big Bands, Pepper Adams est engagé par Stan Kenton, Benny Goodman, Maynard Ferguson, Charlie Mingus et, beaucoup plus tard, Thad Jones et Mel Lewis, le batteur. Ce dernier expliquait que son jeu tranchant faisait l'effet d'un hachoir, et qu'on l'avait surnommé « Pepper » pour cette raison. Il tenait aussi de Harry Carney, le baryton de Duke Ellington – son modèle – un sens de l'imagination mélodique qui n'avait rien de haché.

Mais, sur cet instrument robuste, avec ses lunettes d'éleveur de salades, Pepper Adams a imposé un style puissant, coulant, net et original. On ne s'étonne pas de le voir faire la navette entre la côte est et la côte ouest, la *West Cost*, et d'apparaître aux côtés de tous les musiciens en activité : depuis John Coltrane et Dizzy Gillespie jusqu'à Thelonious Monk et Chet Baker, sa présence en club, dans les festivals, et en disque est impressionnante.

Musicien de bonne compagnie, Pepper Adams était très demandé et avait manqué d'autant à la scène du jazz. Il s'était également imposé au Japon et en Europe, où il séjournait souvent. Récemment encore, on pouvait l'entendre à Paris, au Petit Opportun. Pour sa dernière prestation, au Festival de Montréal, en juillet dernier, Alain Gerber dans *Jazz Magazine*, s'adressait ainsi à lui sous forme de télégramme : *« Pepper Adams, mon vieux couteau, mon faiseur de déchirure, on t'aimera toujours. Tu nous as dit, mine de rien, au revoir et merci. Sans amertume d'ailleurs. Mais on ne va pas te laisser partir comme ça. Pour toi, la lumière restera très longtemps allumée : cette espèce de flamme bleue et pourpre, tu sais, qui ressemble à l'étincelle du jour contre la nuit. »*

Il faisait froid à Montréal en juillet. Pepper Adams avait attrapé une pneumonie.

FRANCIS MARMANDE.

Communication

La réforme de l'audiovisuel

TF 1 à l'heure des comptes

La reprise de TF 1 s'annonce plus périlleuse que prévu. Le gouvernement joue sur la réglementation du marché publicitaire pour favoriser l'équilibre de la future chaîne privée. Au risque de déstabiliser tout le secteur de la communication.

Après la fièvre politique, propice à toutes les surenchères, les grands acteurs de la réforme audiovisuelle retrouvent peu à peu la dure réalité économique. Les candidats à la reprise de TF 1 et leurs partenaires financiers refont leurs comptes, chacun de leur côté. A quelques virguels près, le constat est toujours le même : le rachat de la chaîne publique est une entreprise périlleuse et les chances de franchir le cap difficile des deux premières années, sans trop de déficit, sont bien minces.

Théoriquement, il suffit au repreneur de TF 1 de trouver sur le marché publicitaire un milliard de francs pour compenser la suppression de la redevance. Pratiquement, l'affaire est plus coûteuse. Outre les frais de restructuration, la transformation de TF 1 en chaîne commerciale va alourdir ses charges. La télévision commerciale devra très rapidement engager les meilleurs vedettes, anticiper sur les achats de programmes et de retransmissions sportives, acquérir des droits et des parts de coproducteurs dans nombre de films.

Tout cela, dans un contexte où le coût des programmes va flamber sous l'effet de la concurrence : en quelques mois, la surenchère sur certaines séries américaines a décupler leur prix d'achat par les télévisions françaises. Au total, on estime dans tous les états majors l'alourdissement des charges de programmes entre 400 et 500 millions de francs.

Certes les nouveaux propriétaires de TF 1 peuvent réaliser quelques économies par une gestion plus rigoureuse et espérer un allégement de leur facture de diffusion et des commandes obligatoires auprès de la Société française de production. Mais de l'avis général, ces économies ne devraient pas dépasser 200 millions de francs.

Même si on peut espérer arriver à l'équilibre avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs, il faut, en bonne logique, penser à rémunérer les futurs actionnaires de la chaîne en leur versant un dividende sur les bénéfices. Exigence d'autant plus forte que l'autorisation accordée aux repreneurs de TF 1 par la Commission nationale de la communication et des libertés risque toujours d'être remise en question par une alternance politique et une nouvelle loi. Or, à la différence de la concession de service public dont bénéficiaient la « 5 » et TV 6, la suppression de l'autorisation, elle, n'ouvre pas droit à indemnités. Le risque de l'opération et la nécessité de dégager rapidement des bénéfices s'en trouvent rapidement renforcés.

Dans l'hypothèse la plus favorable, celle où les actionnaires renonceraient les deux premières années à tout dividende, la plupart des candidats estiment aujourd'hui qu'il leur faut trouver sur le marché publicitaire, non pas 1 milliard de francs supplémentaire mais bien entre 1,5 et 1,8 milliard, et ce, dès 1987. La partie est loin d'être gagnée. On estime à 700 millions de francs, la « file d'attente », la somme des investissements que les chaînes publiques, dont les ressources sont plafonnées, doivent refuser chaque année. On espère une croissance globale du marché mais on sait qu'elle sera très progressive. On compte surtout sur la libération des secteurs interdits de publicité à la télévision (distribution, biens culturels, informatique, etc.).

Les repreneurs de TF 1 peuvent jouer aussi sur une augmentation des tarifs de publicité, relativement sous évalués par rapport à l'audience de la télévision. Mais la marge de manœuvre est étroite, non seulement du fait de la grogne des annonceurs mais parce que les règles de concurrence avec le secteur public ne sont pas bien définies. Antenne 2, qui bénéficie de la redevance, n'a aucune raison d'aligner sa politique commerciale sur celle de TF 1.

La situation est donc plus que délicate. Dès le mois de juin, les candidats sont allés discrètement tirer la sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics. *« Si vous ne voulez pas que la privatisation de TF 1 soit le premier échec du libéralisme, il faut nous offrir plus de garanties. »* Un message amplifié par les déclarations de M. Bertrand Cousin au *Monde*, le 15 août. Le juriste, par ailleurs directeur adjoint du groupe Hersant, ne souhaitait-il pas une nouvelle loi plus libérale ?

La stratégie de l'éponge

Le résultat de ces pressions ne s'est guère fait attendre. Dès le dernier round du débat parlementaire, le gouvernement corrige le tir. Il déréglemente la programmation publicitaire sur les chaînes privées et plafonne les ressources des télévisions publiques pour trois ans. Parallèlement, il autorise la régie de TF 1 à ce comporter, dès avant la privatisation de la chaîne, comme un opérateur privé de plein droit. Aujourd'hui, il annonce la suppression des secteurs interdits d'antenne pour le bénéfice exclusif pendant un an des opérateurs privés (*le Monde* du 4 septembre). Enfin, il prépare le remplacement de la Régie française de publicité par une structure capable de contrôler la politique tarifaire des chaînes publiques.

Pour les candidats à la reprise de TF 1, toutes les conditions semblent réunies pour que la future chaîne privée agisse dès l'année 1987 comme une véritable éponge absorbant le surplus publicitaire.

Mais cette stratégie a ses limites. A privilégier la réussite de TF 1, on risque de destabiliser tout le marché. Et d'abord les autres télévisions privées. Les actuels propriétaires de la « 5 », qui ne bénéficient pas d'un réseau de diffusion comparable à celui de TF 1, sentent déjà passer le vent du boulet : les principales centrales d'achat ont annulé leurs budgets publicitaires en attendant TF 1 nouvelle manière. L'inquiétude gagne les candidats à la reprise de la cinquième chaîne qui refont leurs comptes et se préparent à un démarrage très difficile.

Les ambitions de TF 1 risquent aussi d'hypothéquer la survie des chaînes publiques : celle de FR 3 qui, en perte d'audience, aura du mal à trouver les 450 millions de francs de recettes publicitaires nécessaires à son équilibre. Celles d'Antenne 2, qui redoute de voir ses tarifs publicitaires alignés sur ceux de TF 1 : dans l'incapacité de négocier des rabais avec ses clients, la chaîne publique craint que quelques gros budget ne lui échappent.

Le ras de marée menace aussi les radios périphériques et la presse écrite. Les experts du marché publicitaire, qui affichaient il y a quelques mois une confiance sereine dans la complémentarité des supports, reconnaissent aujourd'hui, à demi-mot, que la concurrence va faire rage au moins pendant les deux prochaines années : les secteurs interdits d'antenne n'étaient-ils pas le marché réservé de la presse écrite ?

Dès lors, le débat risque de redevenir très politique. La gauche ne s'est pas privée pour dénoncer les « cadeaux » faits au futur propriétaire de TF 1. Si la chaîne est attribuée à l'un des grands groupes de communication, le déséquilibre du marché risque encore de s'aggraver, mettant en péril le pluralisme. Le Conseil constitutionnel, qui examine en ce moment le texte de loi sur la communication, a déjà affirmé toute l'importance qu'il attachait à éviter, dans le secteur de la communication, des concentrations excessives.

Mais le malaise gagne également certains responsables de la majorité, les barristes notamment qui ont lutté en vain contre le Parlement pour que soit renforcé le dispositif anticoncentration. D'amendements en réaménagements de dernière minute, la réforme de l'audiovisuel a perdu beaucoup de son inspiration libérale. Que dire, en effet, d'un Etat qui, tout en déclarant remettre le destin de la communication aux mains d'une autorité indépendante, garde, par l'intermédiaire des cahiers des charges des chaînes et de la réglementation publicitaire, le véritable contrôle du marché ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'avenir de la SEPT

La défaite de M. Faivre d'Arcier

Lorsque les douze membres du conseil de surveillance de la *SEPT* – Société d'édition de programmes de télévision – se réunissent à 16 heures à la Maison de Radio-France, mercredi 10 septembre, chaque camp se compte. Et personne n'est dupe : le départ de M. Bernard Faivre d'Arcier est inéluctable (*le Monde* du 9 septembre).

D'un côté, les trois responsables de FR 3 – disposant du pouvoir de l'historien Georges Duby – et les deux représentants de l'Etat souhaitent aller vite. De l'autre, MM. Jean-Noël Jeanneney et Jacques Pomonti, respectivement présidents de Radio-France et de l'Institut national de l'audiovisuel, plaident, avec le cinéaste Patrice Chéreau et le scientifique François Gros, un délai de réflexion d'une huitaine de jours. Ils disposent des procurations de Mme Coline Serreau, en tournage aux Etats-Unis, et de M. Jean-Marie Drot, retenu à Rome. Six voix contre six. Mme Janine Langlois-Glandier, présidente de FR 3 et du conseil de surveillance de la SEPT, peut jouer de sa voix prépondérante en cas de partage à égalité. Ce qu'elle fera.

Les relations avec FR 3 et la SFP

Mme Langlois-Glandier n'en a jamais fait mystère. Elle souhaite un changement du statut juridique de la société d'édition, la suppression du conseil de surveillance et du directoire, présidé par M. Faivre d'Arcier, au profit d'un conseil d'administration classique. Une transformation qui entraînerait donc le départ de l'ancien conseiller de M. Laurent Fabius. Les griefs ? Celui, notamment, de ne pas avoir assez travaillé avec FR 3 ni avec la Société française de production (SFP). Pour se défendre, M. Faivre d'Arcier peut avancer des chiffres : 31 % des programmes initiés par la SEPT l'ont été avec FR 3, c'est-à-dire plus qu'avec tout autre partenaire. Quant aux relations avec la SFP, malgré les desiderata contradictoires du ministère de la culture et de la communication et du cabinet du premier ministre, la SEPT a pris soin de partager ses commandes entre entreprises publiques et entreprises privées.

Rien n'y fait. Au terme d'un double vote, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires est convoquée pour le 30 septembre prochain. A son ordre du jour, le changement de statut. L'alliance objective entre FR 3 et le gouvernement l'a emporté.

P.-A. G.

● **Six députés socialistes de l'Ouest à la défense des stations locales de Radio-France.** – Six députés du PS de la région ouest de la France viennent de réagir aux propos tenus dans *le Monde* par le secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, M. Philippe de Villiers, concernant les stations locales MM. Pierre Métais et Philippe Puaud (députés de Vendée), Jean-Marc Ayrault, Alain Chenard, Claude Evin et Jean Natiez (députés de Loire-Atlantique) *« condamnent vigoureusement »* ce qu'ils qualifient d'*« une attaque »* et défendent la station publique de leur région

Rappelant les critiques émises par M. de Villiers, alors directeur de Radio-Alouette au moment de la création de Radio-France-Loire-Océan, les députés s'interrogent : *« Ses fonctions de ministre l'autorisent-elles à porter un coup mortel aux radios décentralisées de service public, dont il était le concurrent hier ? »*.



A Antenne 2

L'inquiétude des réalisateurs

Antenne 2 a-t-elle *« bradé »* au creux de l'été des documentaires de création inédits « pour ne pas avoir à les diffuser dans sa nouvelle grille de rentrée » ? Le choix du créneau horaire – 14 h 30 – et *la « quasi-clandestinité des conditions de diffusion »* le laissent penser à sept organisations de réalisateurs (1), qui viennent de rendre publique une lettre envoyée début décembre au président Jean Drucker. *« Cette décision est-elle la première conséquence de la loi Léotard ?*, s'interrogent les réalisateurs. *S'agirait-il de s'adapter aux programmes des futures chaînes privées ? »*

Antenne 2 – où l'on se dit *« surpris »* – réfute ces accusations. *« Nous n'avons pas le sentiment de pratiquer une politique d'abandon*, répond M. Pierre Wiehn, directeur d'antenne et de la programmation. *Nous avons programmé cet été quarante-deux documentaires en début d'après-midi : trente-deux rediffusions et dix inédits. Et les résultats ont été plutôt satisfaisants : les inédits ont obtenu en moyenne six points d'audience, soit autant que le lundi à 22 h 30, horaire habituel pour ce type de programmes et reconduit à la rentrée. »* Toutefois, M. Wiehn refuse de prendre l'engagement de rediffuser la totalité des films inédits, comme le lui demandaient les organisations de réalisateurs.

Cette polémique est le reflet de la grande inquiétude d'une profession qui se sent, selon l'expression de Jean-Pierre Rouette, du SNTR-CGT, *« de moins en moins considérée »*. Une profession qui a récemment créé le bureau de liaison des organisations de réalisateurs (BLOR) pour pallier son éparpillement, et négocier, dans le nouveau paysage audiovisuel, le renouvellement d'une convention collective arrivant prochainement à expiration.

Dans son quatrième rapport annuel, la Haute Autorité constate et *« regrette »* la diminution régulière du nombre d'heures consacrés, à la diffusion de documentaires par les chaînes nationales (de 18 % du temps d'antenne 1984 à 16 % l'an dernier). Les émissions sur les sciences, les techniques et la médecine régressent tout particulièrement, tout comme celles parlant des arts et des spectacles. Un constat prémonitoire ?

P.-A. G.

(1) Syndicat français des réalisateurs de télévision (SFRT-CGT) ; Société des réalisateurs de films (SRF) ; Syndicat national des techniciens et réalisateurs de la production cinématographique et de la télévision (SNTR-CGT) ; Syndicat des personnels de l'audiovisuel éducatif (SPAVE-CGT) ; La bande à Lumière-Les documentaristes associés ; Syndicat des réalisateurs FO ; Syndicat des réalisateurs de télévision CGC.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

EMBRASSONS-NOUS FOLLEVILLE, Lucernaire (42-22-26-50), 19 h 30.

SELON TOUTE RESSEMBLANCE, Gaîté Montparnasse (43-20-60-56), 20 h 45.

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT, Grevin (42-46-84-47), 20 h 30.

LE SILENCE ÉCLATE, La Madeleine (42-65-06-28), 21 h.

LOUP ENTOURÉ DE CHIENS A LA TOMBÉE DU SOIR, Le Guichet Montparnasse (43-27-88-61, 21 h.

LA REPASSEUSE, Théâtre des Amandiers (43-66-42-17), 20 h 30.

LES BRUMES DE MANCHESTER, Marigny (42-56-04-41), 21 h.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Lily et Lily.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : les Amoureux.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-11) 20 h 15 : A. Sachs.

COMÉDIE CAUMARTIN (42-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE STE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14) 21 h : Au secours, elle me veut.

EDOUARD VII (47-42-57-49) 20 h 30 : la Répétition.

ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : Vingt ans de piano forcé.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Dragne ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GRÉVIN (42-46-84-47) 20 h 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.

JARDINS DES ABBESSES (42-62-40-93) 20 h 30 : Fando et Lis.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : le Système ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-90) 21 h : le Silence éclaté.

MARIE-STUART (45-08-17-80) 18 h 30 : Dad.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac ; Petite salle 21 h : Violences.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 20 h 45 : Faisons un rêve.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48) 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure à tes risques.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LA COUPOLE (43-20-14-20) à 19 h 30 : Eclats de nuit.

FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), à 24 h : Marie-France.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Y. Lecoq.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Zouquonaki.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34) 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

Les concerts

La Table verte, 22 h : G. et B. Picavet (Schubert, Debussy, Schmitt).

Nouveau Th. Mouffetard, 20 h 45 : M. Monnet (Monnet).

Eglise allemande, 20 h 30 : K. Latzle (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

KISS (48-87-89-64), 23 h : Amala.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ch. Baker.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : M. Solal ; Trio M. Reinhardt, Ch. Escoude, B. Ferré.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Persi-Jafet-Ceccarelli.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival estival de Paris

(42-27-12-68)

Eglise Saint-Merri, à 20 h 30 : Chœur de l'Académie de médecine de Poméranie, dir. R. Handke.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Carte blanche à Henri Langlois : 16 h, Solitude, de P. Fejos ; 19 h, l'Age d'or, de L. Bunuel ; 21 h, la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Septembre 36, les films à l'affiche : 15 h, Monte là-dessus, de F. Newmeyer et S. Taylor ; 17 h, King of burlesque, de S. Lanfield (v.o.) ; 19 h, Marinella, de P. Caron.

Les exclusivités

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-96-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 11 septembre

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CASH-CASH (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CENT FRANCS L'AMOUR (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ESCORT GIRL (Br., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JARDIN D'ENFANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-98-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

A PROPOS D'HIER SOIR, film américain d'Edward Zwick, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU, film français de Pierre Jolivet : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA COULEUR POURPRE, film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS, film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS, film français de Gérard Krawczyk : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE, (int. – 13 ans), film français de Joël Santoni : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-96-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-72-47-94).

OTELLO, film français de Franco Zeffirelli : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MOME (*) (Fr) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : *14-Juillet Parnasse, 6e* (42-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.o. et v.f. : George V, 8e (45-42-41-46).

POLTERGEIST (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SAUVE-TOI LOLA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHORT CIRCUIT (A., v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (hsp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TEEN WOLF (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN SACRÉ BORDEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

UNDER THE CHERRYMOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YIDDISH CONNECTION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Publicis Matignon 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE DE MOSCOU (A. v.o.) St-Lambert 15e (53-88-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln 8e (43-59-36-14) ; Galaxie 13e (45-80-18-03).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAMPION (A., v.o.) (1949) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES ENFANT DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V. f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A. v.o.) Grand Pavois 15e (45-54-46-85).

GREYSTOKE, LA *LÉGENDE DE* TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh 16e (42-88-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

NAZARIN (Mex., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40) ; Mac Mahon 17e (43-80-24-81).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ORFEU NEGRO (F.) Grand Pavois 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos (h. sp.), 5e (43-54-42-34).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

POULET AU VINAIGRE (F.) Le Club 9e (47-70-81-47).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (h.s.p.), 15e (45-54-46-85).

LA RELIGIEUSE (F.) Latina 4e (42-78-47-86).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

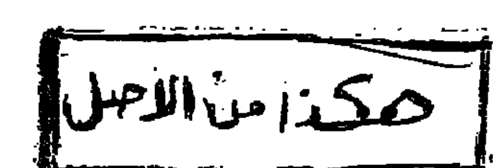
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) St-Lambert 15e (45-32-91-68).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR (A., v.f.) Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).



مكرر من الاجل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 40 **Le masque et les plumes.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Tous les fleuves vont à la mer.**
D'après le roman de Belva Plain, réal. Fielder Cook. Avec L.A. Warren, I. MrShane, K. Burton, J. Triska, C. Callan, R. Rifkin, B. Buckley, P. Barry.
La vie d'Anna, une émigrée polonaise qui débarque à New-York à seize ans...
21 h 50 **Magazine : L'enjeu.**
▶ Emission de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, et Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 40 **Expression directe.**
UDF-PC.
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**

20 h 35 **Cinéma :**
On a retrouvé la 7e compagnie. □
Film français de Robert Lamoureux (1975), avec J. Lefebvre, P. Mondy, H. Guybet, P. Tornade, R. Lamoureux.
22 h **Magazine : Résistances.**
De Bernard Langlois.
Reportages : Chili, Nicaragua.
Dossier : les femmes et l'islam.
Le sujet se prêtait facilement au regard simpliste et accusateur. Dominique Torres n'est pas tombé dans le piège. Elle a su éviter les généralités pontifiantes.
23 h 10 **Cyclisme.** Le Tour de l'Avenir.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h **Le 19-20 de l'information.**
19 h 15 **Actualités régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Les entrechats.**
20 h 05 **Les jeux à Roscoff.**
20 h 35 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 35 **Téléfilm : La dame aux camélias.** □
Film de Mauro Bolognini (1980), avec I. Huppert, G.M. Volonte, F. Bentivoglio, F. Rey, B. Ganz, Y. Babilée, F. Traversa.
Les amours phtisiques de la belle Alphonsine Plessis avec Dumas fils, qui lui inspirèrent la Dame aux camélias. *Le filme de Bolognini, malgré une réelle splendeur plastique, est trop lent, trop académique, trop impersonnel. Reste Isabelle Huppert, qui est, comme à son habitude, parfaite. Mais c'est trop peu pour sauver le film.*
22 h 30 **Journal.**
22 h 55 **Documentaire : Feuillets séparés.**
D'après les carnets de Léonard de Vinci, préfacés par Paul Valéry. Réal. Jean-François Jung.
Textes de Léonard de Vinci, dits par Didier Conti.
23 h 40 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20 h 35 Cinéma : Tristesse et beauté. □ Film français de Joe Fleury (1985), avec Ch. Rampling, A. Zulawski, M. Roussel, J.-C. Adelin, I. Sadoyan ; **22 h Flash d'informations ; 22 h 10 Cinéma : Maria's lovers** ■, film américain d'Andrei Konchalovsky (1984), avec N. Kinski, J. Savage, R. Mitchum, K. Carradine, A. Morris ; **23 h Cinéma : Chapitre deux** ■, film américain de Robert Moore (1980), avec J. Caan, M. Mason, V. Harper, J. Bologna ; **2 h Les superstars du catch.**

LA « 5 »

19 h 35 Série : Star Trek ; 20 h 30 Feuilleton : Racines, (2e épisode) ; **22 h 15 Téléfilm : Les veuves au parfum,** (3e partie).

TV 6

19 h NRJ 6 ; 20 h Tonic 6 ; 22 h NRJ 6 (rediff.) ; **23 h Profil 6,** *Invité : Paul Mac Cartney* ; **0 h Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **De quelle nuit parles-tu ?**
De Joseph Reis. Avec B. Chernel, C. Laborde, H. Deschamps, R. Bensimon.
21 h 30 **Musique : de l'écriture musicale.**
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall de Londres). Alborada del Gracioso, de Ravel ; Images pour piano, de Debussy ; Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol mineur, op. 40, de Rachmaninov ; Symphonie nº 7 en ut majeur, op. 105, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle.
23 h **Les soirées de France-Musique :** Eventails (Œuvres de Wagner, Webern, Liszt) ; à 24 h : portrait de René Maison, ténor.

Vendredi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 40 **Revis de vous voir.**
Jeu : la balance ; l'histoire de la mode ; Cécile et Nicolas ; l'archéologie ; le grain de sel de Jean Bergonier ; le plus beau jour de ma vie ; juste une histoire.
15 h 45 **Feuilleton : Paul et Virginie.**
16 h 15 **Variétés : Show bises.**
17 h 25 **Série : Les 400 coups de Virginie.**
18 h 25 **Mini-journal,** pour les jeunes.
18 h 40 **La vie des Botes.**
19 h 10 **Feuilleton : Santa Barbara.** (3e épisode.)
19 h 40 **Le masque et les plumes.**
De Patrick Sébastien. Invité : Pierre Bachelet.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeux : Intervilles.**
Une émission proposée par Guy Lux et Claude Savarit ; présentée par Guy Lux, Léon Zitrone et Simone Garnier. Finale : Nancy-Marmande.
22 h 35 **Musique : Concert Jean-Michel Jarre.**
A Houston, réal. Bob Géraldy.
Concert donné par Jean-Michel Jarre à l'occasion du cent cinquantième anniversaire du Texas et de Houston.
23 h 35 **Journal.**
23 h 50 **TSF (Télévision sans frontière).**
Tropical Parade ; Fréquence ; Zoom et concert donné au *profit des victimes de Tchernobyl.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 **Magazine : Aujourd'hui la vie.**
15 h **Feuilleton : Le chirurgien de Saint-Chad** (*4e épisode*).
16 h 5 **C'est encore mieux l'après-midi.**
17 h 35 **Récré A2.**
18 h 5 **Série : Capitol.**
18 h 30 **Magazine : C'est la vie.**
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Actualités régionales.**
19 h 40 **Le nouveau théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Le privé. Pygmalion.**
Réal. : Adolfo Aristarain.
Pepe Carvalho enquête après l'assassinat de Laura, un meurtre maquillé en mort accidentelle par overdose.
21 h 35 **Apostrophes**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Les livres du mois avec François Bluche (Louis XIV) ; Daniel Cohn-Bendit (Nous l'avons tant aimée, la révolution) ; Pascal Quignard (le Salon de Wurtemberg) ; Didier Van Cauwelaert (Les vacances du fantôme).
22 h 45 **Journal.**
22 h 55 **Ciné-club : La fille du désert.** ■■■
Film américain de Raoul Walsh (1949), avec J. McCrea, V. Mayo, D. Malone, H. Hull, J. Archer.
Un hors-la-loi se réfugie dans les montagnes du Colorado avec une jeune métisse, la seule qui ne l'a pas trahi. Drôle d'idée d'avoir confié à la blonde Virginia Mayo un rôle de métisse ; pourtant, grâce à son interprétation et à son opposition avec le géant McCrea, le film de Walsh est un chef-d'œuvre. Au départ, un remake de High Sierra, *polar avec Bogart ; à l'arrivée un grand film élégiaque sur la fidélité et la trahison, sur le destin et son caractère implacable. Une action dramatique resserrée, un script très rigoureux : un très grand western classique.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **3, 2, 1 Contact.**
17 h 30 **Feuilleton : Les aventures de Huckleberry Finn et Tom Sawyer.**
17 h 55 **Croqu'soleil.**
19 h **Le 19-20 de l'information.**
19 h 15 **Actualités régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Les entrechats.**
20 h 5 **Les jeux. à Roscoff.**
20 h 30 **Série : Le petit docteur.**
Réal. : Marc Simenon.
Avec A. Sachs, P. Lafont, V. Vargas, P. Deplanche.
Personnage créé en 1938 par Georges Simenon, qui abandonnait ainsi quelque temps son héros le commissaire Maigret.
21 h 20 **Magazine : Taxi.**
De Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson.
Les enfants de Bogota ; Bilal, reporter ; Zorro : Pierre Desproges ; Rétroviseur.
22 h 30 **Journal.**
22 h 50 **Décibels.**
Emission rock, réal. Daniel Tragarz.
23 h 35 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20 h 05, Starquizz ; 21 h, Cinéma : Un témoin dans la ville. ■ *Film français d'Edouard Molinaro (1959), avec* L. Ventura, S. Milo, F. Fabrizzi, D. Doll, J. Jouanneau ; **22 h 20, Flash d'informations ; 22 h 35, Boxe.** En direct du Cirque d'hiver. Daniel Londa-Carlos M. Rodriguez ; **0 h, Cinéma : Maria's Lovers.** ■ Film américain d'Andrei Konchelovsky (1984), avec N. Kinski, J. Savage, R. Mitchum, K. Carradine, A. Morris ; **1 h 45, Cinéma : Electrochoc.** □Film américain de Grégory Goodell (1980), avec L. Haynes, G. Lewis, J. Koogan, E. Travolta ; **3 h 5, Cinéma : Le rayon vert.** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1986), avec M. Rivière, Rosette, B. Romand, V. Gauthier ; **4 h 40, Cinéma : Tenue correcte exigée.** ■ Film classé X de Paul Reindel (1980), avec R. Allan, C. Stewart ; **6 h 5, Série : Comics.**

LA « 5 »

13 h 30, Feuilleton : Racines. (2e épisode) ; **17 h 15, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 10, Série : Riptide ; 19 h 10, Série : Happy days ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Téléfilm : Mamie Blanche.** De Jackie Cooper, avec B. Davis, E. Harden, E. Heckert ; **22 h 20, Série : Kojak ; 23 h 15, Magazine Auto-Moto : grand prix ; 0 h 10, Téléfilm : Mamie Blanche ; 2 h 5, Série : Baretta.**

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. *Invité : François Cluset* ; **19 h, NRJ 6.** Invité ; **20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h **Musique : Mode d'emploi de l'écriture musicale.** Musique et technique.
21 h 30 **Musique : Black and Blue.**
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 **Jazz aujourd'hui.**
20 h 30 **Concert** (Festival de Ludwigsburg, émis de Stuttgart). Le martyre de saint Sébastien (extrait), de Debussy ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1 en la mineur, op. 33 de Saint-Saëns ; Symphonie nº 2 en ré majeur, op. 73, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro.
22 h 20 **Les soirées de France-Musique :** Les pêcheurs de perles ; (œuvres de Lully, Grétry, Besard, Roussel, d'Indy) ; à 24 h, musique traditionnelle.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps entre le jeudi 11 septembre à 0 heure et le vendredi 12 septembre à 24 heures.

La France sera sous l'influence d'un flux de sud-ouest bien alimenté en air chaud, dans lequel circuleront des ondes dont l'activité sera assez faible mais qui pourront donner des orages sur le relief.

Vendredi, des nuages seront présents dès le matin sur une grande moitié ouest du pays. En cours de journée, ils s'étendront à l'ensemble de la France, n'épargnant que l'extrême Sud-Est et la Corse.

De la Bretagne à la Normandie et au Limousin, le temps sera gris et pluvieux dès le lever du jour. Ces pluies s'étendront jusqu'au Nord et au Nord-Est dans la matinée. L'après-midi, des éclaircies se développeront des Pays de la Loire à la Vendée.

Sur le Sud-Ouest, le ciel sera très nuageux avec des pluies orageuses. Ce type de temps gagnera vers le Jura, les Alpes et la Provence dans l'après-midi. Les précipitations seront localement abondantes, en particulier sur le relief. Les vents seront généralement faibles de secteur sud, modérés de secteur est près de la Manche.

Les températures minimales seront en nette hausse : sur l'ouest du pays, elles iront de 10 à 15 degrés du nord au sud ; sur l'Est, elles iront de 5 à 8 degrés du Nord-Est au Lyonnais et seront voisines de 15 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales iront de 18 à 22 degrés sur la moitié nord, de 24 à 27 degrés sur la moitié sud.

Prévisions pour le samedi 13 septembre

Sur la moitié nord du pays, le temps sera couvert et pluvieux le matin, mais une amélioration se produira dans la journée par l'ouest, et le ciel deviendra nuageux avec des éclaircies.

Des Pyrénées aux Alpes jusqu'au Jura, le temps sera nuageux le matin, avec des pluies irrégulières et des orages sur le relief. Des éclaircies se développeront rapidement par l'ouest au cours de la journée, mais le temps redeviendra couvert sur les Pyrénées en soirée et des averses orageuses se produiront.

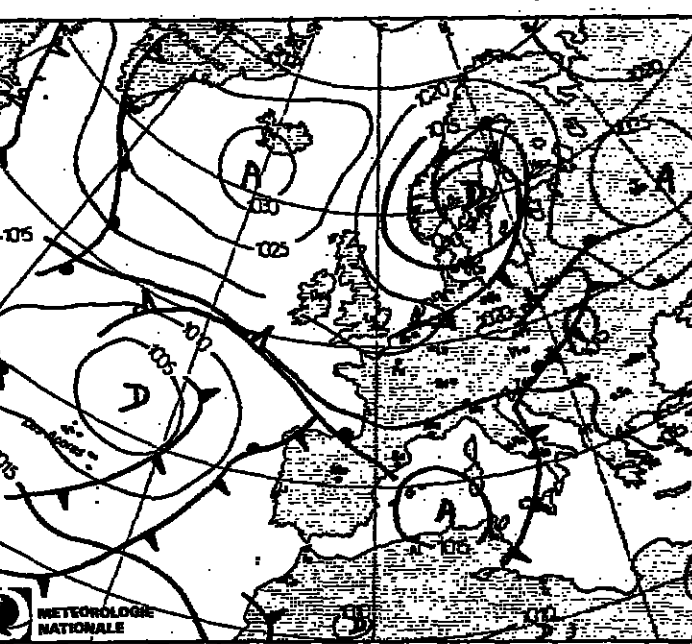
Ailleurs, le ciel sera variable, avec des entrées maritimes dans le Sud-Ouest le matin et des éclaircies plus belles dans l'après-midi.

Les températures minimales varieront de 10 à 12 degrés du nord au sud du pays, localement de 15 à 17 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront comprises entre 19 et 22 degrés, localement 25 à 27 degrés sur le pourtour méditerranéen.

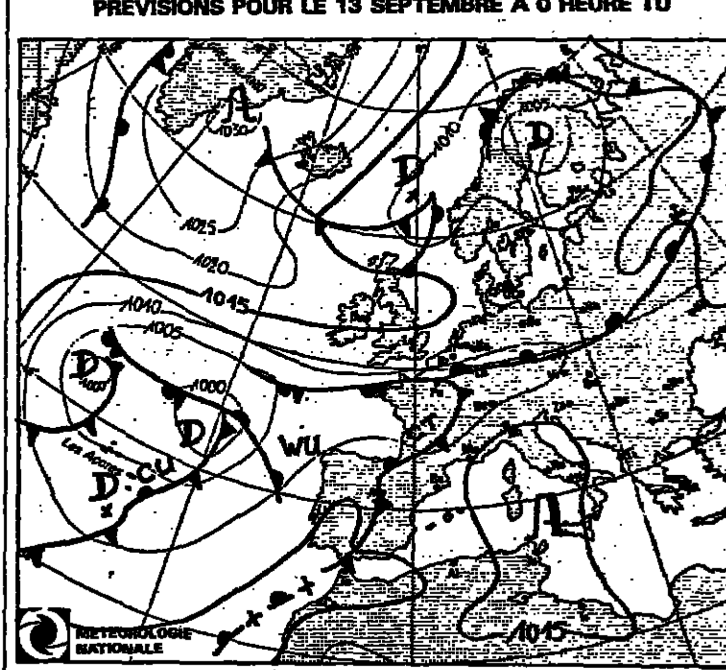
Prévisions pour le dimanche 14 septembre

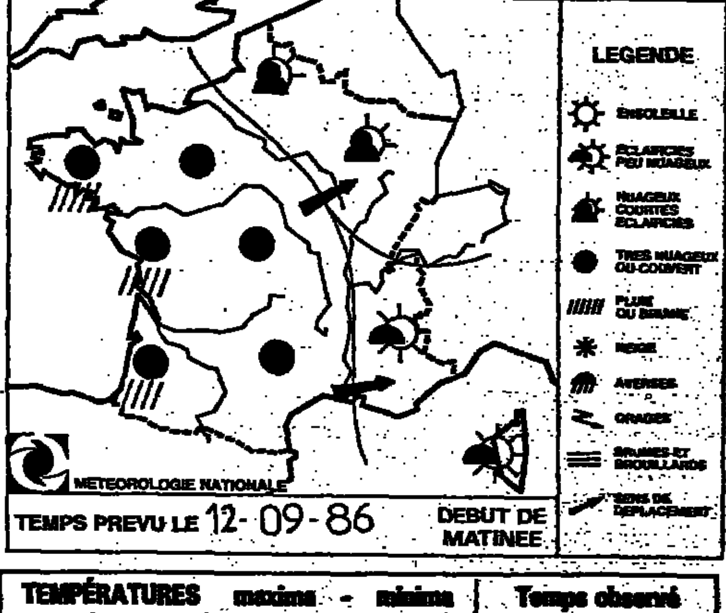
Sur l'extrême nord du pays, le ciel sera encore très nuageux à couvert avec des pluies faibles le matin ; ailleurs, le temps sera variable, sauf des Pyrénées aux Charentes, au Massif Central et aux Alpes, où le ciel sera couvert avec quelques pluies et des orages sur le relief. Ce mauvais temps atteindra le nord du pays dans la journée.

SITUATION LE 11 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-9-1986 à 6 h TU et le 11-9-1986 à 6 h TU

Temps observé le 11-9-1986 à 6 heures TU

FRANCE	maxima	minima	Temps
AJACCIO	25	15	N
BIARRITZ	23	15	N
BORDEAUX	24	12	N
BOURGES	20	9	C
BREST	19	7	N
CAEN	17	6	N
CHERBOURG	16	9	S
CLERMONT-FERR.	20	8	N
DIJON	20	8	C
GRENOBLE St-M.H	22	9	N
LILLE	18	3	N
LIMOGES	20	10	N
LYON	21	8	C
MARSEILLE-MAR.	25	12	S
NANCY	18	3	C
NANTES	20	10	C
NICE	23	17	S
PARIS-MONTS.	19	9	S
PAU	25	12	P
PERPIGNAN	30	14	S
RENNES	19	8	N
ST-ÉTIENNE	21	8	N
STRASBOURG	19	6	N
TOURS	20	8	C
TOULOUSE	26	11	N
POINTE-À-P.	26	26	A

ÉTRANGER	maxima	minima	Temps
ALGER	30	16	N
AMSTERDAM	16	3	B
ATHÈNES	27	19	S
BANGKOK	28	24	P
BARCELONE	26	17	S
BELGRADE	31	13	C
BERLIN	17	4	B
BRUXELLES	16	3	B
LE CAIRE	32	21	S
COPENHAGUE	15	8	S
DAKAR	30	27	O
DELHI	38	30	N
DJERBA	29	23	S
GENÈVE	20	7	S
HONGKONG	31	28	S
ISTANBUL	27	18	B
JÉRUSALEM	27	18	N
LISBONNE	26	20	N
LONDRES	17	7	N
LOS ANGELES	23	16	S
LUXEMBOURG	16	7	N
MADRID	29	15	C
MARRAKECH	27	19	C
MEXICO	27	14	B
MILAN	24	14	S
MONTRÉAL	21	10	P
MOSCOU	17	3	N
NAIROBI	27	14	C
NEW-YORK	24	15	C
OSLO	9	3	P
PALMA-DE-MAL.	28	15	S
PÉKIN	29	18	O
RIO-DE-JANEIRO	22	19	S
ROME	24	16	S
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	13	6	N
SYDNEY	15	11	S
TOKYO	28	23	A
TUNIS	29	19	S
VARSOVIE	15	9	P
VENISE	21	12	S
VIENNE	12	8	S

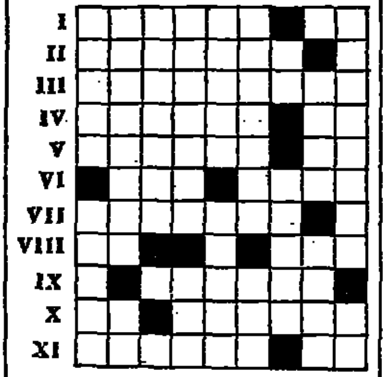
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4311



HORIZONTALEMENT

I. Ses vapeurs en ont fait mouiller plus d'un aux pores. Langage de cour à Nérac. – II. Cercles intimes. – III. Royaume fragile pour un roitelet. – IV. N'arrivent souvent à la cheville qu'après avoir longtemps couru. Un emblème en comporte deux. – V. Ses mines sont noires au même titre que ses « gueules ». Négation. – VI. Objet de plantation éphémère. Personnage transfiguré. – VII. Faisant relâche. – VIII. Le rouge et le noir. Occupe une situation élevée sur la Côte. – IX. Présent conditionnel du futur. – X. Indéfini. Perméable aux indiscrétions. – XI. L'est bien celle qui a du bien. Alternative.

VERTICALEMENT

1. Jeu de dames surveillé par des pions qui ne vont jamais à dame. A la mort dans l'âme. – 2. Permettent avec peu de dépenses d'enrichir les recettes. Manifestation d'une jeunesse tapageuse. – 3. Des idées de grandeur. – 4. Suaves compensations pour celui qui tombe sur un os. Courge ou navet. – 5. Entre deux « planches ». Peut être un garde-fou pour une personne déséquilibrée. – 6. Ville de la RDA. Produit d'extraction. – 7. Personnel. Condamné au bûcher. – 8. Point de séparations. S'oppose à l'infini. – 9. Telle une dame de charité. Personnel.

Solution du problème nº 4310

Horizontalement

I. Frottoirs. – II. Limaille. – III. Usine. Ecu. – IV. Œstre. – V. Ré. Acné. – VI. Elevage. – VII. Sade. Aura. – VIII. Cri. Ah! El. – IX. Enflait. – X. Noie. Et. – XI. Evasive.

Verticalement

1. Fluorescent. – 2. Risée. Arno. – 3. Omis. Edifié. – 4. Tantale. Lev. – 5. Tierce. Aa. – 6. Ol. Envahies. – 7. Ile. Eau. – 8. Reçu. Gré. E.V. – 9. Réalité.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du jeudi 11 septembre :

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1986.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT





Informations « services »

P et T

La nouvelle tarification du téléphone

La nouvelle tarification à la durée des communications locales et les nouvelles tranches horaires (*le Monde* du 11 septembre) seront applicables à partir du 1er octobre. A cette date l'unité (taxe de base) sera ramenée de 77 à 74 centimes.

● **Communications locales :**
— 1 unité toutes les 6 minutes aux heures « rouges » ;
— 1 unité toutes les 9 minutes aux heures « blanches » ;
— 1 unité toutes les 12 minutes aux heures « bleues » ;
— 1 unité toutes les 18 minutes aux heures « bleu nuit ».

● **Nouvelles plages horaires :**
— lundi au vendredi : période « rouge » (plein tarif) de 8 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ;
« blanche » (30 % de réduction) de 12 h 30 à 13 h 30 et de 18 heures à 21 h 30 ;
« bleue » (– 50 %) de 21 h 30 à 22 h 30 et de 6 heures à 8 heures ;
« bleu nuit » (– 65 %) de 22 h 30 à 6 heures.
— samedi : période « rouge » de 8 heures à 12 h 30 ; « blanche » de 12 h 30 à 13 h 30 ; « bleue » de 13 h 30 à 22 h 30 et de 6 heures à 8 heures ; « bleu nuit » de 22 h 30 à 6 heures.
— dimanche et fêtes légales : période « bleue » de 6 heures à 22 h 30 et « bleu nuit » le reste du temps.

EN BREF

● **ATTELAGE : Championnat de France.** — L'Association française d'attelage organise le huitième championnat de France, qui aura lieu les 26-27-28 septembre à Fontainebleau, sur le terrain du grand parquet. Les trois épreuves traditionnelles, à la manière d'un concours complet d'équitation, seront jugées selon la tradition de l'attelage.

● **BEAUCE ET PERCHE : deuxième Festival équestre.** — Le deuxième Festival équestre de la Beauce et du Perche se tiendra à Barjouville (Eure-et-Loir), les 13 et 14 septembre 1986. Entrée gratuite pour les animations, baptêmes, initiations et démonstrations diverses : maréchalerie, voltige, jeux équestres, dressage, saut d'obstacle, attelage, etc. Spectacle payant le samedi et le dimanche, avec notamment une présentation de vénerie par plusieurs équipages, les trotteurs de la société de courses de Chartres, l'homme de cirque et de chevaux Lucien Gruss, Michel Henriquet et ses chevaux andalous...

★ Réservations pour le spectacle : Maison de la presse, rue Noël-Dallay, 28000 Chartres.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

« Des ruelles moyenâgeuses, de la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française, le Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Vieux Paris).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (*C.-A. Messer*).

« Le quartier Mouffetard et l'église Saint-Médard », 15 heures, métro Monge (Cerise Sagave).

« Rodin et Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M. Ch. Lasnier).

« Le palais de justice en activité », 14 h 45, 4, boulevard du Palais (AITC).

« Ateliers d'artistes et courettes du quartier Montsouris », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« La vie des étudiants au Moyen Age sur la montagne Sainte-Geneviève. Evocation des souterrains secrets de Saint-Etienne-du-Mont, l'histoire du Panthéon », 15 heures, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« Hôtels du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

ÉCHECS

Le serpent de mer Fischer

Coucou, reveilà Fischer ! Depuis que, en 1975, le génial et fantasque Américian a été dépossédé — sur le tapis vert — de son titre de champion du monde, il ne se passe pas d'année sans que son retour à la compétition ne soit annoncé. Pas par lui, bien sûr, mais par un ami qui a vu un ami qui a vu Fischer, etc.

Cette fois, pourtant, l'annonce miraculeuse a été faite, le mercredi 10 septembre à Leningrad, par M. Rafael Tudela, membre du comité directeur de la Fédération internationale des échecs (FIDE) : *« Bobby Fischer voudrait rencontrer, titre mondial en jeu, le vainqueur du match Kasparov-Karpov. J'ai passé l'année dernière plusieurs jours avec lui à Mexico. Il joue toujours aux échecs, en blitz surtout, et il analyse toutes les grandes parties jouées dans le monde. »* Voilà qui est bel et bon. Mais M. Tudela ajoute : *« Il veut 5 millions de dollars de prix et que la FIDE soit tenue à l'écart de tout cela. »* Rien que cela, devrait-on dire.

M. Tudela qui, au passage, a souligné que M. Campomanes, président contesté, travaillait « dur » pour la FIDE, a-t-il voulu, en pleine campagne électorale (*le Monde* du 30 août), montrer que les actuels dirigeants pouvaient, seuls, réaliser un tel exploit ? Peut-être. En tout cas, il a fait ressurgir le serpent de mer Fischer, décidément insubmersible.

B. de C.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	31	tous signes	F. 200
	2 011	lion	12 000
		autres signes	1 200
2	néant	néant	néant
3	323	tous signes	400
	983	tous signes	400
	0 873	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	4 183	balance	12 000
		autres signes	1 200
	8 283	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	01 113	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	01 653	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	28 283	sagittaire	4 000 000
		autres signes	125 600
4	834	tous signes	400
	2 984	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	4 324	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	16 274	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	24 254	verseau	50 000
		autres signes	5 000
5	3 685	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	25 765	balance	50 000
		autres signes	5 000
	26 345	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	27 555	cancer	50 000
		autres signes	5 000
6	846	tous signes	400
	7 896	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 886	poissons	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
6	4 906	bélier	F. 12 000
		autres signes	1 200
	8 106	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	06 086	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	29 866	lion	60 400
		autres signes	6 400
7	17	tous signes	200
	037	tous signes	400
	1 237	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	2 297	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 127	balance	10 000
		autres signes	1 000
	25 887	vierge	50 000
		autres signes	5 000
8	4 718	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 088	cancer	12 000
		autres signes	1 200
9	379	tous signes	400
	1 189	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	3 209	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 229	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	7 289	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 299	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	8 609	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	16 429	poissons	50 000
		autres signes	5 000
0	80	tous signes	200
	1 900	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 980	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	16 970	taureau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SCORPION — GÉMEAUX — SAGITTAIRE — GAGNENT 100,00 F

LOTO

N° 37 — TIRAGE DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1986

9 — 33 — 35 — 38 — 43 — 47 — 18 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

86 — **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** — 77e

TIRAGE DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1986

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **338091** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille 038091, 138091, 238091, 438091, 538091, 638091, 738091 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux — Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
308091	330091	338191	338001	338090	
318091	331091	338291	338011	338092	
328091	332091	338391	338021	338093	
348091	333091	338491	338031	338094	
358091	334091	338591	338041	338095	15 000,00 F
368091	335091	338691	338051	338096	
378091	336091	338791	338061	338097	
388091	337091	338891	338071	338098	
398091	339091	338991	338081	338099	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	8091	5 000,00 F
	091	1 000,00 F
	91	200,00 F
	1	100,00 F

86 — **TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1986 — 78e

loterie nationale — TRANCHE N° 203 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 1986

LE NUMÉRO 230871 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 168 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Médecine

Pour la première fois au monde

Une équipe française met au point un test génétique pour déterminer le sexe des embryons bovins

Une équipe multidisciplinaire française vient de *mettre au point*, pour la première fois au monde, une méthode permettant d'identifier *in vitro* le sexe des embryons bovins.

Ce résultat, obtenu à partir d'un contrat de recherche associant l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), complète l'ensemble des techniques de procréation artificielle mises en œuvre depuis quelques années dans l'espèce bovine. Il pourrait permettre à la France d'occuper une position de leader dans le domaine de l'amélioration génétique de ces animaux et dans celui, économiquement très important, de la maîtrise et de la commercialisation de la fécondité bovine.

Le fait de pouvoir déterminer le sexe de l'embryon bovin (et donc de vendre des embryons sexués) vient fort utilement compléter le puzzle des méthodes de fécondation artificielle. On sait déjà congeler et décongeler des embryons bovins que l'on peut ensuite transférer à la demande chez des femelles porteuses. Mais à la différence de ce qui se passe dans l'espèce humaine, cet ensemble de manipulations n'est pas venu compléter la technique de la fécondation *in vitro*. Dans la race bovine, en effet, la fécondation, en dehors des voies génitales femelles, est très difficile à obtenir. On collecte donc les embryons bovins fécondés naturellement après insémination artificielle de vaches donneuses sélectionnées. Après congélation, ces embryons peuvent être stockés puis implantés dans d'autres femelles en fonction de critères génétiques, des impératifs du marché et des souhaits des éleveurs. Ces opérations ne sont plus réservées aux laboratoires de recherche et la proportion des embryons bovins congelés avant transplantation augmente régulièrement.

Mais, jusqu'à présent, les implantations d'embryons se faisaient à l'aveugle, l'insémination artificielle ne permettant pas de sélectionner le sexe des animaux, et rien ne pouvant indiquer au moment de la congélation ou de la transplantation si les embryons manipulés étaient de futures vaches ou de futurs taureaux. La détermination du sexe est donc possible désormais.

Le lait de la vache sacrée

Si l'on excepte l'analyse chromosomique encore difficile à mettre en œuvre de manière systématique, la détermination du sexe de ces embryons pourrait être obtenue de deux manières. Par la voie immunologique d'abord, fondée sur la recherche dans les cellules embryonnaires d'un antigène spécifique du mâle, par la voie génétique ensuite, fondée sur la reconnaissance moléculaire du chromosome Y qui ne peut être retrouvé que dans les cellules mâles. C'est cette seconde voie de recherche qui a été explorée avec succès. Cette recherche s'est achevée en juin dernier. Elle a avant tout consisté à mettre au point une « sonde » moléculaire spécifique du chromosome Y, ainsi qu'une technique de prélèvement des cellules sur l'embryon et enfin un procédé d'hybridation de ces cellules. En pratique, on prélève une dizaine de cellules sur un embryon de six ou sept jours, âge auquel il est transplanté. Ce prélèvement doit être effectué dans une région bien particulière de l'embryon de manière que sa viabilité ne soit en aucun cas altérée. Puis, grâce à la sonde, on identifie la présence ou l'absence du chromosome Y.

Ce programme de recherche devait au départ être exécuté sur deux ans. Il l'a été en dix-huit mois grâce à une collaboration multidisciplinaire exemplaire, groupant des chercheurs de l'INRA, de l'Institut Pasteur, du CEA ainsi que de l'INSERM et du CNRS. « *Ce travail*, explique-t-on à l'INRA, *a donné lieu à la prise d'un brevet pour une technique mise au point pour la première fois au monde ; elle devrait permettre à la France de se trouver en position de leader face aux problèmes qui touchent aussi bien l'élevage des pays développés que celui des pays en voie de développement, en vue de l'amélioration génétique des animaux. On peut aussi en envisager l'application dans des pays comme l'Inde qui, par interdit religieux, ne consomment pas de viande bovine et qui subissent un énorme déficit en production laitière.* »

Un tel résultat demande à être évalué à grande échelle. Il faudra aussi savoir quel sera en pratique son impact sur la valeur marchande de l'embryon. Mais tout cela dépasse à l'évidence le seul domaine animal. Il est clair en effet que la technique mise au point pour l'espèce bovine pourra sans mal être très bientôt appliquées à l'espèce humaine. Les « sondes Y » de l'espèce humaine existent déjà. Et les craintes exprimées récemment dans ces colonnes par le professeur Jacques Testart (*le Monde* du 10 septembre) apparaissent bel et bien fondées. Qui pourrait interdire aujourd'hui, après le résultat obtenu sur le bovin, la mise au point d'une technique de « sexage » sur l'embryon humain conservé par congélation ? Et qui demain interdira la mise en œuvre d'une telle technique ?

JEAN-YVES NAU.

Mère porteuse seulement...

Mme Whitehead avait signé il y a un an un contrat de *10 000 dollars* avec les époux Stern, aux termes duquel elle s'engageait — après avoir été inséminée artificiellement avec *le sperme de M. Stern* — à céder son enfant au couple stérile.

Mais après avoir donné *naissance à une petite fille, le* 27 mars dernier, Mme Whitehead se ravise et décide de garder le bébé. Quatre mois et *demi plus tard, les autorités* américaines lui retirent l'enfant pour le confier à ses parents adoptifs.

Aussitôt, la mère biologique entame une action en justice pour tenter de récupérer la garde du bébé, faisant notamment *valoir qu'elle allaite son* enfant et qu'elle ne peut le sevrer aussi brutalement.

Le tribunal de Hackensak (New-Jersey) a *estimé le* 10 août que le lait en poudre conviendrait très bien à l'enfant et, en conséquence, a rejeté la requête de Mme Whitehead, ne lui accordant qu'un droit de visite de deux heures par semaine, sous surveillance. Mme Whitehead a décidé de faire appel.

Sports

FOOTBALL

Islande-France (0-0)

Un vide énorme

Michel Platini fait-il cruellement défaut à l'équipe de France de football ? Moins de trois mois après la campagne mexicaine du onze national, qui s'est conclue à Puebla par une médaille de bronze, c'est la question qui se pose au vu de la prestation des joueurs sélectionnés par Henri Michel pour disputer le premier match qualificatif du Championnat d'Europe des nations contre l'Islande.

« *Pendant le Mundial, on voulait le sortir, et maintenant qu'il n'est plus là on pleure son absence. Il faudrait savoir. Platini est un grand joueur qui a évidemment sa place parmi nous* », a noté Luis Fernandez au sortir du terrain de Reykjavik, où mercredi 10 septembre le score de la rencontre est resté vierge (0-0).

Le vide est en effet apparu énorme. Un mois après la défaite contre la Suisse, qui avait pu être mise sur le compte d'un certain manque d'enthousiasme, force a été de constater que, sans vraie personnalité pour orchestrer le jeu offensif — tâche que ni Fernandez ni Tigana n'ont pu ou voulu assumer dans ce contexte, — l'équipe de France n'est pas en mesure de se montrer conquérante.

Certes, l'état quelconque de la pelouse et la faible largeur du terrain ont gêné le travail technique des tricolores, qui étaient confrontés à un jeu plus physique et direct. Toutefois, les Bleus, dont les attaquants ont fait l'objet d'un strict marquage individuel, ne pouvaient s'en tenir à ces excuses : à cours *d'inspiration*, ils n'ont eu aucune emprise sur le milieu de terrain, normalement leur point fort, et ils ont été dominés dans le jeu de tête et dans le domaine physique. Ces lacunes ont été particulièrement évidentes en première mi-temps.

Bref, l'absence d'un véritable patron a été criante. Le sélectionneur Henri Michel en est convenu : « *Dans un match comme celui-là, le talent, l'expérience et la lucidité d'un Platini nous auraient sans doute été précieux.* »

Son constat n'est donc guère optimiste : « *C'est évidemment une déception, une contre-performance. Les Islandais, physiques, bien organisés et de surcroît pas maladroits, ont fait le match que l'on attendait d'eux. De notre côté, en dépit d'un pressing qui a gêné nos adversaires en première période, nous n'avons pas assez écarté, donné trop de balles en cloche et manqué de lucidité. Au-delà du résultat, je suis surtout inquiet de notre inefficacité depuis deux matches. Je n'adresserais toutefois aucun reproche aux attaquants : Stopyra et Paille ont des qualités (...). Ce point perdu contre l'équipe a priori la plus faible sera un handicap pour la suite de la compétition. Reste à savoir si nos adversaires feront mieux sur un tel terrain...* »

Mais la France peut attendre avec inquiétude son prochain rendez-vous avec les Soviétiques, le 11 octobre à Paris.

A. G.

LES RÉSULTATS

GROUPE 1

Roumanie-Autriche 4-0

GROUPE 3

Islande-France 0-0

GROUPE 6

Finlande-Pays de Galles 1-1

GROUPE 7

Belgique-Eire 2-2

Ecosse-Bulgarie 0-0

Athlétisme

Aouita et Donkova lauréats du grand prix 1986

Aucun record du monde battu : la finale du deuxième grand prix Mobil d'athlétisme a laissé, mercredi soir 10 septembre, les quarante mille spectateurs du stade olympique de Rome sur leur faim. En revanche, beaucoup d'argent fut gagné : vainqueurs des classements généraux masculin et féminin, le Marocain Saïd Aouita et la Bulgare Yordanka Donkova ont touché chacun un total de 35 000 dollars.

Les deux événements de la soirée ont été des échecs. D'une part, Aouita, qui était fiévreux, n'a pas réussi à passer sous la barre des 13 minutes au 5 000 mètres comme il en avait l'intention, pour améliorer son propre record du monde de la distance. D'autre part, l'Américaine Evelyn Ashford a été distancée pour la première fois depuis huit ans sur 200 mètres par sa compatriote Valérie Brisco-Hooks, championne olympique de la distance.

Automobilisme

Gérard Larrousse candidat à la formule 1

Concrétisation du rêve d'un ancien pilote ? Gérard Larrousse, dont le contrat de directeur sportif chez Ligier arrive à son terme à la fin de cette saison, a annoncé, le 10 septembre, à Paris, la création de sa propre écurie de course.

Financé par Didier Calmels, Gérard Larrousse pensait dans un premier temps s'intéresser à la formule 3000. L'annonce imminente d'une nouvelle réglementation de la formule 1, plus favorable au moteur atmosphérique, pourrait lui permettre de s'aligner dans ce championnat dès la saison prochaine.

L'écurie serait implantée dans les Hauts-de-Seine. Les châssis seraient fournis par Lola ou Dallara. Des contacts ont été pris avec plusieurs ingénieurs pour le développement du moteur. Le volant serait confié à un jeune espoir français.

« *C'est une chance*, a dit Gérard Larrousse, *d'arriver à une période de changement. Les débuts d'une équipe sont plus faciles, plus favorables. On ne cassera pas la baraque, mais on y arrivera.* » Ce serait alors la troisième écurie française de formule 1.

Paris

M. BALLADUR : « L'aménagement du Grand Louvre n'est pas remis en cause mais... »

Interrogé par Jean-Louis Lescene et François-Henri de Virieu sur sa réinstallation dans les locaux abandonnés de la rue de Rivoli, M. Balladur a précisé :

« Ma réinstallation coûte beaucoup moins cher que la poursuite au rythme actuel des projets. Alors soyons clairs, parce que c'est un sujet qui est un peu délicat, un peu polémique et un peu politique, et qui ne met d'ailleurs pas en cause la politique mais uniquement les opinions, je dirais, esthétiques de chacun. Le Grand Louvre comprend deux morceaux, si j'ose dire, la cour Napoléon avec la pyramide, c'est en voie d'achèvement, ça sera achevé d'ici un an. Il y a une deuxième étape, dont le financement n'est pas prévu, qui est l'aménagement intérieur, c'est-à-dire dans les bureaux actuellement occupés par le ministère des finances, et au profit de l'extension du Musée du Louvre. Le financement de ce projet représente au moins 3 milliards de francs. Il n'a donc pas paru urgent, et on ne fera pas autre chose l'année prochaine qu'entamer les études nécessaires. Il n'est pas remis en cause, mais il est allongé dans le temps.

» Simplement, je me permets de dire que la façon dont la question était posée, donnait à penser que ça coûtait beaucoup d'argent de maintenir le ministère des finances au Louvre, alors que ce qui coûte beaucoup d'argent, c'est de l'en faire partir. »

EN BREF

● **Le PS dépose un recours contre une disposition du projet d'Eurodisneyland.** — Les représentants du Parti socialiste au conseil régional d'Ile-de-France ont déposé, le mercredi 10 septembre, un recours pour obtenir l'annulation d'une délibération votée le 10 juillet par les groupes RPR-UDF et Front national du conseil régional. Ils estiment que cette délibération contient « *une disposition illégale* » qui incite à la discrimination raciale dans le recrutement des personnels du futur parc de loisirs Eurodisneyland de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Le président du conseil régional, M. Michel Giraud (RPR), affirme, pour sa part que la disposition, qui stipule que priorité sera donnée aux citoyens français ou ressortissants de la CEE, est parfaitement légale et ne vise qu'à éviter une mainmise des Américains.

● **Les Mines de potasse d'Alsace condamnées à La Haye.** — Par jugement rendu le mercredi 10 septembre, la Cour d'appel de La Haye (Pays-Bas) a confirmé le verdict prononcé en 1983 par le tribunal de Rotterdam, qui condamnait les Mines de potasse d'Alsace (MDPA) pour avoir déversé leurs rejets salés dans le Rhin. Les MDPA devront payer les frais du procès d'appel et indemniser les maraîchers néerlandais qui avaient engagé les poursuites. Quelque trois mille horticulteurs néerlandais s'estiment lésés par la salinisation de leurs terres sous l'effet des rejets de saumures par l'entreprise de Mulhouse. — (AFP.)

● **TRANSPORTS : quatre Paris-Tokyo sans escale.** — Devant le succès rencontré par son vol Paris-Tokyo du samedi soir qui relie, sans escale et en 11 h 30, les deux capitales, Japan Air Lines a décidé de doubler cette fréquence et même de la tripler à partir du 1er octobre. Les horaires sont les suivants : en septembre, décollage de Paris-Charles-de-Gaulle le samedi et le dimanche, à 20 h 30 et arrivée le lendemain à Tokyo-Narita à 15 heures ; en octobre, décollage de Paris le jeudi, le samedi et le dimanche à 19 h 30 et arrivée le lendemain à Tokyo à 15 heures. Le retour sans escale Tokyo-Paris est prévu, en septembre, le vendredi et le samedi à 12 h 30 ou 12 heures (arrivée à Paris à 16 h 45 le même jour) et, en octobre le mercredi, le vendredi et le samedi à 12 h 30 ou 12 heures (arrivée à Paris à 16 h 45 ou 16 h 15 le même jour). Rappelons qu'Air France assure un vol sans escale chaque vendredi vers Tokyo (départ 15 heures, arrivée 9 h 40) avec un retour le samedi (départ 17 h 25).

Le Carnet du Monde

Naissances

— Marie Patrice Lassauzet, Gérard Guillot, Aurore, Fleur de Marie, et...
Robin depuis le 10 septembre 1986, bonjour à tous.

92, rue des Martyrs,
75018 Paris.

— M. et Mme René ROYER

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Guillaume,

le 26 juin 1986,
chez Pierre Richard et Odile Royer.

12, rue Dupont-des-Loges,
75007 Paris.

Mariages

— **Louis BOCKEL**
et Francine BOUVERET

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré en toute intimité, le 30 août 1986.

18, via Teodoro, Rome.
8, rue Kléber, Thann.
Pont-de-Poitte (Jura).

— Thierry et François LAFOND

sont heureux de faire part du mariage de leur frère,

Philippe LAFOND
avec
Sylvie COMBOUILHAUD,

qui aura lieu le 13 septembre 1986, à Saint-Egrève-Prédieu (Isère).

Décès

— Françoise Doerr,
sa femme,
Jean-Christophe, Jean-Charles, Claire et Jean-Benoît,
ses enfants,
Mme Henri Doerr,
sa mère,
M. René Barloy,
son beau-père,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Edouard DOERR,

survenu à Paris, le 7 septembre 1986, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 12 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

8, rue de Monceau,
75008 Paris.

— Mme Michel Feldman,
son épouse,
Le docteur et Mme Guy Larive,
Les docteurs Gérard et Annie Feldman,
M. et Mme Jean-Jacques Feldman,
ses enfants,
Rémy, Natacha, Thomas, Judith, Deborah et Garance,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Meer Michel FELDMAN,
industriel,
vice-président des prisonniers de guerre (UNAC),

survenu le 7 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 septembre, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse.
Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

21, rue Rousselet,
75007 Paris.
Soudo-Métal,
1 *ter*, rue Morère,
75014 Paris.

— Alger. Paris.

Mme Georges Fredj,
Le docteur et Mme Pierre Sandler et leurs enfants,
M. et Mme André Fredj,
Mme Michèle Samuel et ses enfants,
M. et Mme Charles Fredj,
Mme Alice Darmon et ses enfants,
M. Georges Charbit et ses enfants,
Epouse, enfants et petits-enfants, familles parentes et alliées,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Georges FREDJ,
ancien professeur
de mathématiques aux lycées Bugeaud à Alger et Jean-Baptiste-Say à Paris,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 8 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 septembre, au cimetière du Montparnasse.
Réunion porte principale, à 10 heures.

117, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— Stéphanie et Olivier,
leurs enfants,
M. et Mme Robert Guerreau,
M. et Mme Henri Mijonnet,
leurs parents,
M. et Mme Alain Guerreau,
M. et Mme Jacques Mijonnet,
leurs frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Charles GUERREAU
et de
Annick GUERREAU,
née Mijonnet,
maître de conférences
à l'université de Reims,

survenu en Suisse, le 8 août 1986.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 14 août, à Evreux (Eure).
La famille de Jean-Charles et Annick remercie tous ceux qui prennent part à sa peine.

6, rue Prud'hon,
71000 Mâcon.
31, avenue Winston-Churchill,
27000 Evreux.
17 D, avenue Mon Repos,
71000 Mâcon.
38, rue Barbès,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Suzanne Geant-Houel,
sa compagne,
Et Nathalie Hubert,
sa fille,

ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Gérard HUBERT,

survenu le mercredi 13 août 1986, dans sa cinquante-troisième année, à ALbi.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 15 août 1986, à Sauveterre-de-Rouergue (Aveyron).

— Alix,
sa femme,
Anne,
sa fille,
Catherine Desvignes et Jean Lambert,
ses parents,
Isabelle Bowden, Dominique Carron, Sophie Mills,
ses sœurs,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Nicolas LAMBERT,

dans sa trente-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

17880 Les Portes-en-Ré.
06530 Cabris.
41600 Souvigny-en-Sologne.

— Lyon. Vichy. Paris. Nantua. Le Puy.

Mme Paul Spraner,
Anne et Bruno Machelart de Mourgues et Aglaé,
Florence et Emil Claassen de Mourgues et Raphaël,
Marion et Jean-Philippe Taelman de Mourgues et Caroline,
Mme Josée Bonnier-Spraner,
Mme Odette de Mourgues,
Le professeur et Mme François de Mourgues et leurs enfants,
Les familles de Mourgues, Bonnier, Guillermet, Carron, Boudignon, de Rugy,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges de MOURGUES,
née Monique Spraner.

La messe aura lieu le vendredi 12 septembre 1986, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux.
Corps déposé la veille, à 16 heures.

61-63, cours de la Liberté,
69003 Lyon.

Remerciements

— M. El Hajoui et ses enfants,
M. et Mme Plançon,
ses parents,
MM. J.-Ch. Plançon et J.-Y. Plouvin,
ses frères,
Et toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel de

Mme Marie Christine EL HAJOUI,

survenu le 1er septembre 1986, dans sa trente-septième année,
adressent à tous leurs amis leurs très sincères remerciements.

— Le docteur Norbert Skurnik, dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les amis qui lui ont manifesté leur sympathie lors du décès de son père,

Marcel SKURNIK,
médaillé de guerre,
blessé au front
pendant la campagne de France
à Soissons,
résistant de la première heure,

les prie de bien vouloir recevoir l'expression de ses remerciements émus.
Sa famille s'associe à ces remerciements.

— Mme André STRAUSS,
Sa fille et ses petits-enfants,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur profond chagrin.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire du décès subit de

André MARLIOT,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

Bacouël-sur-Selle.

Services religieux

— La prière du mois de

M. Israël JABLONKA

aura lieu le dimanche 14 septembre 1986.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147-151, rue Oberkampf,
75011 Paris.

Economie

REPÈRES

Automobile

Très bon mois d'août pour les constructeurs français

La reprise des ventes d'automobiles, sensible depuis avril dernier, s'est confirmée en août avec une hausse des immatriculations de 16 %. Les constructeurs français en ont, comme les mois précédents, profité pour reconquérir des parts du marché intérieur. Renault progresse de 21,8 % (37 000 véhicules vendus), Peugeot de 19,7 % *et Citroën fait un bond* de 37,2 % (ce qui donne un total de 26 %, soit 48 000 véhicules, pour PSA). Les constructeurs étrangers n'ont vu leurs ventes croître que de 3,9 %, soit une part de marché de 35,8 %. Celle-ci reste néanmoins de 37,5 % en moyenne sur huit mois.

Electronique

Mauvais premier semestre

Le chiffre d'affaires (facturations) des industries de l'électronique française n'a augmenté que de 2 % au premier semestre contre 9,8 % pour l'ensemble de l'année passée. Ce ralentissement est encore plus marqué pour les commandes enregistrées. *Les* exportations *n'ont* progressé que de 1 % et les importations de 2 %. Les mauvais résultats sont dus aux biens d'équipement (+ 2 % pour le chiffre d'affaires) et surtout composants (chiffre d'affaires en recul de 9 %, les exportations de 5 %, les importations de 7 %). L'électronique grand public (TV, magnétoscopes...) s'est en revanche bien *comportée avec des ventes en* hausse de 24 %, des exportations de 32 % et des importations de 31 %. Le regain de pouvoir d'achat des ménages et le «Mundial» ont compté. La balance commerciale de ce secteur reste très déficitaire : deux matériels sur trois sont importés dans l'électronique grand public.

Malgré l'avis favorable de la confédération

La fédération CFDT de la métallurgie refuse de signer l'accord sur le temps de travail

La fédération de la métallurgie CFDT a décidé, le mercredi 10 septembre, de ne pas signer dans l'immédiat l'accord conclu le 17 juillet entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), FO et la CGC sur l'aménagement du temps de travail. Malgré des points *« positifs »*, la CFDT juge les dispositions de l'accord *« insuffisantes »* au regard de sa *« priorité essentielle à l'emploi »* et en mettant en avant l'absence de *réduction de la durée du temps de travail*. Elle demande la poursuite des négociations avec l'UIMM sur les changements technologiques, la formation professionnelle, la gestion prévisionnelle de l'emploi, le droit syndical et la mobilité professionnelle.

Comme la confédération CFDT, la direction de la fédération était favorable à la signature, mais, dans la métallurgie, cette position n'a été pleinement partagée que par les régions Bretagne et Poitou. La décision finale du bureau a été prise à l'unanimité moins une abstention. Mais au regard des autres négociations à venir, la CFDT pourrait ratifier ce texte sur le temps de travail dans le cadre d'un accord plus global.

Un «nuage». La direction de l'UIMM accueille avec une grande sérénité la réponse négative de la CFDT, à laquelle elle s'attendait. Elle ne nourrit aucune *« angoisse irraisonnable »*, même si elle risque à l'évidence de moins se presser pour ouvrir les autres négociations sur les nouvelles technologies ou... la prime d'ancienneté. La décision de la CFDT n'en constitue pas moins un événement important, qui semble ramener les partenaires sociaux à une situation proche de celle de décembre 1984, au moment de l'échec sur la flexibilité de l'emploi. Comme à cette époque, une direction de fédération — mais aussi de confédération — se trouve «piégée» par une consultation, démocratiquement indispensable *mais qui l'amène* à prendre une décision contraire à ce qu'elle souhaitait.

Il y a pourtant une différence essentielle avec 1984 : l'accord a été signé, cette fois, par la CGC, mais aussi par FO. Malgré les vifs reproches qu'il a dû encourir, M. Michel Huc, le «patron» des métallos FO, conforté par la récente caution de M. Bergeron, va s'offrir le luxe d'ironiser sur une CFDT qui *« n'hésite jamais à fuir ses responsabilités quand il faut les prendre »* et de présenter FO comme le syndicalisme *« du bon sens, du possible »* et du *« du compromis »*. La leçon de l'histoire est rude et le paradoxe pesant : FO était hostile à la loi Delebarre sur le temps de travail et se retrouve signataire. La CFDT était totalement favorable à ce texte et... se retrouve dans le camp du refus, même provisoire. Avait-elle douté de sa capacité à négocier dans les entreprises ?

Faisant suite à des discussions officieuses qui avaient tourné court avant les élections — alors qu'elles donnaient davantage satisfaction à la CFDT sur la réduction du temps de travail — l'accord du 17 juillet favorisait plusieurs lectures. La *CFDT y retrouvait la modulation* des horaires et un verrouillage au niveau de la branche des accords d'entreprise mais la contrepartie de la loi Delebarre sur la réduction de la durée du travail — envisagée seulement comme une formule de remplacement au paiement de majorations pour heures supplémentaires — avait disparu. FO obtenait le maintien du calcul du paiement des heures supplementaires à la semaine. Quant à l'annualisation du temps de travail, si elle n'apparaît pas en bonne et due forme dans le texte, elle reste une possibilité pour les entreprises qui voudront y recourir.

Ce texte était donc un compromis intéressant — il est *« archétypique »*, dit-on au patronat — qui ne donnait satisfaction à 100 % ni à l'UIMM, ni à FO, ni à *la CFDT ou à la CGC* mais qui permettait à chaque partenaire d'y trouver son compte. Il renverse de surcroît un tabou syndical en permettant des dérogations à l'interdiction du travail de nuit pou les femmes (mais la convention 89 du BIT n'aurait pas été ratifiée, dit-on à l'UIMM, par le Parlement français...), ce qui a motivé, notamment, l'opposition de la CFTC et de *la CGT mais n'a pas joué* dans le « non » immédiat de la CFDT.

La balle est maintenant dans le *camp de M. Séguin*, qui doit, par une ordonnance, modifier la loi Delebarre. Une signature CFDT l'aurait aidé. A défaut, il devra contourner *les difficultés. FO, la* CGC mais aussi l'UIMM l'attendent au tournant.

MICHEL NOBLECOURT.

Le contenu de l'accord

Le texte de l'accord sur l'aménagement du temps de travail dans la métallurgie, déjà signé le 17 juillet par Force ouvrière et la CGC, vient compléter un texte du 23 février 1982 qui prévoyait une durée hebdomadaire de *trente-huit heures et demie*.

L'article 1 établit la possibilité d'une modulation hebdomadaire des horaires, selon un horaire moyen fixé à trente-neuf heures, *« ou l'horaire pratiqué par le personnel concerné si cet horaire est inférieur à trente-neuf heures »*. Au maximum, la durée hebdomadaire ne peut dépasser les quarante-quatre heures par semaine. Sauf dérogation par accord d'entreprise ou d'établissement, les majorations pour les heures supplémentaires *continuent d'être calculées* chaque semaine au-delà de trente-neuf heures, et payées. Sinon, ces majorations peuvent se transformer en *repos compensateur*, en réduction du temps de travail ou en temps de formation indemnisé.

Les heures supplémentaires dues à la modulation ne s'imputent pas sur le contingent d'heures supplémentires autorisées (quatre-vingt-quatorze heures actuellement dans la métallurgie). Au-delà de quarante-quatre heures par semaine, les règles générales s'appliquent : repos compensateur en temps majoré, paiement à 125 % pour les huit premières et à 150 % pour les suivantes.

La modulation entre périodes basse et haute intervient dans le cadre *« d'une programmation indicative »* qui s'inscrit elle-même dans la négociation annuelle avec les délégués syndicaux. Si cette *programmation* n'est pas respectée, l'employeur doit consulter les instances représentatives du personnel et non *pas seulement les informer*.

En cas de modulation, la rémunération demeure stable chaque mois. Elle est calculée sur la base de l'horaire moyen. L'horaire d'embauche reste celui de l'entreprise, signifié par le contrat de travail. L'ensemble des *indemnités de licenciement*, de départ en retraite est calculé d'après l'horaire moyen.

L'article 2 prévoit que le recours au travail en continu ou en équipes successives devra faire l'objet d'un accord collectif d'entreprise ou d'établissement. Pour le travail en cinq équipes, l'accord indiquera l'échéance de la mise en place progressive de *l'horaire hebdomadaire moyen* de trente-trois heures et trente-six minutes, ce qui n'était pas le cas dans le texte de 1982. Les embauches nécessaires à ce passage au travail en continu seront *« effectuées, en priorité, par contrat de travail à durée indéterminée »*.

Toujours par accord collectif, il sera possible de prévoir des *« dispositions dérogatoires à la* réglementation concernant le travail de nuit des femmes qui *s'imposerait* en raison de l'organisation du travail en continu ou en équipes successives » (comme par exemple dans l'informatique ou les semi-conducteurs).

Egalement par accord d'entrepriseu selon l'article 3, le paiement *des heures supplémentaires* peut être remplacé par un repos compensateur majoré qui ne se cumulera pas avec les repos compensateurs déjà prévus par la loi.

L'article 4, enfin, précise que l'accord s'appliquera après la promulgation de l'ordonnance et si ses dispositions sont conformes à la nouvelle réglementation.

Pour assainir le marché pétrolier

La Norvège et la Chine décident de soutenir l'OPEP

Adversaire désigné de la guerre des prix déclenchée par l'OPEP en décembre dernier pour regagner des parts de marché, la Norvège a fini par céder. Rompant avec des années de non-interventionnisme, Oslo a annoncé, le mercredi 10 septembre, qu'il réduirait ses exportations de pétrole de 10 % en novembre et décembre, afin de soutenir les efforts de l'OPEP pour assainir le marché pétrolier.

Le même jour, un autre producteur concurrent de l'Organisation, la Chine, a fait savoir qu'il diminnerait également ses exportations de 2 millions de tonnes pour le second semestre, soit environ 10 %. Des dix principaux exportateurs non membres de l'OPEP, seule la Grande-Bretagne continue désormais de refuser sa coopération.

Ces nouvelles décisions, d'impact politique important, bien que concrètement peu significatives, ont eu des effets contradictoires sur les marchés. Tandis qu'à Londres les cours du brut remontaient de 20 cents à 14,7 dollars par baril, les cotations ont, en revanche, continué de s'effriter à New-York pour le troisième jour consécutif, tombant en dessous de 15 dollars. Ces mouvements traduisent l'incertitude complète des opérateurs pétroliers sur l'évolution à venir des prix du brut.

A priori, les décisions prises en août par l'OPEP et depuis par la plupart des Etats exportateurs de pétrole vont dans le sens d'une stabilisation des prix autour du niveau actuel de 15 dollars par baril, voire un peu au-dessous au cours des prochains mois. C'est moitié moins que l'an dernier à même époque, mais nettement mieux que les cours — moins de 10 dollars — de cet été.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole applique depuis le 1er septembre la trêve de deux mois dans la guerre des prix décidée cet été. En une semaine, les treize pays ont réduit leur production d'un cinquième, ramenant leur rythme d'extraction de plus de 20 millions de barils par jour fin août, aux environs de 16,5 millions de barils par jour actuellement. Jusqu'ici, selon les informations recueillies par les milieux pétroliers seuls deux pays membres se sont révélés incapables de respecter leurs engagements : les Emirats arabes unis et l'Equateur. Mais leurs dépassements sont plus que compensés par la chute accidentelle des exportations iraniennes.

Mais la discipline retrouvée de l'OPEP ne rassure pas complètement les opérateurs, non plus que les témoignages de soutien, plus ou moins symboliques, apportés depuis l'été par les producteurs concurrents de l'organisation. Les stocks accumulés pendant l'été par les compagnies pèsent sur le marché. Et surtout la trêve appliquée par l'OPEP n'est que temporaire — deux mois. Le 6 octobre, les treize pays membres doivent se retrouver pour décider s'ils poursuivent leurs efforts, et sur quelles bases, après la fin du mois d'octobre. Et rien ne prouve, que les treize pourront s'entendre sur un accord valable à plus long terme. La définition d'un prix cible à moyen terme.

Dans cette perspective, la décision norvégienne est importante. Bien qu'elle ne puisse avoir sur le marché qu'un impact limité, les quantités en jeu étant trop faibles, elle constitue, *s'ajoutant* aux efforts des autres pays concurrents, une preuve de réussite de la stratégie de reconquête du marché menée par l'OPEP pendant six mois. L'organisation peut désormais se targuer d'avoir atteint ses buts et elle peut arrêter définitivement la guerre des prix sans perdre la face.

La Norvège, alliée de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, était soumise à d'intenses pressions pour refuser sa coopération. Elle le propose sous conditions, puisque la baisse des exportations de brut norvégien ne s'appliquera qu'à compter de novembre, donc après la fin de la trêve de l'OPEP, et seulement si l'organisation maintient ses efforts. De plus, c'est l'Etat qui consent l'effort, en stockant le brut qui lui revient au titre des redevances, sans contraindre les compagnies à diminuer l'extraction. Mais cela n'enlève rien au sens de cette décision.

VÉRONIQUE MAURUS.

La politique du nouveau président de Pechiney

M. Gandois relance le procès du kilowatt/heure

WILLIAMSBURG
de notre envoyée spéciale

La privatisation n'est pas le seul centre d'intérêt des entreprises nationalisées. M. Jean Gandois, le tout récent PDG de Pechiney, s'est plu à souligner que la pérennité industrielle de l'entreprise passe par une diversification accélérée et une remise en ordre de l'outil industriel confronté à des coûts d'électricité jugés par trop élevés en France pour fabriquer de l'aluminium compétitif.

Ce n'est pas par hasard que M. Gandois a dressé ce constat aux Etat-Unis, à Williamsburg, au lendemain de l'inauguration officielle de la nouvelle aluminerie de Pechiney à Bécancour au Québec. Un endroit où le kilowatt/heure revient à trois centimes et demi quand il coûte à Pechiney environ vingt centimes pour faire tourner ses usines en France.

Pour sortir de la tyrannie de l'aluminium, matériau à croissance faible qui constitue encore plus de la moitié de son chiffre d'affaires, Pechiney doit investir sur les matériaux nouveaux comme les céramiques et développer les activités *« prometteuses »* que sont sa branche nucléaire ou les super-alliages de sa filiale américaine Howmet Turbine Components.

« Pechiney a les moyens d'être une entreprise d'avenir. Pour cela il lui faut du cash. » Voilà pourquoi Pechiney négocie actuellement avec l'américain Reynolds, autre producteur d'aluminium, la vente de sa part (50,1 %) dans l'usine de Bécancour qui a représenté un investissement d'environ 1 milliard de dollars américains. Une opération qui rapporterait à l'entreprise 90 millions de dollars et allégerait son endettement de 150 millions de dollars.

Mais se procurer du «cash», c'est aussi, selon M. Gandois, *« arrêter les activités qui en mangent »*. A ce titre, les dossiers des ferro-alliages et du cuivre en France sont déjà sur son bureau. Et, à plus court terme, M. Gandois devra prendre position sur la décision de fermeture prise par son prédécesseur, M. Pache, pour Noguères (Pyrénées-Atlantiques) et Rioupéroux (Isère) (*le Monde* du 10 juillet).

M. Gandois a accordé un sursis de deux mois et demi à ces deux sites — les comités centraux d'entreprise ont été repoussés à fin novembre. Sur le fond, l'affaire paraît pourtant entendue : ces usines, trop vieilles, doivent fermer prochainement. Mais M. Gandois entend dissocier *« ce problème du troisième âge »* de celui du coût de l'électricité.

Le nouveau PDG de Pechiney, chaussant ainsi les bottes de MM. Besse et Pache, ses deux prédécesseurs, a pu remettre sur la sellette le problème du prix du kilowatt/heure pour les industriels. *« Est-ce qu'à long terme on veut faire de l'industrie lourde en France ? Ce n'est pas avec le tarif vert d'EDF qu'on peut faire de l'électrolyse de l'aluminium. »*

M. Gandois se défend pourtant de faire un procès idéologique à EDF tout en affirmant que *« pour le gouvernement, c'est un choix politique de première grandeur »*.

CLAIRE BLANDIN.

Construction aéronautique

Arrêt des négociations entre Airbus et McDonnell-Douglas

M. Jean Pierson, administrateur-gérant du consortium européen Airbus Industrie, a affirmé, le mercredi 10 septembre, qu' *« il ne discutait plus avec le constructeur McDonnell-Douglas »*. L'avionneur américain avait proposé qu'Airbus abandonne son projet de quadriréacteur A 340 pour laisser la voie libre à son propre triréacteur MD 11 ; en échange, il offrait d'associer Airbus à la construction du MD 11 et de participer au développement du biréacteur Airbus A 330 (*le Monde* du 5 septembre).

Selon M. Pierson, Airbus ne peut pas renoncer à l'A 340. *« Il est indispensable que nous ayons une gamme complète d'avions, sinon nous disparaîtrons »*, a-t-il déclaré.

L'administrateur-gérant a précisé que la décision définitive de lancement de l'A 330 et de l'A 340 serait prise à la fin du mois de mars 1987. La date initialement retenue était la fin de l'année 1986. Ce report confirme les difficultés d'Airbus à placer ses futurs appareils auprès d'au moins cinq compagnies aériennes.

Economie

SUISSE

Allégements fiscaux sur l'or et les euro-émissions

Le département suisse des finances a annoncé, le mercredi 10 septembre, une série d'allégements fiscaux concernant diverses opérations bancaires et financières et qui entreront en vigueur à compter du 1er octobre prochain. Ces mesures, réclamées depuis deux ans par les principales banques suisses, visent, selon le porte-parole du ministère, à favoriser l'expansion du marché financier helvétique soumis à la concurrence des grandes places étrangères telles que New-York, Londres et Tokyo.

La principale disposition concerne l'ICHA (impôt sur le chiffre d'affaires) frappant les opérations sur l'or, qui sera supprimé à partir du 1er octobre. Les opérations sur l'or ont été assujetties à l'ICHA à partir du 1er janvier 1980. Cette date a marqué le début d'une réduction de la part des trois principales banques suisses dans le commerce mondial de l'or qui est passée en quelques années de 66 % à 50 %. La suppression de cet impôt représentera une perte d'environ 35 millions de francs suisses par an pour les finances publiques suisses. Cet impôt, les années où le cours de l'or était à son sommet, a rapporté *65 millions* de francs suisses.

Par ailleurs, le gouvernement suisse a décidé de réduire de moitié les droits de négociations de 3 à 1,5 franc suisse (1 FS = 4 FF) par tranche de 1 000 FS frappant les euro-émissions. Cette nouvelle disposition entraînera une perte de 5 à 10 millions de francs suisses par an pour la Confédération helvétique.

Enfin, l'impôt anticipé sur les avoirs interbancaires sera supprimé à partir du 1er octobre également. Ses conséquences sur les finances publiques seront minimes, selon le porte-parole, car il était rarement appliqué. En effet, les banques, pour échapper à cet impôt, préféraient emprunter des fonds à l'étranger auprès d'autres établissements bancaires. La suppression de cet impôt devrait permettre un retour en Suisse de ce type d'opérations. L'UBS (Union de banques suisses), la première banque suisse, a accueilli ces mesures avec *« beaucoup de satisfaction »*, selon un porte-parole. L'UBS a en effet été à l'origine d'une campagne lancée par les banques suisses en 1984 pour réclamer des mesures d'allégements fiscaux.

La RFA ne paraît pas décidée à baisser ses taux d'intérêt

L'Allemagne fédérale *« ne peut pas faire plus »* en matière de taux d'intérêt. Cette *« petite phrase »* du chancelier Kohl à l'issue de ses entretiens avec M. Jacques Chirac le mardi 9 septembre avait calmé les optimistes.

Après l'annonce que la Bundesbank ne tiendrait pas de conférence de presse ce jeudi à la fin de sa réunion bimensuelle, les marchés financiers en étaient persuadés : le temps d'un nouveau processus de baisse du loyer de l'argent n'est pas encore venu. Un sentiment que le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satochi Sumita, avait renforcé en réaffirmant qu'il ne jugeait pas le moment *« approprié pour adopter des mesures visant à relancer l'économie »* en utilisant l'arme du crédit.

L'attente des milieux financiers et des gouverneurs des banques centrales des pays soucieux de voir Bonn et Tokyo relancer un mouvement de baisse dont les autres pays industriels, États-Unis en tête ont besoin pour soutenir leur croissance, paraît une fois de plus déçue.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ASYSTEL

ACCORD DE COMMERCIALISATION ENTRE CAP GEMINI SOGETI ET ASYSTEL

Cap Gemini Sogeti et Asystel viennent de conclure un accord concernant la commercialisation par Asystel des modules d'applications standards (MAS) développés par Cap Sogeti Systèmes, filiale du groupe Cap Gemini Sogeti.

Ces modules d'applications standards, relatifs aux comptabilités générales, analytiques, clients, fournisseurs, budgétaires, sont opérationnels sur la gamme d'ordinateurs IBM 36 et servent de base à l'élaboration de solutions spécifiques à chaque utilisateur.

Ces MAS font l'objet de très nombreuses références.

Aux termes de cet accord, Asystel, très spécialisée dans les prestations de services sur les matériels et logiciels haut de gamme IBM et dans le domaine de la micro-informatique, est ainsi en mesure de présenter à sa clientèle une offre complète en termes de matériels et de systèmes de gestion intégrée.

Pour Asystel, cette nouvelle activité permet de couvrir un segment de marché – les mini-systèmes – sur lequel la société n'intervenait pas jusqu'alors.

Pour le groupe Cap Gemini Sogeti, cet accord confirme sa volonté de recourir efficacement aux meilleurs canaux de distribution pour faciliter la commercialisation des progiciels qu'il développe.



Un accord a été signé entre Dumez SA et Westburne International Industries Limited (Canada) en vue de l'achat par Dumez, pour 217 millions de dollars canadiens, de United Westburne Industries LTD (UW), filiale à 94 % de Westburne International.

UW est une société canadienne spécialisée dans la distribution en gros de matériaux et équipements sanitaires, de plomberie, chauffage, adduction d'eau, climatisation, électricité, télécommunication et électronique.

UW couvre l'ensemble du domaine de la construction (bâtiments à usage d'habitation, commercial ou industriel, usines, bâtiments publics) en s'adressant au secteur gouvernemental et institutionnel comme au secteur privé. Elle exerce son activité sur la totalité du territoire canadien et une partie des États-Unis. Elle exploite 263 succursales, emploie 4 200 personnes et a réalisé pour l'exercice 1985-1986 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de dollars canadiens (dont 89 % au Canada) et un résultat net de 17 millions de dollars canadiens.

Cette opération est subordonnée à l'autorisation des autorités canadiennes pour l'investissement au Canada et à l'approbation des actionnaires de Westburne International ; ces conditions devraient être réalisées avant la fin de 1986.



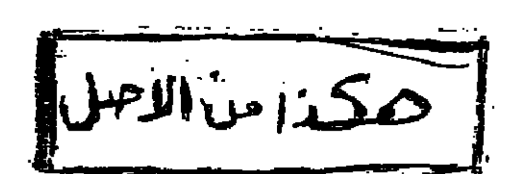
Le conseil d'administration d'Immobanque s'est réuni le 3 septembre 1986 sous la présidence de M. Gérard Billaud.

En application de la décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 mai 1986, qui offrait aux actionnaires la possibilité de percevoir le dividende en actions, le conseil d'administration a constaté que, sur 71 452 710 francs de dividende mis en paiement, 24 483 023,80 francs ont été payés au moyen d'actions nouvelles souscrites au prix unitaire de 798,95 francs, correspondant à 30 644 actions de 100 francs de nominal chacune faisant ressortir une prime d'émission de 21 418 623,80 francs.

Le capital social se trouve ainsi porté à 161 848 200 francs et les fonds propres à 433 936 000 francs.

Le conseil d'administration a ensuite examiné les comptes arrêtés au 30 juin 1986, qui font apparaître une augmentation de 12,7 % des recettes locatives du 1er semestre 1986 (183 650 000 francs) par rapport au 1er semestre 1985. Le bénéfice au 30 juin 1986 s'établit à 45 500 000 francs, soit une augmentation de 9,3 % par rapport au 30 juin 1985.

Ces progressions, de même que la poursuite satisfaisante de l'activité en dépit de l'aggravation de la concurrence, permettent d'escompter, pour l'exercice 1986, une nouvelle augmentation tant de la masse distribuée que du dividende unitaire (45 francs par action pour 1985).



OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de PARIS le jeudi 25 septembre 1986, à 14 heures en un seul lot
APPARTEMENT
un parking et une cave ds un imm. 117, rue de l'Abbé-Groult, à
PARIS (15e)
Mise à prix : 70 000 F
S'adr. pr ts rens. à la SCP SCHMIDT-DAVID, avocats à PARIS (17e), 76, av. de Wagram, tél. : 47-66-16-69; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de NANTERRE (92) Jeudi 25 septembre 1986, à 14 h
APPARTEMENT
1 pièce cuisine, débarras, cave. Bât. B - 2e étage - 58, rue Gallieni
92 BOULOGNE
Mise à prix : 60 000 F
S'adr. Me MOULIN COSSIC, avocat 106, bd Saint-Germain - 75006 Paris Tél. : 43-25-75-38.

V./sais.-immob. Pal. Justice d'Evry (91) le mardi 23 septembre 1986, à 14 h.
UN PAVILLON
rue Fleclun nº 16 sis à
ORSAY (91)
MISE A PRIX : 80 000 F
Consignation indisp. pour enchérir. Rens. SCP AKOUN TRUXILLO Avoc. 4, bd de l'Europe à ÉVRY (91). Tél. 60-79-39-45.

Vte sur saisie au Pal. de justice de BOBIGNY, MARDI 23 SEPTEMBRE 1986, à 13 h 30
PAVILLON
cave, rez-de-chaussée, 1er étage sur terrain de 241 m²
MONTREUIL (93)
149, rue de Romainville
MISE A PRIX : 80 000 F
S'adr. à Me Bernard ÉTIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ÉTIENNE, WARET-ÉTIENNE, 11, rue du Gal-Leclerc, à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS, tél. : 48-54-90-87.

Vente/saisie au Pal. de Justice de Bobigny, mardi 23 septembre 1986, à 13 h 30.
APPARTEMENT
au 3e ét., esc. 4 du bât. B, de type F 4, et une CAVE.
CLICHY-SOUS-BOIS (93)
4, allée Jules-Massenet
MISE A PRIX : 120 000 F
S'adr. à Me Bernard ÉTIENNE, avoc. au Barreau de Seine-St-Denis. Membre de la SCPA ÉTIENNE, WARET-ÉTIENNE, 11, rue du Gal-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. 48-54-90-87.

VENTE sur saisie immob., Palais de justice CRÉTEIL, jeudi 25 SEPT. 1986, à 9 h 30
UN APPARTEMENT de 2 P. ppales
au 4e étage d'un immeuble sis à
NOGENT-SUR-MARNE (94)
17, rue de l'Amiral-Courbet et 42 bis, rue du Général-Chanzy
M. à P. : 90 000 F
S'adr. Me MALANGEAU, avocat au barreau de Créteil, demeurant à Chevilly-Larue (94), 8, allée Maryse-Hilz, associé de la SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, 29, rue des Pyramides, PARIS (1er), tél. : 42-60-46-79; ts avocats pr. Trib. gde inst. CRÉTEIL; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) Mardi 23 septembre 1986, à 14 h
UN PAVILLON
Avenue des Jonquilles nº 92 situé à
BOUSSY-SAINT-ANTOINE
Mise à Prix : 95 000 F
Visite sur place le 20.09.1986, de 9 h à 10 h. Renseignements : SCP AKOUN & TRUXILLO, avocats, 4, boulevard de l'Europe à ÉVRY (91). Tél. : 60-79-39-45.

Vte sur surench. pal. just. Paris 25 septembre 1986 à 14 h
APPARTEMENT à PARIS 10e
8, rue Légouvé - 2 pces ppales + 2 ch. 2e étage **M à PX : 591 800 F**
S'adr. Me M. LAFON, avocat, 48, bd Malesherbes, Paris 8e. Tél. : 42-93-46-64

Vte s/saisie au palais de justice à Bobigny, MARDI 23 SEPTEMBRE 86 à 13 h 30
PROPRIÉTÉ à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
6-8, rue Diderot
sur terrain de 377 m² – MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA ETIENNE, WARRET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois 93110. Tél. : 48-54-90-87

Vte s/saisie au palais de justice à Bobigny, MARDI 23 SEPTEMBRE 86 à 13 h 30
PAVILLON LIBRE à DRANCY (93)
66, rue Lamartine
élevé sur un sous-sol total et composé d'un rez-de-chaussée et surmonté d'un étage sur un terrain de 260 m²
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois. Tél. : 48-54-90-87

Vte s/saisie au palais de justice à Bobigny, mardi 23 sept. 1986, à 13 h 30
PAVILLON à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
41, rue des Arts
rez-de-chaussée : 2 pièces, cuisine - 1er étage : 2 pièces, salle d'eau GARAGE – sur un terrain de 488 m²
MISE A PRIX : 350 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA ETIENNE, WARRET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois. Tél. : 48-54-90-87

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES, 3, place André-Mignot et avenue de l'Europe le MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986, à 9 h 30, EN UN SEUL LOT
TERRAIN à BATIR commune de NEAUPHLE-LE-CHATEAU (Yvelines), 27, rue de la Gouttière
cadastré section A, nº 622, lieu-dit « la Gouttière », pour 2 a, section A, nº 942, lieudit « Bricassard », pour 10 a, soit au total 12 a
MISE A PRIX .... 200 000 F
Cabinet de Me Xavier SALONE, avocat 19, rue Sainte-Sophie, 78000 VERSAILLES, tél. : 39-50-01-69.

Vente sur saisie au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 23 SEPTEMBRE 1986 à 13 h 30
APPARTEMENT EN DUPLEX
Bâtiment B au 14e étage de l'escalier B, 1er niveau : entrée, cuisine, 1 pièce principale, rangement, terrasse, escalier d'accès au 2e niveau : 2 pièces principales, salle de bains, w.-c., rangement, dégagement, CAVE
ÉPINAY-SUR-SEINE (93)
10, rue de Paris. - MISE À PRIX : 150 000 F
S'adr. à Me Bernard ETIENNE, avoc. au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87

Me WISLIN, avocat à NEUILLY-SUR-SEINE (92), 7, avenue de Madrid - VENTE sur saisie immob. Palais de justice à NANTERRE, le JEUDI 18 SEPTEMBRE 1986, à 14 heures
UN APPARTEMENT de 3 P. PRINC. à CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (92)
au 9e étage du bâtiment C, avec UNE CAVE, dans un ensemble immobilier « Résidence Le Panorama »
9 à 17, AVENUE GABRIEL-PÉRI et 16 à 32, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
M. à P. : 150 000 F S'adr. Mes BAILLY, GUILLET et DELMAS, avocats associés à PARIS (1er), 18, rue Duphot, tél. : 42-60-39-13; ts avocats près Trib. gde inst. NANTERRE; sur lieux pour visiter.

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES AU PALAIS DE JUSTICE DE VERSAILLES 3, place André-Mignot et avenue de l'Europe le MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986, à 9 h 30, EN UN SEUL LOT
UN TERRAIN à BATIR commune de LÉVIS-SAINT-NOM (Yvelines), 51-53, avenue des Châtaigniers
lieu-dit « Bois-Saint-Pierre », cadastré section B, nº 941, pour 7 a 87 ca, section B, nº 942, pour 7 a 87 ca, SOIT ENSEMBLE POUR 15 a 74 ca
MISE A PRIX .... 142 000 F
Cabinet de Me Xavier SALONE, avocat 19, rue Sainte-Sophie, 78000 VERSAILLES, tél. : 39-50-01-69.

Vte s/saisie au palais de justice à Bobigny, MARDI 23 SEPTEMBRE 86 à 13 h 30
UN APPARTEMENT LIBRE DE 3 PIÈCES
cuisine, salle d'eau, w.-c., débarras - CAVE
MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
2 et 4, rue Émile-Beaufils
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA ETIENNE, WARRET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois. Tél. : 48-54-90-87.

Vente sur saisie au Palais de justice à BOBIGNY, MARDI 23 SEPTEMBRE 1986, à 13 h 30
PAVILLON à LIVRY-GARGAN (93)
23, boulevard Roger-Salengro
élevé sur sous-sol divisé en garage, chaufferie, cave, buanderie, et bûcher; rez-de-ch. : hall, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, WC; 1er étage : 2 chambres, salle d'eau, WC; sur un terrain de 674 m²
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adresser à Me Bernard ÉTIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ÉTIENNE, WARET-ÉTIENNE, 11, rue du Général-Leclerc, à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS, tél. : 48-54-90-87.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Créteil le jeudi 25 septembre 1986 à 9 h 30
APPARTEMENT à VILLEJUIF (94)
De 5 pièces principales au 13e étage, bât. E et une cave de ens. imm. 90 à 108, av. de Stalingrad, 2, 4, 6 et 24, rue Camille-Blanc, 77-79, rue Auguste-Delaune et impasse des Lozaits sans numéro
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
S'ad. à Me VARINOT avt 166 bis, Grande-Rue, Nogent-sur-Marne SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS avts 17, av. de Lamballe, Paris 16e. Tél. : 45-24-46-40

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES au Palais de Justice, le Mercredi 24 Septembre 1986 à 9 h 30. En un seul Lot
UNE MAISON à usage d'HABITATION
édifiée sur une parcelle de terre d'une superficie de 700 m² Chemin de la Grande Pelouse numéro 15
LE VÉSINET (Yvelines)
MISE A PRIX : 800 000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Emmanuel GUEILHERS, avocat 21, rue des États-Généraux - 78000 VERSAILLES. Tél. : 39-50-02-62.

Vte s/licitation pal. just. Paris – Lundi 29 sept. 1986 – 14 h en 2 lots
1er Lot **« CHATEAU DU MATRÉ » — STYLE LOUIS XIII** et ses dépendances Cce 15 ha 80 a 78 ca **à CAUMONT (Eure)**
en bordure de la voie communale nº 35 et de la falaise surplombant la Seine
2e Lot **PARCELLES DE BOIS TAILLIS ET LANDES CONTIGUES COMMUNE DE CUGUEN (I.-et-V.) Cce TOTALE 7 ha 70 a 42 ca**
MISE A PRIX : 500 000 F ET 50 000 F
S'adr. Me Guy BERNARD, avocat, 37, rue de Lille à Paris 7e. Tél. : 42-61-15-45 – à tous avocats près TGI Paris

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice de Bobigny
LE MARDI 23 SEPTEMBRE 1986, à 13 h 30 – EN UN LOT
UN APPARTEMENT DE 4 P.P. à VAUJOURS (93)
dans résidence de l'Ile-de-France, 151 à 173, rue de Meaux – 71 à 79, avenue du Chemin-de-Fer – 42 et 44, rue de la Mare-Neuve et 28 à 32, rue de l'Ile-de-France au 3e étage, bât. B et EMPLACEMENT de GARAGE au s/sol
M. à P. : 200 000 F ventilé 190 000 F pour l'appart. et 10 000 F pour emplacement de garage
S'adr. Me BOURGEOISET, avocat à Aulnay-sous-Bois (93), 3, avenue Germain-Papillon – SCP GASTINEAU, MALANGEAU, BOITELLE-COUSSAU, 29, rue des Pyramides, Paris (1er) – Tél. : 42-60-46-79.
Ts avocats pr. trib. gde inst. Bobigny – S/Lieux pour visiter.

Vente, sur enchère, en DEUX LOTS, au Palais de Justice de Nanterre le JEUDI 25 SEPTEMBRE 1986, à 14 heures
1er lot : UN TERRAIN à COLOMBES (92)
36, 38, 40 boulevard Charles-de-Gaulle
d'une contenance totale de 1 752 m² sur lequel sont édifiés divers bâtiments
MISE À PRIX : 368 500 F
2e lot : UN TERRAIN à COLOMBES (92)
44, boulevard Charles-de-Gaulle
d'une contenance de 559 m² sur lequel sont édifiés divers bâtiments
MISE À PRIX : 198 000 F
S'adr. à Me Benoît DESCLOZEAUX, avoc. au barreau de NANTERRE, 58, bd du Couchant à NANTERRE. - Tél. : 47-21-57-05; Me GUILBERTEAU, avoc. au barreau de NANTERRE, « Le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups à NANTERRE. - Tél. : 47-24-00-48; Me WISLIN, avoc. au barreau de NANTERRE à NEUILLY-sur-Seine, 7, av. de Madrid, - Tél. : 47-47-25-30



Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de PARIS le jeudi 25 septembre 1986, à 14 heures en 11 lots, dans un immeuble à
PARIS (16e) 9, rue Le Tasse 20, rue Franklin
LA NUE-PROPRIÉTÉ de

1er lot	APPARTEMENT	7 pces ppales 3e ét. et WC sur palier, esc. service.	Mise à prix : 400 000 F
2e lot	UNE CAVE		Mise à prix : 500 F
3e lot	CHAMBRE DE SERVICE	au 7e ét.	Mise à prix : 5 000 F
4e lot	CHAMBRE DE SERVICE	au 7e ét.	Mise à prix : 5 000 F
5e lot	CHAMBRE DE SERVICE	au 7e ét.	Mise à prix : 6 000 F
6e lot	CHAMBRE DE SERVICE	au 7e ét.	Mise à prix : 6 000 F
7e lot	CHAMBRE DE SERVICE	au 7e ét.	Mise à prix : 6 000 F
8e lot	APPARTEMENT	7 pces ppales, 6e ét. et WC sur palier esc. service.	Mise à prix : 400 000 F
9e lot	APPARTEMENT 3 pces ppales	au 7e ét.	Mise à prix : 100 000 F
10e lot	CHAMBRE DE SERVICE	au 7e ét.	Mise à prix : 5 000 F
11e lot	UNE CAVE		Mise à prix : 500 F

S'adr. à la SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, PARIS (16e), tél. : 45-24-46-40.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE VERSAILLES, le MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986, à 9 h 30
BATIMENTS à CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)
327, avenue de l'Hautil
comprenant au sous-sol : garage, atelier, réserve, chauff.; rez-de-ch. : salle d'expo, bureau, atelier, réserve, débarras, w.-c., sanitaires; 1er niveau : entrée, 2 chambres, living-room, cuisine aménagée, salle de bains, w.-c.
MISE A PRIX .... 561 000 F
S'adresser pour renseignements et visites SCP DOUMENJOU-BUSSY, RENAULD, avocats associés, 7, rue des Prés-aux-Bois, à VERSAILLES, tél. : 39-50-02-60, Me HADENGUE, REGRETTIER, avocats, LAUREAU, syndic.

Marchés financiers

PARIS, 10 septembre ↑

L'effet privatisation : + 1,11 %

La Bourse de Paris a paru retrouver bon pied bon œil, le 10 septembre. En séance officielle, où l'indicateur de tendance gagnait environ 1,11 %, le marché a confirmé sa bonne tenue du matin (+ 0,80 %), après deux journées d'indécision.

« C'est l'effet Balladur qui joue », lançait un observateur, faisant allusion à l'annonce par le ministre de l'économie des trois sociétés privatisables (AGF, St-Gobain, Paribas). Autour de la corbeille, on parlait aussi beaucoup d'une possible augmentation de l'avoir fiscal à 70 % (contre 61 % actuellement), qui découlerait d'un nouvel abaissement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Cet élément, qui reste au stade du « on dit », a contribué à raffermir les cours de nombreuses valeurs. Parmi les hausses les plus sensibles, on notait Guyenne, Carrefour, le certificat Total, Raffinage Distribution. Les pétrolières étaient fermes, soutenues par l'annonce de nouvelles découvertes dans le bassin Parisien.

En repli, on notait Prouvost, Géophysique, Talcs de Luzenac, Cocafrance et Télémécanique.

Malgré le sursaut du marché, beaucoup d'investisseurs se montraient prudents. « La source doit reprendre son souffle et son élan si elle veut de nouveau passer le plus haut », estimait l'un d'eux, déplorant que la hausse du mois d'août ait été trop rapide. Si la privatisation des trois premières sociétés est quasi officielle, le processus sera en outre long et le marché à le temps de perdre son souffle, une fois le coût de la nouveauté porté. Autant d'éléments qui contribuent, à maintenir un climat mitigé.

Aux obligations, la tendance variait peu, tandis que le contrat du MATIF sur juin 1987 se traitait à 112,30 (– 0,22 %).

NEW-YORK, 10 septembre ↓

Nouveau repli

Pour la quatrième séance consécutive, le marché new-yorkais a clos la séance sur un repli. Mercredi soir, celui-ci était de près de cinq points et la plupart des observateurs n'escomptaient pas de redressement de la tendance actuelle tant que la communauté financière n'aurait pas pris connaissance d'informations réellement « euphorisantes » sur la situation économique aux Etats-Unis.

A cet égard, la hausse récente des métaux précieux et surtout de l'or, même si le métal fin a fait marche arrière depuis deux jours (tandis que le cours du platine régressait également), est considérée comme le signe de la crainte que manifestent certains investisseurs à l'égard d'une éventuelle reprise de l'inflation. Lorsque les pétrolières et les mines s'orientent à la hausse à la fin d'un cycle boursier haussier, ce qui est actuellement le cas, c'est plutôt un mauvais signe pour le marché à brève échéance, indique un spécialiste du « Big Board » dont les propos sont rapportés dans le *Herald Tribune*.

Les échanges ont largement dépassé le million d'actions sur de nombreux titres tels que IBM, ATT, Texas Com. Bank, USX, Exxon... Mais c'est surtout Western Air qui s'est mise en vedette avec 9 millions de titres échangés dans le cadre du rachat de la compagnie par Delta Airlines (*le Monde* du 11 septembre).

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 10 sept.
Alcoa	38 3/8	38 3/8
A.T.T.	25 1/4	25 1/8
Boeing	59 1/4	58 5/8
Chase Manhattan Bank	38 3/4	38 7/8
Du Pont de Nemours	86 3/8	85
Eastman Kodak	57	56 1/2
Exxon	69 3/8	69 7/8
Ford	57 7/8	57 7/8
General Electric	78 1/2	77 3/4
General Motors	71 1/2	72 3/4
Goodyear	34 1/4	34 1/4
I.B.M.	143 7/8	144 1/8
I.T.T.	53	52 1/2
Mobil Oil	37 3/8	37 3/4
Pfizer	62 1/2	62 3/4
Schlumberger	33 1/4	33 3/4
Texaco	33 3/4	33 7/8
U.A.L. Inc.	58 1/2	58 5/8
Union Carbide	22 3/8	22 1/4
U.S. Steel	20 1/8	20 5/8
Westinghouse	58 5/8	58 1/4
Xerox Corp.	57 3/8	56 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,76 F ↑

Le dollar était en léger progrès le 11 septembre sur l'ensemble des marchés des changes. A Paris, où la livre sterling repassait le cap des 10 F, à 10,025 F, la devise américaine se traitait à 6,76 F en fin de matinée (contre 6,7390 F la veille en séance officielle). Reprise du dollar à Francfort également, tandis que l'or régressait à 403/404 dollars l'once à Zurich (contre 409 la veille).

FRANCFORT	10 sept.	11 sept.
Dollar (en DM) ..	2,0630	2,0610

TOKYO	10 sept.	11 sept.
Dollar (en yens) ..	155,50	154,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 sept.)	7 %
New-York (10 sept.)	6 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises ..	151,5	153,3
Valeurs étrangères .	115,2	115,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	400,4	402,3

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	9 sept.	10 sept.
Industrielles	1 884,14	1 879,50

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	9 sept.	10 sept.
Industrielles	1 331,1	1 319,20
Mines d'or	302,6	
Fonds d'Etat	87,48	

TOKYO

	10 sept.	11 sept.
Nikkei Dow Jones	18 562,86	18 662,53
Indice général ...	1 532,34	1 544,06

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 septembre
Nombre de contrats : 9 230

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	111,45	112,55	112,40	112,15
Précédent ...	–	111,80	112,95	112,85	112,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL ET BÉNÉFICES EN HAUSSE POUR BSN. – Le groupe BSN annonce un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 540 millions de francs pour les six premiers mois 1986 contre 321 millions pour la période précédente de 1985. Dans le même temps, le chiffre d'affaires est passé de 14,4 à 15 milliards de francs.

CARDIF EMET DES OBLIGATIONS. – La société d'assurance-vie et de capitalisation Cardif (groupe de la Compagnie bancaire) qui annonce un bénéfice net consolidé de 43,2 millions de francs pour le premier semestre (contre 24,6 millions) sur un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs (contre 2,8 milliards pour l'ensemble de 1985) va procéder à l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) sous forme d'un emprunt obligataire de 798 millions de francs. Ces obligations pourront être souscrites à raison d'une obligation pour huit actions.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7540	6,7570	+ 50	+ 62	+ 105	+ 130	+ 320	+ 400
$ can.	4,8758	4,8815	– 66	– 50	– 124	– 96	– 404	– 331
Yen (100) ...	4,3518	4,3565	+ 66	+ 82	+ 141	+ 168	+ 456	+ 522
DM	3,2723	3,2753	+ 59	+ 73	+ 130	+ 151	+ 384	+ 440
Florin	2,9012	2,9057	+ 39	+ 47	+ 83	+ 97	+ 247	+ 289
F.B. (100) ...	15,8025	15,8069	– 86	+ 16	– 124	+ 8	– 285	+ 84
F.S.	4,8274	4,8316	+ 88	+ 107	+ 183	+ 211	+ 536	+ 610
L (1 000) ...	4,7430	4,7476	– 205	– 164	– 389	– 339	– 998	– 897
£	10,0061	10,0173	– 258	– 212	– 528	– 464	– 1406	– 1242

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 7/8	6
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
Florin	5	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16
F.B. (100) ..	6 1/2	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/16	7 7/16
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000) ..	10	12	11	11 3/4	11 1/8	11 5/8	10 7/8	11 1/4
£	9 1/2	9 3/4	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10
F. franç. .	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 5/16	7 1/8	7 3/8	7 5/16	7 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1550	4,5 % 1973	1695	1700	1700	+ 0 29
4500	C.N.E. 3 %	4580	4580	4585	- 0 10
1120	B.N.P. T.P.	1199	1199	1207	+ 0 66
1229	C.C.F. T.P.	1250	1249	1249	- 0 08
1094	Créd. Lyon. T.P.	1197	1200	1200	+ 0 25
2585	Electricité T.P.	2778	2790	2790	+ 0 39
1970	Renault T.P.	1980	1980	1985	+ 0 25
2348	Rhône-Poul. T.P.	2345	2350	2350	+ 0 21
1298	St-Gobain T.P.	1445	1440	1448	+ 0 20
1260	Thomson T.P.	1398	1390	1390	- 0 57
475	Accor	444 50	450	452	+ 1 68
1830	Agence Havas	1845	1855	1855	+ 0 54
1580	Ag. Havas C. I.	1620	1620	1620	....
770	Air Liquide	739	739	739	....
1960	Alcatel	2152	2150	2170	+ 0 83
1590	Als. Superm.	1700	1690	1690	- 0 58
430	A.L.S.P.I.	446	443	443	- 0 44
375	Alsthom	368	384	385	+ 4 61
1980	Arjom. Prioux	1876	1870	1875	....
265	Ausedat-Rey	263	251	262	- 0 38
1580	Aux. Entrepr.	1590	1625	1642	+ 3 27
1380	Avions Dassault	1415	1430	1411	- 0 28
610	Bail-Equipem.	584	580	580	- 0 68
1150	Bail-Investiss.	1110	1150	1150	+ 3 60
1380	Cie Bancaire	1285	1310	1315	+ 2 25
670	Bazar H.-V.	635	646	645	+ 1 57
465	Béghin-Say	500	505	510	+ 2
345	Berger (Mé)	384	390	397	+ 3 64
635	Bic	651	653	653	+ 0 30
1480	B.I.S.	1550	1550	1550	....
2270	Biscuit (Géné.)	2290	2330	2330	+ 1 74
2070	Bongrain S.A.	1970	2000	2000	+ 1 52
1450	Bouygues	1370	1400	1405	+ 2 56
4140	B.S.N.	4195	4250	4270	+ 1 78
1240	Carnaud	1217	1250	1247	+ 2 46
3360	Carrefour	3495	3680	3675	+ 5 15
1990	Casino	2140	2170	2180	+ 1 86
1490	Casino A.D.P.	1675	1670	1680	+ 0 29
910	C.C.M.C.	885	886	886	....
1660	Cetelem	1560	1501	1510	- 3 20
1790	C.F.A.O.	1780	1784	1784	+ 0 22
520	C.F.D.E.	545	568	568	+ 4 22
1340	C.G.I.P.	1260	1274	1274	+ 1 11
1460	Chargeurs S.A.	1360	1361	1371	+ 0 80
58	Chiers-Châtill.	61 50	60 30	60 60	- 1 45
720	Ciments franç.	730	727	727	- 0 41
635	Club Méditerr.	603	601	604	+ 0 18
240	Codetel	243	243	243	....
410	Cofimeg	417	417	417 50	+ 0 11
975	Colas	960	950	950	- 1 04
275	Compt. Entrepr.	284	284	284	....
620	Compt. Mod.	620	638	638	+ 2 90
1770	Créd. Foncier	1485	1455	1455	- 2 02
505	Crédit F. Imm.	550	558	558	+ 1 45
2190	Crédit Nat.	2000	2015	2015	+ 0 75
285	Crouzet ★	290 60	291	289	- 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2200	Damart S.A.	2275	2260	2261	- 0 61
3820	Darty	3758	3777	3777	+ 0 58
270	Dév. R.d.C. (Li)	266	265	266	....
535	D.M.C.	540	540	540	....
2460	Docks France ★	2430	2402	2400	- 1 23
1470	Dumez	1615	1650	1690	+ 4 64
1380	Eaux (Gén.)	1360	1379	1377	+ 1 25
3420	Ecco ★	3404	3410	3446	+ 1 23
1000	Electro-Finan.	990	999	1000	+ 1 01
315	Elf-Aquitaine	336	345	350	+ 4 16
295	— (certific.)	318	318	323	+ 1 57
2300	Epeda-B-Faure	2275	2251	2251	- 1 05
3180	Essilor	3280	3405	3405	+ 3 81
530	Esso S.A.F.	558	562	568	+ 1 79
3470	Eurafrance	3377	3310	3310	- 1 98
1410	Eurocom ★	1410	1390	1392	- 1 27
2480	Euromarché	2410	2410	2410	....
1090	Europe n° 1 ★	1040	1035	1050	+ 0 96
1520	Facom	1571	1590	1615	+ 2 80
930	Fichet-Bauche	930	925	926	- 0 43
320	Finextel	325	325 10	325	....
315	Fives-Lille	299 50	305	305	+ 1 83
18	Fonderie (Gén.)	18 80	18 50	18 50	- 1 59
200	Fraissinet (Ma)	212	214	216	+ 1 88
365	Francarep	330	345	345	+ 4 54
1110	Fromageries Bel	1131	1115	1127	- 0 35
1180	Gal. Lafayette	1275	1275	1275	....
420	Gascogne	410	403	403	- 1 70
295	Géophysique	320	310	315	- 1 56
1140	Gerland	1130	1130	1130	....
400	GTM-Entrepose	418	418	421	+ 0 71
740	Guyenne-Gas. ★	705	718	755	+ 7 09
2910	Hachette ★	2844	2810	2860	+ 0 56
735	Hénin (La)	751	728	735	- 2 13
58	Imétal	70 20	69 40	70	- 0 28
855	Imm. Plaine-M.	830	836	840	+ 1 20
4280	Inst. Mérieux	4220	4220	4220	....
695	Interbail	728	728	728	....
2160	Intertechnique	1710	1730	1730	+ 1 16
1060	J. Lefebvre	970	960	960	- 1 03
1980	Lab. Bellon	1920	1911	1921	+ 0 05
1450	Lafarge-Coppée	1403	1430	1434	+ 2 20
1390	Lebon	1459	1470	1468	+ 0 61
4660	Legrand	4425	4380	4400	- 0 56
1130	Lesieur	1038	1036	1041	+ 0 77
900	Locabail Immob.	958	965	965	+ 0 73
690	Locafrance	698	690	680	- 2 15
1120	Locindus	1200	1205	1200	....
1020	L. Vuitton S.A ★	1095	1092	1098	+ 0 27
765	Luchaire	798	820	820	+ 2 75
1440	Lyonn. Eaux	1480	1470	1470	- 0 67
196	Maïs. Phénix	205 50	205 50	205 50	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
636	Majorette (Ly)	590	577	577	- 2 20
109	Manurhin	105 50	109	109	+ 3 31
445	Mar. Wendel	441	432	436	- 1 13
1460	Martell	1477	1460	1460	- 1 82
2560	Matra	2543	2575	2580	+ 1 45
3280	Merlin-Gerin	3100	3180	3180	+ 2 58
3600	Michelin	3230	3240	3250	+ 0 61
1740	Midi (Cie)	1696	1700	1705	+ 0 53
530	Midland Bk S.A.	565	571	576	+ 1 94
515	Min. Salsig. (Ny)	590	605	605	+ 2 54
41	M.M. Penarroya	47	46 80	47 20	+ 0 42
2320	Moët-Hennessy	2295	2330	2340	+ 1 96
1030	Mot. Leroy-S ★	992	983	982	- 1
76	Moulinex	74 60	75	75	+ 0 53
1220	Navig. Mixtes	1160	1174	1179	+ 1 63
210	Nord-Est	208 50	210	214	+ 2 63
440	Nordon (Ny)	474	471	471	- 0 63
510	Nouvelles Gal.	545	545	548	+ 0 55
1040	Occident. (Gén.)	1068	1068	1065	- 0 28
1430	Omn.F.Paris	1480	1485	1485	+ 0 33
225	Olida-Caby	213	213	212	- 0 46
495	Opfi-Paribas	600	600	600	....
3630	Oréal (L')	3681	3710	3710	+ 0 78
940	Paris-Réescomp	915	925	925	+ 1 09
1190	Pechelbronn	1105	1115	1142	+ 3 34
1400	Penhoët	1373	1400	1400	+ 1 96
1080	Pernod-Ricard	1020	1010	1023	+ 0 29
146	Pétroles B.P.	165 50	167 80	167 70	+ 1 32
1160	Peugeot S.A.	1156	1171	1167	+ 0 95
54	Poclain	54 70	58 40	58 40	+ 6 76
1700	Poliet	1603	1600	1600	- 0 18
785	P.M. Labinal	733	732	732	- 0 13
2130	Presses Cité	2180	2245	2260	+ 3 66
1630	Prétabail Sic.	1700	1700	1699	- 0 05
460	Primagaz	501	503	510	+ 1 79
655	Printemps	619	607	603	- 2 58
1950	Promodès	2005	2000	2000	- 0 24
275	Prouvost S.A ★	295	291	284	- 3 72
910	Radiotechn.	985	998	995	+ 1 01
186	Raff. Dist. Total	194 10	198 90	203 60	+ 4 89
2040	Redoute (La) ★	2039	2020	2010	- 1 42
1690	Roussel-Uclaf	1650	1640	1640	- 0 60
1310	Roussel-C.N.I.	1250	1250	1255	+ 0 40
4860	R. Impériale (Ly)	4650	4550	4590	- 2 15
265	Sade	289	290	290	+ 0 34
3150	Sagem	3010	3010	3010	....
830	St-Louis B.	800	805	805	+ 0 83
1700	Salomon	1835	1830	1830	- 0 27
1210	Salvepar	1211	1211	1211	....
710	Sanofi	752	766	766	+ 1 86
455	S.A.T.	471	461	470	- 0 21
865	Saupiquet (Ns)	830	816	816	- 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
730	Schneider ★	745	738	735	- 1 20
117	S.C.O.A.	121	123	123 20	+ 1 81
....	S.C.R.E.G.	435	460	457	+ 5 05
580	Seb ★	565	555	561	- 0 70
455	Sefimeg	480	480 10	480 10	+ 0 02
1860	S.F.I.M.	1785	1770	1770	- 0 84
91	S.G.E.	81	83	83 70	+ 3 33
625	Signaux Ent. El.	573	575	575	+ 0 34
945	Silic	977	950	950	- 2 76
625	Simco-U.P.H.	650	649	650	....
380	Simnor (Li)	356	356	356	....
1340	Skis Rossignol	1260	1230	1230	- 2 38
930	Sliminco	926	926	926	....
245	Sodero (Ns)	246	246	246	....
2090	Sodexho	2098	2095	2095	- 0 14
420	Sogerap	440	445	445	+ 1 13
1400	Sommer-Allib.	1251	1241	1241	- 0 79
785	Source Perrier	788	785	790	+ 0 25
1640	Sovac	1480	1491	1491	+ 0 74
780	Spie-Batignol.	810	810	810	....
540	Strafor	560	571	571	+ 1 96
380	Synthelabo ★	407	408	408	+ 0 24
570	Talcs Luzenac	589	572	575	- 2 37
3170	Tél. Elect.	3125	3080	3080	- 1 44
1760	Thomson-C.S.F.	1610	1606	1605	- 0 31
430	Total (CFP)	458	467	473	+ 3 27
97	— (certific.)	100	106 10	106 50	+ 6 50
3090	T.R.T.	2920	3000	3005	+ 2 91
1070	U.F.B.	960	968	968	+ 0 83
1630	U.I.C.	1523	1536	1538	+ 0 98
595	U.I.F.	634	630	630	- 0 63
1050	U.I.S.	1025	1011	1013	- 1 17
725	U.C.B. ★	780	772	780	....
930	Unibail	920	920	923	+ 0 32
485	Valéo	548	563	560	+ 2 18
75	Vallourec	100	94 50	94 50	- 5 50
4880	V. Clicquot-P.	5060	5100	5100	+ 0 79
875	Via Banque	889	895	893	+ 0 44
750	Elf-Gabon	820	805	812	- 0 97
96	Amax Inc.	98	100	102	+ 4 08
435	Amer. Express	430	428	428	- 0 46
160	Amer. Teleph.	166 50	168 20	168 20	+ 1 02
76	Anglo Amer. C.	101	98 10	98 50	- 2 47
385	Amgold	519	511	525	+ 1 15
890	BASF (Akt)	928	934	934	+ 0 64
995	Bayer	1003	1001	1001	- 0 19
129	Buffelsfont.	165	159 30	155	- 6 06
285	Chase Manh.	263	263 50	264	+ 0 38
205	Cie Pétr. Imp.	222	231	231	+ 4 05
42	De Beers	47 90	49 50	48 50	+ 1 25
2790	Deutsche Bank	2660	2670	2670	+ 0 37
43	Dome Mines	50	50 10	49 70	- 0 60
1490	Dresdner Bank	1438	1438	1438	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
84	Driefontein Cal	108 10	108	111	+ 2 68
540	Du Pont-Nem.	583	585	585	+ 0 34
385	Eastman Kodak	389	389	389	....
31	East Rand	42 50	43 10	43	+ 1 17
295	Electrolux	288	289	290	+ 0 69
220	Ericsson	220 10	224 80	225	+ 2 22
445	Exxon Corp.	474	465	465 c	- 1 89
430	Ford Motors	387	388	396	+ 2 32
58	Freegold	77	77 40	76 50	- 0 64
71	Gencor	92	92 10	93	+ 1 08
515	Gén. Electr.	526	533	539	+ 1 33
500	Gén. Belgique	498	506	504	+ 1 20
505	Gen. Motors	482	486	486 c	+ 0 82
48	Goldfields	53 50	54 80	54 80	+ 2 42
39	Gd Metropolitain	41	41 80	41 80	+ 1 95
58	Harmony	73 50	75 40	75 90	+ 3 26
41	Hitachi	43	43 50	43 60	+ 1 39
915	Hoechst Akt.	912	912	914	+ 0 21
101	Imp. Chemical	107 20	106 60	106 60	- 0 65
78	Inco. Limited	92	92 30	94 10	+ 2 28
960	IBM	973	976	976 c	+ 0 30
360	ITT	350 10	357	356	+ 1 68
187	Ito-Yokado	173	170	170	- 1 73
62	Matsushita	72 10	73 20	72 50	+ 0 55
780	Merck	720	701	702	- 2 50
765	Minnesota M.	771	770	770	- 0 12
240	Mobil Corp.	250 50	254	254 c	+ 1 39
640	Morgan J.P.	593	587	587	- 1 01
33300	Nestlé	35050	35500	35500	+ 1 28
137	Norsk Hydro	147 50	149	149	+ 1 01
147	Ofsil	202	200	202 10	+ 0 04
1390	Petrofina	1487	1479	1479	- 0 53
510	Philip Morris	485	483	486	+ 0 20
158	Philips	158 50	161 50	161 30	+ 1 76
505	Quilmès	488	470	470	- 3 68
490	Randfontein	605	595	595	- 1 65
585	Royal Dutch	611	605	605	- 0 98
61	Rio Tinto Zinc	66	65 40	64	- 3 03
87	St Helena Co	90	88 80	89 80	- 0 22
210	Schlumberger	229 50	225 50	225 50	- 1 74
87	Shell transp.	94	90 70	91	- 3 19
2280	Siemens A.G.	2240	2245	2246	+ 0 26
130	Sony	138	139 10	139 10	+ 0 79
132	T.D.K.	149 50	149 50	149	- 0 33
29	Toshiba Corp.	30 70	32 10	32	+ 4 23
1500	Unilever	1505	1492	1492	- 0 86
305	Unit. Techn.	313	315	313 c	....
415	Vaal Reefs	525	534	535	+ 1 90
400	Volvo	378	377	377	- 0 26
192	West Deep	248	251	253	+ 2 01
385	Xerox Corp.	393	395	395	+ 0 50
1 12	Zambia Corp.	1 40	1 38	1 38	- 6 71

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8075	..
Emp. 8,80 % 77	122 50	2 678
9,80 % 78/93	107 05	1 638
8,80 % 78/86	100 55	6 582
10,80 % 79/94	111 45	0 207
13,25 % 80/90	111 90	3 630
13,80 % 80/87	107 05	12 477
13,80 % 81/89	114	8 036
16,75 % 81/87	108 25	0 046
16,20 % 82/90	125 20	10 698
16 % juin 82	128 90	4 127
14,80 % fév. 83	125 10	8 080
13,40 % déc. 83	130 35	9 082
12,20 % oct. 84	120 90	11 290
11 % fév. 85	124 80	6 088
10,25 % mars 86	117 50	5 144
ORT 12,75 % 83	1713	...
OAT 10 % 2000	118 15	2 932
OAT 9,90 % 1997	116 25	7 378
OAT 9,80 % 1996	112 39	6 014
Ch. France 3 %	169	..
CNB Bques janv. 82	104 45	1 670
CNB Paribas	107 20	1 670
CNB Suez	105	1 670
CNI janv. 82	104 40	1 670
PTT 11,20 % 85	119 80	8 008
CFF 10,30 % 86	.....	.....
CNE 11,50 % 85	118 85	2 836
CNT 9 % 86	107 28	3 484
CNH 10,90 % déc. 85	....	6 864

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	574	580
Agache (Sté Fin.)	791	795
A.G.F. (St Cent.)	9820	9620
André Roudière	240	245
Applic. Hydraul.	805	807
Arbel	150 10	150 10
Astorg	280	270
Avenir Publicité	1807	1800
Bain C. Monaco	492	491
Banque Hypoth. Eur.	430	425
B.G.I.	394	389
Blanzy-Ouest	460	460
B.N.P. Ct	513	514
B.N.P. Intercontin.	474	485
Bénédictine	4108	3950
Bon-Marché	480	500
Calf	980	946
Cambodge	480	480
C.A.M.E.	262	252
Campenon Bern.	325	320
Carbone-Lorraine	615	601
C.E.G.Frig.	602	602
Centen. Blanzy	2225	2259
Centrest (Ny)	247	247
Cerabati	68 60	69 30 d
CERUS	720	722
Chambourcy (M.)	980	....
Champex (Ny)	174 50	....
C.I.C. (Financ. de)	299	297
C.I. Maritime	454	451
Cimex-Sietra	1375	....
Citram (B)	216	222 d
Clause	865	865
Calcadel (Ly)	1200	1205
Cogifi	827	826
Comiphos	529	508
Cie Industrielle	4360	4360
Comp. Lyon-Alem.	501	520
Concorde (La)	1365	1380
C.M.P.	25	25
Crédit (C.F.B.)	720	720
Créd. Gén. Ind.	1144	1192
Crédit Lyonnais CI	778	768
Cr. Universel (Cie)	470	470
Créditel	213	206
Darblay S.A.	480	476
Darty Act. d. p.	3100	3050
De Dietrich	1850	1820
Delalande S.A.	1140	1143
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1610	1480 ●
Didot-Bottin	575	585
Dong. Trav. Pub.	39 50	40
Eaux Bass. Vichy	1505	1455
Eaux Vittel	1650	1700
Economats Centre	583	577
Electro-Banque	470	484
Eli-Antargaz	404	406
E.L.M. Leblanc	636	630
Entr. Bretagne	285	285
Entrepôts Paris	631	605
Epargne (B)	2526	2528
Europ. Accumul.	72 10	78
Eternit	2631	2625
Exor	3440	3480
Finalens	280	280
FIPP	288	278 70
[illegible]	900	900
Foncière (Cie)	530	525
Fonc. Lyonnaise	4040	4050
Foncina	541	538
Forinter	1086	1100
Fougerolle	140	142
France I.A.R.D.	410	412
France (La)	8600	8600
From. Paul Renard	501	501
GAN	1626	1485
Gaumont	515	515
Gazet Eaux	2300	2305
Gévelot	280	280 70
Gr. Fin. Constr.	580	550
Gds Moul. Paris	368	361
Groupe Victoire	4190	4190
G. Transp. Ind.	408	400
Hutchinson	854	850
Immindo S.A.	600	500
Immofinat	328	322
Immobail	590	550
Immobanque	900	896
Immob. Marseille	8000	8190
Immofice	571	571
Invest. (Sté Cent.)	3350	3380
Jaeger	265	261 10
Lafitte-Bail	585	585
Lambert Frères	119	115
Lille-Bonnières	1080	1080
Loca-Expansion	366	370
Locafinancière	485	485
Locatel	338	339
Louvre (Sté)	1850	1799
Machines Bull	53	53
Magasins Uniprix	215 30	200 50
Magnant S.A.	134	....
Maritime Part.	336	348 30
M.H.	....	....
Métal Déployé	416	420
Mors	175	....
Naval Worms	128 40	125
Navig. (Nat. de)	180	....
OPB Paribas	409	425
Optorg	200	200
Origny-Desvroise	378	365
Palais Nouveauté	1030	1000
Paribas-CIP	1035	1051
Paris France	260	272 d
Paris-Orléans	329	318
Part. Fin. Gest. Im.	1839	1795
Pathé-Cinéma	851	825 o
Pechiney (cert. inv.)	240	237
Piles Wonder	910	910
Piper-Heidsieck	1100	....
P.L.M.	185	181
Porcher	283	275
Providence S.A.	1980	1900
Publicis	1900	1900
Raff. Souf. R.	200	208
Rhône-Poul. (c. inv.)	478	478
Ricqlès-Zan	158	180
Rochefortaise S.A.	200	....
Rochette-Cenpa	66	67
Rosario (Fin.)	200	192
Rougier et Fils	71 50	70
Sacer	180	179 90
Sacilor	20 90	22 35
SAFAA	748	749
Safic-Alcan	589	589
SAFT	1550	1505
Saga	325	320
St-Gobain C.I.	380	380
Salins du Midi	567	570
Santa-Fé	180	180
Satam	128	....
Saulnes	75 80	76
Saunier-Duval	83 50	....
Savoisienne (M)	155	....
SCAC	624	599
Semelle Maubeuge	515	521
S.E.P. (M)	220	220
Serv. Equip. Véh.	100	96
Siefi	180 10	180
Sicotel	417	400
Sinvim	306 60	316
Siph (Plant. Hévéas)	340	345
SMAC Acieroïd	64 35	68 90
Sté Générale-CIP	1290	1270
Sofal financière	2100	2100
Sofio	345	331 20
Soficomi	920	911
S.O.F.I.P. (M)	135	....
Sofragi	1092	1136
Soudure Autog.	425	435 10
Sovabail	844	841
Speichim	86	85
S.P.I.	626	636
Suez (Fin. de)-CIP	1325	1332
Sterni	600	605
Taittinger	2130	2139
Testut-Aequitas	431	....
Tour Eiffel	550	580
Ufiner S.M.D.	580	539
U.A.P.	3050	2986
Uniner	7 15	6 90
U.T.A.	2100	2050
Vicat	601	625
Vinipix	190	192
Waterman S.A.	550	550
Brass. du Maroc	140	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1120	....
Akzo	461	....
Alcan Alum.	201	210
Algemeine Bank	1710	1645
American Brands	650	650
Am. Petrofina	300	....
Arbed	420	430
Asturienne Mines	151	....
Bco Pop Español	360	358
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	....
B. Régl. Internat.	32510	31610
Br. Lambert	585	647
Canadian-Pacific	77 50	78
Commerzbank	1080	1080
Dart. and Kraft	415	....
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	398	400 20
Gén. Belgique	498	504
Gevaert	880	985
Glaxo	102	102
Goodyear	226 10	....
Grace and Co	335	....
Gulf Canada Corp.	72 50	....
Honeywell Inc.	475	480
I.C. Industries	355	355
Int. Min. Chem	172	189 d
Johannesburg	799	800
Kubota	17	16 70
Latonia	298	298
Mannesmann	647	....
Midland Bank Plc	57	59 90
Mineral-Ressourc.	49	56 30
Noranda	96 50	97
Olivetti	45 20	46 10
Pakhoed Holding	190	182
Pfizer Inc.	438	434
Procter Gamble	539	521
Ricoh Cy Ltd	34	34 50
Rolinco	247	247 50
Robeco	274 70	275
Rodamco	387	387
Saipem	26 70	28 60
Shell fr. (port.)	92 50	....
S.K.F. Aktiebolag	320	....
Sperry Rand	500	519
Steel Cy of Can.	105	....
Stilfontein	47 50	46
Swedish Match	380	380
Tenneco	244 80	288
Thorn EMI	50	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	29 25	30 15
Vieille Montagne	800	....
Wagons-Lits	944	916
West Rand	25	21 20
Hors-cote		
Amrep	15 80	14 90
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Copanex	369	363 50
Dubois Inv. (Cons.)	795	....
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	600	....
Réalisa	258	....
Rorento N.V.	144 10	144 10
Sopalem	212	85 70
S.P.R.	211 60	....
Ufimeg	359	....
Union Brasseries	137	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1485	1490	Dauphin O.T.A.	1700	1750	Moles	330	329
Alain Manoukian	795	825	Devanlay	1920	1925	Navale-Delmas	824	780
Asystel	379 50	375 10	Deville	970	970	Om. Gest. Fin.	430	412 50
BAFIP	780	780	Drouot-Assurances	559	563	Patermelle-R.D.	3760	....
B.I.P.	1460	1466	Editions Belfond	318 70	290 80	Petit Bateau	254 60	244 50
Bolloré Technologies	999	1040	Elec. S. Dassault	975	970	Petrofigaz	500	500
Buitoni	536	530	Expand	400	397	Razel	900	925
Cables de Lyon	870	890	Filipacchi	846	831	St-Gobain Emballage	1350	1400
Calberson	853	627	Guintoli	369 20	375	St-Honoré Matignon	253 50	252 80
Cardif	3215	3150	Guy Degrenne	905	910	S.C.G.P.M.	225	229 90
Cap Gemini Sogeti	2355	2350	I.C.C.	310	310	Sema-Metra	1005	1010
C.D.M.E.	790	790	IN Informatique	489	427 ●	S.E.P.	1300	1260
C. Equip. Elect.	225	223	Loca-Investissement	395	380	S.E.P.R.	1601	1601
C.E.G.I.D.	1200	1230	Moraux	560	560	S.M.T. Goupil	300	311
C.G.I. Informatique	534	544	Marlin Immobilier	460	460	Sofibus	354	384
C. Occid. Forestière	128	123 50	Métallurg. Minière	160	163	Sopra	910	919
Delsa	189 50	188	M.M.B.	719	719	Valeurs de France	361 50	361 50

SICAV (sélection) — 10/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	732 70	714 83
Actions France	475 82	454 34
Actions sélectives	615 85	587 92
Aedificandi	695 89	664 33
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1227 94	1197 99
A.G.F. 5000	585 16	570 89
A.G.F. ECU	1230 47	1218 29
A.G.F. Interfonds	491 84	470 09
A.G.F. OBLIG.	1227 41	1221 30
Agfimo	691 34	674 49
Altefi	230 83	220 36
A.L.T.O.	212 16	202 54
America-Valor	772 78	737 74
Amérique Gestion	387 76	370 18
Arbitrages court terme	5081 62	5071 47
Argonautes	436 30	416 52
Associc	1263 51	1263 51
Aurecic	1374 73	1334 69
Bourse-Investiss.	480 47	458 69
Bred Associations	2710 82	2702 71
Capital Plus	1646 98	1646 98
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	875 03	835 35
Convertimmo	404 08	385 54
Costal court terme	11987 33	11987 33
Cortexa	953 93	910 67
Crédinter	480 68	466 68
Croiss. France	292 81	280 20
Croiss. Mercure	2790 76	2709 48
Croiss. Immobil.	675 15	644 53
Croiss. Prestige	377 53	380 41
Démeter	12882 89	12882 89
Drouot-France	668 81	638 48
Drouot-Investiss.	1126 59	1075 50
Drouot-Sécurité	257 60	245 92
Drouot-Sélection	150 22	143 41
Ecuric	1196 48	1180 77
Elicorp Sicav	10910 09	10882 88
Energie	267 36	255 24
Eparcic	2916 49	2910 65
Epacourt Sicav	8104 10	8083 89
Epargne Associations	25455 05	25416 92
Epargne-Capital	8110 43	8030 13
Epargne-Croiss.	1543 80	1502 48
Epargne-Industr.	788 88	763 11
Epargne-Inter	646 66	629 35
Epargne-Long-Terme	1784 44	1736 69
Epargne-Oblig.	207 64	202 08
Epargne-Unie	1242 79	1186 43
Epargne-Valeur	429 29	417 80
Epargnoblig	1331 03	1328 37
Eurocic	10428 85	10274 73
Euro-Croissance	586 37	551 82
Eurodyn	1090 40	1054 55
Francic Plus	27423 43	27161 91
Fixed Placement	63868 58	63840 38
Fixed Télégestion	1171 01	1153 70
Fixed Valorisation	13552 42	13286 69
Foncier Investiss.	1151 55	1123 46
Fonsival	297 10	283 63
France Ecu Plus	10391 90	10289 01
France-Garantie	320 51	319 87
France-Investiss.	587 20	560 57
France-Net	127 97	126 70
France-Obligations	480 85	476 09
Francic	406 79	394 94
Fructi-Associations	1278 17	1278 17
Fructicapi	314 88	310 23
Fructidor	287 94	283 98
Fructifrance	817 34	797 40
Fructivar	80495 18	80294 42
Fructi ECU	578 68	570 13
Fructi-Première	12581 01	12395 08
Futuroblig	1130 02	1128 89
Gestilion	60288 30	60118
Gestion Associations	152 68	148 52
Gestion Mobilière	737 04	703 62
Gest. Rendement	511 61	488 41
Gest. Sél. France	789 63	763 56
Haussmann Associat.	1289 30	1289 30
Haussmann court terme	1125 05	1125 05
Haussmann Epargne	1406 69	1406 69
Haussmann Europe	1987 45	1906 87
Haussmann France	1098 82	1049 59
Haussmann Oblicroiss.	1333 97	1333 97
Haussmann Obligations	1604 33	1631 58
Horizon	1280 06	1242 78
I.M.S.I.	637 79	608 87
Indo-Suez Valeurs	806 71	770 13
Ind. française	14611 30	14226 76
Interoblig.	12083 77	11619 01
Intersélect France	484 73	462 75
Intervaleurs Indust.	683 50	652 51
Invest. net	14901 61	14872 07
Invest. Obligataire	17875 22	17839 54
Japacic	172 61	167 58
Jeune Epargne	234 54	231 07
Laffitte-crt-terme	61758 89	61758 89
Laffitte-Expansion	853 50	814 80
Laffitte-France	364 97	338 87
Laffitte-Immobilier	261 78	249 91
Laffitte-Japon	336 67	321 40
Laffitte-Oblig.	155 75	148 69
Laffitte-Rend.	221 22	211 19
Laffitte-Tokyo	1274 06	1216 29
Lion-Associations	12046 80	12046 80
Lion-Institutionnels	25909 01	25844 40
Lionplus	76583 28	74816 13
Livret portefeuille	627 53	609 26
Méditerranée	172 75	164 92
Mondiale Investissem.	478 58	456 86
Monecic	5756 32	5756 32
Moné J.	51143 87	51143 87
Multi-Obligations	469 86	448 55
Mutuelle Unie Sél.	164 68	157 21
Natio-Assoc.	6930 21	6916 38
Natio-Epargne	13911 73	13773 99
Natio-Inter.	1192 91	1160 98
Natio-Obligations	576 95	561 51
Natio-Patrimoine	1443 02	1404 40
Natio-Placements	65180 05	65180 05
Natio-Revenu	1141 07	1129 77
Natio-Sécurité	52989 80	52989 80
Natio-Valeurs	759 67	739 34
Nord-Sud Développ.	1232 72	1230 26
Oblicorp Sicav	1511 05	1481 42
Oblifin	1175 31	1143 65
Optimavalor	863 49	823 96
Orient-Gestion	167 64	160 04
Paramérique	533 39	509 19
Paneuropa	856 49	817 84
Paribas Epargne	15530 95	15499 95
Paribas Gestion	640 97	614 84
Parnasse-Valor	1108 34	1107 23
Patrimoine-Retraite	1679 57	1645 86
Phénix Placements	281 72	280 32
Pierre Investiss.	777 33	742 08
Placement A	1042	1042
Placement crt-terme	71896 70	71896 70
Placement J	53356 99	53356 99
Placement Premier	50697 15	50697 15
Plei/Association	21826 84	21826 84
Province Investiss.	543 39	518 75
Rentacic	175 31	172 72
Revenus Trimestriels	6204 91	6143 48
Revenu Vert	1237 01	1235 77
St-Honoré Assoc.	14332 37	14261 06
St-Honoré Bio-aliment.	731 76	698 60
St-Honoré Capital	......	......
St-Honoré Pacifique	537 43	513 06
St-Honoré P.M.E.	434 48	414 78
St-Honoré Réel	11063 72	11019 64
St-Honoré Rendement	12342 19	12280 79
St-Honoré Technol.	742 91	709 22
St-Honoré Valor	12658 88	12656 43
Sécuricic	10762 04	10751 29
Sécur. Mobilière	450 77	430 33
Sélect Taux	10228 01	10228 01
Sél. court terme	12271 24	12179 88
Sicadem (Ceedem BP)	800 13	788 31
Sicav-Associations	1342 58	1339 88
S.F.I. fr. et étr.	600 59	583 10
Sicavimmo	804 77	768 28
Sicav 5000	361 35	361 68
Silvifrance	568 38	553 17
Sivam	423 82	412 48
Sivarente	227 30	221 22
Slivinter	420 29	409 04
S.I.–Est	1340 34	1279 56
S.I.G.	932 34	889 65
S.N.I.	1221 63	1198 05
Sofirent	552 98	530 42
Sogepargne	427 39	411 94
Sogerac	54317 80	52735 83
Sogevar	1068 54	1021 04
Soginter	1326 38	1266 23
Soleil Investiss.	511 47	488 28
Technocic	1180 79	1156 11
U.A.P. Investiss.	408 66	398 22
Uni-Associations	111 94	111 94
Unifrance	477 67	456 01
Unifoncier	1359 67	1298 01
Uni-Garantie	1478 03	1449 02
Unigestion	910 80	869 50
Uni-Japon	1505 94	1437 85
Uni-Régions	2697 05	2574 75
Universa	2355 75	2278 29
Univar	189 69	189 69
Univers-Obligations	1670 80	1615 96
Valorem	514 23	501 69
Valoblig	61600 06	60891 15
Valorg	1444 45	1443 02
Valrem	76234 70	76196 60

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	75	75
Casino	206 50	210
Créd. Foncier France	305	298
Pernod Ricard	280 50	....
Total	11 80	14
Souscription		
Oréal (L')	6 80	7 20

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 747	6 739	6 350	6 900
ECU	6 877	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	326 810	327 120	317	337
Belgique (100 F)	15 729	15 799	15 150	16
Pays-Bas (100 fl.)	289 790	290 050	280	298
Danemark (100 krd)	86 410	86 500	82 500	90
Norvège (100 k)	91 930	91 590	87 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 090	9 952	9 600	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 970	4 970	4 700	5 600
Italie (1 000 lires)	4 741	4 742	4 600	5
Suisse (100 fr.)	401 200	403 850	389	410
Suède (100 krs)	97 120	97 190	93 500	99
Autriche (100 sch)	46 450	46 570	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 991	4 988	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 666	4 577	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	4 875	4 886	4 650	5 100
Japon (100 yens)	4 329	4 362	4 170	4 350

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/9
Or fin (kilo en barre)	89000	89000
Or fin (en lingot)	89100	88900
Pièce française (20 fr)	553	551
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	572	586
Pièce latine (20 fr)	515	518
Souverain	665	652
Pièce de 20 dollars	3255	3265
Pièce de 10 dollars	1580	1600
Pièce de 5 dollars	1075	.....
Pièce de 50 pesos	3380	3370
Pièce de 10 florins	526	536
Or Londres	412 50	414 15
Or Zurich	411 50	417 50
Or Hongkong	410 70	408 12
Argent Londres	5 88	5 78

Le Monde

États-Unis

Relève des générations dans le clan Kennedy

La fortune sourirait-elle de nouveau au clan Kennedy ? Après des années de malheurs et un profil relativement bas — plutôt que de raviver le souvenir de la tragédie de Chappaquidick, le sénateur Ted Kennedy a préféré renoncer de nouveau à briguer la candidature démocrate aux élections présidentielles de 1988, — la famille célèbre un succès qui pourrait marquer la relève des générations. Mme Kathleen Kennedy Townsend a remporté, le mardi 9 septembre, une victoire dans des « primaires » qui lui permettra de disputer, le 4 novembre, au Parti républicain le siège de représentant du deuxième district de l'Etat du Maryland.

Fille aînée de Robert Kennedy, le ministre de la justice assassiné en 1968, Kathleen est démocrate, bien sûr. Et elle a, bien sûr, l'esprit de famille. Ses brochures électorales ne la présentent-elles pas sous le nom de Kathleen Kennedy Townsend — et non Townsend Kennedy — bien qu'elle n'ait nullement à rougir de son mari, David Townsend, père de ses trois filles, qu'elle connut pendant ses études à Harvard. Elle s'en explique sans gêne : *« Les gens ne vont pas voter pour moi simplement parce que je suis une Kennedy, mais je ne vais pas faire comme si je n'étais pas de la famille. »*

Pourtant, Mme Kathleen Kennedy, depuis le début de sa campagne, a surtout dû compter sur ses propres forces. En dehors de sa mère, Ethel, et d'un de ses cousins, Mark Shriver, fils d'Eunice, la sœur cadette de John et Robert Kennedy, elle n'a reçu *des autres membres du clan* qu'un soutien épisodique. Cousins et cousines ont préféré pour la plupart se mettre au service de son frère Joseph (« Joe »), lui aussi engagé dans la compétition électorale dans le Massachusetts. Situation quelque peu paradoxale, car Kathleen incarne sans doute plus que son frère l'esprit libéral de la famille : l'insistance sur la dimension morale de la politique chère à Bob Kennedy et l'esprit altruiste de John, valeurs qu'elle a su cependant adapter aux circonstances du présent.

La partie n'est pas toutefois gagnée d'avance pour Mme Kathleen Kennedy. Si elle a franchi haut la main l'obstacle des « primaires », les observateurs lui prédisent, en revanche, une lutte plus difficile en novembre prochain contre son adversaire républicaine, Mme Helen Bentley, élue en 1984. Cette bataille sera l'un des quelques duels spectaculaires entre femmes qui auront lieu pour l'accès à la Chambre des représentants, au Sénat ou à des postes de gouverneurs.

M. L.

Afghanistan

Offensive de la résistance contre Kaboul

Les insurgés afghans ont lancé ce qui paraît être leur plus importante offensive contre Kaboul, à laquelle les forces gouvernementales et soviétiques s'opposent par des bombardements aériens et l'intervention de chars. M. Abdoul Haq, l'un des principaux responsables militaires de la résistance islamique, revenu au Pakistan la semaine dernière, a déclaré, mercredi 10 septembre, que les forces antigouvernementales bombardent quotidiennement les défenses de la capitale afghane à coups de mortier et de fusées. Des embuscades seraient également montées à l'aide de mines antipersonnelles et antichars.

Selon lui, la ville est attaquée deux ou trois fois par jour. Il y aurait eu ainsi pas moins de cinq cents attaques contre Kaboul cet été, les insurgés ayant reçu comme consigne de frapper le plus souvent possible. *« Nos hommes ont l'ordre de concentrer leur action sur la ville »*, a-t-il expliqué. Toutefois, il a ajouté que les moudjahidin ont manqué de munitions et d'explosifs et que le réapprovisionnement a été ardu. Dix mille hommes participeraient à l'offensive, mais ils ne sont jamais plus de deux mille ou trois mille à attaquer en même temps. La garnison gouvernementale compterait, quant à elle, cinquante mille hommes mais beaucoup sont en mission dans le pays. Des deux côtés, les pertes seraient très élevées.

par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de Genève négocie avec Kaboul l'ouverture d'un centre de soins pour les blessés de guerre dans la capitale afghane semblable à ceux qu'il dirige déjà au Pakistan, a déclaré, mercredi, M. Jean-Michel Monod, délégué local du CICR. Il a ajouté qu'il demanderait également l'autorisation d'inspecter les prisons de la capitale et de rendre visite aux détenus politiques. — *(AP, Reuter.)*

Sur le vif

Placebo

J'ai un copain, un soleil, gai, chaleureux, bon vivant, pétant de santé. Il avait qu'un truc, il avait du mal à s'endormir. Et moi, en toute innocence, je lui conseille de prendre un comprimé, le soir, avant de se coucher : T'as qu'à demander une ordonnance à ton toubib. Hier, je le rencontre dans la rue, je ne le reconnais pas. Une ombre. Il a diminué de moitié, il a pris cent ans, il a perdu ses cheveux et il a des valoches sous les yeux.

— Qu'est-ce qui t'arrive ?

— Tu m'as tué.

— Moi ?

— Parfaitement. Je vais chez le docteur pour qu'il me refile ton truc. Il m'examine...

— Pour quoi faire ? T'étais pas malade.

— Oui, mais bon, faut qu'il fasse son métier. Après quoi il me dit : Ça a l'air d'aller à peu près. J'aimerais quand même que vous fassiez un petit check-up. Radios, prises de sang, électro, tu vois le topo... Et huit jours plus tard, je retourne le voir pour qu'il me donne les résultats. La cata !

— Qu'est-ce que t'avais ?

— Tout. Du cholestérol, des transamachins, des trigly-je-ne-sais-quoi, du sucre je ne sais où. C'était l'infarctus dans les quinze jours, l'hémorragie cérébrale, la cirrhose... S'agissait plus de rigoler. Fallait que j'arrête de fumer, que je perde 20 kilos, que je fasse une heure de jogging par jour, que je suive un régime... Je te dis pas... Yaourt, pamplemousse, œuf dur aux trois repas. Il m'a foutu une ordonnance recto verso. Gelules, comprimés, gouttes, piqûres...

— Mon pauvre chéri ! Je suis vraiment désolée. Qu'est-ce que je peux faire pour toi ?

— Je trouve pas de taxi, là. Tu peux pas me conduire à la Pitié-Salpêtrière. Je suis hospitalisé pour six mois.

CLAUDE SARRAUTE.

Nigéria

Une centaine de morts dans une collision maritime

Les autorités nigérianes ont confirmé, le mardi 9 septembre, qu'une centaine de corps avaient été retrouvés au large de Port-Harcourt, dans le sud-est du pays, après la collision entre deux navires, le *Nembe* et l'*Assei*, transportant respectivement quatre cents et trois cents passagers. L'accident s'est produit dimanche au large du delta du Niger, dans une zone dangereuse connue sous le nom de « zone de la mort », alors que les deux bateaux tentaient d'éviter une plate-forme pétrolière désaffectée. Cinq personnes étaient encore portées disparues mercredi soir.

Des pêcheurs locaux, des responsables de la police et de la marine, ont participé aux opérations de recherche, qui ont été perturbées par le mauvais état des moyens de communication dans cette région. Dans le delta du Niger, de très nombreux bateaux de transport de personnes et de marchandises, des ferry-boats artisanaux et des pirogues à moteur naviguent, et plusieurs accidents similaires se sont produits dans le passé. — *(AFP, AP.)*

M. CHIRAC : ne pas confondre paix et pacifisme

M. Chirac a posé, mercredi 10 septembre, à Caen, la première pierre du mémorial de la bataille de Normandie. Le premier ministre a notamment déclaré dans son discours : *« On ne mesure l'importance de ces vraies richesses que sont la liberté et la paix que lorsqu'on les a perdues,* a affirmé le premier ministre. *Il suffit de regarder à travers le monde les pays en guerre, les peuples opprimés, les droits de l'homme bafoués pour constater que dans ce domaine rien n'est définitivement acquis, que les démocraties sont rares et que les principes de base sur lesquels elles reposent doivent être constamment défendus.*

» L'idéal de paix n'a rien à voir avec un certain pacifisme. Le pacifisme est une forme de lâcheté où se mêlent utopie, égoïsme, méconnaissance et peur de l'autre. »

Patrice Duhamel devrait être nommé directeur général adjoint de RMC

M. Patrice Duhamel devrait être nommé directeur général adjoint de Radio Monte-Carlo. Il y occuperait la fonction de directeur d'antennes s'occupant notamment des programmes, de l'information et du développement. Ancien chef du service politique de TF 1 de 1976 à 1980, puis rédacteur en chef, Patrice Duhamel avait quitté la chaîne le 1er novembre 1981, pour participer notamment au lancement de plusieurs radios locales privées — dont Radio locale Chamalières, — avant de prendre les fonctions de directeur de l'information de TVES, le projet de télévision du groupe Hersant au mois de janvier 1985. A ses côtés, devrait être nommé directeur de la rédaction de RMC, M. Jean-Luc Galliéni, qui avait déjà occupé le poste à RMC et avait été licencié en 1981.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 septembre

En hausse : + 1,20 %

Au lendemain d'une reprise des cours qui avait vu la cote grimper de 1,1 %, les actions françaises ont de nouveau gagné du terrain le 11 septembre, l'indicateur instantané reflétant un gain de 1,20 % à l'issue de la séance du matin. Bongrain, BSN et Perrier se sont distingués avec des hausses de 3 % à 4 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	452	453	454
Agence Havas	1855	1880	1875
Air Liquide (L')	739	742	740
Alsthom	385	390	392
Bancaire (Cie)	1315	1290	1295
Bongrain	2000	2010	2080
Bouygues	1405	1405	1410
B.S.N.	4270	4490	4430
Carrefour	3675	3750	3750
Chargeurs S.A.	1371	1380	1380
Club Méditerranée	604	605	608
Darty	1690	1728	1740
Eaux (Gén.)	1377	1380	1390
ELF-Aquitaine	350	360	351
Essilor	3405	3390	3400
Lafarge-Coppée	1434	1445	1456
Michelin	3250	3250	3270
Midi (Cie)	1705	1722	1715
Moët-Hennessy	2340	2330	2335
Navig. Mixtes	1178	1180	1180
Oréal (L')	3710	3695	3700
Pernod-Ricard	1023	1025	1040
Peugeot S.A.	1167	1200	1195
Sanofi	768	775	780
Source Perrier	790	810	817
Télémécanique	3080	3080	3080
Thomson-C.S.F.	1605	1610	1630
Total-C.F.P.	473	478	477
T.R.T.	3005	3005	3006
Valéo	580	584	581

La guerre du Golfe

La ville iranienne de Tabriz de nouveau bombardée

Les installations de la raffinerie de Tabriz (nord-ouest de l'Iran) ont été à nouveau bombardées mercredi 10 septembre par l'aviation irakienne, a indiqué un porte-parole militaire irakien. Bagdad avait annoncé mardi un raid *« surprise et destructeur »* sur la raffinerie de Tabriz, située à près de 200 kilomètres de la frontière internationale, sur une centrale électrique et sur des positions de défense antiaérienne dans la même zone.

D'autre part, l'agence irakienne INA rapporte que cent quarante-trois civils ont été tués et quatre cent trente-sept autres blessés dans une douzaine de villes irakiennes en un mois par les bombardements iraniens. Selon l'agence, trente-six enfants et cinq femmes figurent parmi les morts, plus de cinquante enfants et autant de femmes parmi les blessés.

Pour leur part, les autorités iraniennes ont adressé, mercredi, un message au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, pour protester contre l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak. — *(AFP, AP.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 septembre 1986 a été tiré à 494 861 exemplaires

Les céréaliers veulent faire la grève des taxes parafiscales

L'Association générale des producteurs de blé (AGPB) a lancé, le mardi 9 septembre, un appel à ses adhérents pour qu'ils suspendent le paiement des taxes parafiscales prélevées en France sur les céréales. Dans un communiqué, l'AGPB demande à l'ensemble des départements de s'associer à la grève totale ou partielle actuellement pratiquée en Bretagne et recommande de retenir au moins 1 F par quintal. Elle suggère à ses adhérents de poursuivre ce mouvement *« jusqu'au moment où le gouvernement montrera qu'il est d'accord pour concrétiser les promesses faites ».*

Les taxes parafiscales françaises (5,27 F par quintal) représentent un budget de 2,5 milliards de francs environ qui alimente des fonds professionnels et le budget de l'État. L'AGPB demande depuis plusieurs années leur diminution.

Le mouvement lancé par l'AGPB embarrasse les collecteurs, coopératives ou négociants, qui sont tenus de verser aux impôts le produit de ces taxes parafiscales. Mercredi 10 septembre, le nouveau directeur général de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales) a déclaré que l'Office, qui est financé par ces taxes, n'avait pas pour fonction de les percevoir et qu'il n'avait pas à faire de rappel à l'ordre à ce sujet *« sauf si la direction générale des impôts le lui demande ».*

Le président du conseil central de l'ONIC, M. Daniel Tournay, qui est aussi un dirigeant de l'AGPB, a indiqué qu'en limitant la retenue à 1 F par quintal les céréaliers avaient le souci de ne pas mettre en péril leurs organisations professionnelles.

Au Liban

Le Djihad dément avoir enlevé M. Reed

Le Djihad islamique a démenti, ce jeudi 11 septembre, avoir enlevé un ressortissant américain, M. Franck Herbert Reed, disparu mardi à Beyrouth-Ouest (secteur à majorité musulmane). Dans un communiqué dactylographié en arabe, accompagné d'une photo polaroïd de l'un des otages américains, M. David Jacobsen, et parvenu à une agence de presse occidentale à Beyrouth, cette organisation clandestine affirme qu'elle *« n'a pas enlevé l'Américain Reed »* et appelle les médias à *« respecter ses directives »* sur la nécessité de ne pas lui attribuer un enlèvement sans que la revendication soit accompagnée d'une photo.

Mardi, un correspondant anonyme avait revendiqué l'enlèvement de M. Reed au nom du Djihad, dans un appel téléphonique à la presse de Beyrouth. — *(AFP, Reuter).*

Soudan

Le colonel Kadhafi propose sa médiation

Khartoum. — Le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne, a offert, le mercredi 10 septembre, sa *« médiation »* pour mettre fin aux combats dans le sud du Soudan, a indiqué M. Mohamed Al Hassan Yassin, membre du Conseil suprême soudanais (présidence de la République). Le colonel Kadhafi a fait cette proposition au cours d'un entretien avec le président du conseil, M. Ahmed El Mirghani. le dirigeant libyen a promis de discuter de la question du sud avec *« l'Ethiopie amie ».* Addis-Abeba soutient les maquisards du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS, opposition armée du colonel John Garang). La Libye accordait son soutien au Mouvement jusqu'à la chute du régime Nemeiry en avril 1985. Tripoli a depuis changé d'attitude, et le colonel Kadhafi a qualifié, mardi, à son arrivée à Khartoum, le colonel Garang de *« rebelle du Sud soudanais ».* — *(AFP.)*